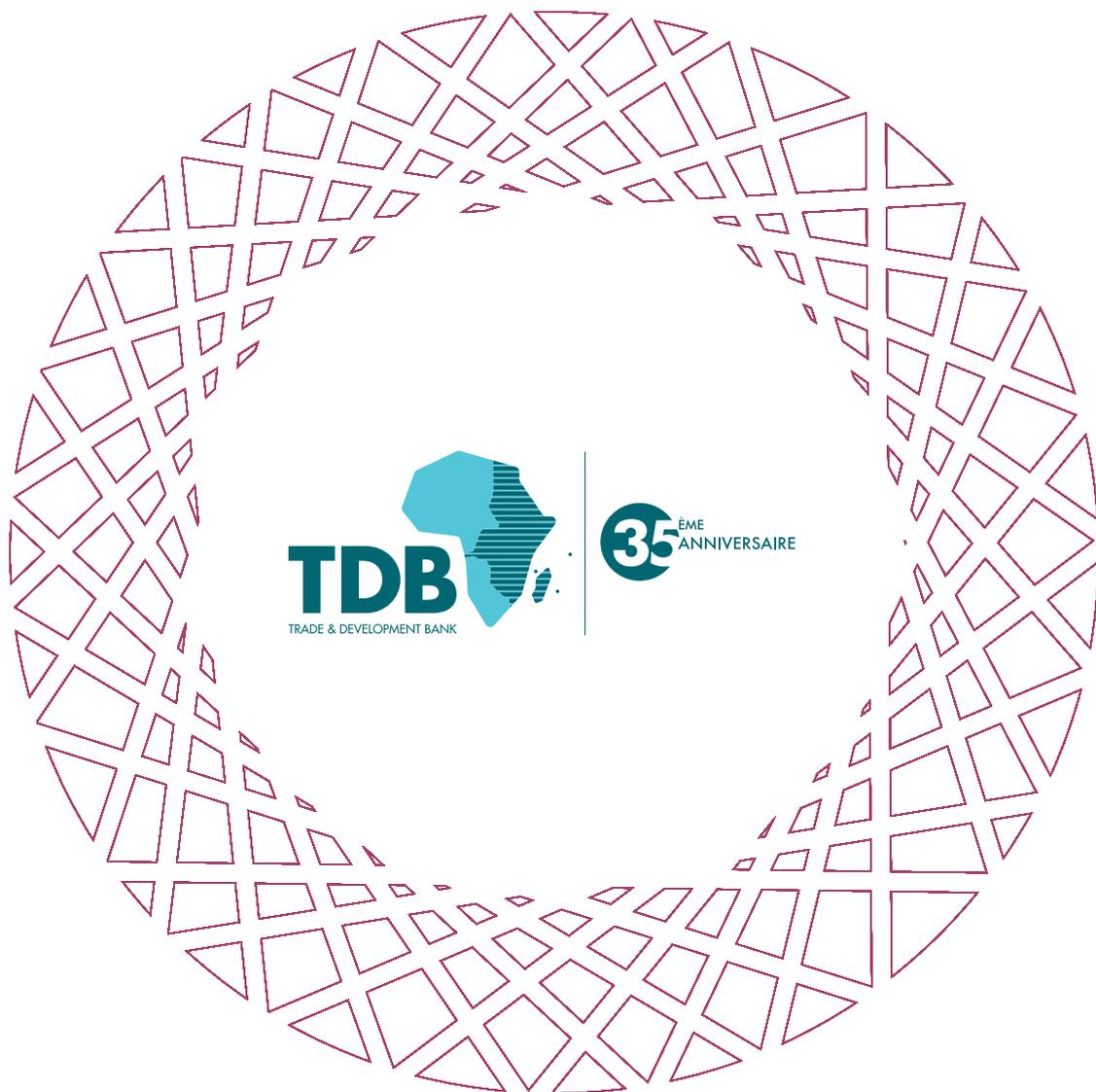


RAPPORT ANNUEL  
ET ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS DE

**2018**



**INTÉGRER ET PROMOUVOIR LA RÉGION**

## **RAPPORT ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS**

Le Rapport annuel 2018 de la TDB contient des éléments de présentation intégrée de l'information. Il vise à présenter les résultats financiers et les réalisations de la Banque dans le domaine du développement durable, en mettant en évidence les relations existantes entre l'environnement concurrentiel, la stratégie de la Banque, le modèle économique, la structure de gestion des risques et une structure de gouvernance organisationnelle bien définie.



TRADE & DEVELOPMENT BANK

35<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE



35<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE





## NOS DIVERS ACTIONNAIRES

### ARMOIRIES DES PAYS MEMBRES

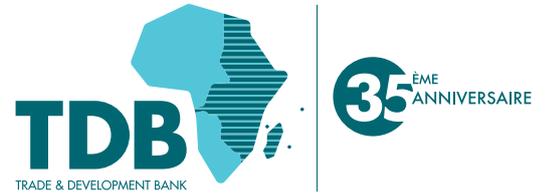


HAUT - Burundi . Comores . Djibouti . RD Congo . Eswatini . Égypte  
BAS - Érythrée . Éthiopie . Kenya . Madagascar . Malawi

### LOGOS DES SOCIÉTÉS NON ÉTATIQUES

Banque populaire de Chine . Banque de développement de la Biélorussie . Banque africaine de développement .  
NSSF Ouganda . Africa-Re . OFID . BADEA . RSSB . BNI . SACOS . Mauritian Eagle Insurance . Fonds de Pension des  
Seychelles . NPF - Maurice . ZEP-RE . Fonds de prévoyance des administrateurs et des actionnaires de la TDB . Fonds de  
prévoyance pour le personnel de la TDB





HAUT - Maurice . Mozambique . Rwanda . Seychelles . Somalie . Sud-Soudan  
BAS - Soudan . Tanzanie . Ouganda . Zambie . Zimbabwe



# QUELQUES UNES DES GRANDES DATES DE 1985 A NOS JOURS



## 2000

La Chine adhère à la Banque et commence la construction des routes



## 2009



La République Démocratique du Congo adhère à la Banque en tant que 18<sup>ème</sup> État Membre

## 1981

La ZEP est créée en tant que communauté économique régionale

## 1995

Les projets d'infrastructures de la ZEP prennent de l'ampleur



# 2014

La Banque finance l'expansion du parc d'aéronefs de RwandaAir



# 2015

Les prêts non productifs de la TDB enregistrent une baisse à 2,8 % ; le rendement des actifs et le rendement du capital investi s'établissent à 12 % et 2,5 %



# 2016

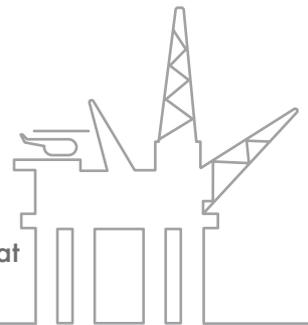


L'Eswatini adhère à la Banque en tant que 20<sup>ème</sup> État Membre

# 2017



Le Sud-Soudan adhère à la Banque en tant que 22<sup>ème</sup> État Membre



# 2019

Le Président et Directeur Général de la TDB remporte le prix du banquier africain de l'année lors de l'édition 2019 des African Banker Awards



35<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE

## À PROPOS DE LA TDB

Créée en 1985, la Banque de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe pour le Commerce et le Développement (TDB), anciennement appelée Banque de la ZEP, est une institution financière multilatérale de développement régie par des Statuts avec des actifs de plus de 5,6 milliards de dollars. Le mandat de la Banque consiste à financer et favoriser le commerce, l'intégration économique régionale et le développement durable par le financement du commerce, le financement de projets et d'infrastructures, la gestion d'actifs et les services de conseils aux entreprises.

### NOTRE MISSION

Etre au premier plan dans l'octroi de capitaux de développement et de services pour faire avancer le commerce, le développement et l'intégration économique régionale au moyen d'instruments de financement novateurs et d'instruments de financement compétitifs.

### NOTRE VISION

Une Institution financière Africaine de classe mondiale avançant le développement économique. l'intégration et la prospérité de la région.

### NOS VALEURS FONDAMENTALES

Orientation du Client  
Intégrité Innovation  
Travail d'Equipe  
Adaptabilité

### OBJECTIF STRATEGIQUE

Etre une grande institution financière régionale de développement préférée de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe



## TABLE DES MATIÈRES

LETTRE DE TRANSMISSION	2	PERFORMANCE FINANCIÈRE	30
DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3	OPÉRATIONS DE PRÊTS	34
DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA BANQUE	6	MODELE COMMERCIAL DE COUVERTURE	36
RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	14	GESTION DU PORTEFEUILLE	38
RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	18	CONFORMITÉ ET GESTION DES RISQUES	42
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE	22	RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION	46
TRÉSORERIE	26	AFFAIRES INSTITUTIONNELLES ET RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS	50
COFINANCEMENT ET SYNDICATIONS	28	ÉTATS FINANCIERS	52

# LETTRE DE TRANSMISSION



**Le Président,  
du Conseil des Gouverneurs  
Banque de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique  
Australe pour le Commerce et le Développement**

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 35(2) des Statuts de la Banque, j'ai l'honneur de vous transmettre, au nom du Conseil d'Administration, le Rapport Annuel de la Banque pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018.

Le rapport couvre les activités de l'année sous revue ainsi que les états financiers audités pour la même période.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Bussier', written in a cursive style.

**M. Gerard Bussier**

**Président du Conseil d'Administration**

# DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Faits saillants de la performance de la banque

### Gouvernance d'entreprise

### Remerciements

Au nom du Conseil d'Administration, j'ai le plaisir de vous présenter le Rapport Annuel et les Etats Financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Le présent rapport annuel couvre la première année du 6ème Plan Quinquennal de la TDB pour la période 2018-2022 (Plan Quinquennal). Le rapport reflète le maintien de la solide performance, avec une croissance de la rentabilité de 16 % et une croissance du bilan de 6 %. La déclaration du Président fournit plus de détails sur cette performance ainsi que d'autres faits saillants pour l'exercice.

## ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

### Au niveau continental

L'année 2018 a été marquée par une progression de la performance économique générale sur le continent africain. Le produit intérieur brut a augmenté d'environ 3,5 % en 2018, soit presque autant qu'en 2017 et de loin supérieur aux 2,1 % de 2016. La croissance du PIB de l'Afrique devrait s'accélérer pour atteindre 4,0 % en 2019 et 4,1 % en 2020. En Afrique sub-saharienne, l'inflation moyenne a légèrement reculé pour s'établir à 8,4 % en 2018, contre 9,4 % en 2017, en raison de la baisse des coûts de l'énergie, d'importants flux entrants de produits de bases et de la stabilité des taux de change.

Malgré les progrès réalisés, le niveau de croissance n'est pas suffisant pour faire face aux déficits budgétaires et du compte courant ainsi que l'endettement croissant. La croissance économique doit être plus forte, caractérisée notamment par des initiatives à forte intensité de travail et un impact transformateur sur la structure des économies de la région.

### Afrique de l'est et australe

Fort heureusement, les économies de l'Afrique de l'est, espace économique d'intervention de la Banque, connaissent une forte

dynamique et les niveaux de croissance devraient converger vers la barre des 6 % en 2019, faisant de cette partie du continent une destination prometteuse pour les investissements et l'industrie manufacturière. En 2019 par exemple, la croissance devrait atteindre 8,2 % pour l'Ethiopie, 7,8 % pour le Rwanda, 6,6 % pour la Tanzanie, 6 % pour le Kenya, 5,9 % pour Djibouti, 5,4 % pour Madagascar, 5,2 % pour l'Egypte et 5,3 % pour l'Ouganda. D'autres pays enregistrent également une bonne croissance, quoique modérée, aux alentours de 4 %, notamment l'Ile Maurice, la Zambie, le Mozambique et le Malawi ; ces deux dernières économies devant connaître une croissance de l'ordre de 5 % en 2020. La croissance plus modérée de l'Afrique australe est principalement due à la stagnation économique dans la plus grande économie de la région, l'Afrique du Sud, qui a des répercussions sur les pays voisins.

Bien que de nombreuses économies de la région soient restées résilientes et aient enregistré une amélioration de la croissance du PIB, elles n'étaient pas à l'abri des défis économiques auxquels la plupart des pays africains ont été confrontés, en particulier le fardeau de la dette. Dans l'ensemble de la région, le financement de la balance des paiements s'est avéré plus compliqué, en raison de la hausse des coûts d'emprunt extérieurs et d'un faible flux de capitaux. La plupart des économies de la région font face à des risques similaires en ce qui concerne leurs perspectives économiques, à cause de la dette croissante, de la fragilité économique, de la croissance démographique et des changements climatiques. Selon les recherches menées par la Banque africaine de développement, la politique commerciale constituera un filon important à exploiter car elle pourrait porter l'ensemble des dividendes liés à l'intégration à environ 4,5 % du PIB. À cet égard, il convient de continuer à mettre l'accent sur l'élimination des droits de douane bilatéraux entre pays africains, tout en levant systématiquement les barrières non tarifaires sur les

biens et les services, en favorisant la production nationale. En outre, les règles d'origine doivent rester simples, flexibles et transparentes

À l'échelle mondiale, la croissance économique a légèrement augmenté en 2018, passant à 3,9 %, contre 3,7 % en 2017. Cette croissance a été tirée par la reprise des investissements, par l'industrie manufacturière et par la stabilisation des prix des matières premières. La zone euro a toutefois connu une baisse persistante de sa croissance, en raison de taux des obligations souveraines plus élevés et des conditions financières plus difficiles ; la zone a ainsi enregistré une croissance de 2,2 % en 2018, contre 2,4 % en 2017. Selon la Banque mondiale, l'économie mondiale devrait connaître un repli en 2019 et 2020, à cause de facteurs tels que les tensions commerciales, les hausses de taux d'intérêt, les fuites de capitaux sur les marchés émergents, de faibles investissements et le vieillissement de la main-d'œuvre mondiale. Il existe d'autres facteurs de risque liés au climat, notamment la sécheresse, les inondations, les incendies et les tempêtes. Les effets du réchauffement de la planète, qui s'accompagne de hausses de températures et du niveau de la mer, aura probablement une incidence sur la sécurité alimentaire et sur les perspectives de croissance de nombreuses économies.

## FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE DE LA BANQUE

Au cours de l'année 2018, la Banque a poursuivi sa trajectoire de croissance grâce à un bon démarrage de son nouveau Plan Quinquennal. Conformément à la stratégie de croissance énoncée dans son Plan Quinquennal, les actifs de prêt ont augmenté de 9 %, passant à 4,27 milliards USD en 2018, tandis que le total des actifs a atteint 5,56 milliards USD, ce qui cadre avec l'objectif de 5,51 milliards USD fixé dans le Plan. Les fonds propres de la Banque ont augmenté de 17 %, pour s'établir à 1,19 milliard USD en 2018, contre 1,02 milliard USD l'année précédente, dépassant de 5 % la cible du Plan Quinquennal qui était de 1,13 milliard USD. Cette croissance robuste des fonds propres résultait d'une forte rentabilité et de nouvelles souscriptions en actions.

Dans l'ensemble, la qualité des actifs de crédit a continué de s'améliorer de manière constante, le ratio de prêts non performants ayant légèrement diminué à 2,35 % contre 2,39 % en 2017. La Banque a dégagé un bénéfice net de 129,33 millions USD, dépassant de 9 % la cible de 119,13 millions

USD fixée pour la même période dans son Plan Quinquennal. Ces résultats témoignent de la tendance remarquable en matière de croissance, de performance, de qualité et de mobilisation des ressources, attestant de la capacité de la Banque à exécuter sa feuille de route stratégique telle qu'énoncée dans son Plan Quinquennal. S'appuyant sur cette meilleure rentabilité, le Conseil d'Administration a recommandé au Conseil des Gouverneurs de distribuer les dividendes à tous ses actionnaires, comme ce fut le cas ces dernières années.

La Banque continue de se positionner comme une institution financière africaine de classe mondiale. En janvier 2018, elle a lancé un modèle couverture-produit afin d'améliorer sa stratégie de diversification et de rapprocher les équipes chargées du développement des activités et les Etats Membres grâce à des équipes de couverture régionales, à son réseau de bureaux sous-régionaux et à sa double domiciliation. Les autres faits saillants du développement de l'organisation comprennent la poursuite des investissements dans les technologies de l'information et le développement de systèmes afin d'accompagner les constantes améliorations des processus, des opérations et du cadre de gestion des risques de la Banque. Dans le cadre de la stabilité croissante d'institutions apparentées se développant autour de la Banque, nous avons lancé la TDB Academy, une initiative stratégique dont l'objectif principal est de développer et d'offrir une formation professionnelle pour soutenir la Banque et ses partenaires, ainsi que de traiter des questions stratégiques et politiques présentant un intérêt pour la Banque. Cette initiative s'ajoute aux nouveaux fonds d'affectation spéciale et aux autres initiatives institutionnelles développées autour de la banque.

Au cours de l'année 2018, la Banque a continué d'étendre ses marchés en se tournant vers de nouveaux membres à travers une campagne d'adhésion proactive. La Banque a attiré un certain nombre de pays et d'investisseurs institutionnels régionaux et non régionaux dont l'adhésion devrait renforcer le capital de la Banque, avoir une incidence positive sur la cote de crédit de la Banque et rehausser le statut de la TDB en tant qu'institution internationale.

## Gouvernance d'entreprise

En tant qu'institution multilatérale de développement, la Banque observe des principes de bonne gouvernance et des normes

éthiques rigoureuses inscrits dans ses Statuts. Les principes et les normes de gouvernance d'entreprise adoptés par la Banque ont été élaborés sur la base des directives acceptées par d'autres institutions internationales de financement du développement jouissant d'une excellente cote.

Dans le cadre des efforts constants déployés par la Banque pour assurer la conformité de ses politiques de gouvernance avec les meilleures pratiques internationales, le Conseil des Gouverneurs a procédé en 2018 à une révision complète de ses règles de procédure. La révision a été motivée par la nécessité de respecter les meilleures pratiques en matière de gouvernance, d'harmoniser davantage les règles avec les Statuts et pratiques internes de la Banque, et de prendre en compte les changements structurels intervenus dans l'actionariat de la Banque au cours des dernières années.

En reconnaissance de ses efforts pour promouvoir de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise, la Banque a obtenu un score global de 96 % et une note AA (Excellent) lors du 8ème processus d'évaluation par les pairs mené par l'Association des Institutions Africaines de Financement du Développement (AIAFD) dans le cadre des Normes, dispositifs prudentiels et système d'évaluation (NDPSE) des banques de développement et des institutions financières africaines.

En 2018, la Banque a officiellement accueilli trois nouveaux membres au sein de son Conseil des Gouverneurs : la République de Madagascar, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) et la Banque de développement de la Biélorussie, qui a remplacé Paritetbank en tant que représentant de la République de Biélorussie.

Le Conseil d'Administration s'est enrichi d'un nouveau comité permanent, le Comité des finances et des capitaux (FINCO), créé pour soutenir davantage ses travaux visant à orienter et à superviser les questions financières, de trésorerie et de mobilisation de fonds.

## Remerciements

Au nom du Conseil d'Administration, permettez-moi de remercier vivement tous les intervenants de la Banque, qui ne

cessent de contribuer à sa forte croissance et à son excellente performance financière. Je tiens tout particulièrement à exprimer ma gratitude et ma reconnaissance à nos clients pour leur soutien indéfectible et leur dévouement envers la Banque, ainsi qu'à nos estimés prêteurs et autres partenaires financiers, qui continuent de mettre à notre disposition des fonds à des taux compétitifs, nous permettant de mener nos activités avec succès.

J'adresse également les remerciements du Conseil à tous les actionnaires, car sans leur appui, les réalisations de la Banque n'auraient pas été possibles. Nous notons avec satisfaction que la quasi-totalité des actionnaires sont à jour dans leurs souscriptions au capital malgré les nombreux défis auxquels sont confrontés certains Etats Membres. Nos remerciements vont au Conseil des Gouverneurs pour son engagement indéfectible envers la Banque.

En conclusion, je tiens à exprimer mes sincères remerciements à mes collègues du Conseil d'Administration, pour leur contribution et leur engagement désintéressés dans la gestion des activités de la Banque. Je saisis également cette occasion pour féliciter, au nom du Conseil d'Administration, le Président M. Admassu Tadesse, pour sa direction éclairée et son leadership passionné, ainsi que l'équipe dirigeante et le personnel pour avoir assuré de manière responsable la croissance et la gestion professionnelle de la Banque, garantissant ainsi une nouvelle année de résultats exceptionnels.

L'année 2018 s'est achevée sur une note positive ; tous les indicateurs signalent une banque en bonne voie de croissance. Nous restons optimistes, car au vu des antécédents, de la passion, de la vigueur et du professionnalisme de l'équipe de direction et du personnel, la Banque continuera d'afficher une excellente performance et répondra aux besoins de la région avec des résultats probants. Par conséquent, nous espérons que l'exercice 2019 sera une autre année de succès.



**GERARD BUSSIER**

**Président du Conseil d'Administration**

# DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA BANQUE



Aperçu stratégique
Operations de prêts
Mobilisation des capitaux internationaux et privés
Gestion des actifs
Mobilisation des ressources
Enquête de satisfaction des clients et des partenaires
Performance financière
Gestion des risques
Notations internationales
Ressources humaines et administration
Conclusion

## Aperçu stratégique

L'année 2018 a marqué le début du Sixième Plan Quinquennal de la Banque pour la période 2018-2022 (FYCP-VI ou Plan Quinquennal), qui vise à consolider et à capitaliser le succès du Cinquième Plan Quinquennal 2013-2017 (FYCP-V). C'est dans ce contexte que j'ai examiné et que je rends à présent compte de la performance stratégique, financière et opérationnelle de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

La TDB continue d'aspirer à être une institution financière africaine de classe mondiale, servant d'intermédiaire dans le flux des capitaux provenant d'Afrique et du monde vers la région qu'elle dessert. La Banque a continué à respecter les principales échéances fixées pour atteindre son objectif de devenir un intermédiaire régional de premier plan et un prestataire de services financiers auprès de ses clients, tout en s'acquittant de sa mission de promotion du développement économique et social dans ses Etats Membres, de façon rentable. Afin de réaliser sa vision et ses buts, la Banque s'est fixée cinq objectifs stratégiques clés dans le cadre du FYCP-VI. Notre performance annuelle, à la lumière de ces objectifs, est résumée ci-dessous.

OBJECTIF STRATEGIQUE

PRINCIPALES REALISATIONS

**Assurer une croissance maîtrisée et un impact équilibré sur le développement durable**

Le bilan de la Banque est passé de 5,26 milliards USD à 5,56 milliards USD, conformément au Plan Quinquennal. Les actifs de prêts ont augmenté de 9 %, passant de 3,91 milliards USD en 2017 à 4,27 milliards USD en 2018. La Banque a enregistré un bénéfice net de 129 millions USD, générant un rendement des capitaux propres de 11,57 %. La rentabilité de la Banque reste forte et parmi les plus élevées du secteur. La qualité de ses actifs est également restée solide, le ratio de prêts non performants ayant légèrement diminué, passant de 2,39 % en 2017 à 2,35 % en 2018.

La Banque a intensifié ses efforts visant à financer des produits écologiques et socialement responsables dans le cadre de son portefeuille dédié aux projets et infrastructures, en améliorant le processus d'identification et de gestion des risques environnementaux. Grâce à ces efforts, 69 % de l'exposition de la Banque dans le secteur de l'énergie portent désormais sur les sources à émission nulle.

La Banque a lancé le modèle opérationnel de couverture-produit en ouvrant des bureaux régionaux selon un découpage géographique à travers les Etats Membres, afin d'améliorer la prestation de services ainsi que ses capacités à développer des activités. Les différentes zones géographiques sont : l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Est, l'Afrique australe et l'Afrique francophone et lusophone.

**Mobiliser les fonds propres et les ressources d'emprunt de manière rentable, tout en diversifiant de façon optimale les sources de financement**

Comme signe de la confiance que la Banque continue d'inspirer, en 2018, elle a reçu des contributions nouvelles et supplémentaires en capital à hauteur de 38 millions USD, dont 14,86 millions USD provenant d'actionnaires de catégorie B.

Dans le cadre de la diversification des sources de financement, la Banque a émis un prêt syndiqué global de 460 millions USD ainsi qu'un prêt syndiqué initial de 150 millions USD auprès de Samurai.

**Développer davantage le capital humain et institutionnel de la Banque pour atteindre des niveaux élevés d'excellence opérationnelle**

L'académie de la Banque pour le commerce et le développement (TDB Academy) a été créée en juillet 2018 afin de développer et renforcer le capital humain de la Banque, dans un premier temps, avant de rechercher des partenaires régionaux dans le but de promouvoir le développement des ressources humaines au-delà de la banque.

Parmi les autres faits saillants du développement organisationnel, on compte les investissements dans le domaine de la technologie de l'information et le développement des systèmes visant à soutenir l'amélioration continue des opérations et des processus de la Banque ainsi que le cadre de gestion des risques.

Le service à la clientèle et la satisfaction de celle-ci demeurent des priorités absolues pour la Banque. Cette vision a été confirmée par la note de 4,47 sur 5 enregistrée par la Banque pour la satisfaction de la clientèle, soit une amélioration par rapport aux 4,2 de 2017. Afin d'atteindre ce meilleur résultat, la Banque a mis en œuvre divers projets Lean Six Sigma relatifs à ses opérations et procédures.

**Nouer des partenariats et des collaborations ciblés**

La Banque a continué de développer ses partenariats internationaux en signant des accords relatifs au mécanisme de crédit à l'exportation avec des agences européennes d'une valeur totale de 260 millions USD et des lignes de crédit avec des agences japonaises d'une valeur de 750 millions USD.

## OBJECTIF STRATEGIQUE

## PRINCIPALES REALISATIONS

Selon le Tableau de classement régional des prêts syndiqués africains, la TDB est un acteur de premier plan, clôturant l'année 2018 parmi les Teneurs de livres (8ème) et les agents (13ème) les mieux classés selon les tableaux de classement des prêts syndiqués de Bloomberg (Catégorie Emprunteurs d'Afrique sub-saharienne).

**Se positionner comme une banque jouissant d'une notation de qualité supérieure et avisée en matière de risque, dotée d'actifs de grande qualité.**

La Banque a continué de consolider ses pratiques de gestion des risques grâce à la mise en œuvre d'une déclaration d'appétence au risque de crédit et d'un cadre de limitation des risques pays, qui visent tous deux une gestion efficace du portefeuille et la mobilisation des ressources. Un nouveau système de constitution des prêts a été mis en place afin d'améliorer la gestion du cycle de vie du crédit, de sa constitution au décaissement. L'importance de tous les instants que nous accordons à la gestion efficace des risques a entraîné une amélioration du ratio de prêts non performants qui est passé de 2,39 % en 2017 à 2,35 % en 2018.

En raison des efforts déployés par la Banque pour améliorer sa gestion des risques, la qualité de ses actifs et ses bénéficiaires, Fitch a relevé la notation de la Banque pour les émetteurs à long terme de BB (positif) à BB + (stable), tandis que Moody's a réaffirmé la notation de la Banque pour les émetteurs à long terme à Baa3 (stable).

Ces réalisations remarquables ont été rendues possibles grâce à une amélioration globale de l'environnement économique dans lequel la Banque évolue. Les prix du pétrole et des métaux se sont redressés en 2018 grâce à une demande accrue, tandis que les prix des produits alimentaires et des matières premières ont augmenté en raison de la baisse de l'offre. Les taux d'inflation moyens dans nos blocs régionaux ont diminué d'un exercice à l'autre, sous l'effet de la hausse des prix des produits de base et d'une bonne saison des pluies, qui ont entraîné une baisse du coût de l'électricité et des produits de première nécessité. La pression budgétaire persiste dans la plupart des Etats Membres, car la volatilité des taux de change et l'augmentation des déficits budgétaires continuent de perturber la croissance économique.

## Opérations de prêts

En 2018, la Banque a poursuivi l'exécution de sa stratégie de prêt sur l'ensemble de sa zone de couverture géographique. Cette position est conforme au Plan Quinquennal dans lequel la Banque avait défini la diversification par zones géographiques, secteurs et produits comme principal axe stratégique. Les activités de prêt de la Banque couvrent des secteurs prioritaires tels que les infrastructures, l'agroalimentaire, la fabrication et l'énergie. En ce qui concerne les zones géographiques, une plus grande attention a été portée aux marchés où la Banque était peu exposée, tels que le Mozambique, Djibouti, Madagascar, le Swaziland et la RDC. En 2018, la Banque a réalisé d'importants progrès en matière de diversification de ses activités de prêt sur ces trois axes.

Le financement du commerce reste le principal guichet de prêt à court terme de la Banque, qui finance des opérations d'une durée allant jusqu'à 3 ans, tandis que le financement des projets et infrastructures constitue le principal guichet de prêt à long terme et couvre des opérations d'une durée allant jusqu'à 15 ans. De manière consolidée, les activités de prêt de la Banque ont généré des revenus totaux de 134 millions USD en 2018, en baisse par rapport à 154 millions USD en 2017 (représentés par le résultat opérationnel moins les autres produits et les intérêts créditeurs sur placements). Ce manque à gagner est principalement imputable à la réduction des volumes de lettres de crédit, car les clients optent davantage pour des transactions en compte ouvert et les secteurs publics libéralisés qui habituellement utilisaient les lettres de crédit pour importer des produits stratégiques et les ont remplacé par des opérations en compte ouvert. Cette bonne performance s'explique également par le fait que la Banque s'est tournée vers d'autres pays moins exposés au risque, notamment dans les domaines du financement du commerce, du conseil et de la gestion d'actifs.

## Mobilisation des capitaux internationaux et privés

Dans le cadre de son nouveau Plan Quinquennal, la Banque ambitionne de devenir un cofinanceur et un arrangeur de premier rang en matière de prêts syndiqués en Afrique, conformément à la stratégie visant à mobiliser des capitaux africains et mondiaux pour soutenir le développement économique et commercial des Etats Membres. Sur le plan opérationnel, la Banque a adopté le modèle de constitution, de comptabilisation des actifs et de répartition des risques en « **octroi et cession (OTD)** », afin d'optimiser ses ressources en capital et en liquidités. Cette plate-forme OTD répond aux meilleures normes, systèmes et procédures du marché mondial.

Au cours des deux dernières années, la Banque a contracté pour 2,6 milliards USD de prêts syndiqués à des clients souverains et à des entreprises au sein des Etats Membres. Grâce à un vaste réseau d'investisseurs et de partenaires comprenant des banques commerciales à l'échelle mondiale et régionale, des partenaires de financement du développement, des sociétés d'assurance et des fonds communs de placement, la Banque a mobilisé 1,2 milliard USD sur le marché des prêts syndiqués, soit un ratio d'endettement de 2 pour 1 (deux dollars pour chaque dollar investi par la Banque en prêts syndiqués accordés au cours de la période de deux ans).

En conséquence, selon le classement régional des prêts syndiqués africains, la Banque est devenue un acteur de premier plan, clôturant l'année 2018 parmi les Teneurs de livres (8ème) et les agents (13ème) les mieux classés selon les tableaux de classement des prêts syndiqués de Bloomberg (Catégorie Emprunteurs d'Afrique sub-saharienne).

En outre, dans le cadre de la stratégie de prêt souverain lancée en 2017, la Banque continue d'être un partenaire stratégique majeur pour les Etats Membres, car elle mobilise d'importants capitaux par le biais de prêts syndiqués afin de soutenir les investissements dans les infrastructures et les importations stratégiques. Sur la période 2017-2018, la Banque a arrangé avec succès des prêts syndiqués pour les gouvernements du Kenya, de Zambie et d'Ouganda. La Banque étudiera les possibilités d'étendre ce programme à d'autres Etats Membres en 2019.

## Gestion des actifs

Dans le cadre de son Plan Quinquennal, la Banque a réaffirmé son engagement en matière de gestion des actifs en créant un département entièrement consacré à cette activité. La gestion des actifs contribuera à diversifier les flux de revenus de la Banque en générant davantage de revenus tirés des commissions et en permettant d'atteindre de nouveaux marchés et de nouveaux clients. 2018 a été le premier exercice complet au cours duquel le Service de gestion des actifs était pleinement opérationnel. Les activités de l'exercice ont mis l'accent sur le renforcement des capacités en ressources humaines afin d'appuyer l'activité de gestion des actifs et de parfaire le plan de mise en œuvre visant à garantir l'équilibre entre le capital d'investissement et l'expertise ainsi que les réseaux de la TDB dans la région. Elles ont abouti au lancement de trois initiatives clés :

- le programme PME ;
- des partenariats clés en financement mixte ; et
- le démarrage du processus d'accréditation auprès des fonds mondiaux spécialisés

Au troisième trimestre de 2019, la Banque devrait lancer le Fonds pour le commerce en Afrique orientale et australe (ESATF), basé à Maurice. Le siège de la société de gestion de fonds pour l'ESATF, Eastern and Southern African Advisors Limited (ESATAL), est domicilié dans ce pays. Il s'agit d'une entreprise commune entre la Banque (50 % + 1 action) et GML Capital (50 % - 1 action).

## Mobilisation des ressources

En 2018, la Banque a atteint des sommets en termes de capital et de liquidités, ce qui témoigne du succès de la mise en œuvre de sa stratégie de financement qui répond aux besoins de financement à court et à long terme. La stratégie de mobilisation des ressources de la Banque visait principalement à mobiliser des financements à moyen et à long terme sur les marchés obligataires, à consolider et à renforcer les relations bilatérales existantes, et à nouer de nouvelles relations afin de diversifier davantage sa structure de financement.

Les principales opérations de financement conclues en 2018 comprennent : une facilité mondiale de prêt syndiqué d'un montant de 460 millions USD, un premier prêt syndiqué de 150 millions USD pour Samurai et une tranche de 4 milliards JPY, soit 36 millions USD, ainsi que des prêts de diverses institutions multilatérales pour un montant total de 106 millions USD, en particulier provenant de l'Industrial Development Corporation (IDC) d'Afrique du Sud et de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA). En outre, la Banque a réussi à structurer et à exécuter des transactions garanties par des ACE pour un montant d'environ 260 millions USD afin de soutenir les importations européennes dans la région où elle opère. Les transactions ont été exécutées avec l'appui d'institutions financières réputées

Afin d'accroître son efficacité opérationnelle et de renforcer les contrôles et la gestion des risques dans toutes ses opérations de trésorerie, la Banque a mis en place un système de gestion de trésorerie répondant aux normes internationales. Le système permet à la trésorerie de la Banque de proposer divers produits et d'avoir une vision plus claire de la performance et de l'exécution

La Banque ambitionne d'exploiter les marchés des euro-obligations et des prêts syndiqués internationaux en 2019 pour obtenir de nouveaux financements et refinancer la dette existante, dans l'optique de prolonger les échéances. Pour répondre aux besoins des marchés locaux et renforcer la croissance des marchés financiers, la Banque étudiera également la possibilité d'émettre des obligations en monnaie locale dans les Etats Membres et de réaliser des placements privés auprès d'investisseurs institutionnels, notamment les fonds souverains et les banques centrales.

## Enquête de satisfaction des clients et des partenaires

D'après l'enquête de satisfaction des clients et des partenaires réalisée en 2018 et commanditée par la Banque auprès d'un organisme de recherche tiers, les clients et les partenaires ont indiqué un niveau de satisfaction accru à l'égard des produits et services de la Banque, ce qui a abouti à une note globale de 4,47 sur 5, contre 4,2 en 2017. Dans le cadre de l'enquête, les clients et les partenaires devaient évaluer la Banque en fonction de plusieurs facteurs, notamment la capacité de financement, le délai de traitement des demandes de prêt et le niveau d'engagement.

## Performance financière

Les actifs nets liés aux prêts de la Banque ont augmenté de 9 %, grâce à une hausse de 6 % du montant net des prêts pour le financement du commerce, passé de 2,57 milliards USD à 2,73 milliards USD, ainsi qu'une hausse de 16 % du montant net des prêts pour le financement des projets et infrastructures, passé de 1,24 milliard USD à 1,43 milliard USD. Le total des actifs a augmenté de 6 %, passant de 5,26 milliards USD en 2017 à 5,56 milliards USD, dépassant légèrement la cible de 5,51 milliards USD fixée pour 2018 dans le FYCP-VI. Cette valorisation du total des actifs est principalement attribuable aux décaissements bruts totaux de l'exercice, qui se sont élevés à 1,27 milliard USD.

Les fonds propres de la Banque ont augmenté de 17 %, passant de 1,02 milliard USD en 2017 à 1,19 milliard USD, soit une augmentation de 171 millions USD dont un bénéfice de 102 millions USD, déduction faite de 27 millions USD de dividendes payés, 38 millions USD d'augmentation du capital versé et 31 millions USD des réserves résultant de l'adoption de la norme IFRS 9. Ces fonds propres dépassaient de 5 % la barre de 1,13 milliard USD prévue pour 2018 dans le cadre du Plan Quinquennal.

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 40,71 millions USD, soit 2 % de moins que le niveau prévu pour 2018 (41,37 millions USD), ce qui a entraîné un coefficient d'exploitation de 15,45 %, en légère baisse par rapport aux 16,24 % enregistrés en 2017 et en deçà du niveau de 18 % prévu pour 2018.

Le revenu net d'intérêts a augmenté de 24 %, soit 156,40 millions USD, contre 125,64 millions USD l'année précédente. Cette croissance est en grande partie attribuable à la hausse de 16 % des prêts pour le financement des projets et infrastructures et à la forte augmentation

des revenus de placements, qui s'élevèrent à 31,84 millions USD, perçus sur les actifs sécurisés à haut rendement placés en dépôts à terme au cours de l'année.

Les coûts d'emprunt totaux ont augmenté de 36 %, passant de 150,38 millions USD en 2017 à 205,19 millions USD en 2018. Les charges d'intérêts sur les emprunts à long terme ont augmenté de 58 %, passant de 75,87 millions USD en 2017 à 112,46 millions USD, en raison d'une hausse de 4 % du montant total des emprunts à long terme, qui est passé de 1,71 milliard USD en 2017 à 1,78 milliard USD, ainsi que du relèvement du LIBOR à 3 mois passé à une moyenne annuelle de 2,81 % contre 1,69 % en 2017. Les charges d'intérêts sur les emprunts à court terme ont augmenté de 27 %, passant de 67,98 millions USD en 2017 à 86 millions USD, en raison d'une hausse de 3 % du montant total des emprunts à court terme, qui est passé de 2,31 milliards USD en 2017 à 2,38 milliard USD, et du relèvement du LIBOR à 3 mois.

## Gestion des risques

Au cours de l'année écoulée, la Banque a continué de baser son cadre de gestion des risques sur un processus de gouvernance bien connu, avec le modèle des trois lignes de défense qui repose sur la responsabilité individuelle et le contrôle collectif, étayé par un processus exhaustif de production et de remontée des rapports.

La première ligne de défense, la ligne managériale, est responsable de la gestion des risques, car elle en est la plus exposée. La gestion des risques représente la deuxième ligne de défense, chargée de mettre en place des cadres de politique du risque et de garantir la surveillance des risques ainsi qu'un rapport indépendant sur les risques. La troisième ligne de défense est constituée d'auditeurs internes ; ils procèdent à une évaluation indépendante de la pertinence et de l'efficacité de l'environnement de contrôle et des pratiques de gestion des risques, et rendent compte de manière indépendante au Comité d'audit du Conseil d'Administration.

En 2018, la Banque a continué d'améliorer ses capacités de gestion des risques afin de renforcer la stratégie commerciale visant à générer de la valeur pour les actionnaires dans le cadre de la déclaration relative à l'appétence pour le risque définie de la Banque. A cet effet, elle a rédigé une déclaration révisée d'appétence pour le risque de crédit et mis en œuvre un cadre de restriction de risque pays afin d'assurer une gestion efficace du portefeuille ainsi qu'une utilisation optimale des ressources. Elle a également mis en place un nouvel outil de notation afin d'améliorer et de différencier les notations de risque pour le débiteur et pour la facilité. Un nouveau système de constitution des prêts (LOS) a également été mis en œuvre, afin d'améliorer l'intégration, l'efficacité et l'efficacité du cycle de vie du crédit, de la constitution jusqu'au décaissement.

La gestion active des risques a permis une meilleure diversification des concentrations d'exposition au niveau des pays, des secteurs et des débiteurs, dans les limites des paramètres d'appétence au risque. Cette bonne tenue s'est reflétée dans la qualité des actifs du portefeuille, avec des prêts non performants établis à 2,35 % (contre 2,39 % en 2017), bien en deçà du niveau d'appétence au risque fixé à 5 %. Le portefeuille a également été bien amorti en ce qui concerne les pertes attendues, les provisions spécifiques pour le portefeuille de prêts non performants se sont établies à 100 % (contre 77 % en 2017), dépassant ainsi le seuil minimal recommandé de 70 %. La couverture globale des provisions, y compris les provisions pour prêts, s'est établie à 108 %, contre 115 % en 2017, avec un seuil minimum fixé à 100 %.

La Banque a également continué d'enregistrer des progrès notables dans la gestion du risque opérationnel, portés par des outils du système de gestion du risque opérationnel (ORM) ; l'amélioration de la mise en œuvre des Auto-évaluations des Risques et des Contrôles (RCSA) ; l'évaluation des risques opérationnels ; la conception du contrôle ; le suivi et le bouclage des résultats de l'audit ; et enfin la surveillance et la présentation de rapports. La Banque a géré le risque de conformité grâce à des mesures proactives fondées sur des principes de gestion des risques nationaux et internationaux. La mise à niveau de la solution de filtrage automatisé de LBC/FT et des sanctions de la Banque a également permis de faciliter cette activité.

En 2019, la priorité en matière de risque sera de garantir la réalisation des objectifs financiers et stratégiques de la Banque, conformément au mandat de la Banque et dans les limites approuvées de l'appétence au risque. Il s'agira d'aligner la gestion du risque sur la stratégie de croissance de la Banque, afin d'actualiser de manière souhaitée l'appétence au risque et de soutenir le front office pour une bonne prestation de services aux clients.

## Notations internationales

En 2018, Fitch a relevé la notation de la Banque pour les émetteurs à long terme de BB avec une perspective positive à BB + avec une perspective stable. Moody's a reconduit la notation de Baa3 pour la Banque en tant qu'émetteur à long terme, avec une perspective stable. De même, GCR a reconduit la notation de BBB- pour la Banque en tant qu'émetteur à long terme, avec une perspective stable.

Ces notations favorables reflètent les progrès constants de la Banque dans l'amélioration de la qualité des actifs, des indicateurs de levier et de liquidité, ainsi que dans la diversification de la composition de ses financements et le renforcement des cadres et des pratiques de gestion des risques institutionnels et de crédit.

## Ressources humaines et administration

Dans le droit fil de son renforcement institutionnel, de l'expansion de ses opérations et de la hausse de sa croissance, la Banque a continué d'attirer, de retenir et de renforcer les capacités des meilleurs talents tout en se constituant une main-d'œuvre professionnelle et motivée. Ainsi, divers postes dans plusieurs services ont été pourvus dans le cadre d'un processus de sélection compétitif. Par ailleurs, de nombreux jeunes talents ont été recrutés dans le cadre du Programme des Jeunes Professionnels (PJP) en cours et du Programme pour professionnels en milieu de carrière, dans l'optique de se constituer un réservoir de talents. Grâce à des programmes réguliers de recrutement et de recherche de cadres, des professionnels africains hautement qualifiés, bien formés et dotés d'une expérience internationale ont rejoint la Banque en tant qu'employés, gestionnaires et cadres.

En 2018, la Banque a lancé un modèle de couverture-produit dans l'optique d'améliorer sa stratégie de diversification et de consolider sa présence dans la sous-région afin de créer de nouvelles activités et de renforcer la gestion de son portefeuille. En conséquence, la Banque a davantage mis l'accent sur l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité de ses activités. Conformément à cet objectif, elle a mis en œuvre divers projets Lean Six Sigma dans les opérations et facilitations commerciales.

Afin de concrétiser sa vision qui consiste à devenir une institution financière africaine de classe mondiale, la Banque a créé l'Académie de la Banque pour le commerce et le développement (TDB Academy) en juillet 2018, dans le but de continuer à tirer parti de l'ensemble des connaissances déjà acquises et de renforcer ses capacités internes en termes de capital humain et de domaines spécifiques du financement du commerce et du développement. En outre, la TDB Academy apportera une valeur ajoutée par la formation et de l'amélioration des compétences du personnel de la Banque afin qu'elle puisse atteindre ses objectifs refondateurs dans les années à venir. La TDB Academy offrira également des solutions de formation sur mesure aux clients de la Banque dans les Etats Membres, leur apportant ainsi les compétences et les connaissances requises pour relever les défis auxquels la région est confrontée. L'académie cherchera donc à être agréée, afin de jouir d'une reconnaissance de professionnalisme établie et s'assurer que les formations proposées répondent aux normes les plus pointues.

## Conclusion

2018 s'est une fois de plus révélé être une année fructueuse pour la Banque dans la réalisation de ses objectifs stratégiques, tels qu'énoncés dans le Plan Quinquennal, dépassant parfois les objectifs de performance fixés dans le plan.

Le présent rapport met en lumière le parcours de la Banque, dont la croissance continue repose sur les jalons posés par la réalisation des objectifs fixés dans le 5ème Plan Quinquennal de la Banque (2013-2017) et la poursuite dans la même lancée, comme l'illustre la performance de la Banque soulignée dans l'actuel Plan Quinquennal. Pour l'avenir, la Banque continuera de mettre l'accent sur sa mission qui consiste à soutenir un développement économique et social durables dans ses Etats Membres en poursuivant trois objectifs principaux : intensification des opérations, amélioration de la rapidité d'intervention et l'efficacité, et création de synergies en tirant parti des valeurs partagées par nos différents partenaires et intervenants.

La Banque a continué de bénéficier du soutien indéfectible de ses clients et ses partenaires commerciaux, à qui je tiens à exprimer ma plus profonde gratitude et souhaite plein succès, dans la suite de notre collaboration. Je tiens également à remercier et féliciter la direction et le personnel de la Banque pour leur appropriation de nos valeurs de performance, de comportement et d'attitude, reflétés par leur engagement, leur dévouement et leur enthousiasme. Toutes choses qui ont contribué à la réussite de la Banque qui se traduit par son excellente performance. Le succès de la Banque n'aurait pas été possible sans les recommandations et les orientations stratégiques du Conseil d'Administration et du Conseil des Gouverneurs, dont le soutien et les conseils ont permis à la Banque de devenir une institution financière régionale réputée et solide, dotée de la capacité nécessaire pour mobiliser à la fois des fonds d'emprunt et des fonds propres auprès des marchés régionaux et internationaux, afin d'accomplir sa mission, qui est de promouvoir le développement socio-économique durable et l'intégration économique dans la région.

Alors que la Banque célèbre son 35ème anniversaire en 2020, des mesures sont déjà en cours pour organiser une série d'événements et d'activités qui débiteront lors de la 35ème réunion du Conseil des Gouverneurs qui se tiendra en août 2019 et dont le point d'orgue sera une grande célébration lors de la 36ème réunion du Conseil des Gouverneurs en 2020. C'est un moment faste pour la Banque, car nous jetons un regard rétrospectif sur le chemin parcouru jusqu'à présent, les réalisations, les étapes franchies et l'impact de la Banque dans la région.

Nous espérons une autre année fructueuse pour la Banque et ses parties prenantes, et poursuivrons avec passion notre vision et notre mission au sein de la région.



**M. ADMASSU Y. TADESSE**

Président et Directeur Général

# RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

---

Normes de gouvernance d'entreprise

---

Structure de gouvernance

---

Le président et directeur général de la banque

---

Double domiciliation

---



Khartoum, Sudan

Les axes clés de l'approche de gouvernance d'entreprise de la Banque sont les suivants :

## Normes de gouvernance d'entreprise

En tant qu'institution multilatérale de développement, la Banque observe des principes de bonne gouvernance et des normes éthiques rigoureuses inscrits dans les Statuts de la Banque.

Les principes et les normes de gouvernance d'entreprise adoptés par le Conseil ont été élaborés sur la base des directives acceptées par d'autres institutions internationales de financement du développement jouissant d'une excellente cote.

Pour confirmer son attachement à une gouvernance d'entreprise saine, la Banque a signé une déclaration d'approche conjointe sur la gouvernance d'entreprise avec 30 institutions internationales de financement du développement en octobre 2007, ce qui a conduit à l'élaboration du Cadre commun pour le développement de la gouvernance d'entreprise (CGDF). L'objectif du CGDF est de promouvoir la coopération entre les institutions signataires afin de contribuer à la mise en œuvre de réformes institutionnelles clés dans le cadre des meilleures pratiques internationales en matière de transparence, de reddition des comptes et de bonne gouvernance.

En outre, la Banque collabore régulièrement avec d'autres institutions multilatérales pour s'assurer qu'elle suit la tendance des meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise.

En reconnaissance de ses efforts pour promouvoir de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise, la Banque a obtenu un score global de 96 % et une note AA (Excellent) lors du 8ème processus d'évaluation

par les pairs mené par l'Association des Institutions Africaines de Financement du Développement (AIAFD) dans le cadre des Normes, dispositifs prudentiels et système d'évaluation (NDPSE) des banques de développement et des institutions financières africaines.

## Structure de gouvernance

### Les Statuts

La Banque est une entité juridique multinationale créée par des Statuts. Les Statuts qui lient tous les Membres énoncent les objectifs, l'actionnariat, la structure du capital et l'organisation de la Banque, ainsi que la définition du type d'opérations que la Banque peut réaliser. Ils définissent également les immunités, exemptions et privilèges dont jouit la Banque. Les Statuts comportent également des dispositions régissant la structure des souscriptions au capital.

Les Statuts sont révisés régulièrement afin d'assurer l'harmonie avec la croissance de la Banque, la stratégie d'entreprise, les intérêts des actionnaires et les meilleures pratiques de gouvernance. Les dernières modifications apportées aux Statuts de la Banque ont été approuvées par le Conseil des Gouverneurs lors de sa 33<sup>ème</sup> assemblée annuelle en août 2017.

### Le Conseil des Gouverneurs

Tous les pouvoirs de la Banque sont dévolus au Conseil des Gouverneurs. Chaque Membre de la Banque nomme un Gouverneur et un Suppléant, le suppléant ne vote qu'en l'absence du titulaire. Le Gouverneur ou le suppléant exerce les droits de vote au nom du Membre qui l'a nommé. Chaque Gouverneur est habilité à exprimer le nombre de voix de l'Etat Membre ou du Membre qui l'a nommé et qu'il représente, sauf disposition contraire des Statuts, toutes les questions soumises au Conseil des Gouverneurs sont déterminées par la majorité des droits de vote des membres présents à la réunion. -Le Conseil des Gouverneurs se compose généralement des Ministres des Finances ou Ministres de la Planification Economique des Etats Membres, ainsi que toute personne nommée par les Membres autres que les Etats Membres.

Le Conseil des Gouverneurs nomme le Président de la Banque et les Administrateurs Non-Exécutifs (NED) du

Conseil d'Administration. Il délègue des pouvoirs au Conseil d'Administration et se réunit habituellement une fois par an. Quoiqu'il délègue des pouvoirs au Conseil d'Administration, certains pouvoirs bien spécifiques tels que l'augmentation ou la diminution du capital autorisé de la Banque, les amendements aux Statuts et l'approbation des comptes audités de la Banque, sont de la compétence exclusive du Conseil des Gouverneurs.

En 2018, la Banque a officiellement accueilli trois nouveaux membres au sein de son Conseil des Gouverneurs : la République de Madagascar, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) et la Banque de développement de la Biélorussie, qui a remplacé Paritetbank en tant que représentant de la République de Biélorussie.

Dans le cadre des efforts constants que déploie la Banque pour assurer la conformité de ses politiques de gouvernance avec les meilleures pratiques internationales, le Conseil des Gouverneurs a procédé en 2018 à une révision complète de ses règles de procédure qui reposent sur le respect des meilleures pratiques en matière de gouvernance, l'harmonisation avec les Statuts et les pratiques internes de la Banque, ainsi que la prise en compte des changements structurels intervenus dans l'actionnariat de la Banque.

## Le Conseil d'Administration

### Composition du Conseil

Les Statuts de la Banque définissent les rôles et responsabilités spécifiques du Conseil d'Administration. - L'article 27 (6) des Statuts de la Banque dispose que le Conseil d'Administration est responsable de la conduite des opérations générales de la Banque. Les Statuts prévoient que le Conseil est constitué d'au plus 10 Administrateurs Non-Exécutifs (en plus du Président de la Banque qui agit en qualité d'Administrateur Exécutif), ou tout autre nombre qui peut être désigné par le Conseil des Gouverneurs de temps à autre. Cinq des 10 Administrateurs Non-Exécutifs représentent les cinq groupes des circonscriptions d'Etats Membres. Chaque circonscription d'Etats Membres dispose également d'un Administrateur Non-Exécutif Suppléant. En outre, chacune des catégories d'actionnaires ci-après dispose d'un siège au Conseil d'Administration : i) Etats non-Africains, ii) Institutions africaines ; et iii) tous les autres actionnaires institutionnels non représentés par les Institutions

Africaines. Les deux autres sièges du Conseil d'Administration sont réservés aux Administrateurs Non-Exécutifs indépendants, dans le respect de la bonne gouvernance d'entreprise.

Lors de sa 2ème Réunion Annuelle, le Conseil des Gouverneurs de la Banque a fixé le principe de rotation en ce qui concerne la nomination des membres du Conseil d'Administration. Sur la base de ce principe, le Conseil d'Administration et le Conseil d'Administration Suppléant de la Banque alternent entre les Etats Membres de la circonscription tous les trois ans. Ce principe donne à chaque actionnaire la possibilité de nommer ses propres ressortissants/candidats au Conseil d'Administration, à condition que l'Etat Membre n'ait pas d'arriérés sur ses souscriptions au capital.

Au 31 décembre 2018, le Conseil d'Administration, y compris le Président, était composé de 11 membres.

### Réunions du Conseil

Les réunions du Conseil se tiennent dans l'un des bureaux de la Banque ou à tout autre endroit indiqué dans la lettre de convocation à la réunion. Les membres du Conseil d'Administration élisent deux Administrateurs qui assumeront les fonctions de Président et de Vice-président du Conseil pour une période d'un an. Le Président de la Banque travaille en collaboration avec le Président et le Vice-président du Conseil. Le rôle et les responsabilités du Président du Conseil et ceux du Président de la Banque sont distincts et sont exercés séparément, tel que clairement précisé dans les Statuts.

Afin d'aider les membres du Conseil à s'acquitter de leurs responsabilités, la Banque a défini des règles de procédure pour guider la conduite des réunions ainsi qu'un Code de conduite pour les administrateurs. Le quorum pour toute réunion du conseil est constitué de la majorité du nombre total d'administrateurs représentant au moins les deux tiers des droits de vote de la Banque. En 2018, toutes les réunions du Conseil ont satisfait à ce critère de quorum.

### Comités du Conseil

Afin de simplifier les activités du Conseil pour accroître son efficacité et son efficience, trois comités ont été mis en place depuis 2013 : le Comité d'audit et des risques, le Comité d'investissement et de crédit et le Comité des rémunérations et des nominations. En 2018, un nouveau comité du Conseil, le Comité des finances et des capitaux, a été créé dans l'optique

d'appuyer davantage le Conseil en matière d'examen des questions financières, de trésorerie et de mobilisation de fonds.

**Le Comité d'audit et des risques (ARCO)** a pour mandat d'assister le Conseil d'Administration dans l'exercice de ses fonctions en rapport avec l'identification et la gestion des principaux risques auxquels la Banque fait face pour autant qu'ils sont liés au contrôle et à l'analyse du Cadre de Gestion des Risques d'Entreprise de la Banque, au contrôle interne et aux pratiques d'information financière. Il a un rôle consultatif auprès du Conseil d'Administration et veille à ce que les actifs de la Banque sont protégés, que des contrôles internes adéquats sont en place et que les risques matériels sont efficacement gérés.

**Le Comité d'Investissement et de Crédit (INVESCO)** a pour mandat d'assurer un contrôle sur les questions relatives aux missions d'investissement et de crédit de la Banque. Il conseille la Direction dans la mise en œuvre des initiatives d'investissement, assiste le Conseil dans la prise des décisions importantes concernant les investissements, et assure le suivi des politiques d'investissement.

**Le Comité des Rémunérations et des Nominations (REMCO)** a pour mission d'analyser, de recommander et d'améliorer la politique générale de la Banque en matière de gestion des ressources humaines, notamment la rémunération, les incitations ou toute autre question ayant un impact sur les conditions de travail. Il donne des avis et formule des recommandations au Conseil sur la performance d'entreprise et les questions touchant les conditions de travail du personnel en général. Le REMCO agit également en tant que comité de référence pour toutes les questions relatives au Code de conduite du Conseil.

Chaque Comité du Conseil comprend au moins quatre Administrateurs. Conformément aux pratiques de la Banque, les Comités du Conseil sont reconstitués chaque année. Le Président de la Banque est membre des Comités INVESCO et REMCO et participe au Comité ARCO en qualité de membre de droit.

**Le Comité des finances et des capitaux (FINCO)** a pour mission de conseiller le Conseil d'administration sur des questions relatives à la gestion financière, à la gestion de la trésorerie et à la levée de capitaux, entre autres.

Le tableau ci-dessous montre la participation des membres du Conseil d'Administration aux réunions tenues en 2018.

	Réunions du Conseil	Réunions du Comité ARCO	Réunions du Comité INVESCO	Réunions du Comité REMCO	Réunion du Comité FINCO
M. Mohamed Kalif	3/4	1/3	1/3	1/3	1/1
Dr Abdel Rahman Taha	4/4	3/4		4/4	1/1
M. Mingzhi Liu	4/4	3/4	4/4		1/1
M. Said Mhamadi	4/4	4/4	1/4	4/4	
M. Juste Rwamabuga	4/4		4/4	4/4	
M. John Bosco Sebabi	4/4	4/4	3/4	1/4	
M. Gerard Bussier	2/4	1/2	2/2		1/1
M. Peter Simbani	4/4	3/4	1/4	3/4	1/1
Dr Natu Mwamba	4/4	1/4	3/4	4/4	
Mme. Isabel Sumar	4/4	1/4	3/4	4/4	
M. Admassu Tadesse	4/4		4/4	4/4	1/1

## Le Président et Directeur Général de la Banque

Conformément aux Statuts de la Banque, le Président et Directeur Général doit être une personne intègre et hautement compétente pour toutes les questions concernant les activités, la gestion et l'administration de la Banque. Il/elle dirige les affaires de la Banque, agit en tant que chef de la Direction et représentant légal de la Banque. Il/elle gère les affaires courantes de la Banque sous la direction du Conseil d'Administration et est assisté dans son rôle par une équipe de direction. Lors de sa 32<sup>ème</sup> Réunion Annuelle en mai 2016, le Conseil des Gouverneurs a montré sa pleine confiance dans le leadership de la Banque en renouvelant à l'unanimité le mandat de M. Tadesse comme Président et Directeur Général de la Banque pour un autre mandat de cinq ans, à compter du mois d'avril 2017.

## Double domiciliation

Depuis sa création en 1985, le siège principal de la Banque est situé à Bujumbura au Burundi. En reconnaissance du domicilium existant du fonds spécial de la Banque à Maurice, le Conseil des Gouverneurs de la Banque, sur la recommandation du Conseil d'Administration, a approuvé une mise à niveau du

bureau de la TDB à Maurice pour en faire un deuxième siège principal de la Banque, parallèlement au bureau situé en République du Burundi, à compter du 31 décembre 2016. L'objectif était de tirer parti du statut de notation de qualité supérieure de Maurice et sa domiciliation bien établie pour les fonds internationaux et les institutions financières en Afrique. Le bureau principal de la Banque à Maurice servira de plaque tournante et d'adresse pour la gestion et la collecte de fonds, ainsi que les opérations régionales de la Banque. En outre, il servira de siège social et de centre de soutien aux entreprises, ainsi que de point de continuité des opérations pour l'ensemble de la Banque.

En plus de ses deux sièges principaux, la Banque dispose également d'un centre pour les opérations régionales et mondiales à Nairobi (Kenya) et de deux bureaux à Harare (Zimbabwe) et à Addis-Abeba (Ethiopie). Conformément à sa stratégie d'ouverture et de partenariat visant à mieux desservir la vaste région où elle opère et à améliorer la gestion de son portefeuille, la Banque a ouvert un nouveau bureau national à Kinshasa (République démocratique du Congo) en partenariat avec des institutions multilatérales apparentées, en s'inspirant de l'approche des locaux partagés adoptée par les bureaux de Maurice et d'Addis-Abeba.

# RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

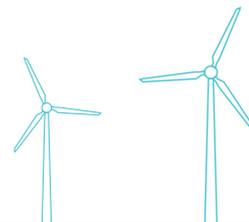
Cadre environnemental et social durable

Finance verte

Investir dans des projets efficaces et durables sur le plan environnemental et social

Politique d'emploi responsable

Responsabilité sociale d'entreprise



www.depositphotos.com

Victoria, Seychelles

Au fil des ans, la TDB a toujours veillé à ce que ses activités de financement intègrent systématiquement les considérations liées au développement durable. Elle soutient des projets et des investissements qui apportent des solutions à divers défis environnementaux et sociaux dans les Etats Membres.

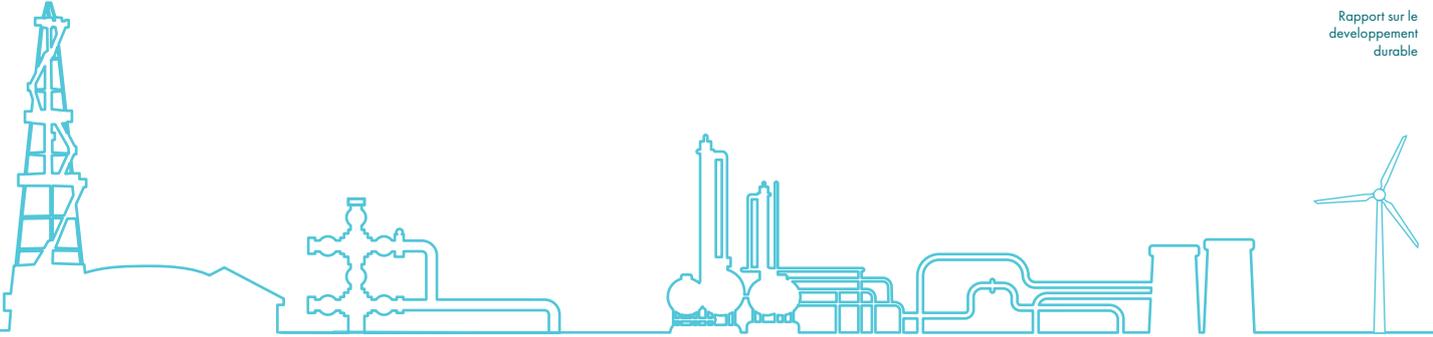
La Déclaration 2017 de la TDB sur le développement durable a réaffirmé la volonté d'aligner la stratégie d'investissement de la TDB sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies (en particulier les objectifs 1, 2, 3, 4, 7, 8, 9 et 13)<sup>1</sup>, le Sommet de Paris sur le climat de 2015<sup>2</sup> et l'Agenda 2063 de l'Union africaine<sup>3</sup>. En 2018, la Banque a lancé plusieurs initiatives visant notamment à promouvoir la croissance économique, le bien-être social et l'inclusion.

Dans le cadre de ces initiatives, la Banque a intégré dans son Système de gestion environnementale et sociale (Cadre ESMS, également appelé cadre de développement durable) des considérations sociales et environnementales afin de s'assurer que toutes les activités financées profitent à la société et tiennent compte de l'impact sur les générations futures des Etats Membres. Le Cadre ESMS de la Banque est conforme aux principes de l'Equateur qui garantissent un financement responsable, grâce à un processus cohérent d'évaluation et de gestion des risques. Il a été mis en place pour assurer l'identification et la prise en compte des risques environnementaux et sociaux de manière adéquate, par le biais d'une surveillance permanente du portefeuille, afin de veiller au respect des normes de performance applicables au cours du cycle d'investissement

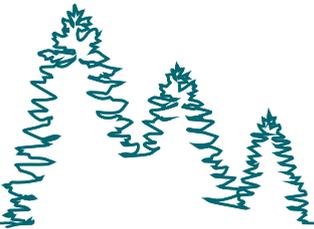


La stratégie de la TDB s'inscrit dans le contexte des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Pour ce faire, la Banque a mis en place un Système de gestion environnementale et sociale (ESMS), également appelé cadre de développement durable

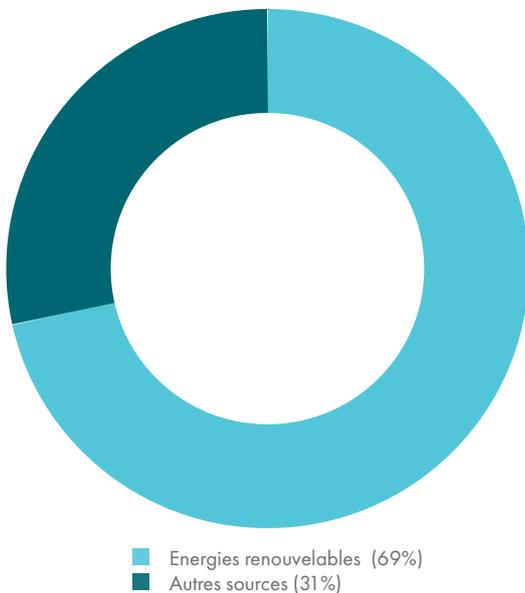
- 1 Les objectifs de développement durable constituent le plan directeur pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Objectif 1 : Eradiquer la pauvreté ; Objectif 2 : Zéro faim, Objectif 3 : Santé et bien-être ; Objectif 4 : Education de qualité ; Objectif 7 : Energie propre et abordable ; Objectif 8 : Travail décent et croissance économique ; Objectif 9 : Industrie, innovation et infrastructure ; Objectif 10 : Réduire les inégalités et Objectif 13 : Actions en faveur du climat
- 2 Dans le cadre de la Conférence de Paris sur le climat (COP21) de décembre 2015, 194 pays ont adopté le premier accord mondial universel et juridiquement contraignant sur le climat.
- 3 Il s'agit d'un cadre stratégique pour la transformation socio-économique du continent au cours des 50 prochaines années. Il s'appuie sur la mise en œuvre d'initiatives continentales antérieures et existantes en faveur de la croissance et du développement durable.



LA TDB VEUT ACCROITRE  
LES PROJETS SOCIAUX ET  
ÉCOLOGIQUES DANS LE  
DOMAINE DU FINANCEMENT  
DES PROJETS ET DES  
INFRASTRUCTURES



Profil d'investissement dans les énergies  
(67 millions USD au 31 décembre 2018)



Les initiatives de la Banque en matière de développement durable reposent sur les quatre piliers suivants :

### 1. Cadre environnemental et social durable

Le Cadre ESMS de la TDB et les procédures associées ont fait l'objet d'une révision en 2018. L'objectif était de les aligner sur le programme de développement durable, à travers un accent sur le renforcement des capacités par le recrutement d'un spécialiste à plein temps en gestion environnementale et sociale, l'intensification de la formation du personnel opérationnel, l'intégration de la notation du risque en gestion environnementale et sociale au sein du système de constitution de prêts de la Banque, et la sensibilisation à la nouvelle orientation stratégique en matière de développement durable.

Cette révision a permis à la Banque de se recentrer sur la recherche de projets plus respectueux de l'environnement et de la société dans les domaines du financement des projets et des infrastructures. Elle permet également de renforcer le processus d'identification et de gestion des risques environnementaux en vertu du Cadre de gestion du risque d'entreprise (GRE) de la Banque<sup>4</sup>. La révision a également confirmé que la stratégie d'investissement de la Banque est conforme aux Objectifs de développement durable des Nations Unies, car il apparaît que 32,5 % du portefeuille de la Banque contribue directement à la réalisation des ODD, comme on le verra plus bas.

4 Le Cadre de GRE définit les normes d'identification, d'évaluation et de gestion des risques bancaires. D'autre part, il sert de base aux lignes directrices du Cadre de développement durable de la Banque.

## 2. Finance verte

L'objectif à moyen terme de la TDB est de figurer parmi les principaux acteurs du financement de solutions écologiques à travers des transactions à faibles émissions de carbone, pour rendre les économies régionales plus vertes.

Dans cette optique, au 31 décembre 2018, 69 % de l'exposition de la Banque dans le secteur de l'énergie (environ 67,0 millions USD) portaient sur les sources d'énergie sans carbone, **telles que** les centrales éoliennes, hydroélectriques et géothermiques, pour un total de 369 MW d'énergie renouvelable générée.

## 3. Investir dans des projets efficaces et durables sur le plan environnemental et social

Le principal objectif de la Banque reste de financer des projets qui favorisent un développement et une intégration économiques durables, tout en accordant la priorité aux projets ayant un impact transfrontalier positif. Conformément à cet objectif, au 31 décembre 2018, le portefeuille de prêts de la Banque totalisait 1,41 milliard USD, composé de prêts consentis pour soutenir des projets et des transactions contribuant directement à la réalisation des ODD. Ces investissements concernaient divers secteurs tels que l'énergie, l'industrie manufacturière, les infrastructures, les télécommunications, l'agroalimentaire et l'éducation.

## 4. Politique d'emploi responsable

La Banque est particulièrement attachée à une politique responsable en matière de ressources humaines et de formation, ainsi qu'à un traitement équitable de tous les employés, dans le respect des normes internationales, des lois en vigueur et des normes du travail.

Selon la TDB, traiter équitablement ses employés signifie créer une culture d'entreprise dans laquelle partenariat et coopération, ouverture et respect mutuel sont des valeurs populaires et reconnues par tous. Avec des processus axés sur le dialogue, ces valeurs jettent les bases d'un environnement de travail positif et productif.

En tant qu'institution financière de développement régional avant-gardiste, la Banque s'est engagée depuis des années à garantir aux femmes l'égalité des chances professionnelles à tous les niveaux et aux jeunes professionnels l'occasion de bénéficier de nombreuses opportunités. Elle promeut cette vision dans l'exercice de ses missions et dans la prise de décisions en matière d'investissement.

## Responsabilité sociale d'entreprise

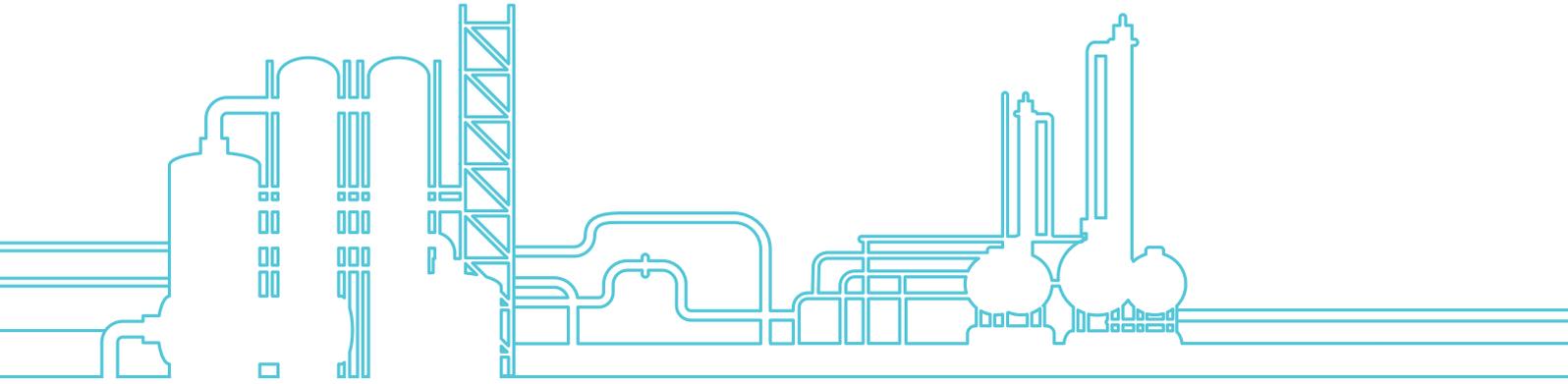
Dans le cadre de ses efforts pour s'investir dans la communauté, la Banque a entrepris les activités suivantes au cours de l'année sous revue :

- ***Octroi d'une subvention de 25 000 USD afin de soutenir la construction d'un pôle énergétique en Ouganda.***

Le pôle énergétique est un « kiosque solaire » composé d'un centre d'information et de ressources conçu pour les villages situés hors réseau. Cette intervention s'inscrit dans le programme plus vaste de la Banque en matière de développement durable, qui vise à atteindre trois objectifs primordiaux : économiques, environnementaux et sociaux. Le projet de « kiosques solaires » contribue aux Objectifs de développement durable des Nations Unies relatifs à l'égalité entre les sexes et l'énergie abordable et propre, car la promotrice de ce projet est une jeune entrepreneure qui encourage l'utilisation de l'énergie durable.

- ***Personnel parrainé pour participer au tournoi de golf de la Business Cup Charity.***

Le tournoi a permis aux entreprises et aux particuliers de s'associer à une université kenyane pour collecter des fonds, dont une partie a été allouée au paiement des frais de scolarité des étudiants de l'Eastland College of Technology (Kenya) ayant des difficultés financières. L'Eastland College of Technology propose, entre autres, des cours d'artisanat et des cours d'installation de panneaux solaires aux étudiants de niveau postsecondaire, contribuant ainsi aux Objectifs de développement durable de l'ONU relatifs à l'accès à une énergie abordable et propre. Le parrainage du personnel par la Banque pour le tournoi caritatif de golf reflète comment dans le cadre de sa stratégie de responsabilité sociale de (RSE), la Banque respecte les meilleures pratiques en matière d'objectifs commerciaux.



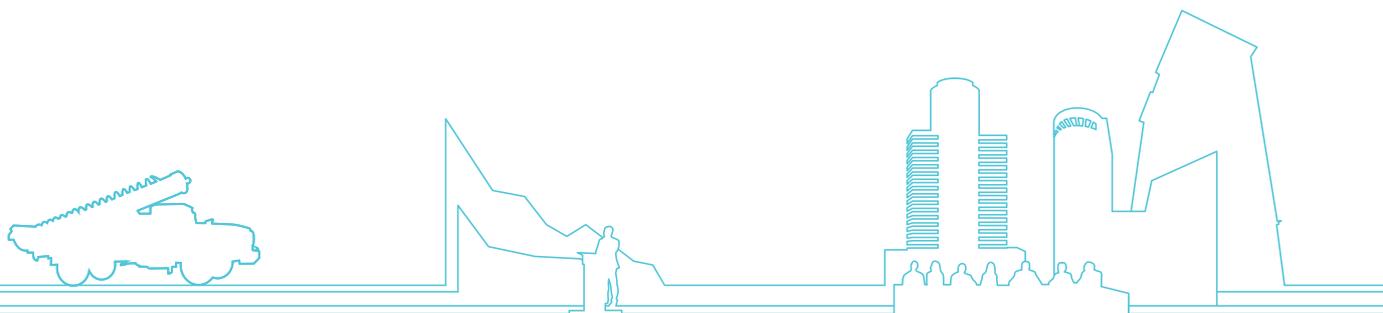
Port Louis, Maurice

# ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Afrique de l'est

Afrique australe

Contexte économique international



**5,9 %**  
Pourcentage en  
termes de croissance  
économique soutenue  
dans la région en 2017



## Afrique de l'est

La forte croissance du PIB de l'Afrique de l'Est en 2017 s'est poursuivie de manière constante en 2018. Elle a été portée par une combinaison de facteurs, dont entre autres la reprise après la sécheresse, la poursuite des investissements dans les infrastructures publiques, l'expansion du secteur des services et la forte consommation privée.

Selon les estimations, la croissance économique en Afrique de l'Est restera stable à 5,9 % en 2019, ce qui en fera une destination prometteuse pour les investissements et l'industrie manufacturière. Au sein de la région, l'Éthiopie fait la course en tête de la croissance économique la plus rapide, avec une croissance prévue de 8,2 % en 2019 ; suivie par le Rwanda (7,8 %), la Tanzanie (6,6 %), le Kenya (6 %), Djibouti (5,9 %) et l'Ouganda (5,3 %). En Éthiopie et au Rwanda, la croissance du PIB réel a été portée par l'industrie et les services. Le secteur des services a également été le principal moteur de la croissance en Tanzanie et au Kenya, suivi du secteur agricole, principal moteur de la croissance en matière d'offre. Dans les pays à faible croissance, tels que le Soudan du Sud (-3,8 %), le Burundi (1,4 %), les Comores (2,8 %) et la Somalie (2,9 %), le dénominateur commun est l'absence de paix et de stabilité, qui a fortement perturbé l'activité économique.

Les perspectives d'une croissance économique soutenue dans la région restent positives, avec une croissance projetée de 5,9 % en 2019 et de 6,1 % en 2020. En Éthiopie, les investissements dans les infrastructures, la poursuite du développement de l'industrie et des services, la reprise durable de l'agriculture, la privatisation partielle envisagée, l'accord de paix avec l'Érythrée et la lutte contre la corruption continueront à tirer la forte croissance économique en 2019 et 2020. En outre, le programme actuel de développement de parcs industriels, les flux permanents d'investissements étrangers directs et les investissements publics en faveur de la productivité dans l'agriculture représentent autant d'opportunités pour une croissance économique durable.

Le déficit budgétaire de la région est resté faible, à environ 4,1 % du PIB en 2018, soit un taux comparable à la moyenne pour toute l'Afrique. Malgré la hausse du déficit en 2018 par rapport à 2017, il devrait tomber à 3,7 % du PIB en 2019 et à 3,5 % en 2020. Parallèlement, le déficit du compte courant de la région était estimé à 4,9 % du PIB en 2018, presque pareil

qu'en 2017, et devrait s'améliorer légèrement en 2019 et 2020. Les pays ont globalement sollicité des ressources extérieures, y compris les investissements directs étrangers (IDE), les envois de fonds, l'aide et les emprunts, afin de combler les déficits du compte courant. Le déficit du compte courant de la région a été alimenté par la hausse de la dette extérieure en raison des conditions de financement favorables qui ont prévalu à l'échelle mondiale, plusieurs pays de la région ayant réussi à lever des fonds via des euro-obligations. Les recettes peu abondantes ont également contribué à l'accroissement du déficit budgétaire. Par conséquent, plusieurs pays de la région ont entrepris un effort concerté pour accroître leur épargne, améliorer le recouvrement de l'impôt, réduire l'évasion fiscale et booster l'efficacité des dépenses publiques.

Deux tendances se dégagent en ce qui concerne les déficits persistants du compte courant dans la région. Premièrement, étant donné que presque tous les pays dépendent des exportations des matières premières, la chute des cours mondiaux de ces produits a eu une incidence négative sur leurs termes d'échange, ce qui a entraîné la persistance de déficits du compte courant. Deuxièmement, le désir de réaliser une croissance économique rapide et la forte progression qui en a résulté ont été possibles grâce à des investissements substantiels, supérieurs à l'épargne nationale. Dans un contexte où l'investissement se caractérise par des volumes d'importation importants ainsi qu'une demande d'importations généralement peu élastique, l'écart entre investissement et épargne locale est fortement associé au déficit persistant du compte courant. Ce déficit du compte courant est invariablement financé par un ensemble de financements extérieurs ; ce qui entraîne l'endettement et la monétisation, sources de pressions inflationnistes. La hausse de la dette extérieure de la région aggrave davantage le déficit du compte courant à travers le service de la dette.

La transformation structurelle, et son impact sur l'emploi et la réduction de la pauvreté, constitue le principal défi politique qui se pose en Afrique de l'Est. En effet, la transformation structurelle est liée à la détérioration des termes de l'échange, à la vulnérabilité des pays aux chocs extérieurs et à l'endettement, ainsi qu'à une croissance médiocre. Cette dernière est vulnérable aux cours mondiaux des produits de base, ne s'accompagne pas d'une transformation structurelle et n'a qu'un effet limité sur l'emploi et la pauvreté. L'intégration régionale représente l'autre défi politique majeur. En effet, les

perspectives d'intégration régionale semblent prometteuses ces dernières années, comme le suggère la signature de l'accord de création de la ZLECA par la quasi-totalité des pays d'Afrique de l'Est ainsi que l'engagement actif des pays membres de l'IGAD en faveur de la paix et la sécurité.

L'intégration régionale est confrontée à la lenteur de la mise en œuvre des engagements pris, mais elle a posé les jalons pour la consolidation de la paix dans la région. A titre d'illustration, le récent accord de paix entre l'Erythrée et l'Éthiopie pourrait faire avancer l'intégration régionale. Dans le même temps, les récentes découvertes de ressources naturelles offrent des opportunités propices aux processus d'intégration dans la région. La découverte de gisements de gaz naturel et de pétrole en Éthiopie, au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, l'exploitation pétrolière au Soudan du Sud, l'important potentiel énergétique hydroélectrique de l'Éthiopie et ses exportations d'électricité vers Djibouti et le Kenya, et la construction de pipelines pour l'importation et l'exportation de gaz et de combustibles à Djibouti, en Éthiopie et au Soudan du Sud constituent des vecteurs importants d'intensification de l'intégration régionale. Les pays doivent toutefois trouver des solutions urgentes aux problèmes liés à la complémentarité dans les échanges commerciaux, à la faible compétitivité des pays à fournir des biens dans la région, aux capacités institutionnelles insuffisantes pour faire progresser l'intégration régionale ainsi qu'à l'amélioration des mécanismes visant à aborder les questions politiques liées à l'intégration régionale.

## Afrique Australe

Selon le rapport de la BAD sur les Perspectives économiques 2019, la croissance du PIB en Afrique australe a été faible, passant de 4 % en 2010 à environ 1,2 % en 2018, avec une croissance projetée d'environ 2,2 % en 2019 et de 2,8 % en 2020, soit une croissance inférieure à celle d'autres régions. La croissance modérée est principalement due à la stagnation économique dans la plus grande économie de la région, l'Afrique du Sud, qui a des répercussions sur les pays voisins. Les principaux moteurs de la croissance économique restent le secteur des services, la fabrication et les industries extractives. Au cours de la période 2011-2018, l'environnement macroéconomique est resté stable, avec une inflation inférieure au seuil de convergence de 7 %, un déficit budgétaire inférieur à 5 % du PIB et une dette extérieure inférieure à 60 % du PIB, donc également inférieure à l'objectif de convergence. Le

faible recouvrement des recettes et les pressions exercées sur les dépenses en Afrique du Sud continuent de creuser les déficits publics au-delà des prévisions. Dans son budget 2018-2019, le gouvernement sud-africain estimait le déficit de recettes fiscales brutes à 48,2 milliards de rands (environ 3,4 milliards de dollars). Parallèlement, les dépenses publiques ont continué d'augmenter en raison de la gratuité de l'enseignement supérieur, de la piètre performance des entreprises d'Etat et de l'intervention de l'Etat pour minimiser les effets de la faible croissance économique.

L'Afrique australe a dans l'ensemble connu la paix, la sécurité et est considérée comme la région la plus stable d'Afrique. Il existe cependant des cas de crise politique, d'absence de démocratie, de mauvaise gouvernance, et même de conflit armé. Le Lesotho a par exemple connu une instabilité politique et une crise sécuritaire en 2015 et 2017. L'Angola a élu un nouveau président en 2017 après 38 ans, et le Zimbabwe en 2018 après 37 ans, tandis que des changements de dirigeants politiques sont intervenus en Afrique du Sud. Ces changements sont susceptibles de renforcer la confiance des investisseurs. Le Botswana continue de se classer comme pays pacifique au classement mondial de la paix, conservant sa deuxième place en Afrique, après l'île Maurice.

L'environnement macroéconomique en Afrique australe semble s'améliorer, car les pressions inflationnistes sont globalement à la baisse dans de nombreux pays. En 2018, tous les pays de la région, à l'exception de l'Angola et du Malawi, affichaient un taux d'inflation à un chiffre. La hausse des cours mondiaux du pétrole a des répercussions sur les prix intérieurs des pays importateurs. La politique monétaire rigoureuse appliquée dans de nombreux pays leur a permis de connaître une inflation relativement faible, avec des projections à un chiffre pour 2019 et 2020. La dépréciation du rand sud-africain a eu des répercussions sur les monnaies de l'Union douanière de l'Afrique australe. En raison de la volatilité des prix des produits de base et de l'incertitude des marchés émergents tels que l'Afrique du Sud, la plupart des monnaies nationales ont perdu de la valeur par rapport au dollar américain en 2018 et devraient continuer à se déprécier en 2019, à l'exception de la roupie mauricienne qui ne dépend pas des exportations de produits de base.

La dette publique entre 2010 et 2018 était globalement élevée et continue d'augmenter dans certains pays. Le

resserrement des conditions financières mondiales et la perte de confiance des investisseurs à l'égard des marchés émergents ont contribué à ralentir les flux de capitaux et à augmenter les coûts de financement. La dette publique reste élevée, même si elle diminue, notamment en Ile Maurice, au Mozambique et en Zambie. Les dépréciations des taux de change en Zambie et la publication de dettes précédemment non déclarées au Mozambique ont contribué à la détérioration de leurs ratios dette/PIB. En 2018, la dette publique s'est accrue rapidement en Angola et en Zambie, en raison de la dépréciation continue du taux de change. Outre l'augmentation des taux d'endettement, les variations de la composition de la dette ont rendu de nombreux pays vulnérables aux variations des conditions de financement. Les financements non concessionnels représentaient plus de 50 % de la dette publique totale en Zambie et au Zimbabwe, et plus de 30 % au Mozambique. La viabilité de la dette s'est détériorée dans certains pays d'Afrique australe. A la fin de l'exercice 2017, le Mozambique et le Zimbabwe étaient classés dans la catégorie des pays surendettés selon le Cadre de viabilité de la dette établi par la Banque mondiale et le FMI, et les notations auparavant modérées pour la Zambie ont été modifiées en risque élevé de surendettement.

Dans toute la région, les réformes en matière de gestion des finances publiques sont désormais un pilier des initiatives de politique budgétaire. Elles visent à garantir une budgétisation saine et une affectation efficace des ressources aux principaux domaines de développement. Une meilleure mobilisation des ressources nationales repose sur des mesures visant à élargir l'assiette fiscale et à renforcer le recouvrement des recettes par la modernisation des systèmes d'administration fiscale.

## Contexte économique international

L'économie mondiale est restée stable en 2018, mais la croissance devrait fléchir en 2019 et 2020 (Source : Banque mondiale), compte tenu de facteurs tels que les tensions commerciales, les hausses de taux d'intérêt et les fuites de capitaux sur les marchés émergents. A ces facteurs s'ajoutent la faiblesse des investissements et le vieillissement de la main-d'œuvre mondiale. L'intensification des guerres commerciales en 2019 constitue un risque majeur pour la croissance

économique mondiale, une situation susceptible de ralentir davantage la croissance du PIB et de créer une incertitude pour les décideurs et les entreprises. Outre les États-Unis et la Chine, qui subissent les conséquences négatives directes de la guerre commerciale, d'autres grandes économies telles que l'Allemagne et le Japon sont également menacées par les effets indirects des tensions commerciales entre les deux super puissances. Les dernières semaines de 2018 ont été marquées par plusieurs événements majeurs qui auront d'importantes répercussions sur les perspectives économiques pour 2019, notamment les implications de l'accord de retrait définitif du Brexit et la décision de l'OPEP de poursuivre ses réductions de production en 2019.

L'incertitude politique et les faibles réformes économiques pourraient continuer d'affecter les perspectives économiques de nombreux pays du monde. Les pays qui organiseront des élections en 2019, tels que l'Argentine, l'Inde, l'Espagne, le Malawi, le Nigéria et l'Afrique du Sud pourraient connaître des tensions géopolitiques. En outre, des considérations politiques internes pourraient saper les engagements nécessaires pour réduire les déficits budgétaires ou mettre en œuvre des réformes structurelles, en particulier lorsque le niveau de la dette publique est élevé et en hausse. Les catastrophes naturelles telles que les ouragans et la sécheresse constituent toujours une menace majeure pour les économies agricoles et la construction des infrastructures sociales.

En résumé, de nombreux pays connaîtront une croissance à la baisse en 2019, assombrissant ainsi les perspectives de croissance économique mondiale. En plus de la croissance lente et des défis économiques, les risques climatiques qui ont affecté de nombreux pays en 2018 devraient continuer à entraver les perspectives de croissance en 2019. Avec les inondations, la sécheresse, les incendies et les tempêtes, les changements climatiques ont déclenché des phénomènes météorologiques extrêmes qui menacent la sécurité alimentaire mondiale ainsi que les moyens de subsistance des populations dans le monde entier. Pour les économies ayant de vastes zones côtières, les risques liés au climat constituent une vulnérabilité supplémentaire en raison de la hausse du niveau de la mer.

# TRÉSORERIE

Mobilisation des ressources

Agences de crédit à l'exportation (ACE)



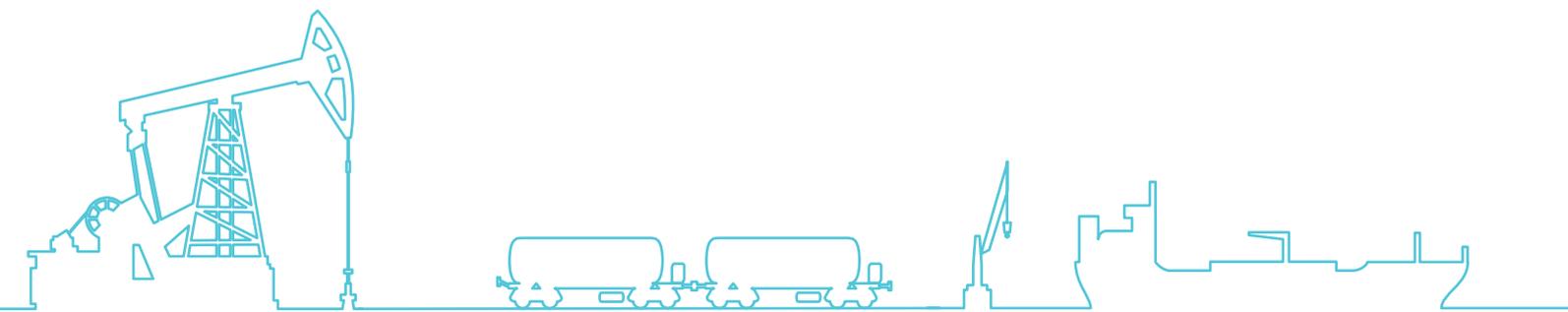
## Mobilisation des ressources

En 2018, la Banque a poursuivi sa stratégie de financement à long terme, tout en répondant aux besoins de financement au cours de l'exercice. A ce titre, plusieurs initiatives de financement ont été lancées afin de mobiliser des fonds à moyen et à long terme pour financer les besoins courants, mettant l'accent sur les opérations réalisées sur les marchés obligataires, notamment les prêts syndiqués axés sur les régions. La Banque a poursuivi ses efforts de diversification de ses sources de liquidités en sollicitant le marché du Moyen-Orient pour un montant équivalent à 340 millions de dollars américains, grâce aux pôles de liquidités islamiques et classiques. La Banque a également émis un prêt syndiqué d'une valeur de 460 millions USD axé sur l'Asie, en plus d'un premier prêt syndiqué pour Samurai de 115 millions USD et d'une tranche de crédit de 4 milliards JPY, soit 36 millions USD.

Afin de favoriser le développement des infrastructures grâce au financement de projets d'infrastructures, la Banque est sur le point de boucler un financement à long terme d'un montant de 400 millions USD auprès de différentes institutions multilatérales, notamment la Banque européenne d'investissement, la Banque africaine de développement et l'Industrial Development Corporation (IDC) d'Afrique du Sud. Dans le cadre de sa stratégie de mobilisation de financements innovants, la Banque travaille en collaboration avec la Banque européenne d'investissement afin de lever une obligation verte de longue durée pour financer son éventail de projets d'énergie renouvelable à croissance rapide. De plus, la Banque s'est lancée dans l'étude d'autres structures de financement nouvelles et novatrices, notamment le financement mixte, la finance islamique et les emprunts améliorés par crédit, afin d'optimiser sa structure de financement et son effet de levier.



Prêt syndiqué de  
**460 M USD**  
en plus d'un prêt  
syndiqué initial de 115  
millions USD auprès de  
Samurai



A l'avenir, la Banque devrait tirer parti de l'amélioration des liquidités dans les marchés émergents et du ralentissement de la croissance économique mondiale, comme l'indiquent les rapports de la Banque centrale européenne et de la Federal Reserve Bank, ainsi que les Perspectives économiques de la Banque mondiale. La Banque prévoit une amélioration de la performance économique de ses Etats Membres, principalement sous l'effet des dépenses consacrées aux infrastructures, de la hausse des prix à l'exportation des produits de base, de l'amélioration des politiques et de l'environnement des affaires. Dans ce contexte, la Banque a sollicité le marché des euro-obligations en avril 2019 et levé 500 millions USD à un meilleur taux de coupon par rapport à il y a deux ans, lorsqu'elle a eu recours pour la dernière fois au marché des euro-obligations. En outre, la Banque ambitionne de puiser davantage dans les marchés mondiaux des prêts syndiqués afin d'obtenir de nouveaux financements et de refinancer la dette existante, dans l'optique de prolonger les échéances et de définir des taux fixes plus bas. Afin de diversifier davantage ses sources de financement, la Banque étudiera également la possibilité d'émettre des obligations en monnaie locale dans les Etats Membres

### Agences de crédit à l'exportation (ACE)

La Banque a continué de renforcer ses partenariats avec les principales agences de crédit à l'exportation affiliées à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ainsi qu'avec des institutions financières internationales garanties par des ACE en Asie, en Europe et dans les Amériques, à travers des facilités de crédit bilatérales à moyen et long terme. Cette stratégie agressive de développement commercial, tirant parti de la position unique de la Banque, de ses partenariats stratégiques et de son statut d'institution de « qualité supérieure », a entraîné un excédent

de 1 milliard USD des opérations garanties par des ACE.

La Banque avait deux principales priorités en ce qui concerne ses activités d'approvisionnement en fonds garantis par des ACE : la mobilisation des ressources et la structuration des transactions garanties par des ACE. En conséquence, elle a signé les facilités de prêt garanties par des ACE, pour une valeur d'environ 260 millions USD afin de soutenir les importations européennes dans la région où elle opère. Il s'agit de :

- 133 millions USD provenant de KfW IPEX Bank et de Pfandbriefbank (Allemagne), garantis par les principales ACE européennes sous la conduite de l'Allemand Euler Hermes, afin de soutenir les importations d'aéronefs ;
- une facilité provenant de Sumitomo Mitsui Banking Corporation Europe garantie l'ACE Finnvera pour un montant de 57 millions USD, afin de soutenir les importations de Finlande ; et
- 70 millions USD de la JSC Development Bank de la République de Biélorussie, garantis par une ligne de crédit Belarus Eximgarant, pour soutenir l'importation de divers équipements en provenance de Biélorussie.

Par ailleurs, la Banque a également reçu des offres de lignes de crédit de la part de grandes ACE, pour un montant total de 450 millions USD, dont 350 millions USD de la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC) et Nippon Export and Investment Insurance (NEXI), et 100 millions USD de la Banque américaine d'import-export (US-EXIM). Il convient de noter que la ligne de crédit JBIC-NEXI sera la première du genre à soutenir des projets d'infrastructure à long terme dans la région.

# COFINANCEMENT ET SYNDICATIONS



Dans le cadre de son Plan Quinquennal, la Banque ambitionne de devenir un cofinanceur et un arrangeur de premier rang en matière de prêts syndiqués en Afrique, conformément à la stratégie visant à mobiliser des capitaux africains et mondiaux pour soutenir le développement économique et commercial des Etats Membres. De plus, dans le cadre de sa stratégie proactive de gestion de portefeuille et d'optimisation du capital, la Banque est devenue un acteur actif des marchés secondaires de prêts en Afrique.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, elle a mis en place une stratégie de cofinancement et de mobilisation axée sur les principaux objectifs suivants :

- tirer parti des financements internationaux dans les Etats Membres en mobilisant des fonds des institutions africaines et mondiales de financement du développement, des agences de crédit à l'exportation, des banques commerciales et des fonds de créances et de pension ;
- gérer de manière proactive le portefeuille d'actifs de prêts de la Banque afin d'atténuer la concentration des débiteurs, des secteurs et des régions dans l'optique de respecter les limites prudentielles et de prévoir la possibilité de comptabiliser de nouveaux actifs et de générer des commissions supplémentaires ;
- générer des commissions au moyen d'arrangements, de souscriptions et d'autres flux de frais liés à la syndication ;



**2,1 milliards USD**  
mobilisés par la Banque  
sur le marché des prêts  
syndiqués.



- mobiliser des liquidités sur le marché des prêts syndiqués ; et
- présenter les marchés mondiaux de la dette et des capitaux aux clients de la Banque

Sur le plan opérationnel, la Banque a adopté le modèle de constitution, de comptabilisation des actifs et de répartition des risques en « **octroi et cession (OTD)** » afin d'optimiser ses ressources en capital et en liquidités. Cette plate-forme OTD répond aux meilleures normes, systèmes et procédures du marché mondial.

Au cours des deux dernières années, la Banque a contracté pour 2,6 milliards USD de prêts syndiqués à des clients souverains et à des entreprises au sein des Etats Membres. Grâce à un vaste réseau d'investisseurs et de partenaires comprenant des banques commerciales à l'échelle mondiale et régionale, des partenaires de financement du développement, des sociétés d'assurance et des fonds communs de placement, la Banque a mobilisé 1,2 milliard USD sur le marché des prêts syndiqués,

soit un ratio d'endettement de 2 pour chaque dollar qu'elle a investi en prêts syndiqués accordés au cours de la période. A cet égard, la Banque a travaillé en étroite collaboration avec 13 banques et institutions financières différentes en Afrique, en Asie, en Europe et dans la région du Golfe.

La Banque reste un partenaire stratégique majeur pour les Etats Membres souverains, car elle mobilise des capitaux par le biais de prêts syndiqués pour soutenir les investissements dans les infrastructures et les importations stratégiques. Sur la période 2017-2018, la Banque a arrangé avec succès des prêts syndiqués pour les gouvernements du Kenya, de Zambie et d'Ouganda. Dans la catégorie Programme de prêts souverains pour les infrastructures, la TDB apparaît comme un acteur de premier plan du classement régional des prêts syndiqués africains, clôturant l'exercice 2018 parmi les Teneurs de livres (8ème) et les agents (13ème) les mieux classés selon les tableaux de classement des prêts syndiqués de Bloomberg (Catégorie Emprunteurs d'Afrique sub-saharienne).

# PERFORMANCE FINANCIÈRE

Produits

Dépenses de fonctionnement

Dépréciations

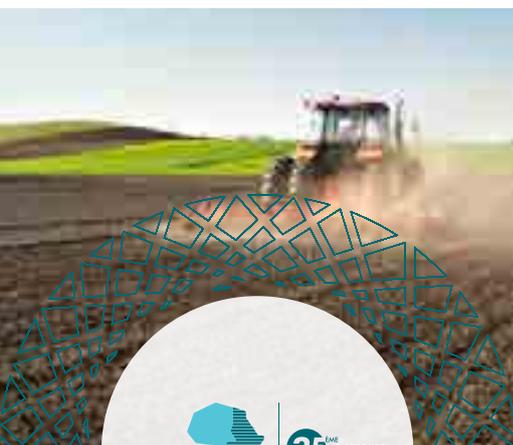
Rentabilité

Actifs

Passifs

Capital

Indicateurs de la solidité financière



Cairo, Egypt



www.depositphotos.com

## Produits

En 2018, les produits d'intérêt de la Banque ont augmenté de 31 %, se chiffrant à 361,59 millions USD contre 276,01 millions USD en 2017. Cette augmentation est attribuable à la croissance de 9 % des portefeuilles de financement de projets et de financement du commerce. Le financement du commerce extérieur a contribué pour 57 % du produit d'intérêt.

Le total des intérêts et charges assimilées a augmenté de 36 %, passant de 150,38 millions USD en 2017 à 205,19 millions USD en 2018. Les charges d'intérêts sur les emprunts à long terme et à court terme ont augmenté de 38 %, passant de 143,85 millions USD en 2017 à 198,47 millions USD, en raison de l'augmentation du coût des emprunts, reflétant la hausse du LIBOR ainsi qu'un relèvement du total des emprunts à hauteur de 142,43 millions USD. La hausse des emprunts de 4 % s'inscrit dans la logique de croissance de 6 % du total des actifs de la Banque. Les autres coûts d'emprunt ont légèrement augmenté de 3 %, passant de 6,52 millions USD en 2017 à 6,72 millions USD en 2018.

Par conséquent, les produits d'intérêts nets ont augmenté de 24 %, pour se situer à 156,40 millions USD contre 125,64 millions USD en 2017.

Les revenus nets des frais et commissions ont connu une baisse de 22 %, se situant à 44,19 millions USD en 2018 contre 56,80 millions USD en 2017. Les charges relatives au financement du commerce comprennent les frais de facilité, les frais des lettres de crédit, les frais de gestion, les frais de tirage, les frais de traitement de dossiers et autres frais, tandis que les charges relatives au financement de projets comprennent les frais d'évaluation, les frais de facilité, les frais de restructuration, les frais d'engagement, les frais des lettres de crédit, les frais de gestion et autres frais.



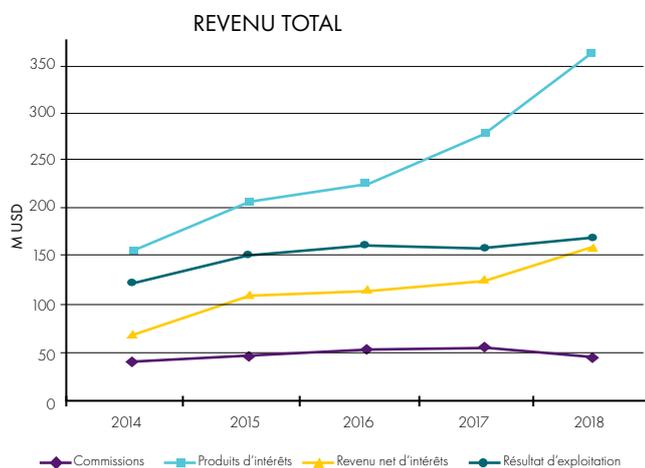
36 %

d'augmentation du total des intérêts et charges assimilées pour un montant de 205,19 millions USD en 2018

Les coûts liés à l'atténuation des risques pour l'exercice 2018 (coûts de réduction des risques et d'assurance) se sont élevés à 34,54 millions USD, contre 37,39 millions USD en 2017, soit une hausse de 8 %. Les coûts des risques de vente à la baisse représentent les honoraires versés aux acquéreurs d'actifs de crédit distribués sur le marché secondaire, dans le contexte des activités de négociation de prêts secondaires et de distribution d'actifs par la Banque, afin de gérer les limites prudentielles par débiteurs, secteurs et régions. La vente à la baisse permet également à la Banque de réserver de nouveaux actifs et de générer des revenus supplémentaires. D'autre part, l'assurance aide la Banque à bénéficier d'un allègement de capital tout en atténuant les risques liés à la convertibilité du crédit et des devises et les risques résultant de l'externalisation. Depuis décembre 2016, la Banque assure 60 % de son capital exigible, contribuant ainsi à sa valorisation et à l'amélioration effective du crédit et de la notation moyenne de ses principaux actionnaires. Ces mesures d'atténuation des risques font partie des initiatives positives globales de la Banque en matière de crédit et ont contribué à l'atteinte de sa notation de qualité supérieure.

Le résultat d'exploitation a augmenté de 10 %, se situant à 173,53 millions USD en 2018 contre 157,63 millions USD en 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance des produits d'intérêts en 2018, tel qu'indiqué ci-dessus.

Le tableau ci-dessous illustre l'intérêt brut de la Banque, l'intérêt net, les honoraires et le bénéfice d'exploitation sur une période de 5 ans.



## Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont passées de 30,78 millions USD en 2017 à 40,71 millions USD en 2018. Cette hausse résulte des initiatives stratégiques de la Banque visant à accroître la capacité opérationnelle grâce à un nouveau modèle de couverture et de développement économique, ainsi qu'au renforcement des opérations de prêt, de gestion d'actifs et de syndication.

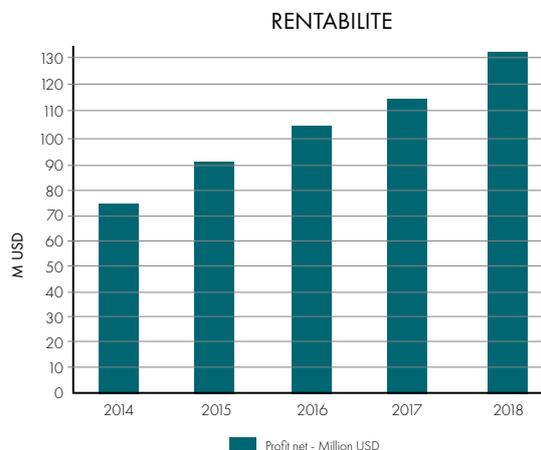
## Dépréciations

Les dépréciations sur les prêts pour le financement des projets et du commerce ont chuté de 9 %, passant de 25,32 millions USD en 2017 à 23,16 millions USD. Les frais pour 2018 ont diminué suite à l'adoption en janvier 2018 de la norme comptable IFRS 9 - Instruments financiers, ce qui a entraîné un excédent des provisions générales. La provision pour dépréciation en 2018 repose sur une révision complète du portefeuille effectuée par la Banque en décembre 2018, ainsi que sur l'utilisation du modèle de perte de crédit attendue (ECL) de l'IFRS 9, pour calculer les provisions générales.

## Rentabilité

En 2018, la Banque a réalisé un bénéfice net de 129,33 millions USD contre 111,86 millions USD en 2017, soit une hausse de 16 %. Ce résultat est plus avantageux que le budget annuel de 110,13 millions USD. La croissance de 16 % de la rentabilité par rapport à 2017 est principalement attribuable à la hausse des produits d'intérêts. Le ROE et le ROA ont légèrement diminué, passant respectivement de 12,07 % et 2,436 % en 2017 à 11,57 % et 2,45 % en 2018.

Le graphique ci-dessous illustre la rentabilité et les ratios de rentabilité de la Banque sur 5 ans jusqu'en 2018.

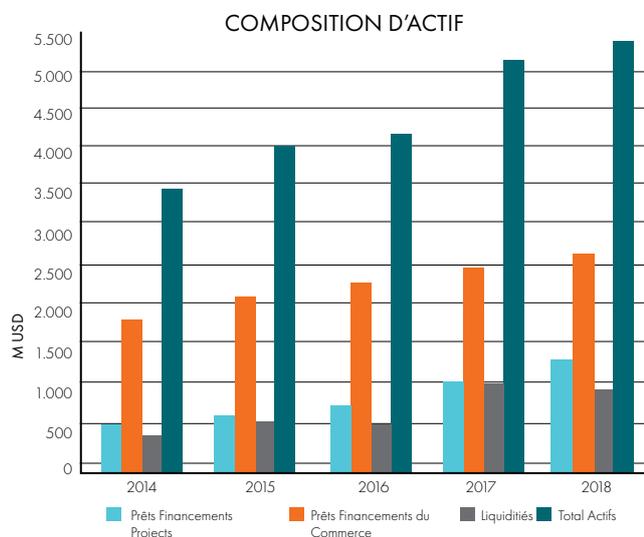


## Actifs

La Banque a augmenté son actif total de 6 % par rapport à 2017 pour atteindre 5,56 milliards USD. Au titre de la croissance de l'actif net de 292,87 millions USD, 194,44 millions USD résultent de prêts pour le financement de projets, dont le solde net a augmenté pour atteindre 1,43 milliard USD, soit une hausse de 16 % par rapport à 1,24 milliard USD en 2017, due à de nouveaux décaissements déduits des remboursements. Les prêts consacrés au financement du commerce ont augmenté de 162,20 millions USD, soit une hausse de 6 %. Ils sont ainsi passés de 2,57 milliards USD en 2017 à 2,73 milliards USD, du fait des décaissements, déduction faite des remboursements effectués au cours de l'année. Le portefeuille de prêts a augmenté de 9 % au cours de l'exercice.

Les espèces et quasi-espèces ont chuté de 7 %, passant de 1,23 milliard USD en 2017 à 1,15 milliard USD, en raison du règlement des obligations arrivant à échéance ainsi que du financement des décaissements au cours de l'exercice, tout en maintenant un volant de liquidités appréciable. Les placements en actions ont augmenté de 28 %, passant de 40,63 millions USD en 2017 à 51,91 millions USD, en raison de la méthode d'évaluation de la juste valeur (contrairement à l'évaluation basée sur les coûts) utilisée en 2018, suite à l'adoption par la Banque en janvier 2018 de la norme IFRS 9 - Instruments financiers. Les autres créances ont augmenté de 10,66 millions USD en 2018, passant à 117,14 millions USD contre 106,48 millions USD en 2017.

Le graphique ci-dessous illustre la croissance des prêts de la Banque pour le financement de projets et le financement du commerce, les espèces et le total des actifs au cours des 5 dernières années.



## Passifs

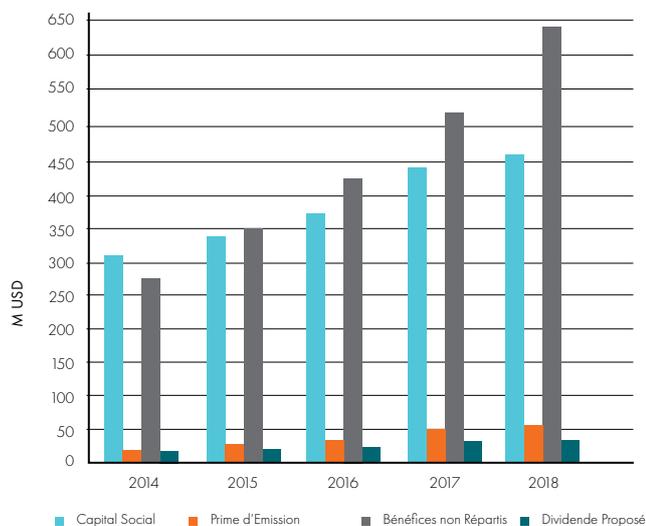
Le total du passif de la Banque a légèrement augmenté de 3 % pour s'établir à 4,37 milliards USD contre 4,24 milliards USD en 2017. Les emprunts à court terme ont légèrement augmenté de 3 %, passant de 2,31 milliards USD en 2017 à 2,38 milliards USD, tandis que les emprunts à long terme ont augmenté de 74 millions USD, passant de 1,71 milliard USD en 2017 à 1,78 milliard USD en 2018. Des emprunts ont été reçus de divers prêteurs et contreparties au cours de l'exercice, permettant ainsi de financer les activités de la Banque et de maintenir un volant de liquidités optimal. Les dépôts dans le compte de recouvrement ont diminué de 8,22 millions USD, pour s'établir à 119,58 millions USD, principalement en raison de la réduction des fonds dans certains comptes en monnaie locale. Les soldes des comptes de recouvrement représentent les espèces déposées par les clients tournés vers le financement du commerce dans le cadre de la structure des facilités des paiements arrivant à échéance. Le risque de change sur de tels comptes est supporté par les clients. Les soldes des comptes de recouvrement sont inclus dans les soldes de trésorerie de la Banque.

## Capital

Les fonds propres de la Banque ont augmenté de 17 % pour atteindre 1,19 milliard USD contre 1,02 milliard USD en 2017. Sur l'augmentation totale des capitaux propres de 170,99 millions USD en 2017, 38,05 millions USD représentaient des souscriptions de capital, y compris de prime d'émission, tandis que 97,64 millions USD provenaient des bénéfices non répartis de l'exercice. Une distribution de dividendes de 31,68 millions USD est proposée pour 2018, ce qui représente 24,5 % du bénéfice sur l'exercice. La réserve de juste valeur et la réserve de gestion créées en 2018 disposent d'un montant supplémentaire de 31,02 millions USD. La réserve de juste valeur découle de l'adoption de l'IFRS 9 par la Banque, tandis que la réserve de gestion a été créée sur approbation du Conseil d'Administration pour amortir les incidents entraînant des pertes importantes.

Le graphique ci-dessous présente la croissance des fonds propres de la Banque (total des capitaux propres) au cours des cinq dernières années à 2018.

## FONDS PROPRES



17 %

Les fonds propres de la Banque ont augmenté de 17 % pour atteindre 1,19 milliard USD contre 1,02 milliard USD en 2017.

## Indicateurs de la solidité financière

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios de la Banque pour l'exercice à décembre 2018 par rapport à 2017.

	DECEMBRE 2018	DECEMBRE 2017	
<b>RATIOS DE RENTABILITE</b>			
1	Retour sur capital utilisé	11,57%	12,04%
2	Retour sur actifs	2,45%	2,35%
3	Marge bénéficiaire nette	31,29%	32,39%
4	Marge d'intérêts nets	3,96%	3,48%
<b>RATIOS DE RENTABILITE</b>			
5	Charges d'exploitation au revenu total	15,45%	16,24%
6	Frais administratifs / Revenu total	9,85%	8,91%
7	Coûts du personnel / Revenu total	6,52%	5,94%
<b>RATIOS D'ENDETTEMENT</b>			
8	Total dettes / Capitaux propres	349%	394%
9	Total du capital et réserves / Actif total	21,4%	19,4%
10	Total du capital et réserves / Emprunts bruts	27,89%	26,09%
11	Ratio d'adéquation du capital	35,40%	37,10%
<b>RATIOS DE LIQUIDITE ET DU PORTEFEUILLE</b>			
12	Ratio de liquidité	20,62%	23,42%
13	Ratio des prêts non performants (PNP) bruts	2,35%	2,39%
14	Ratio de couverture des PNP	108,22%	114,92%
15	Ratio de couverture des PNP/Spécifique	98,75%	77,26%

# OPÉRATIONS DE PRÊTS

---

 Financement du commerce
 

---



---

 Financement des projets et des infrastructures (PIF)
 

---



## Financement du commerce

Le financement du commerce (TF) constitue le guichet de financement à court terme de la Banque et un domaine prioritaire de sa mission, grâce auquel les importations stratégiques et vitales dans les États Membres sont financées ou cofinancées dans l'optique de promouvoir le commerce intrarégional et extra-régional.

Au cours de l'exercice, la Banque a poursuivi ses activités conformément à son orientation stratégique, à savoir : la diversification du portefeuille par zone géographique, secteur et produit, et la possibilité de pénétrer des marchés nouveaux et peu desservis tels que le Mozambique, le Swaziland, Madagascar et du Soudan du Sud. La Banque a approuvé et entamé la mise en œuvre d'une stratégie relative aux institutions financières qui a été lancée en 2018. Au cours de l'exercice, cette stratégie a eu un impact positif en Ethiopie, en Tanzanie et en Zambie et son déploiement se poursuit.

Pour atteindre une croissance durable et réagir dans un environnement marqué par l'augmentation des transactions en compte ouvert et des transactions adossées à une lettre de crédit, les activités de financement du commerce extérieur de la Banque ont continué de se concentrer sur la diversification des produits avec l'introduction du financement sur créances, l'escompte de facture et autres formules basées sur le financement des fournisseurs. Ces interventions ciblent des secteurs à fort impact tels que l'agroalimentaire, l'énergie, la fabrication et les services financiers, conformément aux priorités stratégiques des États Membres de la Banque.

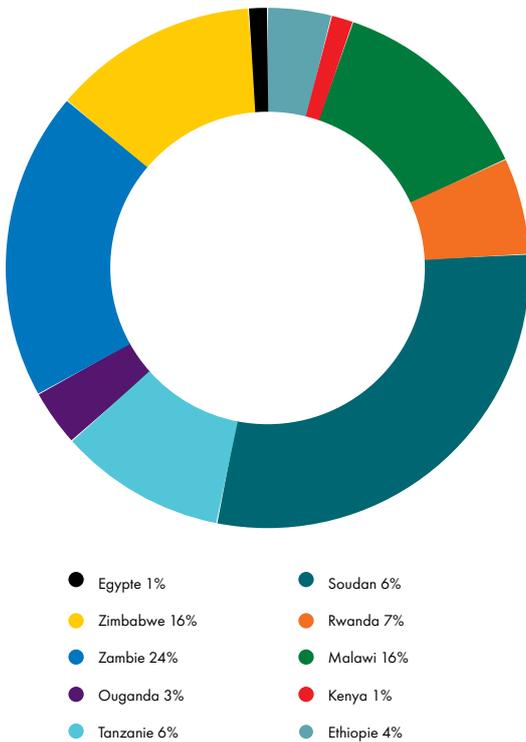
## Portefeuille brut total

La première année de l'exécution du nouveau Plan Quinquennal a été marquée par la mise en œuvre d'un nouveau modèle de financement basé sur la dynamique de croissance amorcée au quatrième trimestre de l'exercice 2018. En 2018, le portefeuille brut total de prêts pour le financement du commerce s'élevait à 2,81 milliards USD, soit une augmentation de 6 % par rapport à l'année précédente, contre 2,65 milliards USD en 2017, tirée par les décaissements déduits des remboursements effectués au cours de l'année. Afin de renforcer et diversifier son portefeuille dédié au financement du commerce, la Banque a mis en place des solutions basées sur des comptes ouverts, telles que l'escompte de factures et le financement de créances.

## Exposition par pays

Sur le plan géographique, les pays bénéficiant des meilleures expositions du portefeuille dédié au financement du commerce étaient : la Zambie (24 %, 670,6 millions USD), suivie du Soudan (22 %, 611,1 millions USD), du Zimbabwe (16 %, 441,4 millions USD) et le Malawi (16 %, 439,3 millions USD). Les 23 % restants de l'exposition totale étaient répartis dans les autres États Membres, notamment l'Ethiopie, le Rwanda, la Tanzanie, l'Ouganda, le Kenya et l'Egypte.

Distribution du portefeuille par pays



## Exécution de la stratégie

Les activités de financement du commerce de la Banque se sont concentrées sur la diversification des produits et sur des institutions financières cibles, afin de renforcer le rôle de la Banque dans l'intermédiation financière pour toucher les PME de la région. En outre, la Banque a également identifié de nouvelles chaînes d'approvisionnement clés dans les secteurs de l'agriculture, de la fabrication et des BTP pour des produits tels que la cession de créance, l'escompte de factures et le financement des créances. Tout au long de l'année 2018, la Banque a continué de mettre l'accent sur la diversification géographique et la pénétration sur des marchés nouveaux et peu desservis.

Elle a également identifié l'occasion de développer les activités de financement du commerce extérieur en approfondissant à dessein les relations avec de nombreux clients existants. L'objectif de cette approche, le modèle Delta, est que la Banque s'intègre profondément dans les activités de ses clients afin de mieux les servir.

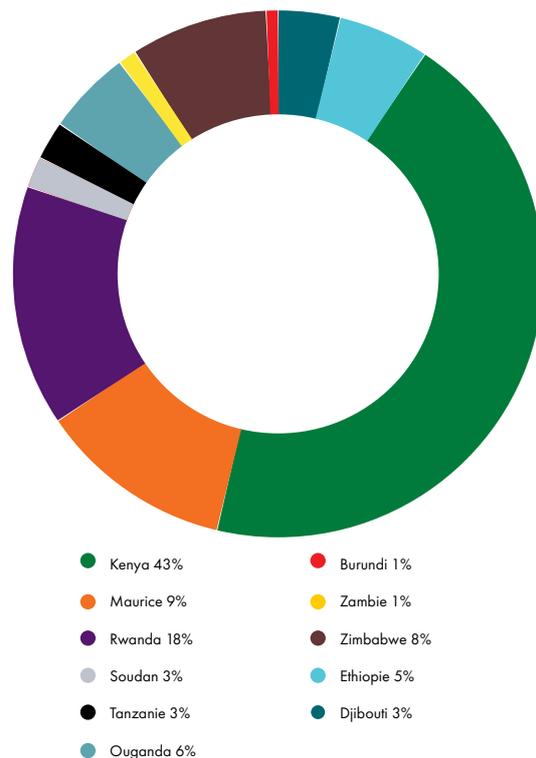
## Financement des projets et des infrastructures (PIF)

La Banque a poursuivi l'exécution de sa stratégie de prêt pour le financement des projets et des infrastructures sur l'ensemble de sa zone de couverture géographique, conformément au nouveau Plan Quinquennal. La diversification par zone géographique, par secteur et par produit a sous-tendu les activités de la Banque en ce sens. Les infrastructures, l'agroalimentaire, la fabrication et l'énergie étaient les secteurs prioritaires en 2018. Sur le plan géographique, le financement des projets et des infrastructures s'est concentré sur les marchés nouveaux et peu desservis (Mozambique, Djibouti, Madagascar, Swaziland et RDC), ainsi que sur les marchés où la Banque a une faible concentration.

## Portefeuille brut total

L'exposition aux prêts bruts pour le financement des projets et des infrastructures s'est établie à 1,46 milliard USD, soit une croissance de 15 % par rapport à 1,27 milliard USD en 2017. Les pays bénéficiant des meilleures expositions étaient : le Kenya avec 43 % (624,1 millions USD), suivi du Rwanda avec 18 % (264,0 millions USD) Maurice avec 9 % (128,1 millions USD) et le Zimbabwe avec 8 % (113,2 millions USD). Le graphique ci-dessous présente la répartition géographique des prêts bruts pour le financement des projets et des infrastructures au 31 décembre 2018.

Engagements par pays



# MODÈLE COMMERCIAL DE COUVERTURE



Zone de couverture Afrique franco-lusophone

Zone de couverture Afrique australe

Zone de couverture Afrique du Nord-Est

Zone de couverture Afrique de l'Est



www.depositphotos.com



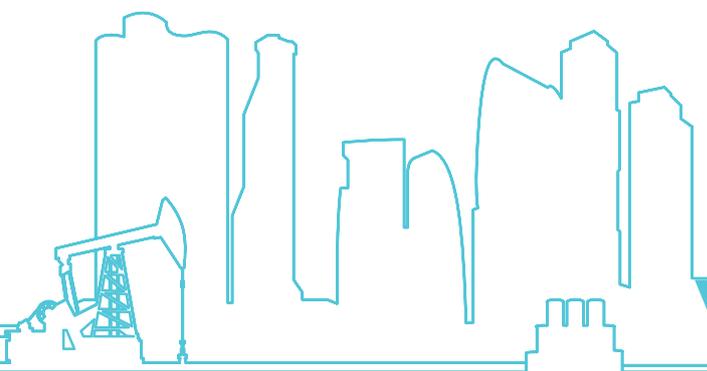
Méparto, Mozambique

Conformément au nouveau Plan Quinquennal, la mise en œuvre du modèle hybride couverture-produit a débuté en janvier 2018. Le Conseil d'Administration a approuvé le modèle couverture-produit en 2017, dans le but de renforcer la diversification et la présence sous-régionale de la Banque pour la création de nouvelles entreprises, tout en améliorant davantage la qualité de son portefeuille. En tant qu'amélioration de la structure existante, le modèle produit-couverture permettrait à la Banque d'accroître son portefeuille de transactions et d'y faciliter l'accès aux Etats Membres.

La manifestation la plus visible du modèle couverture-produit est la mise en place des zones de couverture. Il existe actuellement quatre zones de couverture, à savoir : l'Afrique du Nord-Est, l'Afrique de l'Est, l'Afrique australe (anglophone) et l'Afrique franco-lusophone. Les zones de couverture travaillent en collaboration avec les équipes de spécialistes de produits pour le financement du commerce et le financement des projets et des infrastructures regroupées dans la rubrique Opérations de prêt.

## Zone de couverture Afrique franco-lusophone

La zone de couverture Afrique franco-lusophone comprend les pays suivants : Burundi, Comores, République démocratique du Congo, Madagascar, Ile Maurice, Mozambique et Seychelles. La mise en place du modèle de couverture permet à la Banque d'augmenter son volume d'activités dans les pays couverts, car l'équipe chargée de la couverture se concentre sur le renforcement des relations existantes et la création de nouvelles relations.



## Zone de couverture Afrique australe

La zone de couverture Afrique australe comprend l'Eswatini, le Malawi, la Zambie et le Zimbabwe. En 2018, les activités dans la zone visaient principalement à soutenir la gestion du portefeuille existant, qui représente environ 25 % du portefeuille total de prêts de la Banque, à renforcer les relations sur les marchés et à développer des solutions centrées sur le client. Les infrastructures de transport, l'énergie et l'agroalimentaire constituaient les secteurs ciblés pour le développement de nouvelles activités.

## Zone de couverture Afrique du nord-est

La zone de couverture Afrique du Nord-Est comprend Djibouti, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Erythrée (inactif), la Somalie (inactif), le Soudan et le Soudan du Sud. La performance économique de cette zone de couverture au cours de l'année écoulée reflète largement la grande diversité des pays. En 2018, les activités de l'équipe chargée de la couverture dans le Nord-Est ont principalement porté sur l'accroissement de l'exposition de la Banque à la région afin de favoriser la diversification de son portefeuille. La croissance a été possible grâce à la consolidation des relations existantes et l'établissement de nouvelles.



Caire, Égypte

## Zone de couverture Afrique de l'est

Elle couvre le Kenya, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda. La performance économique de la région se caractérise par le fait que les économies reposent sur une couverture sectorielle diversifiée comprenant les mines, les services, les services financiers, le secteur manufacturier et l'agriculture. Les activités de couverture de la Banque dans la région ont été axées sur la création et la transformation de nouvelles opportunités, tout en positionnant la Banque de manière à tirer parti de la forte demande pour ses produits dans la région. La Banque est bien placée pour continuer d'être un des principaux prêteurs dans la région, car la demande d'investissements pour les infrastructures devrait se maintenir et le déficit de financement des banques commerciales persiste.



Bujumbura, Burundi

# GESTION DU PORTEFEUILLE

Aperçu du portefeuille

Répartition du portefeuille par secteur d'activités

Répartition du portefeuille par clients

Répartition du portefeuille par secteur

Qualité de l'actif

Priorités pour 2019



Antananarivo, Madagascar

## Aperçu du portefeuille

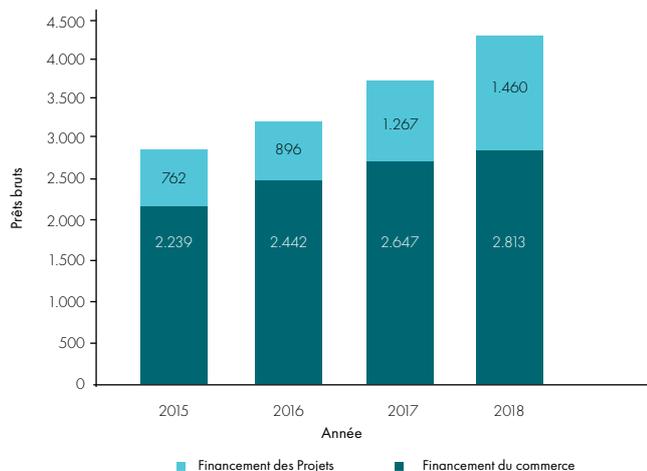
Au cours de l'année écoulée, le profil de risque global du portefeuille de la Banque est resté correct, en grande partie grâce à un cadre de gestion des risques renforcé et solide. Ce cadre comprend des mesures proactives et opportunes prises pour atténuer les risques non viables auxquels on peut s'attendre dans des conditions de crédit défavorables.

La Banque a maintenu une bonne dynamique de la croissance de son portefeuille, alignée sur ses performances financières et des interventions efficaces sur ses marchés. La capacité de la Banque à tolérer le risque ainsi que la qualité du portefeuille sont toujours influencées par le cadre de gestion intégrée des risques de l'entreprise. La Banque bénéficie aussi de l'appui de l'unité chargée des risques de crédit et d'une équipe de gestion de portefeuille spécialisée et très expérimentée. La Banque a institutionnalisé la gouvernance du risque de crédit et amélioré les mécanismes en matière de déclaration et de surveillance du risque de portefeuille. Cette approche de gestion est complétée par des examens réguliers du portefeuille et une action proactive sur les nouveaux signaux d'alerte, mesures qui ont permis de maintenir la qualité globale du portefeuille.

## Répartition du portefeuille par secteur d'activités

Conformément à la stratégie de croissance maîtrisée de la Banque, l'exercice 2018 a été marqué par une consolidation et une diversification accrue du portefeuille. En 2018, le portefeuille de prêts bruts de la Banque a augmenté de 9 %, clôturant à 4,27 milliards USD au 31 décembre 2018. Par rapport à 2017, les prêts pour le financement du commerce (TF) ont augmenté de 6 %, tandis que les prêts pour le financement des projets et des infrastructures ont augmenté de 15 %. La croissance du financement des projets et des infrastructures (PIF) s'explique par le soutien continu apporté aux projets et programmes d'infrastructure souverains.

Le graphique ci-dessous montre la tendance des portefeuilles bruts de TF et PIF entre 2015 et 2018.

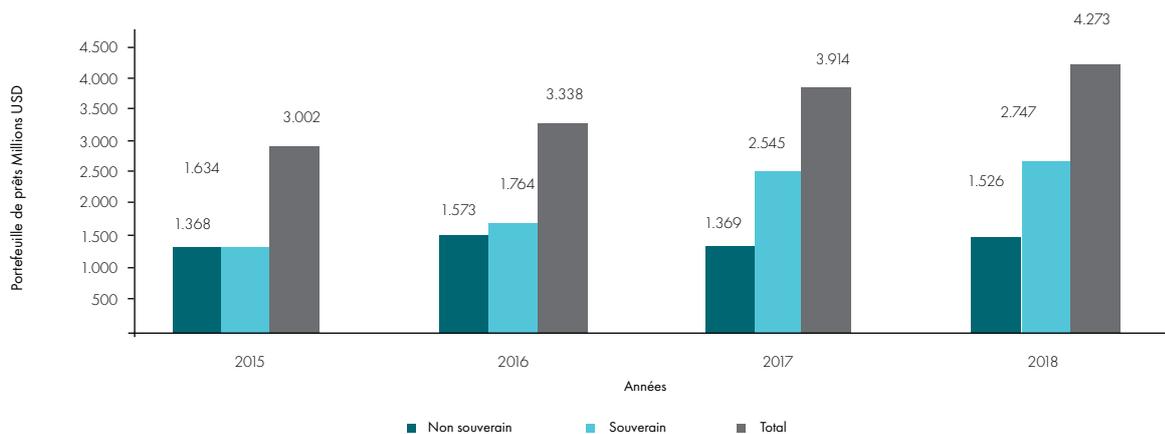


### Répartition du portefeuille par clients

Au 31 décembre 2018, les prêts souverains représentaient 63 % du portefeuille de la Banque, soit 2,8 milliards USD, contre 2,6 milliards USD en 2017 où ils représentaient 60 % du portefeuille total. Les prêts non souverains représentaient 37 % du portefeuille global au 31 décembre 2018, soit 1,6 milliard USD, contre 1,8 milliard USD en 2017. En moyenne, le soutien de la Banque aux Etats souverains a augmenté de 17 % au cours des trois dernières années, tandis que les prêts non souverains sont restés stables. En règle générale, les transactions souveraines impliquent peu de prêts de grande valeur et financent parfois de nombreux projets d'infrastructures, tandis que les transactions non souveraines consistent en plusieurs prêts destinés à des projets et à des secteurs spécifiques.

Le graphique ci-dessous présente la répartition du portefeuille par type de client au 31 décembre 2018.

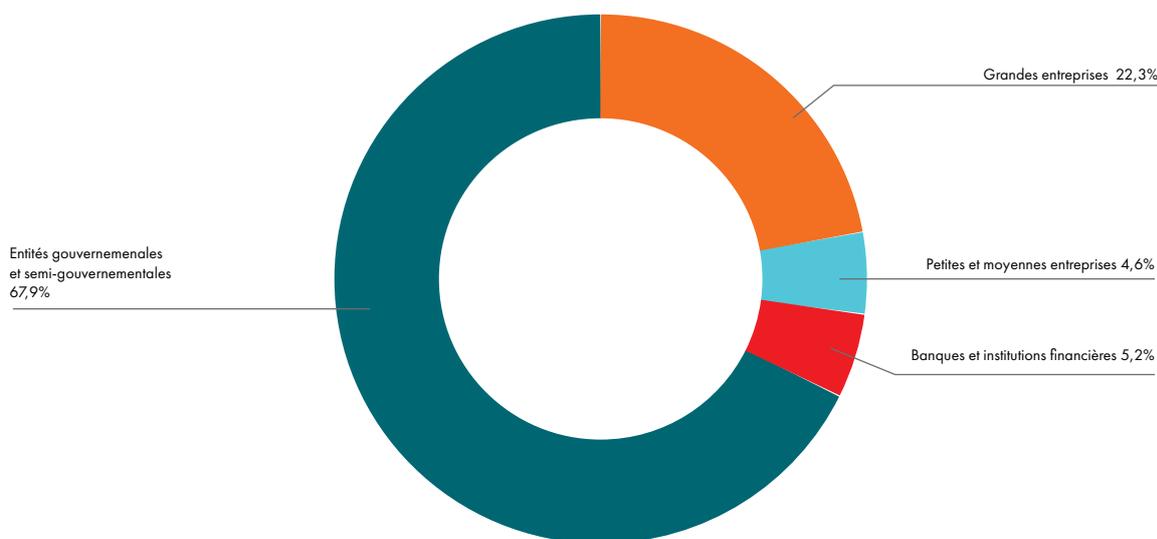
### Croissance des portefeuilles bruts inscrits au bilan – portefeuille souverain et portefeuille non souverain (2015-2018)



La répartition du portefeuille brut par type de client au 31 décembre 2018 était la suivante : le portefeuille souverain s'élevait à 67,9 %, composé de facilités garanties par l'Etat à 48,4 % et de prêts à des entreprises publiques à 19,5 %. Les grandes entreprises représentent 22,3 % du portefeuille non souverain, tandis que les banques et les institutions financières

couvrent 5,2 %. Les petites et moyennes entreprises (PME) représentaient près de 5 % du portefeuille, une légère amélioration par rapport aux 4 % de l'année précédente. La nouvelle Stratégie relative aux institutions financières n'a pas changé par rapport à l'année précédente, représentant environ 5 % du portefeuille.

### Composition du portefeuille au 31 décembre 2018



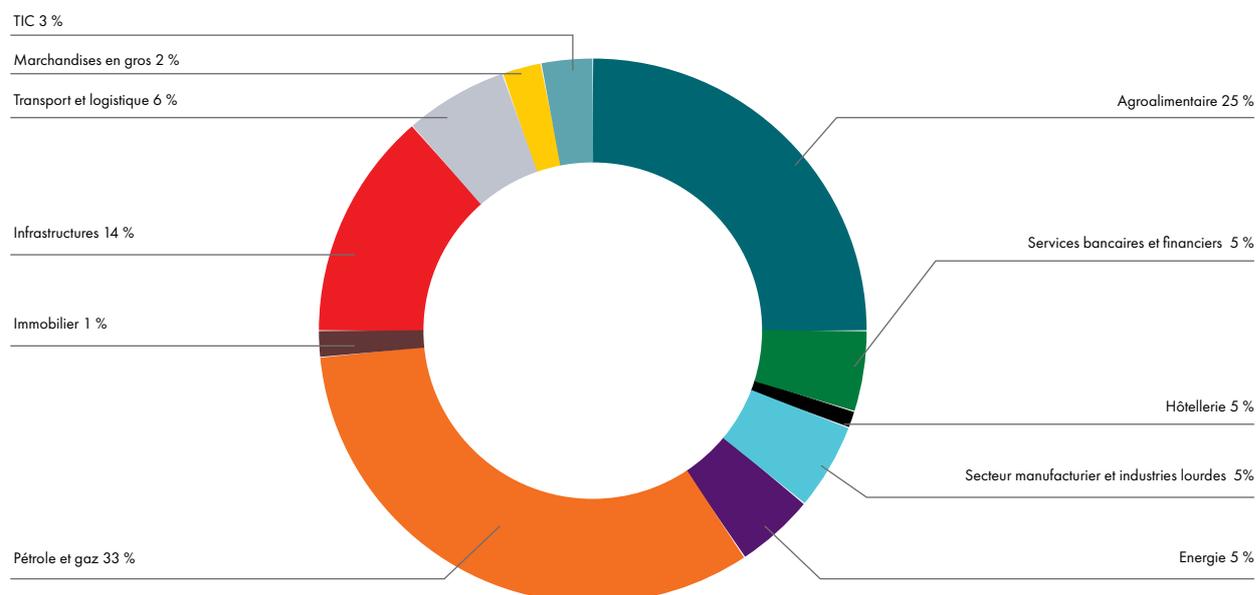
Le graphique ci-dessous montre la répartition du portefeuille de la Banque par type de client au 31 décembre 2018.

### Répartition du portefeuille par secteur

La concentration du portefeuille brut par secteur reflète les principales interventions alignées sur le marché de couverture de la Banque. Les trois principaux secteurs sont le pétrole et le gaz (33 %), l'agroalimentaire (25 %) et les infrastructures (14 %). Au 31 décembre 2018, l'exposition au secteur des infrastructures a augmenté en moyenne de

82 % au cours de la période de trois ans. Cette performance s'explique par le soutien de la Banque aux programmes et projets d'infrastructure publics et au financement de projets essentiels du secteur des TIC et de l'énergie sur le marché couvert. Une orientation conforme au Plan Quinquennal de la Banque visant à soutenir les infrastructures des Etats Membres dans les domaines de l'énergie, des transports et des TIC. En outre, la Banque continue de rechercher des opportunités de diversification par secteur, par type d'emprunteur et par pays. Le graphique ci-dessous montre la répartition du portefeuille par secteur pour la période 2015-2018.

### Répartition du portefeuille par secteur

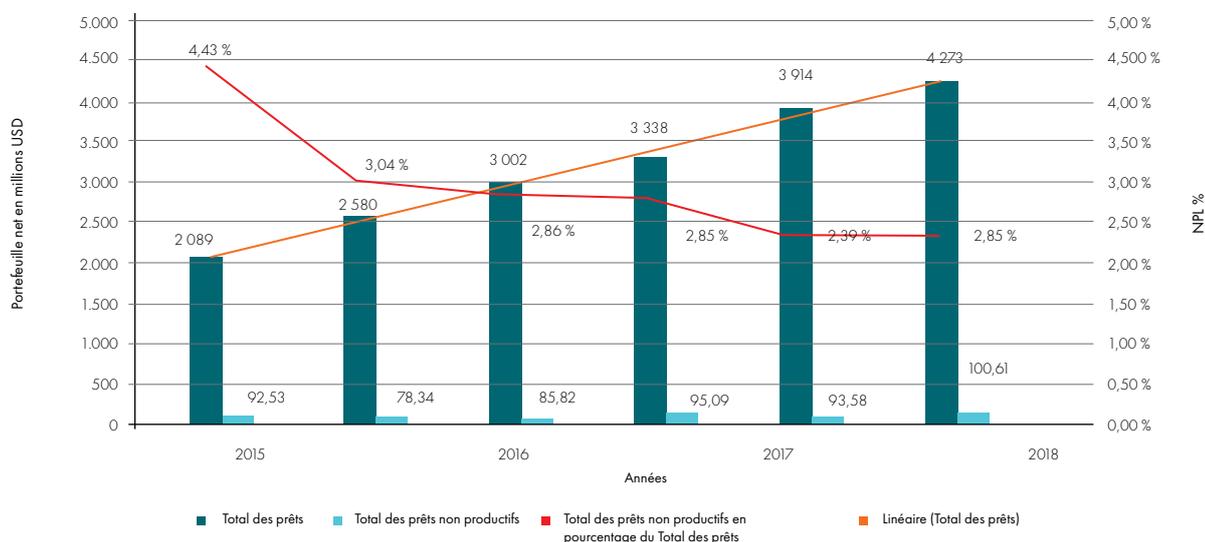


## Qualité de l'actif

La qualité globale du portefeuille a continué de s'améliorer, une importante part du portefeuille étant classée dans la catégorie de prêts à faible risque. Le ratio de prêts non performants restait acceptable à 2,35 % au 31 décembre

2018, une amélioration par rapport aux 2,39 % de 2017. En 2018, la Banque a adopté l'IFRS 9 ; ainsi, les dépréciations de prêts reposent désormais sur l'approche de perte de crédit attendue à vie et non plus sur la perte encourue. La couverture de l'allocation pour dépréciation était de 108,22 % au 31 décembre 2018.

### Croissance du portefeuille par rapport à la qualité de l'actif



La Banque poursuit ses stratégies de gestion proactive du risque de crédit afin de sélectionner les actifs de qualité à l'entrée et de prévenir la détérioration des actifs après investissement. Le groupe de travail au sein de l'unité de gestion de portefeuille recommande des solutions correctives aux projets en détresse, en tenant compte de la nécessité de garantir l'impact escompté sur le développement, tout en offrant une valeur maximale pour la Banque. Le groupe de travail travaille en collaboration avec les coprêteurs, les administrateurs et les autres parties prenantes concernées pour concevoir des solutions optimales.

## Priorités pour 2019

La Banque continuera à surveiller de manière proactive le portefeuille afin de prévenir les migrations de crédit défavorables et garantir la bonne qualité des actifs. Il s'agira de procéder à une révision et une mise à jour des procédures et interventions relatives à la gestion du portefeuille et des recouvrements, conformément aux modifications apportées à la politique de crédit de la Banque et à la norme IFRS 9.

# CONFORMITÉ ET GESTION DES RISQUES

Aperçu et résumé

Evaluation des risques de l'exercice

Priorités pour 2019



Nairobi, Kenya

## Aperçu et résumé

Le Complexe de gestion des risques, sous la direction du Responsable de la gestion des risques, est composé d'une Unité de conformité, d'une Unité de la gestion des risques d'entreprise et de la Direction de la gestion du risque de crédit. Le Complexe de gestion des risques est chargé de la mise en œuvre du Cadre de gestion des risques (CGR), qui définit la politique de gestion du risque de la Banque dans l'ensemble de l'organisation.

Le CGR identifie les processus, détient la propriété et est responsable de la surveillance des risques requise pour soutenir la mise en œuvre efficace de la gestion des risques au sein de la Banque. Une gestion efficace des risques est fondamentale pour les activités commerciales de la Banque.

Malgré la détermination de la Banque à accroître la valeur pour les actionnaires en poursuivant le développement et la croissance de ses activités en fonction de l'appétence pour le risque définie par le Conseil, il convient de tenir compte des intérêts de toutes les parties prenantes dans l'atteinte de cet objectif. La Banque vise donc à atteindre un équilibre approprié entre le risque et la récompense dans ses activités et, par conséquent, continue de renforcer et d'améliorer les capacités de gestion des risques qui permettent de réaliser les plans de croissance dans un environnement contrôlé.

La Banque évolue dans un environnement de risque et d'incertitude croissants. Le Complexe de gestion des risques met l'accent sur la gestion permanente de la volatilité, de l'incertitude, de la complexité et de l'ambiguïté, afin de contribuer à l'identification, l'évaluation et l'atténuation des risques pouvant menacer sa mission et éviter les surprises.

La responsabilité globale de la gestion des risques au sein de la Banque incombe au Conseil d'Administration, tandis que la responsabilité quotidienne est déléguée à un Comité de gestion intégrée des risques (BIRMC) qui examine et résume l'ensemble des risques. Le Conseil d'Administration délègue également les aspects liés aux risques particulièrement élevés au Comité d'audit et des risques (ARCO) et au Comité permanent d'investissement et de crédit (INVESCO), chaque comité se concentrant sur des aspects distincts de la gestion des risques. La responsabilité de la gestion des risques incombe à tous les niveaux de la Banque (tout le monde est un « gestionnaire des risques »), du cadre supérieur à chaque responsable en passant par les employés.

Au cours de l'année, la Banque a continué de fonder son cadre de gestion des risques sur un processus de gouvernance bien établi ayant différentes lignes de défense. Ce cadre et basé à la fois sur la responsabilité individuelle et sur le contrôle collectif, tous deux renforcés par un processus de reporting et d'hierarchisation.

Le modèle standard des « trois lignes de défense » du secteur est intégré dans le modèle opérationnel de la Banque. Pour la première ligne de défense, le cadre hiérarchique assume la gestion des risques. La fonction de gestion des risques représente la deuxième ligne de défense qui est indépendante de la gestion hiérarchisée au sein de la Banque. Cette fonction consiste essentiellement dans la mise en place et dans le maintien du cadre de gestion des risques de la Banque, dans le contrôle des risques et dans les rapports indépendants sur les risques aux instances dirigeantes et au Conseil d'Administration.

La troisième ligne de défense se compose d'auditeurs internes qui donnent une évaluation indépendante de la pertinence et de l'efficacité du cadre de gestion. L'auditeur interne rend compte de façon indépendante au Comité d'audit et des risques du Conseil (ARCO).

Le cadre de gestion des risques d'entreprise à l'échelle de la Banque (ERMF) met l'accent sur la responsabilisation, la responsabilité, l'indépendance, le reporting, les communications et la transparence. L'approche du CGR en matière de gestion des risques adopte une vision globale des risques inhérents à la stratégie, aux opérations et aux activités de la Banque. De plus, la gestion des risques est intégrée au processus global de planification, de fonctionnement et de prise de décision.

L'environnement de risque comprend huit catégories de risque clés qui sont gérées, mesurées et renseignés par tous les services de la Banque. La Banque classe les huit catégories de risque en trois grands ensembles. La première catégorie et risque principal est le « risque de crédit », suivi du « risque du marché » qui sont efficacement identifiés pour générer activement des bénéfices. La troisième catégorie de risque est le « risque opérationnel » qui se pose de manière passive dans le cadre de la réalisation des affaires. Le risque de conformité, qui devient de plus en plus important en termes de probabilité et d'impact, est classé comme une sous-composante du risque opérationnel.

Ces risques ont été bien gérés tout au long de l'exercice écoulé.

## Evaluation des risques de l'exercice

L'économie mondiale reste instable et en proie à des tensions, et l'engagement continu de la Banque à la gestion saine des risques s'est montré efficace comme en témoignent entre autres la performance financière et l'excellente situation du capital, jugées suffisantes pour soutenir la croissance et couvrir les pertes éventuelles.

La Banque dispose d'un portefeuille diversifié grâce à un processus continu d'équilibrage des risques et des récompenses, ainsi qu'à des approches prudentes de gestion du risque de crédit tout en restant fidèle à la réalisation de ses missions. La bonne qualité des actifs du portefeuille en était la preuve.

Le portefeuille a également été bien amorti en ce qui concerne les pertes attendues, les provisions spécifiques pour le portefeuille de prêts non performants ayant connu une hausse à 100 % (contre 77 % en 2017), donc supérieures au seuil minimum recommandé de 70 %. La couverture globale des provisions, y compris les provisions pour prêts, s'est établie à 108 %, contre 115 % en 2017, avec un seuil minimum fixé à 100 %.

La gestion active du portefeuille des prêts a permis une meilleure diversification des concentrations d'exposition au niveau des pays, des secteurs et des débiteurs, dans les limites des paramètres d'appétence pour le risque. Des simulations de crise sur le portefeuille et des techniques d'analyse de scénarios ont été appliquées pour s'assurer que les volants

de sortie et des actions de gestion dans les scénarios de crise peuvent résister aux chocs des paramètres d'appétence au risque.

Les éléments ci-dessus continueront d'être un centre d'intérêt puisque la Banque envisage d'actualiser le nouveau Plan Quinquennal.

En 2018, les interventions spécifiques suivantes visaient l'amélioration de la capacité de gestion du risque de crédit :

- a) La mise en œuvre de la déclaration de la Banque relative à l'appétence pour le risque de crédit visait une gestion efficace du portefeuille afin d'atténuer l'ampleur des pertes sur créances maximales supportable dans le cadre des activités de prêt principales, tout en optimisant les rendements par rapport au capital détenu.

L'appétence pour le risque de crédit sera mitigée grâce à un mandat et à un cadre limité visant à atteindre les objectifs suivants :

- limiter le risque de concentration au niveau du pays, du secteur, du débiteur et des groupes à risque ;
- mener les activités de la banque uniquement dans les limites des mandats convenus ;
- s'assurer que les activités restent à une échelle appropriée par rapport au risque et avantages sous-jacents ;
- s'assurer que la prise de risque s'appuie sur une expertise et des capacités adéquates ;

- b) intégrer le cadre de risque pays en permettant à la Banque de déterminer des limites d'appétence pour le risque différenciées en fonction des risques, en tenant compte des notations du risque pays ajustés en fonction de la capacité d'absorption de la dette et de la stratégie d'exposition de la Banque pour chaque pays.

Le cadre de gestion du risque par pays tient également compte de l'expérience de la Banque dans la conduite de ses activités sur le continent et du respect des objectifs de développement des États Membres.

- c) La mise en œuvre du système de constitution des prêts (LOS) pour améliorer l'intégration, l'efficacité et l'efficacité du cycle de vie du crédit, de la constitution

au décaissement. Un nouveau système de crédit appelé « Credit Quest » a été mis en place avec succès au cours de la période sous revue.

- d) L'amélioration et la distinction des notations de risque du débiteur grâce à des outils de notation dans le cadre du LOS.

La Banque a mis en œuvre 7 modèles de notation afin de déterminer la probabilité de défaut (PD) et la perte en cas de défaut (LGD), ainsi que les critères d'éligibilité pour chaque emprunteur. Les produits des modèles de notation représentent des notations différenciées utilisées pour déterminer l'appétence au risque de crédit, les limites d'approbation, les prix, ainsi que les exigences de provisionnement.

Les modèles d'évaluation du risque sont mis en évidence ci-dessous :

- Institutions financières
- Modèle souverain
- Entreprises générales
- Entreprises écologiques
- Infrastructures écologiques
- Energies renouvelables et
- Energies conventionnelles

La Banque a également mis en place une nouvelle échelle de notation des emprunteurs de 1 à 17, telle que décrite ci-dessous, l'échelle 12 correspondant à la limite pour accepter un nouvel engagement, à moins qu'il ne soit exceptionnellement jugé mitigé.

Les notations se distinguent comme suit :

- 1 à 7 : Très faible risque / Qualité supérieure
- 8 à 10 : Faible risque
- 11 à 12 : Risque modéré
- 13 à 14 : Risque élevé
- 15 à 17 : Risque très élevé / Défaut

La Banque a également continué d'enregistrer des progrès notables dans la gestion du risque opérationnel, grâce à des outils du système de gestion du risque opérationnel (ORM) appelés « Accelerate ».

Ce système a permis d'améliorer la mise en œuvre d'auto-évaluations du risque et des contrôles (AERC), l'évaluation des risques opérationnels, la conception du contrôle, le suivi et la clôture des constatations d'audit ainsi que la surveillance et le reporting.

En outre, la Banque a géré le risque de conformité grâce à des mesures proactives fondées sur des principes de gestion des risques nationaux et internationaux.

L'Unité de la conformité a poursuivi sur sa lancée en réalisant un examen indépendant des politiques de la Banque en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) et de sanctions. Le suivi des objectifs de conformité de la Banque garantira que la Banque exerce ses activités conformément aux lois et règlements applicables, aux directives du Conseil d'Administration et à ses politiques et procédures internes.

La banque a adopté une culture de conformité en son sein et parmi ses clients, en encourageant notamment la désignation de champions de la LBC/FT et des sanctions (« champions ») dans les différents services, comme « personnes ressources » du service en matière de respect de la conformité. Cette opération a été facilitée par la mise à niveau de la solution de sélection automatisée pour la LBC/FT et des Sanctions de la Banque, en

plus des formations ciblées pour les champions et les services commerciaux.

## Priorités pour 2019

Le caractère dynamique et évolutif du risque exige de la Banque une amélioration et un renforcement constants de ses capacités de gestion des risques.

En 2019, la priorité en matière de risque reste de faire en sorte que les objectifs financiers et stratégiques de la Banque sont atteints conformément au mandat de la Banque et dans les limites approuvées de l'appétence au risque. Il s'agira d'aligner la fonction sur la stratégie de croissance de la Banque, afin d'actualiser de manière souhaitée l'appétence au risque et le modèle relativement nouveau d'exploitation de couverture du front office en vue d'une bonne prestation de services aux clients.

Le risque d'événements géopolitiques dans les pays où la Banque opère est le plus important auquel la Banque est exposée et entraîne une augmentation des pertes de valeur et la réduction des possibilités de financement. A cet égard, la Banque poursuivra sa stratégie de diversification du portefeuille en 2019 et au-delà.



# RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION

Recrutement

Formation et développement

Six Sigma

Administration

Bureaux

Profil du personnel

TDB Academy

Technologies de l'information



www.depositphotos.com

L'année 2018 constitue la première année de mise en œuvre du nouveau Plan Quinquennal de la Banque. Tout au long de l'année, diverses mesures de renforcement des capacités institutionnelles ont été prises afin d'attirer, de développer et de retenir une main-d'œuvre talentueuse et motivée nécessaire à la réalisation des objectifs définis dans le Plan Quinquennal.

## Recrutement

A l'issue d'un processus de sélection compétitif, 19 postes nouveaux et existants ont été pourvus dans divers services. En outre, en 2018, la Banque a recruté 29 professionnels dans le cadre du Programme Jeunes Professionnels (PJP) et du Programme pour professionnels en milieu de carrière (MCP).

Les postes pourvus étaient entre autres ceux de conseiller, responsable des marchés financiers et syndicats du secteur public, conseiller juridique principal, attaché de presse, spécialiste de la gestion environnementale et sociale, responsable de la gestion des documents et responsable de la couverture.

## Formation et développement

En 2018, à travers le Service des ressources humaines et de l'administration, la Banque a organisé divers ateliers de formation, séminaires et programmes de perfectionnement au profit du personnel, afin d'améliorer les compétences et connaissances de base et techniques, surtout compte tenu de l'adoption du nouveau modèle couverture-produit. Les programmes de formation couvraient une variété de sujets, notamment le financement du commerce, la modélisation financière, la structuration des opérations et la planification du ciblage des clients, ainsi que la cession de créance.

La plateforme de formation en ligne a continué à proposer plusieurs cours de perfectionnement professionnel et personnel à l'ensemble du personnel. En outre, les compétences techniques en informatique du personnel ont été améliorées dans le cadre de la plateforme en ligne et lors de formations en salle. Un modèle de sous-traitance a également été mis en place pour pallier aux difficultés liées au manque de compétences internes, notamment dans la prise en charge et l'amélioration du système SAP de Planification des ressources de l'entreprise. Enfin, la « TDB Academy » a été créée en 2018, avec pour objectif de concevoir et offrir une formation professionnelle pour soutenir les missions et objectifs stratégiques de la TDB.

## Six Sigma

Conformément aux objectifs stratégiques de la TDB pour développer davantage le capital humain de la Banque et atteindre des niveaux exceptionnels d'excellence opérationnelle, le service des ressources humaines et de l'administration a lancé la mise en œuvre de la méthodologie Lean Six Sigma afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience des activités. Six projets ont été menés à bien à l'aide de la méthodologie DMAIC (c.-à-d., Définir, Mesurer, Analyser, Intensifier, et Contrôler) et sept autres sont en cours. Les projets déjà réalisés visaient principalement à réduire les délais d'exécution des opérations d'approbation des prêts, de décaissements, de recrutement, de services informatiques et d'autres processus internes.

## Administration

En 2018, grâce au Service des ressources humaines et de l'administration, la Banque a continué d'améliorer ses pratiques administratives et de mettre en œuvre des mesures de réduction des coûts. De nouvelles politiques ont été introduites, les services administratifs automatisés ont été réorganisés et les processus opérationnels ont été améliorés. Le Service des ressources humaines et de l'administration a continué d'acquérir des biens et services et d'autres services de soutien logistique et administratif, y compris des services de transport, de protocole et d'assurance. Dans l'exécution de ces activités, l'accent a été mis sur l'efficacité et l'optimisation des ressources.

## Bureaux

Au cours de l'année sous revue, la Banque a réalisé des progrès significatifs dans la construction d'un immeuble de bureaux de 19 étages à Nairobi. Plusieurs étapes ont été franchies concernant le processus de sélection du principal maître d'œuvre, notamment le devoir de diligence, l'exercice de KYC (connaissance du client), la négociation des prix et des contrats et la désignation d'un maître d'œuvre principal. A l'issue d'un processus de sélection rigoureux, le marché a été attribué à une entreprise de construction basée à Nairobi. Les travaux de construction devaient débiter au premier trimestre de 2019.

Suite à une décision du Conseil d'administration et compte tenu de la mise en place du second bureau principal de la Banque à Maurice, la Banque s'est associée à la Société africaine de réassurance (Africa Re) à Ebène pour acquérir un immeuble de sept étages stratégiquement situé dans la Cybercity à Ebène, quartier d'affaires où sont implantées de nombreuses sociétés du secteur bancaire et financier. La propriété devrait être effective à partir du troisième trimestre de 2019.

En outre, le gouvernement de la République démocratique du Congo a mis à la disposition de la TDB, de l'Agence africaine des assurances commerciales (ATI) et de la ZEP-RE (Société de réassurance de la ZEP) un terrain situé dans un site de choix au centre de Kinshasa aux fins de la construction d'un bâtiment administratif commun pour les trois institutions. En attendant la construction de l'immeuble devant abriter les bureaux, le gouvernement de la République démocratique du Congo a également mis des locaux temporaires à la disposition des trois institutions dans une tour commerciale située au centre de Kinshasa, en vue de l'ouverture de bureaux pays pour chacune des institutions.

## Profil du personnel

À la fin de 2018, la Banque comptait un effectif total de 139 personnes, dont 103 professionnels, soit 73 % des effectifs. Les femmes représentaient 44 % des effectifs.

## TDB Academy

En juillet 2018, la Banque a lancé la TDB Academy, une initiative stratégique clé du nouveau Plan Quinquennal visant à concevoir et offrir une formation professionnelle pour soutenir les missions et objectifs stratégiques de la Banque.

La mise en place de cette académie se fera en deux phases. La première phase (2018-2020) consiste à offrir une formation au personnel de la TDB, alors que dans la deuxième phase (à partir de 2021), l'académie développera ses propres programmes académiques autonomes et commencera à générer ses propres revenus.

Au cours de l'exercice écoulé, la TDB Academy a étudié les possibilités de solliciter une accréditation au niveau international pour garantir la qualité de ses enseignements et permettre que les heures de formation dispensées à son personnel soient comptabilisées comme des crédits de formation professionnelle continue. En outre, l'Académie a identifié des formateurs et noué des partenariats avec des institutions régionales et internationales.

La TDB Academy a élaboré un calendrier de formation basé sur les besoins en formation du personnel de la TDB pour 2019 et comprenant des cours en ligne et en salle de classe. Bien que la formation du personnel reste l'objectif principal de la TDB Academy à court terme, la Banque compte également utiliser les talents internes pour créer une plateforme de recherche et organiser des séminaires professionnels périodiques où des spécialistes du domaine seront invités pour partager leurs connaissances expertes.

## Technologies de l'information

Le nouveau Plan Quinquennal de la Banque a fait des technologies de l'information un élément incontournable pour améliorer son efficacité opérationnelle.

### Feuille de route portant sur l'automatisation

La feuille de route portant sur l'automatisation répond aux besoins des différents secteurs opérationnels et administratifs de la Banque. En 2018, de nouveaux systèmes ont été mis en place dans les domaines suivants : plate-forme de gestion de trésorerie, constitution des prêts, notation du risque de crédit et améliorations des SAP. D'autres projets d'amélioration sont

en cours dans les domaines de la déclaration des risques de trésorerie, de la gestion des prêts et du système SAP de Planification des ressources de l'entreprise. Il existe d'autres initiatives d'automatisation dans les domaines de la gestion des documents et de la veille économique.

## Infrastructures informatiques

Les investissements dans les infrastructures de communication restent un domaine prioritaire pour assurer la fiabilité et l'efficacité de la connexion entre les principaux bureaux de la Banque en Ile Maurice et au Burundi et ses bureaux régionaux au Kenya, en Ethiopie, au Zimbabwe ainsi que le bureau récemment ouvert en République démocratique du Congo. En 2018, des dispositifs d'accélération de réseau à grande distance ont été déployés sur quatre de ces sites.

## Sécurité de l'information

Afin d'atténuer les risques technologiques, la Banque a entamé en 2018 un processus visant à comparer ses méthodes avec celles du cadre de sécurité de l'information de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) dans l'optique de mettre au point un système de gestion de la sécurité de l'information qui intègre et se conforme aux meilleures pratiques en la matière. La norme ISO repose sur les trois principaux piliers que sont la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des

informations / données. Les cybermenaces constituent l'un des principaux risques abordés. Pour les surmonter, il est primordial d'investir dans des compétences et des systèmes appropriés. En outre, la Banque poursuit sa stratégie de reprise après sinistre informatique en adéquation avec les exigences d'un plan de continuité des opérations à l'échelle de la Banque, en tenant compte des objectifs de point de reprise et des objectifs de temps de reprise.

En 2018, la Banque a mis au point un cadre général de politiques et de procédures de gestion des documents et des archives qui constitue une solide base pour une gestion efficace de l'accès aux données. Des activités de sensibilisation ont été régulièrement organisées au profit du personnel chargé de la sécurité de l'information, afin d'atténuer les menaces liées à l'ingénierie sociale.

## Gouvernance informatique

Concernant la gouvernance informatique, la stratégie informatique de la Banque régit la feuille de route actuelle en matière d'automatisation informatique. En outre, les investissements se sont poursuivis conformément à un ensemble de principes d'architecture informatique approuvés. A ces mesures s'ajoute le rôle actif d'un comité de surveillance présidé par le Responsable de la gestion des risques, qui est chargé de veiller avant tout à ce que les initiatives informatiques de la Banque soient conformes à ses objectifs commerciaux. Des audits indépendants et des examens de la conformité du système informatique ont été régulièrement organisés. Leurs conclusions ont été communiquées de manière indépendante au service chargé des risques, à la direction et au Conseil d'Administration de la Banque.



# AFFAIRES INSTITUTIONNELLES ET RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Mobilisation des capitaux et fonds propres

Responsabilité sociale d'entreprise

Enquête de satisfaction des clients et des partenaires pour 2018

Kinshasa, République du Congo



## Mobilisation des capitaux et fonds propres

L'année 2018 a été prospère pour la Banque en termes d'élargissement et de renforcement de son actionariat.

Conformément au Plan Quinquennal et à la stratégie d'expansion de l'actionariat approuvée par le Conseil, en 2018, Madagascar est devenu le 22ème Etat Membre de la Banque en souscrivant à son capital à hauteur de 10 millions USD. Cette adhésion s'inscrit dans la tendance positive du mouvement d'expansion de l'actionariat entamé dès le 5ème Plan Quinquennal (2013-2017) lorsque la République du Mozambique, le Royaume d'Eswatini et la République du Sud-Soudan ont rejoint la Banque.

Depuis sa création, les actions de catégorie B de la Banque ont continué de générer d'importants profits pour les investisseurs institutionnels, tout en consolidant les fonds propres de la Banque destinés à soutenir les investissements utiles dans la région où elle opère. En 2018, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) est devenue le 13ème investisseur institutionnel de la Banque en souscrivant des actions de catégorie B pour un montant de 10 millions USD.

La Banque continue de jouir de la confiance de ses actionnaires existants, comme en témoigne la décision de la Banque africaine de développement (BAD) de souscrire des actions supplémentaires de catégorie B pour un montant de 25 millions USD. A la fin de l'exercice, le montant total des fonds propres provenant des actions de catégorie B, primes d'émission comprises, s'élevait à 165 millions USD.

### Responsabilité sociale d'entreprise

Conformément à sa stratégie de responsabilité sociale d'entreprise, en 2018, la Banque a soutenu un projet d'énergie solaire en Ouganda. Le projet vise la création de kiosques solaires pour des activités génératrices de revenus non seulement pour les entrepreneurs, les étudiants et les agriculteurs recherchant de meilleures compétences et des opportunités d'emploi, mais aussi pour améliorer les moyens de subsistance de la population desservie.

### Enquête de satisfaction des clients et des partenaires pour 2018

D'après les résultats du sondage de la Banque sur la satisfaction de la clientèle et des partenaires de 2018, les clients et partenaires de la Banque ont exprimé une satisfaction accrue à l'égard des produits et services de la TDB, comme le confirme l'excellente note de 4,47 sur 5 en 2018, contre 4,2 en 2017. Les éléments de l'enquête portaient sur la capacité de financement, des délais de traitement des prêts plus simples et plus courts et les relations personnelles avec le personnel.

# ÉTATS FINANCIERS

---

Conseil des Gouverneurs

---

Informations sur l'organisation

---

Rapport des Administrateurs

---

Déclaration des responsabilités des Administrateurs

---

Rapport des Commissaires aux comptes indépendants

---

État du compte de résultat et des autres éléments du résultat global

---

État de la situation financière

---

État des variations des capitaux propres

---

État des flux de trésorerie

---

Notes sur les États financiers

---



## CONSEIL DES GOUVERNEURS

Actionnaires (chaque actionnaire est représenté par un gouverneur au conseil des gouverneurs)

### ÉTATS MEMBRES

République du Rwanda  
République-Unie de Tanzanie  
République de Zambie  
République de Maurice  
République des Seychelles  
République d'Ouganda  
République du Burundi  
Union des Comores  
République Arabe d'Égypte  
État d'Érythrée  
République du Kenya  
République du Malawi  
République du Zimbabwe  
République de Djibouti  
République du Soudan  
République fédérale démocratique d'Éthiopie  
République Démocratique du Congo  
République fédérale de Somalie  
République du Soudan du Sud  
Royaume d'Eswatini  
République du Mozambique  
République de Madagascar

### INSTITUTIONS

Banque Africaine de Développement  
Caisse nationale de retraite - Maurice  
Mauritian Eagle Insurance Company Limited  
Office rwandais de sécurité Sociale (RSSB)  
Banco Nacional de Investimento  
Caisse de retraite des Seychelles  
Société africaine de réassurance  
ZEP-RE (Société de réassurance de la ZEP)  
Caisse nationale de sécurité sociale d'Ouganda (NSSF)  
SACOS Group Limited  
Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID)  
Fonds de prévoyance du personnel de la TDB  
Fonds de prévoyance des administrateurs et des parties intéressées de la TDB  
BADEA – Banque arabe pour le développement économique en Afrique

### MEMBRES NON RÉGIONAUX

République populaire de Chine (représentée par la Banque populaire de Chine)  
  
République de Biélorussie – Banque de développement de Biélorussie

## Informations sur l'organisation

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Gerard Bussier

Administrateur non exécutif pour le Zimbabwe, Maurice, le Rwanda, l'Érythrée et le Soudan du Sud - Président du Conseil d'administration

### John Bosco Sebabi

Administrateur non exécutif pour tous les autres actionnaires

### Peter Simbani

Administrateur non exécutif pour les Seychelles, l'Éthiopie, le Burundi, le Malawi et Madagascar

### Dr. Natu Mwamba

Administrateur non exécutif pour l'Égypte, la Tanzanie, Djibouti et l'Eswatini

### Said Mhamadi

Administrateur non exécutif pour l'Ouganda, le Soudan, la RDC et les Comores

### Isabel Sumar

Administratrice non exécutive pour le Kenya, la Zambie, le Mozambique et la Somalie

### Liu Mingzhi

Administrateur non exécutif pour les États non africains

### Mohamed Kalif

Administrateur non exécutif pour les institutions africaines

### Juste Rwamabuga

Administrateur indépendant non exécutif

### Dr. Abdel-Rahman Taha

Administrateur indépendant non exécutif

### Admassu Tadesse

Président et Directeur général

### Samuel Mivedor

Administrateur suppléant non exécutif pour les institutions africaines

### Kampeta Sayinzoga

Administratrice non exécutive suppléante pour le Zimbabwe, Maurice, le Rwanda, l'Érythrée et le Soudan du Sud

### Rupert Simeon

Administrateur non exécutif suppléant pour les Seychelles, l'Éthiopie, le Burundi, le Malawi et Madagascar

### Prof. Oliver Saasa

Administrateur non exécutif suppléant pour le Kenya, la Zambie, le Mozambique et la Somalie

### Mariam Hamadou

Administratrice non-exécutive suppléante pour l'Égypte, la Tanzanie, Djibouti et l'Eswatini

### Marie Gisele Masawa

Administratrice non exécutive suppléante pour l'Ouganda, le Soudan, la République démocratique du Congo et les Comores (avec prise de fonction le 1 octobre 2018)

### Lekha Nair

Administratrice non-exécutive suppléante pour tous les autres actionnaires

### Li Xiaoping

Administratrice non exécutive suppléante pour les États non africains

### Gerome Kamwanga

Administrateur non exécutif suppléant pour l'Ouganda, le Soudan, la RDC et les Comores (avec prise de fonction le 1 octobre 2018)



## COMMISSAIRES AUX COMPTES

**Deloitte.**

Deloitte & Touche

Experts-comptables (Kenya)  
Deloitte Place, Waiyaki Way,  
Muthangari  
B. P. 40092, 00100  
Nairobi, Kenya

## AVOCATS

Plusieurs

## SIEGES

SIEGE SOCIAL DE MAURICE  
BLUE TOWER, RUE DE L'INSTITUT  
EBENE, MAURICE  
TEL. +230 4676021/4676016

SIEGE DE LA TDB  
CHAUSSÉE, PRINCE LOUIS, RWAGASORE  
B.P. 1750 | BUJUMBURA, BURUNDI  
TEL. +257 22 224 966/75

## AUTRES REPRESENTATIONS

BUREAU REGIONAL DE LA TDB A NAIROBI : AFRIQUE DE L'EST  
197 LENANA PLACE, LENANA ROAD  
B.P. 48596-00100 | NAIROBI, KENYA  
TEL. +254 732 192 000

BUREAU REGIONAL DE LA TDB A HARARE : AFRIQUE AUSTRALE  
70 OLD ENTERPRISE ROAD, NEWLANDS  
HARARE, ZIMBABWE  
TEL. +263 24 2788 336/7/8/9

BUREAU REGIONAL DE LA TDB A ADDIS ABEBA : AFRIQUE DU NORD-EST  
UNDP RSC, BOLE OLYMPIA ROUNDABOUT  
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE  
TEL. +251 11 518 1730/31

BUREAU NATIONAL DE LA TDB À KINSHASA :  
3E ÉTAGE CROWN TOWER, BUREAU N° 301 AVE.  
BATETELA, BLVD DU 30 JUIN, COMMUNE DE LA GOMBE  
KINSHASA, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
TEL. : +243 977 792 970





Afin de favoriser le développement des infrastructures, la Banque a négocié et conclu avec succès un important prêt d'une durée de 5 ans dans le cadre d'une convention de crédit à l'exportation (ECA) pour un montant de 250 millions USD avec China Exim Bank

# Rapport des Administrateurs

Les administrateurs ont le plaisir de présenter le rapport et les états financiers vérifiés de la Banque de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe pour le commerce et le développement (TDB - anciennement appelée Banque de la ZEP) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

## 1. PRINCIPALES ACTIVITÉS

L'activité principale de la Banque consiste à assurer le financement, si possible, de projets viables et d'activités commerciales susceptibles de rendre les économies des États membres de plus en plus complémentaires.

La Banque a été créée par des Statuts, conformément au Chapitre 9 du Traité portant création d'une zone d'échanges préférentiels (ZEP), par la suite abrogée et remplacée par le Traité pour le Marché commun des États d'Afrique orientale et australe (COMESA).

## 2. RÉSULTATS

Les résultats de la période sous revue sont indiqués à la page 66.

La Banque a adopté la Norme internationale d'information financière (IFRS) 9 - Instruments financiers, entrée en vigueur le 1er janvier 2018.

En conséquence, les provisions pour dépréciation nette sur les prêts et actifs présentant un faible risque de crédit ont chuté de 107,5 millions USD à 91,5 millions USD. En outre, les placements en actions ont été réévalués, passant de 40,2 millions USD à 50,9 millions USD au 1er janvier 2018. L'impact net s'est traduit par un crédit de 30,55 millions USD sur le total des capitaux propres au 1er janvier 2018, reflétant ainsi l'effet de la nouvelle norme. À la date d'adoption de l'IFRS 9, la Banque n'avait pas retraité la période de comparaison, conformément à la norme.

Par conséquent, les résultats de l'exercice 2018 relatifs en termes de classement, d'évaluation et de dépréciation des instruments financiers sont basés sur l'IFRS 9, tandis que ceux des années précédentes sont basés sur la norme IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. Ainsi, certains montants liés aux instruments financiers décrits dans le présent rapport et les ratios correspondants ne sont pas comparables. La principale incidence de l'IFRS 9 est liée aux provisions pour dépréciation des prêts et avances. La provision pour dépréciation des prêts et avances sains correspond aux étapes 1 et 2 de la norme IFRS 9, tandis que la provision pour dépréciation des pertes de crédit sur des prêts et avances dépréciés correspond à l'étape 3.

Pour une description détaillée des changements, veuillez-vous référer aux notes 2, 3, 18 et 39 des présents états financiers.

## 3. DIVIDENDE

Le Conseil a recommandé un dividende de 315,93 USD (contre 308,67 USD en 2017) par action, sous réserve de l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée générale annuelle.

## 4. CONSEIL DES GOUVERNEURS

La page 54 présente les actuels actionnaires.

Conformément aux Statuts de la Banque, chaque membre nomme un gouverneur.

## 5. ADMINISTRATEURS

La page 55 présente les membres actuels du Conseil d'administration.

Conformément aux Statuts de la Banque et sous réserve d'une nouvelle nomination par le Conseil des gouverneurs, les administrateurs sont nommés pour un mandat de trois ans et ne sont donc pas soumis au régime de retraite par rotation annuelle.

## 6. COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les commissaires aux comptes de la Banque, Deloitte & Touche, ont été désignés pour un mandat de trois ans à compter de juillet 2018. Ils se sont dits disposés à poursuivre leur mission, conformément à l'article 26(2) (e) des Statuts de la Banque.



Par ordre du Conseil  
Le 28 mars 2019

## Déclaration des responsabilités des administrateurs

Les Statuts de la Banque stipulent que les administrateurs doivent préparer, pour chaque exercice, des états financiers qui reflètent fidèlement la situation de la Banque en fin d'exercice et des résultats d'exploitation de la Banque pour cette année. Elles exigent également aux administrateurs de veiller à ce que la Banque tienne des états comptables en bonne et due forme, ces derniers révélant une exactitude raisonnable de la situation financière de la Banque. Ils sont également responsables de la protection des actifs de la Banque.

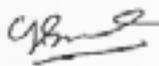
Les administrateurs acceptent la responsabilité des états financiers annuels qui sont préparés à l'aide de méthodes comptables appropriées, appuyées par des jugements et estimations raisonnables et prudents, conformément aux Normes internationales d'information financière et des exigences des Statuts de la Banque. Les administrateurs sont d'avis que les états financiers annuels donnent une image fidèle de l'état des affaires financières de la Banque et de ses résultats d'exploitation. Les administrateurs acceptent en outre la responsabilité de la tenue des états comptables qui peuvent être utilisés dans la préparation des états financiers, ainsi que des systèmes adéquats de contrôle financier interne.

Les administrateurs n'ont été informés d'aucune situation qui indiquerait que la Banque ne sera pas viable pour au moins les douze prochains mois à compter de la date de la présente déclaration.



-----  
Administrateur

Le 28 mars 2019



-----  
Administrateur

Le 28 mars 2019



Deloitte & Touche  
Certified Public Accountants (Kenya) Deloitte Place  
Waiyaki Way, Muthangari  
P.O. Box 40092 - GPO 00100 Nairobi  
Kenya  
Tel: +254 (0) 20 423 0000  
Cell: +254 (0) 719 039 000 Dropping Zone No.92  
Email: admin@deloitte.co.ke www.deloitte.com

## Rapport des commissaires aux comptes indépendants

### AUX MEMBRES DE LA BANQUE DE L'AFRIQUE DE L'EST ET DE L'AFRIQUE AUSTRALE POUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT (TDB - anciennement appelée Banque de la ZEP)

#### Rapport sur la vérification des états financiers

##### Opinion

Nous avons vérifié les états financiers de la Banque de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique et australe pour le Commerce et le développement (la « Banque »), figurant aux pages 66 à 172 et comprenant les états de la situation financière au 31 décembre 2018 et les états du compte de résultat et des autres éléments du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, dont un résumé des principales conventions comptables.

De notre avis, les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 décembre 2018 ainsi que de ses résultats financiers et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes internationales d'information financière et aux Statuts de la Banque.

##### Base de notre expression d'opinion

Nous avons procédé à la vérification des états conformément aux Normes internationales d'audit (ISA). Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section de notre rapport portant sur les responsabilités du commissaire aux comptes concernant la vérification des états financiers.

Nous sommes indépendants vis-à-vis de la Banque, conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (« Code IESBA »), ainsi qu'aux exigences éthiques pertinentes pour notre vérification des états financiers au Kenya, et nous avons respecté nos autres responsabilités éthiques conformément au Code IESBA.

Nous estimons que les éléments de preuve qui nous ont été fournis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

##### Autres points

Les états financiers de la Banque de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe pour le commerce et le développement pour le compte de l'exercice clos le 31 décembre 2017 avaient été vérifiés par un autre commissaire aux comptes, Ernst & Young LLP, dont l'opinion était sans réserve sur ces états financiers le 12 avril 2018.

##### Point clé de la vérification

Le point clé de vérification est celui qui, selon notre jugement professionnel, a été le plus important dans notre vérification des états financiers pour l'année en cours. Ce point a été traité dans le contexte de notre vérification des états financiers dans leur ensemble et pour fonder notre opinion à ce sujet ; en outre, nous ne proposons pas d'opinion distincte sur ce point.

## Rapport des commissaires aux comptes indépendants

### AUX MEMBRES DE LA BANQUE DE L'AFRIQUE DE L'EST ET DE L'AFRIQUE AUSTRALE POUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT (TDB - anciennement appelée Banque de la ZEP)

#### Rapport sur la vérification des états financiers (Suite)

Point clé de la vérification	Description de la méthodologie de vérification du point
Application de la norme IFRS 9 dans le calcul de la dépréciation des prêts et avances	
<p>L'évaluation de la dépréciation des prêts à la fin de l'exercice implique d'importants jugements et estimations de la part des administrateurs, ce qui pourrait avoir une incidence palpable sur la situation financière et les résultats de la Banque.</p> <p>Au 31 décembre 2018, la Banque avait déclaré des prêts bruts pour le financement du commerce s'élevant à 2,81 milliards USD avec des provisions pour pertes de crédit attendues (ECL) de 79,95 millions USD, ainsi que des prêts bruts pour le financement de projets s'élevant à 1,46 milliard USD et 30,36 millions USD de provisions ECL. Ces chiffres sont présentés dans les notes 15 et 16 des états financiers.</p> <p>Le 1er janvier 2018, la Banque a adopté l'IFRS 9 selon laquelle les pertes de valeur doivent être évaluées sur la base de l'ECL. Déterminer les provisions pour dépréciation des pertes attendues nécessite un jugement important, et nous avons identifié la vérification des provisions pour dépréciation des ECL comme un point clé de la vérification.</p> <p>Les principaux points sur lesquels nous avons identifié des niveaux élevés de jugement par la direction et, par conséquent, sur lesquels nous avons porté une plus grande attention lors de la vérification de l'application de la norme IFRS 9 par la Banque sont :</p> <p><b>Précision des modèles d'ECL</b></p> <p>Le modèle d'ECL s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti et à certains engagements de prêt, ainsi qu'aux contrats de garantie financière.</p> <p>Selon la norme IFRS 9, les provisions pour pertes sont évaluées en fonction de l'une des bases suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>(i) les ECL sur 12 mois, résultant d'éventuelles défaillances dans les 12 mois suivant la date de clôture ; ou</li><li>(ii) les ECL à vie, résultant des ECL de toutes les éventuelles défaillances sur la durée de vie attendue d'un instrument financier.</li></ul> <p>La Banque est tenue de comptabiliser une provision pour une ECL sur 12 mois ou à vie, s'il y a eu une Augmentation significative du risque de crédit (« SICR ») depuis la comptabilisation initiale.</p> <p>L'évaluation des ECL reflète un résultat pondéré en fonction des probabilités, la valeur temps de l'argent et les meilleures informations prospectives disponibles pour la Banque.</p>	<p>La norme IFRS 9 ayant été adoptée au début de l'exercice, nous avons mis en œuvre des procédures de vérification sur les soldes d'ouverture afin de garantir une transition harmonieuse par rapport à la norme IAS 39. Il s'agissait notamment de l'évaluation des interprétations comptables en vue du respect de la norme IFRS 9 ainsi que des ajustements et informations à fournir au moment de la transition.</p> <p>Nous avons testé la conception et la mise en œuvre de contrôles clés dans l'ensemble des processus liés à l'ECL. Cette phase concernait la répartition des actifs selon les étapes, la gouvernance du modèle, l'exactitude et l'exhaustivité des données, la surveillance du crédit et l'enregistrement d'écritures de journal.</p> <p>Nous avons contesté les critères utilisés pour affecter un actif aux étapes 1, 2 ou 3, en soumettant à un test les actifs des étapes 1, 2 et 3, afin de vérifier qu'ils avaient été affectés à la bonne étape.</p> <p>Avec l'aide de nos spécialistes internes en modélisation, nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>(i) évalué la fiabilité des anciennes informations / hypothèses macroéconomiques et prospectives utilisées. Les prêts étant décaissés dans différents pays, nous avons évalué le caractère raisonnable de l'outil macroéconomique interne que la Banque utilise pour noter chaque pays. Nous avons examiné les tendances dans les différentes économies et industries auxquelles la Banque est exposée.</li><li>(ii) évalué les hypothèses, les données et les formules utilisées dans un échantillon de modèles d'ECL. Il s'agissait d'évaluer la pertinence de la conception du modèle et des formules utilisées, de vérifier les techniques de modélisation alternatives et de recalculer la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut et l'exposition en cas de défaut pour un échantillon de modèles.</li><li>(iii) examiné la pertinence de l'évaluation par la direction de la durée de vie des instruments financiers en fonction de la durée des facilités de prêt ;</li><li>(iv) examiné la pertinence des seuils utilisés pour déterminer la « SICR ». La Banque s'appuie sur des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, qui ont servi de base à notre examen de la structure d'un échantillon de prêts.</li><li>(v) évalué l'actualisation utilisée dans le calcul de l'ECL afin de s'assurer qu'elle a été effectuée à la date de clôture selon un taux d'intérêt effectif (TIE) approprié.</li></ul>

# Rapport des commissaires aux comptes indépendants

## AUX MEMBRES DE LA BANQUE DE L'AFRIQUE DE L'EST ET DE L'AFRIQUE AUSTRALE POUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT (TDB - anciennement appelée Banque de la ZEP)

### Rapport sur la vérification des états financiers (Suite)

Point clé de la vérification	Description de la méthodologie de vérification du point
Application de la norme IFRS 9 dans le calcul de la dépréciation des prêts et avances	

Le résultat pondéré en fonction des probabilités susmentionné tient compte de la possibilité de survenance ou non d'une perte de crédit, même si la possibilité d'une perte de crédit est faible. Les pertes de crédit sont mesurées comme la valeur actuelle de tous les déficits de trésorerie (c'est-à-dire la différence entre les flux de trésorerie dus à l'entité dans le cadre du contrat et les flux de trésorerie que la Banque espère recevoir). Les ECL sont actualisées au taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier.

L'évaluation de l'ECL d'un actif financier ou d'un portefeuille d'actifs financiers implique une estimation de la possibilité de défaillance et des corrélations de défaillance entre les contreparties. La Banque mesure l'ECL à l'aide de la probabilité de défaut (PD), de l'exposition en cas de défaut (EAD) et de la perte en cas de défaut (LGD). Ces trois composantes sont multipliées ensemble et ajustées pour trouver la probabilité de défaut. L'ECL calculée est ensuite actualisée à l'aide du taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier. L'évaluation de la SICR et le calcul de l'ECL intègrent tous les deux des informations prospectives. La Banque a procédé à des analyses d'antécédents et identifié les principales variables économiques ayant une incidence sur le risque de crédit et l'ECL pour chaque portefeuille. Ces variables économiques et leur impact sur les PD, les EAD et les LGD varient en fonction des instruments financiers. Ce processus d'intégration d'informations prospectives dans l'évaluation de la SICR et le calcul de l'ECL tient également compte de jugements et d'estimations importantes.

Veuillez consulter la note 3 (j) pour la convention comptable relative aux instruments financiers, la note 3 (t) pour les jugements critiques utilisés pour déterminer les pertes de valeur et les notes 13, 14, 15, 16, 17 et 18 pour la présentation des actifs financiers.

Nous avons constaté que les modèles utilisés pour la mesure ECL étaient appropriés et raisonnables. En outre, les informations fournies dans les états financiers concernant l'évaluation de l'ECL ont été jugées appropriées.

# Rapport des commissaires aux comptes indépendants

## AUX MEMBRES DE LA BANQUE DE L'AFRIQUE DE L'EST ET DE L'AFRIQUE AUSTRALE POUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT (TDB - anciennement appelée Banque de la ZEP)

### Rapport sur la vérification des états financiers (Suite)

#### Autres informations

Les administrateurs sont responsables des autres informations, notamment les Informations sur l'organisation et le Rapport des Administrateurs, que nous avons obtenus avant la date de ce rapport du commissaire aux comptes et du Rapport annuel, la Déclaration du Président de la Banque, la Déclaration du Président du Conseil d'administration, la Déclaration sur la gouvernance d'entreprise, le Rapport sur le Développement Durable, les Informations sur l'organisation et les Informations sur l'environnement économique, la gestion financière et les opérations, qui devraient être mis à notre disposition après cette date. Les autres informations ne comprennent pas les états financiers et le rapport de notre commissaire aux comptes.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les autres informations et nous n'exprimons aucune opinion ni conclusion à leur sujet.

Dans le cadre de notre vérification des états financiers, nous sommes tenus de lire les autres informations et, par la même occasion, de déterminer si elles sont sensiblement incompatibles avec les états financiers ou avec nos connaissances acquises dans le cadre de la vérification ; ou si elles semblent comporter des inexactitudes importantes. Si, sur la base du travail que nous avons effectué sur les autres informations obtenues avant la date du présent rapport de vérification, nous concluons qu'il existe une inexactitude importante concernant cette autre information, nous sommes tenus de le signaler. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### Responsabilités des administrateurs à l'égard des états financiers

Les administrateurs sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences des Statuts de la banque, ainsi que du contrôle interne que les administrateurs jugent nécessaire pour garantir que la préparation d'états financiers ne comportent aucune anomalie importante, que celle-ci résulte de fraudes ou d'erreurs.

Dans la préparation des états financiers, les administrateurs doivent évaluer la capacité de la Banque à poursuivre ses activités, en publiant, le cas échéant, des informations sur la poursuite des activités et en utilisant les données comptables sur ces activités, sauf si les administrateurs ont l'intention de liquider la Banque ou de cesser ses activités ou s'ils n'ont pas d'autre solution réaliste que de le faire.

#### Responsabilités du commissaire aux comptes à l'égard de la vérification des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, dans leur ensemble, ne comportent pas d'inexactitude significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de produire un rapport de vérification qui intègre notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais elle ne garantit pas qu'une vérification effectuée conformément aux normes ISA permette toujours de détecter une inexactitude significative lorsqu'elle existe. Les inexactitudes peuvent découler de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles pourraient raisonnablement avoir une incidence sur les décisions économiques prises par les utilisateurs, sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'une vérification effectuée conformément aux normes ISA, nous faisons preuve de jugement professionnel et gardons notre scepticisme professionnel tout au long du processus. En outre, nous :

# Rapport des commissaires aux comptes indépendants

## AUX MEMBRES DE LA BANQUE DE L'AFRIQUE DE L'EST ET DE L'AFRIQUE AUSTRALE POUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT (TDB - anciennement appelée Banque de la ZEP)

### Rapport sur la vérification des états financiers (Suite)

#### Responsabilités du commissaire aux comptes à l'égard de la vérification des états financiers (Suite)

- identifions et évaluons les risques d'inexactitudes significatives dans les états financiers, qu'elles découlent de fraudes ou d'erreurs, concevons et exécutons des procédures de vérification adaptées à ces risques, et obtenons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de manquer une inexactitude significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, une falsification, des omissions intentionnelles, des fausses déclarations ou l'annulation du contrôle interne.
- nous assurons d'une bonne compréhension du contrôle interne pertinent pour la vérification afin de concevoir des procédures adaptées à la situation, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque.
- évaluons la pertinence des conventions comptables utilisées et la crédibilité des estimations comptables et des informations connexes fournies par les administrateurs.
- décidons de la pertinence de l'utilisation de la méthode de poursuite des activités par les administrateurs et, sur la base d'éléments probants obtenus, de l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou de situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, notre rapport de vérification doit attirer l'attention sur les BANQUE DE L'AFRIQUE DE L'EST ET DE L'AFRIQUE AUSTRALE POUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT (TDB - anciennement appelée Banque de la ZEP)
- informations correspondantes dans les états financiers ou, si ces informations sont insuffisantes, nous devons changer notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport de vérification. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener la Banque à cesser ses activités.
- évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations à fournir, et déterminons si les états financiers représentent les transactions et les événements sous-jacents de manière à garantir une présentation fidèle.

Nous discutons de divers points avec les administrateurs, notamment la portée et le calendrier prévus de la vérification et les principales conclusions de la vérification, y compris les lacunes importantes du contrôle interne que nous avons relevées au cours de notre travail.

Nous informons également les administrateurs que nous avons respecté les exigences déontologiques pertinentes en matière d'indépendance et nous leur communiquons toutes les relations et autres questions qui pourraient raisonnablement remettre en cause notre indépendance et, le cas échéant, les garanties y relatives.

À partir des points évoqués avec les administrateurs, nous déterminons ceux qui ont eu le plus d'importance dans la vérification des états financiers pour la période en cours et constituent par conséquent les points clés de la vérification. Nous décrivons ces points dans notre rapport de vérification à moins que la loi ou la réglementation n'interdise la divulgation publique ou lorsque, dans de très rares cas, nous déterminons qu'une question ne devrait pas être mentionnée dans notre rapport parce que les conséquences défavorables l'emportent sur les avantages d'intérêt public d'une telle publication.



Experts-comptables (Kenya)  
Nairobi, Kenya

Le 28 mars 2019

Expert-comptable Fredrick Okwiri, certificat d'exercice N° 1699  
Partenaire signataire responsable de l'audit indépendant

## État du compte de résultat et des Autres éléments du résultat global

	Note	2018 USD	2017 USD
<b>PRODUITS</b>			
Produits d'intérêts	4	361 587 896	276 013 942
Charges d'intérêts	5	(198 468 902)	(143 851 524)
Coûts d'emprunt	6	(6 723 839)	(6 524 928)
Intérêts et charges assimilées		(205 192 741)	(150 376 452)
Produits d'intérêts nets		156 395 155	125 637 490
Produits d'honoraires et commission	7a	44 192 454	56 804 279
Revenu net d'exploitation		200 587 609	182 441 769
Coûts d'atténuation du risque	7b	(34 541 104)	(37 389 840)
Autres produits		7 482 851	12 575 263
<b>BÉNÉFICE D'EXPLOITATION</b>		<b>173 529 356</b>	<b>157 627 192</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Dépenses d'exploitation	9	(40 707 782)	(30 784 811)
Dépréciation sur les autres actifs financiers	11	(3 226 125)	-
Allocation pour dépréciation sur les prêts		(23 156 955)	(25 323 332)
Gains de change nets		22 886 898	10 345 372
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>		<b>(44 203 964)</b>	<b>(45 762 771)</b>
<b>BÉNÉFICE POUR L'EXERCICE</b>		<b>129 325 392</b>	<b>111 864 421</b>
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>			
Gain de juste valeur à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global - Placements en actions	18	450 000	-
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR L'EXERCICE REVENANT AUX ACTIONNAIRES</b>		<b>129 775 392</b>	<b>111 864 421</b>
<b>BÉNÉFICE PAR ACTION :</b>			
Base	12	1 283	1 236
Dilué	12	1 270	1 176

## État de la position financière

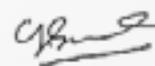
	Note	2018 USD	2017 USD
<b>ACTIFS</b>			
Espèces et soldes détenus sur les comptes d'autres banques	13	1 145 918 378	1 232 980 427
Instruments financiers dérivés	14	54 042 940	-
Prêts pour financement du commerce	15	2 733 444 885	2 571 248 280
Prêts pour financement de projets	16	1 429 558 794	1 235 120 149
Investissement dans des titres publics	20	-	57 275 058
Autres créances	21	117 136 030	106 477 488
Placements en actions à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global	18	51 521 730	40 257 957
Investissement dans les co-entreprises	19	386 994	369 493
Immobilisations corporelles	23	23 710 110	19 631 950
Immobilisations incorporelles	24	1 853 744	1 338 030
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>5 557 573 605</b>	<b>5 264 698 832</b>
<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>PASSIFS</b>			
Dépôts sur compte de recouvrement	25	119 576 580	127 796 131
Instruments financiers dérivés	14	-	4 797 549
Emprunts à court terme	26	2 383 253 601	2 314 562 283
Provision pour salaires et congés payés	29	7 828 640	6 558 688
Autres dettes	28	72 858 965	81 658 467
Emprunts à long terme	27	1 782 030 068	1 708 289 548
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>4 365 547 854</b>	<b>4 243 662 666</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	30	461 742 558	431 225 426
Prime d'émission	30	60 500 611	52 968 478
Bénéfices non répartis		607 076 151	509 435 480
Réserve de juste valeur		11 178 799	-
Dividende proposé		31 684 721	27 406 782
Réserve de gestion	31	19 842 911	-
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>1 192 025 751</b>	<b>1 021 036 166</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>5 557 573 605</b>	<b>5 264 698 832</b>

Les notes figurant aux pages 70 à 174 font partie intégrante des présents états financiers.

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration le 28 mars 2019 et ont été signés en son nom par :



Le Président



L'Administrateur

## État des variations des capitaux propres

Note	Capital social USD	Capital d'émission USD	Bénéfices non répartis USD	Dividende proposé USD	Réserve de juste valeur USD	Réserve de gestion* USD	Total capitaux propres USD
Au 1er janvier 2017	372 050 939	35 106 661	424 977 842	24 349 494	-	-	856 484 936
Souscriptions au capital	59 174 487	-	-	-	-	-	59 174 487
Prime d'émission	-	17 861 817	-	-	-	-	17 861 817
Dividende proposé	-	-	(27 406 783)	27 406 783	-	-	-
Dividende déclaré et payé	-	-	-	(23 293 199)	-	-	(23 293 199)
Dividende déclaré et payé	-	-	-	(1 056 296)	-	-	(1 056 296)
Total du résultat global pour l'exercice	-	-	111 864 421	-	-	-	111 864 421
<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>431 225 426</b>	<b>52 968 478</b>	<b>509 435 480</b>	<b>27 406 782</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 021 036 166</b>
Au 1er janvier 2018 - comme traité précédemment	431 225 426	52 968 478	509 435 480	27 406 782	-	-	1 021 036 166
<b>Impact du changement de convention comptable</b>	2(b)						
Risque de crédit	-	-	19 842 911	-	-	-	19 842 911
Placements en actions	2(b)	-	-	-	10 728 799	-	10 728 799
<b>Au 1er janvier 2018 - comme retraité</b>	<b>431 225 426</b>	<b>52 968 478</b>	<b>529 278 391</b>	<b>27 406 782</b>	<b>10 728 799</b>	<b>-</b>	<b>1 051 607 876</b>
Souscriptions au capital	30	30 517 132	-	-	-	-	30 517 132
Prime d'émission	30	7 532 133	-	-	-	-	7 532 133
Dividende proposé	30	-	(31 684 721)	31 684 721	-	-	-
Dividende déclaré et payé	30	-	-	(25 049 089)	-	-	(25 049 089)
Dividende déclaré et payé	28	-	-	(2 357 693)	-	-	(2 357 693)
Réserve de placements en actions	2(b)	-	-	-	450 000	-	450 000
Dotations à la Réserve de gestion	31	-	(19 842 911)	-	-	19 842 911	-
Total du résultat global pour l'exercice	-	-	129 325 392	-	-	-	129 325 392
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>461 742 558</b>	<b>60 500 611</b>	<b>607 076 151</b>	<b>31 684 721</b>	<b>11 178 799</b>	<b>19 842 911</b>	<b>1 192 025 751</b>

\* La Réserve de gestion a été créée en 2018 après approbation du Conseil. La réserve a pour objectif d'amortir les pertes importantes telles que décrites à la Note 31.

## État des flux de trésorerie

	Note	2018 USD	2017 USD
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			
Trésorerie nette (utilisée pour) / générée par l'exploitation	32(a)	(167 618 832)	449 526 341
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	23	(4 979 569)	(852 533)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	24	(937 627)	(928 099)
Acquisition de titres de participation	18	(84 974)	(22 761 285)
Acquisition d'intérêts en coentreprise	19	(17 501)	-
Produit tiré du rachat de titres publics	20	57 275 058	159 180 887
Trésorerie nette générée par les activités d'investissement		51 255 387	134 638 970
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Produit tiré des souscriptions au capital	30	30 517 132	59 174 487
Produit tiré de primes d'émission	30	7 532 133	17 861 817
Paiement des dividendes	30	(25 049 089)	(23 293 199)
Trésorerie nette générée par les activités de financement		13 000 176	53 743 105
<b>(BAISSE)/HAUSSE DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES</b>		<b>(103 363 269)</b>	<b>637 908 416</b>
Gains de change sur les espèces et quasi-espèces		16 301 220	236 392
<b>ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 232 980 427</b>	<b>594 835 619</b>
<b>ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	31(c)	<b>1 145 918 378</b>	<b>1 232 980 427</b>
<b>FACILITÉS DISPONIBLES POUR PRÊT</b>	31(d)	<b>1 890 373 212</b>	<b>1 907 781 631</b>

## Notes sur les états financiers

### 1. INFORMATIONS SUR L'ORGANISATION

L'activité principale de la Banque consiste à assurer le financement, si possible, de projets viables et d'activités commerciales susceptibles de rendre les économies des États membres de plus en plus complémentaires.

La Banque de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe pour le Commerce et le Développement a été créée par des Statuts, conformément au Chapitre 9 du Traité portant création d'une zone d'échanges préférentiels (ZEP), par la suite abrogés et remplacés par le Traité pour le Marché commun des États d'Afrique orientale et australe (COMESA).

### 2. APPLICATION DE NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE NOUVELLES ET RÉVISÉES - IFRS

Les politiques comptables adoptées sont en harmonie avec celles utilisées dans la préparation des états financiers annuels de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, à l'exception des nouvelles normes, modifications et interprétations entrées en vigueur au 1er janvier 2018. La nature et l'impact de chaque nouvelle norme/modification sont décrits ci-dessous :

La Banque n'a pris en compte que celles qui sont pertinentes pour ses opérations. Par conséquent, toutes les modifications non mentionnées à cette note n'ont aucune incidence sur la Banque.

#### Nouvelles normes émises au 31 décembre 2018

##### (a) IFRS 15 - Produits des contrats avec les clients

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats avec les clients et deux approches pour comptabiliser les produits : à un moment donné ou sur la durée. La norme précise quand et comment la Société comptabilisera les produits et impose aux entités concernées de fournir aux utilisateurs des états financiers des informations plus pertinentes et plus instructives.

La Banque a appliqué l'IFRS 15 le 1er janvier 2018 sur la base de la méthode rétrospective modifiée, selon laquelle l'effet cumulatif de l'application initiale de cette norme est comptabilisé à la date d'application initiale comme un ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non répartis au 1er janvier 2018, sans retraiter la période de comparaison. L'application de l'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence importante et aucun ajustement des bénéfices non répartis n'a été nécessaire.

##### (b) IFRS 9 - Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de la Norme relative aux instruments financiers, l'IFRS 9. L'IFRS 9 définit les exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et de certains contrats d'achat et de vente d'éléments non financiers. La norme remplace les précédentes versions de l'IFRS 9 et complète le projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation.

Au cours de l'exercice, la Banque a adopté la norme IFRS 9 - Instruments financiers (IFRS 9). Suite à l'adoption de la norme IFRS 9, les conventions comptables ont été modifiées et ces nouvelles conventions sont applicables à compter du 1er janvier 2018.

La nouvelle norme apporte des changements de fond à la comptabilisation des actifs financiers et à certains aspects de la comptabilisation des passifs financiers.

## 2. APPLICATION DE NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE NOUVELLES ET RÉVISÉES - IFRS (Suite)

Notes sur les  
états financiers  
pour l'exercice clos le  
31 décembre 2018

### Nouvelles normes émises au 31 décembre 2018 (Suite)

#### b) IFRS 9 - Instruments financiers (Suite)

La Banque a appliqué l'IFRS 9 le 1er janvier 2018. Suite à l'adoption de l'IFRS 9, la Banque a adopté des modifications consécutives à l'IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir. Ces modifications s'appliquent aux informations à fournir en 2018, mais n'ont pas été appliquées aux informations comparatives pour 2017.

Les principales modifications apportées aux conventions comptables de la Banque à la suite de l'adoption de l'IFRS 9 sont résumées ci-dessous. L'effet global de l'adoption de la norme est décrit à la Note 39.

#### Classement des actifs financiers et des passifs financiers

L'IFRS 9 comprend trois principales catégories de classement des actifs financiers : au coût amorti, à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (FVOCI) et à la juste valeur par le compte de résultat (FVTPL).

Le classement IFRS 9 repose généralement sur le modèle de gestion de l'actif financier par la société et sur les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

La norme supprime les anciennes catégories IAS 39, notamment les placements détenus jusqu'à l'échéance, les prêts et avances, et les créances et actifs disponibles à la vente. Selon l'IFRS 9, les dérivés intégrés aux contrats pour lesquels l'hôte est un actif financier au sens de la norme, ne sont jamais séparés. Au contraire, l'ensemble de l'instrument hybride est évalué dans le cadre de la classification. Veuillez consulter la Note 3 (j) pour savoir comment la Banque classe les actifs financiers selon l'IFRS 9.

L'IFRS 9 conserve en grande partie les exigences existantes de la norme IAS 39 pour ce qui est du classement des passifs financiers. Toutefois, bien que, conformément à l'IAS 39, toutes les variations de juste valeur des passifs désignés dans l'option de juste valeur aient été comptabilisées en résultat net, les variations de juste valeur dans le cadre de l'IFRS 9 sont généralement présentées comme suit :

- le montant de la variation de la juste valeur causée par les variations du risque de crédit du passif est présenté dans les autres éléments du résultat global (OCI) ; et
- le montant restant de la variation de la juste valeur est présenté dans le compte de résultat.

Veuillez consulter la section ci-dessous pour savoir comment la Banque classe les passifs financiers selon l'IFRS 9.

#### Dépréciation des actifs financiers

L'IFRS 9 remplace le modèle de « perte encourue » de la norme IAS 39 par un modèle de « perte de crédit attendue ». Ce nouveau modèle de dépréciation s'applique également à certains engagements de prêt et contrats de garantie financière, mais pas aux placements en actions. Selon l'IFRS 9, les pertes de crédit sont comptabilisées plus tôt que sous l'IAS 39. Veuillez consulter la Note 3(i) pour savoir comment la Banque applique les exigences de dépréciation de l'IFRS 9.

## 2. APPLICATION DE NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE NOUVELLES ET RÉVISÉES - IFRS (Suite)

### Nouvelles normes émises au 31 décembre 2018 (Suite)

#### b) Instruments financiers IFRS 9 (Suite)

##### Transition

Les changements de conventions comptables à la suite de l'adoption de l'IFRS 9 ont été appliqués de manière rétrospective, à l'exception des éléments décrits ci-après.

Les périodes de comparaison n'ont généralement pas été retraitées. Les différences dans la valeur comptable des actifs et passifs financiers résultant de l'adoption de l'IFRS 9 sont comptabilisées dans les bénéfices non répartis et les réserves au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Par conséquent, les informations présentées pour l'exercice 2017 ne reflètent pas les exigences de l'IFRS 9 et ne sont donc pas comparables aux informations présentées pour 2018 conformément à l'IFRS 9. La Banque a eu recours à l'exemption pour ne pas retraiter les périodes comparatives.

#### INCIDENCE DE L'APPLICATION INITIALE DE L'IFRS 9

##### *Classement des actifs et des passifs financiers à la date d'application initiale de l'IFRS 9*

Le tableau ci-dessous présente les catégories d'évaluation initiales selon l'IAS 39 et les nouvelles catégories d'évaluation de l'IFRS 9 pour les actifs et passifs financiers de la Banque au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

	Note	Classement d'origine selon l'IAS 39	Nouveau classement selon l'IFRS 9	Valeur comptable d'origine selon l'IAS 39 USD	Valeur comptable selon l'IFRS 9 USD
<b>Actifs financiers :</b>					
Espèces et soldes détenus sur les comptes d'autres banques	13	Prêts et créances	Coût amorti	1 232 980 427	1 231 478 538
Financement du commerce	15	Prêts et créances	Coût amorti	2 571 248 280	2 589 671 753
Prêts pour financement de projets	16	Prêts et créances	Coût amorti	1 235 120 149	1 238 041 476
Investissement dans des titres publics	20	Prêts et créances	Coût amorti	57 275 058	57 275 058
Autres créances	21	Prêts et créances	Coût amorti	106 477 488	106 477 488
Placements en actions au coût	18	de départ	FVOCI	40 257 957	50 986 756
<b>Total des actifs financiers</b>				<b>5 243 359 359</b>	<b>5 273 931 069</b>

## 2. APPLICATION DE NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE NOUVELLES ET RÉVISÉES - IFRS (Suite)

Notes sur les  
états financiers  
pour l'exercice clos le  
31 décembre 2018

Nouvelles normes émises au 31 décembre 2018 (Suite)

### b) Instruments financiers IFRS 9 (Suite)

INCIDENCE DE L'APPLICATION INITIALE DE L'IFRS 9 (Suite)

#### Classement des actifs et des passifs financiers à la date d'application initiale de l'IFRS 9 (Suite)

	Note	Classement d'origine selon l'IAS 39	Nouveau classement selon l'IFRS 9	Valeur comptable d'origine selon l'IAS 39 USD	Valeur comptable selon l'IFRS 9 USD
<b>Passifs financiers :</b>					
Dépôts sur compte de recouvrement	25	Autres passifs	Coût amorti	127 796 131	127 796 131
Instruments financiers dérivés	14	FVTPL	FVTPL	4 797 549	4 797 549
Emprunts à court terme	26	Autres passifs	Coût amorti	2 314 562 283	2 314 562 283
Autres dettes	28	Autres passifs	Coût amorti	81 658 467	81 658 467
Emprunts à long terme	27	Autres passifs	Coût amorti	106 477 488	106 477 488
<b>Total des passifs financiers</b>				<b>4 237 103 978</b>	<b>4 237 103 978</b>

L'application des politiques de la Banque conformément à l'IFRS 9 n'a pas entraîné de reclassement.

Le tableau ci-dessous rapproche les valeurs comptables selon l'IAS 39 et l'IFRS 9 lors du passage à l'IFRS 9 le 1er janvier 2018.

	Note	Valeur comptable selon l'IAS 39 USD	Réévaluation USD	Valeur comptable selon l'IFRS 9 USD
<b>Actifs financiers :</b>				
<b>Coût amorti</b>				
<b>Espèces et soldes détenus sur les comptes d'autres banques</b>				
Solde de clôture selon l'IAS 39	13	1 232 980 427	-	-
Réévaluation - Pertes de crédit attendues		-	(1 501 889)	-
<b>Solde d'ouverture selon l'IFRS 9</b>		<b>1 232 980 427</b>	<b>(1 501 889)</b>	<b>1 231 478 538</b>
<b>Prêts pour financement du commerce</b>				
Solde de clôture selon l'IAS 39	15	2 571 248 280	-	-
Réévaluation - Pertes de crédit attendues	17	-	15 787 947	-
Contrepassation des intérêts suspendus		-	2 635 526	-
<b>Solde d'ouverture selon l'IFRS 9</b>		<b>2 571 248 280</b>	<b>18 423 473</b>	<b>2 589 671 753</b>

## 2. APPLICATION DE NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE NOUVELLES ET RÉVISÉES - IFRS (Suite)

Nouvelles normes émises au 31 décembre 2018 (Suite)

### b) Instruments financiers IFRS 9 (Suite)

INCIDENCE DE L'APPLICATION INITIALE DE L'IFRS 9 (Suite)

*Classement des actifs et des passifs financiers à la date d'application initiale de l'IFRS 9 (Suite)*

	Note	Valeur comptable selon l'IAS 39 USD	Réévaluation USD	Valeur comptable selon l'IFRS 9 USD
<b>Prêts pour financement de projet</b>				
Prêts pour financement de projet	16	1 235 120 149	-	-
Réévaluation - Pertes de crédit attendues	17	-	1 737 372	-
Contrepassation des intérêts suspendus		-	1 183 955	-
<b>Solde d'ouverture selon l'IFRS 9</b>		<b>1 235 120 149</b>	<b>2 921 327</b>	<b>1 238 041 476</b>
<b>Investissement dans des titres publics</b>				
		57 275 058	-	57 275 058
<b>Autres créances</b>				
		106 477 488	-	106 477 488
<b>Total au coût amorti</b>		<b>5 203 101 402</b>	<b>19 842 911</b>	<b>5 222 944 313</b>
Placement en actions - au coût				
Solde de clôture selon l'IAS 39		40 257 957	-	-
Réévaluation - Pertes de crédit attendues		-	(40 257 957)	-
Solde de clôture		-	-	-
Juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (FVOCI)				
Solde d'ouverture		-	-	-
Transfert des actifs disponibles à la vente		-	40 257 957	-
Réévaluation de la juste valeur		-	10 728 799	-
<b>Solde d'ouverture selon l'IFRS 9</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>50 986 756</b>
<b>Total FVOCI</b>		<b>40 257 957</b>	<b>10 728 799</b>	<b>50 986 756</b>
<b>Total actifs</b>		<b>5 243 359 359</b>	<b>30 571 710</b>	<b>5 273 931 069</b>

## 2. APPLICATION DE NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE NOUVELLES ET RÉVISÉES - IFRS (Suite)

Notes sur les  
états financiers  
pour l'exercice clos le  
31 décembre 2018

Nouvelles normes émises au 31 décembre 2018 (Suite)

### b) Instruments financiers IFRS 9 (Suite)

INCIDENCE DE L'APPLICATION INITIALE DE L'IFRS 9 (Suite)

#### Classement des actifs et des passifs financiers à la date d'application initiale de l'IFRS 9 (Suite)

	Valeur comptable selon l'IAS 39 USD	Réévaluation USD	Valeur comptable selon l'IFRS 9 USD
<b>Passifs financiers</b>			
Coût amorti			
Dépôts sur compte de recouvrement	127 796 131	-	127 796 131
Emprunts à court terme	2 314 562 283	-	2 314 562 283
Emprunts à long terme	1 708 289 548	-	1 708 289 548
Solde de clôture selon l'IAS 39	81 658 467	-	-
Solde d'ouverture selon l'IFRS 9	-	-	81 658 467
Total au coût amorti	4 232 306 429	-	4 232 306 429
Juste valeur par le compte de résultat			
Instruments financiers dérivés	4 797 549	-	4 797 549
Juste valeur par le compte de résultat	4 797 549	-	4 797 549
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>4 237 103 978</b>	<b>-</b>	<b>4 237 103 978</b>

Incidence du passage à l'IFRS 9 sur les réserves de capitaux propres d'ouverture

Le tableau ci-dessous récapitule l'incidence du passage à l'IFRS 9 sur le solde d'ouverture des bénéfices non répartis et de la réserve de gestion. Il n'y a aucune incidence sur les autres composantes des capitaux propres.

	Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 au 1 <sup>er</sup> janvier 2018
<b>USD</b>	
Réserve de juste valeur	-
Solde de clôture selon l'IAS 39 (31 décembre 2017)	
Juste valeur de la précédente évaluation des réserves de capitaux propres au coût	10 728 799
<b>Solde d'ouverture selon l'IFRS 9 (1<sup>er</sup> janvier 2018)</b>	<b>10 728 799</b>
Bénéfices non répartis	
Solde de clôture selon l'IAS 39 (31 décembre 2017)	509 435 480
Comptabilisation des pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9 (engagements de prêt inclus)	19 842 911
<b>Solde d'ouverture selon l'IFRS 9 (1<sup>er</sup> janvier 2018)</b>	<b>529 278 391</b>

## 2. APPLICATION DE NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE NOUVELLES ET RÉVISÉES - IFRS (Suite)

### Nouvelles normes émises au 31 décembre 2018 (Suite)

#### b) Instruments financiers IFRS 9 (Suite)

##### INCIDENCE DE L'APPLICATION INITIALE DE L'IFRS 9 (Suite)

##### *Classement des actifs et des passifs financiers à la date d'application initiale de l'IFRS 9 (Suite)*

Incidence du passage à l'IFRS 9 sur les réserves de capitaux propres d'ouverture (Suite)

Catégorie d'évaluation	Provisions pour pertes	Réévaluations	Provisions pour
	sur prêts selon l'IAS 39		pertes sur prêts selon l'IFRS 9
	USD	USD	USD
Espèces et soldes auprès des institutions financières	-	1 501 887	1 501 887
Prêts et avances aux clients	107 546 640	(17 525 318)	90 021 322
Intérêts en suspens (Étape 3 Prêts et Avances)	-	(3 819 480)	-
<b>Total</b>	<b>107 546 640</b>	<b>(19 842 911)</b>	<b>91 523 209</b>

### Nouvelles normes émises mais non encore en vigueur au 31 décembre 2018

#### a) IFRS 16, Contrats de location

La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

L'IASB a publié le 13 janvier 2016 l'IFRS 16 sur les Contrats de location. La nouvelle norme couvre les contrats de location de tous les actifs, à quelques exceptions près. Un contrat de location est défini comme un contrat ou une partie d'un contrat qui confère le droit d'utiliser un actif (l'actif sous-jacent) pendant une période de temps en échange d'une contrepartie.

##### Principales caractéristiques

La nouvelle norme exige que les locataires comptabilisent tous les contrats de location dans un seul état de situation financière (sous réserve de certaines exemptions) de la même manière que les contrats de location-financement selon l'IAS 17. La nouvelle norme comprend deux exemptions de comptabilisation pour les locataires : (a) les actifs de « faible valeur » (p. ex., ordinateur personnel) et (b) les baux à court terme (c'est-à-dire les baux d'une durée égale ou inférieure à 12 mois). À la date d'entrée en vigueur du bail, le locataire comptabilisera un passif pour effectuer les paiements de location (c'est-à-dire le passif locatif) et un actif représentant le droit d'utiliser l'actif sous-jacent pendant la durée du bail (c'est-à-dire l'actif droit d'utilisation).

- Les locataires seront tenus de réévaluer l'obligation locative à la survenance de certains événements (par exemple, une modification de la durée du contrat de location, une modification des paiements de location futurs résultant d'un changement d'indice ou de taux utilisé pour déterminer ces paiements). Le locataire reconnaîtra généralement le montant de la réévaluation du passif découlant du contrat de location à titre d'ajustement de l'actif lié au droit d'utilisation.
- La comptabilité du bailleur est sensiblement la même que celle que fait le bailleur aujourd'hui en utilisant l'approche de classification double de l'IAS 17.

## 2. APPLICATION DE NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE NOUVELLES ET RÉVISÉES - IFRS (Suite)

Notes sur les  
états financiers  
pour l'exercice clos le  
31 décembre 2018

### Nouvelles normes émises mais non encore en vigueur au 31 décembre 2018 (Suite)

#### Transition

Une application anticipée est autorisée, mais pas avant qu'une entité applique l'IFRS 15. La nouvelle norme permet au locataire de choisir soit une approche de transition rétrospective intégrale, soit une approche de transition rétrospective modifiée.

#### Incidence

La Banque évalue actuellement l'incidence de ces modifications et prévoit d'adopter les modifications à la date d'entrée en vigueur requise, le cas échéant.

#### b) Modification de l'IFRS 10 et l'IAS 28 : Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée ou coentreprise

Les modifications traitent du conflit entre l'IFRS 10 et l'IAS 28 en ce qui concerne la perte de contrôle d'une filiale qui est cédée ou intégrée à une entreprise associée ou à une coentreprise. Les modifications précisent que le gain ou la perte résultant de la vente ou de l'intégration d'actifs qui constituent une entreprise, au sens de l'IFRS 3, entre un investisseur et son entreprise associée ou coentreprise est comptabilisé en totalité. Cependant, tout gain ou perte résultant de la vente ou de l'intégration d'actifs qui ne constituent pas une entreprise n'est comptabilisé que dans la mesure où les intérêts des investisseurs indépendants dans l'entreprise associée ou la coentreprise sont comptabilisés. L'IASB a reporté indéfiniment la date d'entrée en vigueur de ces modifications, mais une entité qui adopte les modifications de façon anticipée doit les appliquer de façon prospective.

La Banque évalue l'incidence de ces modifications et les adoptera, selon le cas et si c'est nécessaire.

#### c) Amendements à la norme IAS 28 Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises

L'amendement précise que l'IFRS 9, y compris ses exigences en matière de dépréciation, s'applique aux intérêts à long terme.

En outre, lorsqu'elle applique l'IFRS 9 aux intérêts à long terme, une entité ne prend pas en compte les ajustements de la valeur comptable requis par l'IAS 28 (c'est-à-dire les ajustements de la valeur comptable des intérêts à long terme résultant de la répartition des pertes de l'entité détenue ou l'évaluation de la dépréciation selon l'IAS 28).

Les modifications s'appliquent de manière rétroactive aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Une application anticipée est autorisée. Des dispositions transitoires spécifiques s'appliquent selon que la première application des modifications coïncide ou non avec celle de l'IFRS 9.

La Banque évalue l'incidence de ces modifications et les adoptera, selon le cas et si c'est nécessaire.

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

À l'exception des modifications expliquées à la Note 2 (b), la Banque a toujours appliqué les conventions comptables suivantes pour tous les exercices évoqués dans ces états financiers.

#### a) Base de préparation

Les états financiers sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et les Statuts de la Banque. La base d'évaluation appliquée est le coût historique, sauf indication contraire dans les conventions comptables ci-dessous. La monnaie fonctionnelle et de présentation des comptes de la Banque est le dollar américain (USD).

#### Déclaration de conformité

Les états financiers de la Banque ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Il s'agit de la première série d'états financiers annuels pour lesquels la Banque a appliqué l'IFRS 9 Instruments financiers. Les modifications apportées aux principales conventions comptables sont décrites à la Note 2.

#### Présentation des états financiers

Généralement, la Banque présente l'état de sa situation financière en ordre de liquidité.

#### b) Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que les avantages économiques iront à la Banque et les produits évalués de façon fiable.

##### i. Produits d'intérêts issus des prêts et placements

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice en utilisant le taux d'intérêt effectif.

#### Taux d'intérêt effectif

Les produits issus de prêts et de placements sont comptabilisés en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le « taux d'intérêt effectif » représente le taux qui actualise avec précision les futurs paiements ou les estimations d'entrées tout au long de la durée de vie prévue de l'instrument financier pour :

- la valeur comptable brute de l'actif financier ; ou
- le coût amorti du passif financier.

Lors du calcul du taux d'intérêt effectif pour les instruments financiers autres que les actifs dépréciés acquis ou créés, la Banque estime les futurs flux de trésorerie en tenant compte de toutes les conditions contractuelles de l'instrument financier, mais pas de l'ECL. Pour les actifs financiers dépréciés acquis ou créés, un taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité du crédit est calculé en utilisant les futurs flux de trésorerie estimés, y compris l'ECL.

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)

#### b) Comptabilisation des produits (Suite)

Le calcul du taux d'intérêt effectif inclut les coûts de transaction, les frais et les points payés ou reçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction incluent les coûts différentiels directement imputables à l'acquisition ou à l'émission d'un actif ou d'un passif financier. Les intérêts sur les arriérés de capital payable sont portés aux produits lorsqu'ils sont reçus.

##### **Coût amorti et valeur comptable brute**

Le « coût amorti » d'un actif financier est le montant auquel il est évalué lors de la comptabilisation initiale diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant à l'échéance et, pour les actifs financiers, ajusté pour tenir compte de toute ECL (ou de toute provision pour dépréciation avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018).

La « valeur comptable brute d'un actif financier » est le coût amorti d'un actif financier avant ajustement afin d'intégrer toute provision pour perte sur créances attendue.

##### **Calcul des produits d'intérêts**

Le taux d'intérêt effectif d'un actif financier est calculé lors de sa comptabilisation initiale. Dans le calcul des produits d'intérêts, le taux d'intérêt effectif est appliqué à la valeur comptable brute de l'actif (lorsque l'actif ne fait pas l'objet d'une perte de crédit). Le taux d'intérêt effectif est révisé à la suite d'une ré-estimation périodique des flux de trésorerie des instruments à taux variable afin de refléter les fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Pour les actifs financiers dépréciés lors de la comptabilisation initiale, les actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création (POCI), les produits d'intérêts sont calculés en appliquant le taux d'intérêt effectif ajusté en fonction du crédit au coût amorti de l'actif. Le calcul des produits d'intérêts ne revient plus à une valeur brute, même si le risque de crédit de l'actif s'améliore.

Pour les actifs financiers dépréciés après la comptabilisation initiale, les produits d'intérêts sont calculés en appliquant le taux d'intérêt effectif au coût amorti de l'actif financier. Si l'actif n'est plus déprécié, le calcul des produits d'intérêts est rétabli sur la valeur brute.

#### ii. Honoraires et commissions

Les honoraires et commissions sont généralement comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'un mécanisme de financement est mis en place sur une période donnée. Il s'agit des frais de lettre de crédit, frais de confirmation, frais de garantie, frais d'engagement et autres frais.

Les autres frais et revenus de commissions comprennent les frais uniques relatifs à la mise en place de mécanismes de financement des clients de la Banque. Par exemple les frais de commissions de participation, les frais de prélèvements, les frais de restructuration qui ne font pas partie du taux d'intérêt réel des installations sont comptabilisés au moment où la transaction sous-jacente est achevée.

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)

#### b) Comptabilisation des produits (Suite)

Les frais résultant de la négociation ou de la participation à la négociation d'une transaction pour un tiers, tels que l'arrangement pour un crédit ou l'acquisition d'actions ou d'autres titres ou encore l'achat ou la vente d'une entreprise, sont comptabilisés au moment où la transaction sous-jacente est achevée. Les commissions ou les éléments de commissions liés à une certaine performance sont comptabilisés après avoir rempli les critères correspondants.

#### (c) Frais d'emprunt et de financement

Les frais d'emprunt sont les intérêts et autres coûts d'emprunt et de financement que la Banque supporte dans le cadre d'un emprunt de fonds. Les charges d'intérêts sont comptabilisées en compte de résultat selon la méthode de la comptabilité d'exercice en tenant compte du taux d'intérêt réel. Les autres frais d'emprunt et de financement sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les escomptes et les primes ou autres différences entre la valeur comptable initiale d'un instrument producteur d'intérêt et son montant à l'échéance sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### (d) Devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont initialement enregistrées au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts de conversion sont inscrits au compte de résultat. Les écarts de conversion résultant des activités non commerciales sont comptabilisés comme autres produits d'exploitation en résultat.

Les éléments non monétaires qui sont mesurés en termes de coût historique dans une devise étrangère sont convertis en utilisant les taux de change en vigueur à la date des transactions initiales. Les éléments non monétaires évalués à la juste valeur dans une devise étrangère sont convertis en utilisant les taux de change en vigueur à la date où cette valeur est déterminée.

#### (e) Immobilisations corporelles

Toutes les catégories d'immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique et ultérieurement au coût diminué des amortissements. Le coût historique comprend toute dépense directement imputable à l'acquisition des immobilisations.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un actif distinct le cas échéant, uniquement s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront à la Banque et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts de réparation et d'entretien sont portés au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

La dépréciation sur les autres actifs est calculée à des taux estimés pour la radiation des immobilisations corporelles à leur valeur résiduelle estimée en versements annuels égaux sur leur durée de vie utile prévue. La durée de vie utile prévue de chaque catégorie d'actifs est la suivante :

Équipement informatique	3 à 5 ans
Véhicules à moteur	5 à 7 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans
Meubles et aménagements	5 à 10 ans
Bâtiments	50 ans

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)

#### e) Immobilisations corporelles (Suite)

Les terrains et immeubles en pleine propriété ne sont pas amortis.

Les terrains loués sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée non expirée du bail.

Les actifs en cours de construction à des fins administratives sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute perte de valeur comptabilisée. L'amortissement de ces actifs, au même titre que les autres actifs, commence lorsque les actifs sont prêts à l'utilisation.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa cession ou lorsque aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation de l'actif (calculé comme la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif) est inclus dans le compte de résultat de la période de décomptabilisation de l'actif.

Les valeurs résiduelles des actifs, les durées d'utilité et les modes d'amortissement sont revus à chaque date de clôture et modifiés de façon prospective, le cas échéant.

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait être impossible de recouvrer la valeur comptable. Une perte de valeur est comptabilisée à l'état du compte de résultat pour le montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur la plus élevée d'un actif, diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. Pour l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont regroupés par niveaux les plus bas pour lesquels il existe des flux de trésorerie identifiables de manière distincte (unités génératrices de trésorerie).

#### (f) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles de la Banque sont liées à la valeur des logiciels. Une immobilisation incorporelle n'est comptabilisée que lorsque son coût peut être évalué de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques futurs attendus qui lui sont attribuables iront à la Banque. Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût diminué des amortissements cumulés et le cumul des pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimée.

Une immobilisation incorporelle est décomptabilisée lors de sa cession ou lorsque aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation de l'actif (calculé comme la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif) est inclus dans le compte de résultat de la période de décomptabilisation de l'actif.

Les durées d'utilité et les modes d'amortissement des actifs incorporels sont revus à chaque date de clôture et modifiés de façon prospective, le cas échéant.

## 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)

## (g) Impôt

Conformément à l'alinéa 6 de l'article 43 de ses Statuts, la Banque est exonérée de tout impôt.

## (h) Capital social

Conformément à l'article 7 des Statuts de la Banque, pour les actions de catégorie A, les actions émises et appelées sont payées par acomptes par les membres. Le capital payable est crédité en tant que capital social et les acomptes non échus et dus mais non payés à la fin de la période sont déduits de ce capital. Pour les actions de catégorie B, le paiement du montant souscrit par les souscripteurs doit être payé intégralement dans les 90 jours à compter de la date de souscription.

## (i) Instruments financiers - Politique applicable après le 1er janvier 2018.

**Instruments financiers**

Un actif ou un passif financier est comptabilisé lorsque la Banque devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument (c'est-à-dire à la date de transaction). Cela comprend les transactions régulières : les achats ou les ventes d'actifs financiers qui nécessitent la livraison d'actifs dans le délai généralement établi par règlement ou convention sur le marché.

**Actifs financiers****Comptabilisation et évaluation initiales**

À l'exception des créances clients n'ayant pas de composante de financement importante, lors de la comptabilisation initiale, une entité évalue un actif ou un passif financier à sa juste valeur, plus ou moins les frais de transaction directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier s'il s'agit d'un actif ou d'un passif non évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les créances clients ne comportant pas de composante de financement importante sont évaluées à leur prix de transaction.

La Banque classe ses actifs financiers selon trois principales catégories en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie de l'actif et de l'évaluation du modèle économique. Les instruments financiers sont évalués :

- au coût amorti ;
- à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (FVOCI) ; et
- à la juste valeur par le compte de résultat (FVTPL).

Tout actif financier est classé dans l'une de ces catégories lors de la comptabilisation initiale. Les anciennes catégories en vertu de l'IAS 39, détenues jusqu'à l'échéance, prêts et créances et actifs disponibles à la vente, ont été remplacées. Selon l'IFRS 9, les dérivés intégrés aux contrats pour lesquels l'hôte est un actif financier au sens de la norme, ne sont pas séparés. Au contraire, l'instrument financier hybride dans son ensemble est évalué dans le cadre de la classification.

**Coût amorti**

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il remplit les deux conditions suivantes et s'il n'est pas désigné comme FVTPL :

- il est détenu dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs pour collecter des flux de trésorerie contractuels ; et
- ses conditions contractuelles entraînent des flux de trésorerie qui représentent uniquement les remboursements du principal et des intérêts (SPPI) sur le principal restant dû à des dates déterminées.

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)

#### (j) Instruments financiers - Politique applicable après le 1er janvier 2018 (suite)

##### **Comptabilisation et évaluation initiales (Suite)**

La Banque comptabilise au coût amorti ses espèces et soldes détenus sur les comptes d'autres banques, les prêts et autres créances liés à des investissements dans des titres publics, le financement du commerce et le financement de projets. Par essence, le financement de projet est à long terme, tandis que le financement du commerce est à court terme. Ces instruments peuvent être dépréciés.

##### **Juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (FVOCI) - Créance**

Un actif financier est évalué à la FVOCI s'il remplit les deux conditions suivantes et s'il n'est pas désigné comme à la FVTPL :

- il est détenu dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la collecte de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers ; et
- ses conditions contractuelles entraînent des flux de trésorerie qui sont uniquement les remboursements du principal et des intérêts sur le principal restant dû à des dates déterminées.

La Banque ne dispose d'aucun instrument d'emprunt évalué à la FVOCI.

##### **Juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (FVOCI) - Actions**

Lors de la comptabilisation initiale d'un placement en actions qui n'est pas détenu à des fins de transaction, la Banque peut irrévocablement choisir de présenter les variations ultérieures en juste valeur dans les autres éléments du résultat global. Ce choix s'opère sur la base des investissements. La Banque a choisi de classer certains placements en actions qu'elle détient à la FVOCI.

##### **Juste valeur par le compte de résultat (FVTPL)**

Tous les actifs financiers non classés comme évalués au coût amorti ou à la FVOCI, tel que décrit ci-dessus, sont évalués à la FVTPL. En outre, lors de la comptabilisation initiale, la Banque peut désigner de manière irrévocable un actif financier qui répond aux critères d'évaluation au coût amorti ou en FVOCI comme évalué à la FVTPL si cela élimine ou réduit de manière significative une asymétrie comptable, qui, en d'autres circonstances, résulterait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation de leurs gains et pertes sur différentes bases. La Banque classe à la FVTPL ses instruments financiers dérivés.

##### **Déterminer si les flux de trésorerie contractuels sont uniquement des remboursements du principal et des intérêts**

Afin de déterminer si un actif financier doit être classé comme évalué au coût amorti ou à la FVOCI, une entité détermine si les flux de trésorerie générés par cet actif financier représentent, à des dates spécifiées, uniquement des remboursements de principal et d'intérêts sur le principal restant dû, le critère SPPI. Un actif financier qui ne répond pas au critère SPPI est toujours évalué à la FVTPL, sauf s'il s'agit d'un instrument de capitaux propres pour lequel une entité peut choisir l'OCI.

## 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)

(j) Instruments financiers - Politique applicable après le 1<sup>er</sup> janvier 2018 (suite)**Comptabilisation et évaluation initiales (Suite)****Déterminer si les flux de trésorerie contractuels sont uniquement des remboursements du principal et des intérêts (Suite)**

Dans le cadre de la présente évaluation, le « principal » est défini comme la juste valeur de l'actif financier lors de la comptabilisation initiale. Les « intérêts » renvoient à une contrepartie de la valeur temps de l'argent, du risque de crédit associé au principal restant dû pendant une période donnée et aux autres risques et coûts de prêt de base (tels que le risque de liquidité et les charges administratifs), ainsi qu'une marge bénéficiaire.

La Banque a tenu compte des conditions contractuelles de l'instrument afin de déterminer si les flux de trésorerie contractuels constituaient uniquement des remboursements de principal et d'intérêts. Il s'agissait de déterminer si l'actif financier contenait une condition contractuelle susceptible de modifier le calendrier ou le montant des flux de trésorerie contractuels pouvant l'empêcher de remplir cette condition. Ainsi, la Banque a pris en compte :

- d'éventuels événements susceptibles de modifier le montant et le calendrier des flux de trésorerie ;
- les caractéristiques du levier ;
- les conditions de paiement anticipé et de prolongation ;
- les conditions limitant les droits de la Banque sur les flux de trésorerie liés à des actifs spécifiés, par exemple les arrangements d'actifs sans recours ; et
- les caractéristiques qui modifient la contrepartie de la valeur temps de l'argent - par exemple le rajustement périodique des taux d'intérêt.

Les taux d'intérêt sur certains prêts consentis par la Banque sont basés sur les taux variables standard (SVR) définis par la Banque. Les SVR reposent généralement sur un taux interbancaire du marché et comprennent également un écart discrétionnaire. Dans ces cas, la Banque déterminera si la caractéristique discrétionnaire est compatible avec le critère SPPI en tenant compte d'un certain nombre de facteurs, notamment si :

- les emprunteurs sont en mesure de rembourser par anticipation les emprunts sans grosses pénalités ;
- la concurrence du marché garantit la cohérence des taux d'intérêt entre les banques ; et
- les cadres réglementaires ou de protection de la clientèle en vigueur obligent les banques à traiter leurs clients de manière équitable.

Certains prêts de la Banque comportent des options de remboursement anticipé. L'option de remboursement anticipé respecte le critère SPPI si le montant du remboursement anticipé représente une partie importante des montants impayés du principal et des intérêts sur le montant restant dû, ce qui peut inclure une indemnité raisonnable en cas de résiliation anticipée du contrat. En outre, une option de remboursement anticipé est jugée conforme à ce critère si :

- un actif financier est acquis ou créé sur une prime ou un escompte par rapport à sa valeur nominale contractuelle ;
- le montant du remboursement anticipé représente une partie importante du montant nominal contractuel majoré des intérêts contractuels courus (mais non payés) (qui peut également être une indemnité raisonnable en cas de résiliation anticipée) ; et
- la juste valeur de l'option de remboursement anticipé est insignifiante lors de la comptabilisation initiale.

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)

#### (j) Instruments financiers - Politique applicable après le 1er janvier 2018 (suite)

Notes sur les  
états financiers  
pour l'exercice clos le  
31 décembre 2018

##### **Comptabilisation et évaluation initiales (Suite)**

###### **De Minimis**

Une caractéristique du flux de trésorerie contractuel peut ne pas affecter le classement d'un actif financier si elle ne peut avoir qu'un effet de minimis sur les flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Pour prendre cette décision, la Banque tient compte de l'éventuel effet de la caractéristique du flux de trésorerie contractuel pour chaque exercice et cumulativement sur la durée de vie de l'actif financier.

###### **Évaluation du modèle économique**

La Banque évalue l'objectif du modèle économique dans lequel un actif financier est détenu au niveau du portefeuille, car il reflète le mieux la manière dont les activités sont gérées et les informations sont fournies à la direction. Il s'agit notamment des informations suivantes :

- les politiques et objectifs définis pour le portefeuille et le fonctionnement de ces politiques dans la pratique, notamment si la stratégie de la direction est axée sur la génération de produits d'intérêts contractuels, le maintien d'un profil de taux d'intérêt particulier, l'adéquation entre la durée des actifs financiers et celle des passifs qui financent ces actifs ou la recherche des flux de trésorerie par la vente d'actifs ;
- la description de la manière dont la performance du portefeuille est évaluée et communiquée à la direction de la Banque ;
- les risques qui affectent la performance du modèle économique (et des actifs financiers détenus dans ce modèle) et la manière dont ces risques sont gérés ;
- une description de la rémunération des dirigeants de l'entreprise - par exemple si la rémunération est basée sur la juste valeur des actifs gérés ou des flux de trésorerie contractuels collectés ; et
- la fréquence, le volume et le calendrier des ventes des périodes précédentes, les raisons de ces ventes ainsi que les prévisions concernant les futures ventes. Toutefois, les informations relatives aux activités de vente ne sont pas utilisées de façon isolée, mais plutôt dans le cadre d'une évaluation globale de la manière dont l'objectif déclaré de la Banque en matière de gestion des actifs financiers est atteint et comment les flux de trésorerie sont réalisés.

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction et les actifs gérés dont la performance est évaluée à la juste valeur seront évalués à la FVTPL, car ils ne sont pas détenus pour collecter des flux de trésorerie contractuels ni pour collecter des flux de trésorerie contractuels et vendre des actifs financiers.

###### **Décomptabilisation et modification**

La Banque décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à cet actif arrivent à expiration ou lorsqu'elle transfère le droit de recevoir les flux de trésorerie contractuels sur l'actif financier dans le cadre d'une transaction pour laquelle la quasi-totalité des risques et avantages de la propriété des actifs financiers sont transférés. Toute participation créée ou conservée par la Banque dans des actifs financiers transférés est comptabilisée en tant qu'actif ou passif distinct.

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)

#### (j) Instruments financiers - Politique applicable après le 1<sup>er</sup> janvier 2018 (suite)

##### **Comptabilisation et évaluation initiales (Suite)**

##### **Décomptabilisation et modification (Suite)**

Toutefois, lorsque la modification d'un instrument financier non évalué à la FVTPL ne donne pas lieu à une décomptabilisation, la Banque recalculera la valeur comptable brute de l'actif financier (ou le coût amorti du passif financier) en actualisant les flux de trésorerie contractuels modifiés au taux d'intérêt effectif initial, et comptabilisera tout ajustement qui en résulte comme un gain ou une perte en compte de résultat.

La Banque effectue des transactions pour lesquelles elle transfère des actifs comptabilisés dans son état de situation financière, mais conserve la totalité ou la quasi-totalité des risques et avantages liés à l'ensemble ou une partie des actifs transférés. Si la totalité ou la quasi-totalité des risques et avantages sont conservés, les actifs transférés ne sont pas décomptabilisés de l'état de la situation financière. Les transferts d'actifs avec retenue de la totalité ou de la quasi-totalité des risques et avantages comprennent, par exemple, les opérations de prêt et de rachat de titres.

##### **Passifs financiers**

L'IFRS 9 reprend en grande partie les exigences de l'IAS 39 relatives au classement et à l'évaluation des passifs financiers. Toutefois, bien que, conformément à l'IAS 39, les variations de juste valeur des passifs désignés dans l'option de juste valeur aient été comptabilisées en compte de résultat, les variations de juste valeur dans le cadre de l'IFRS 9 sont généralement présentées comme suit :

- (a) le montant de la variation de la juste valeur du passif financier causée par les variations du risque de crédit de ce passif doit être présenté dans les autres éléments du résultat global ; et
- (b) le reste de la variation de la juste valeur du passif doit être présenté en compte de résultat, sauf si le traitement des effets des variations du risque de crédit du passif décrit au point (a) créerait ou aggraverait une asymétrie comptable dans le compte de résultat (dans ce cas, tous les gains ou pertes sont comptabilisés en compte de résultat).

##### **Évaluation initiale des passifs financiers**

Tous les passifs financiers des prêts, des créances et emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur augmentée des coûts de transaction directement attribuables.

##### **Évaluation ultérieure**

La Banque classe tous les passifs financiers comme étant ultérieurement évalués au coût amorti, à l'exception des passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Ces passifs, y compris les dérivés qui sont des passifs, seront ultérieurement évalués à leur juste valeur. Les dépôts dans le compte de recouvrement, les emprunts à court terme, les emprunts à long terme et les autres dettes sont classés au coût amorti.

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)

#### (j) Instruments financiers - Politique applicable après le 1er janvier 2018 (suite)

##### **Évaluation ultérieure (Suite)**

La Banque classe tous les passifs financiers comme étant ultérieurement évalués au coût amorti, à l'exception des passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Ces passifs, y compris les dérivés qui sont des passifs, seront ultérieurement évalués à leur juste valeur. Les dépôts dans le compte de recouvrement, les emprunts à court terme, les emprunts à long terme et les autres dettes sont classés au coût amorti.

##### **Décomptabilisation**

La Banque décomptabilise un passif financier si, et seulement si, ses obligations contractuelles spécifiées dans le contrat sont acquittées, annulées ou expirées.

##### **Reclassement**

La Banque ne reclasse les actifs financiers que lorsque la direction modifie le modèle économique de gestion des actifs financiers. Dans ce cas, tous les actifs financiers affectés sont reclassés. De tels changements devraient être extrêmement rares et sont déterminés par l'équipe dirigeante de la Banque suite à des réformes internes ou externes.

Une entité n'est pas autorisée à reclasser des passifs financiers.

##### **Réduction de valeur**

La Banque réduit directement la valeur comptable brute d'un actif financier lorsque l'entité n'espère raisonnablement pas récupérer en totalité ou en partie un actif financier. Une réduction de valeur est un événement de décomptabilisation.

##### **Compensation**

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière si, et seulement si, la Banque a le droit juridique de compenser les montants et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

Les produits et les charges ne sont présentés sur une base nette que lorsque l'IFRS le permet, ou s'il s'agit de gains et pertes résultant d'un groupe de transactions similaires, telles que les activités de ventes de la Banque.

Dépréciation - Prêts pour le financement du commerce et le financement de projets, placements, autres créances, engagements de prêt et contrats de garantie financière.

La norme IFRS 9 a remplacé l'ancien modèle de « perte encourue » de la norme IAS 39 par un modèle prospectif de « perte de crédit attendue (ECL) ».

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)

#### (j) Instruments financiers - Politique applicable après le 1<sup>er</sup> janvier 2018 (suite)

##### Compensation (Suite)

Le nouveau modèle de dépréciation s'applique aux instruments financiers suivants qui ne sont pas évalués à la FVTPL :

- les actifs financiers qui sont des titres de créance ;
- les clients et autres débiteurs ; et
- les engagements de prêt et les contrats de garantie financière souscrits (auparavant, la dépréciation était évaluée selon la norme IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels).

Aucune perte de valeur n'est comptabilisée sur les placements en actions.

La Banque comptabilise une indemnité de perte correspondant à un montant égal aux ECL sur 12 mois ou à vie. Les ECL à vie résultent des ECL de toutes les éventuelles défaillances sur la durée de vie attendue d'un instrument financier, tandis que les ECL sur 12 mois résultent d'éventuelles défaillances sur une période de 12 mois (ou une période plus courte si la durée de vie attendue d'un instrument financier est inférieure à 12 mois), pondérée par la probabilité que ce défaut se produise. La Banque comptabilise les provisions pour pertes d'un montant égal de l'ECL à vie, sauf dans les cas suivants, pour lesquels le montant comptabilisé renvoie à l'ECL sur 12 mois :

- les placements obligataires qui présentent un risque de crédit faible à la date de clôture. La Banque estime qu'un titre de créance a faible risque de crédit lorsque sa cote de risque de crédit équivaut à la définition mondialement reconnue comme « qualité supérieure » ; et
- les autres instruments financiers (autres que les créances clients et les contrats de location) pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale.

Les provisions pour pertes sur les créances clients seront toujours évaluées à un montant égal à l'ECL à vie. Les exigences de dépréciation de l'IFRS 9 sont complexes et nécessitent des jugements, des estimations et des hypothèses de la part de la direction, en particulier dans les domaines décrits en détail ci-après :

- évaluer si le risque de crédit d'un instrument a augmenté de manière palpable depuis la comptabilisation initiale ; et
- intégrer des informations prospectives dans l'évaluation des ECL.

##### Évaluation des ECL

Les ECL sont une estimation non biaisée et pondérée en fonction des probabilités des pertes de crédit et seront évaluées comme suit :

- pour les actifs financiers non dépréciés à la date de clôture : la valeur actuelle de tous les déficits de trésorerie (c'est-à-dire la différence entre les flux de trésorerie dus à l'entité dans le cadre du contrat et les flux de trésorerie que la Banque espère recevoir ;
- pour les actifs financiers dépréciés à la date de clôture : la différence entre la valeur comptable brute et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés ;

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)

#### (j) Instruments financiers - Politique applicable après le 1er janvier 2018 (suite)

Notes sur les  
états financiers  
pour l'exercice clos le  
31 décembre 2018

##### Évaluation des ECL (Suite)

- pour les engagements de crédit non utilisés : la valeur actuelle de la différence entre les flux de trésorerie contractuels dus à la Banque en cas de réduction de l'engagement et les flux de trésorerie que la Banque espère recevoir ; et
- pour les contrats de garantie financière : la valeur actuelle des paiements attendus pour rembourser le titulaire, déduction faite des montants que la Banque espère recouvrer.

Un actif est déprécié si un ou plusieurs événements sont survenus et ont une incidence défavorable sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif. Citons, entre autres événements :

- de sérieuses difficultés financières pour l'émetteur ou l'emprunteur ;
- une rupture de contrat - par exemple une situation de défaut ou un actif en souffrance ;
- un prêteur ayant accordé une concession à l'emprunteur - pour des raisons économiques ou contractuelles liées aux difficultés financières de l'emprunteur - que le prêteur n'envisagerait pas autrement ;
- la probabilité que l'emprunteur se déclare en faillite ou engagé dans une autre réorganisation financière est imminente ;
- la disparition d'un marché dynamique pour cet actif financier en raison de difficultés financières ; ou
- l'achat d'un actif financier avec une décote importante, reflétant ainsi les pertes de crédit subies.

##### Comptabilité de couverture

L'IFRS 9 introduit un nouveau modèle général de comptabilité de couverture qui harmonise mieux la comptabilité de couverture et les activités de gestion des risques. Toutefois, les exigences actuelles en matière de comptabilité de couverture en vertu de l'IAS 39 peuvent continuer à s'appliquer jusqu'à ce que l'IASB finalise son projet de comptabilité de macro-couverture. La Banque a choisi, dans la mesure du possible, de ne pas adopter les exigences de la comptabilité de couverture de l'IFRS 9 et de continuer à appliquer les exigences de la comptabilité de couverture de l'IAS 39. La Banque s'est toutefois conformée aux informations révisées fournies sur la comptabilité de couverture exigées par les modifications corrélatives apportées à l'IFRS 7.

La Banque utilise des instruments dérivés pour gérer l'exposition aux risques liés aux taux d'intérêt et de change. Afin de gérer ces risques, la Banque applique la comptabilité de couverture pour les transactions qui répondent à des critères précis. Au début de la relation de couverture, la Banque documente formellement le lien entre l'élément couvert et l'instrument de couverture, y compris la nature du risque, l'objectif et la stratégie de la couverture et la méthode utilisée pour évaluer l'efficacité de la relation de couverture.

De plus, au début de la relation de couverture, une évaluation officielle est effectuée pour s'assurer de la haute efficacité de l'instrument de couverture à compenser le risque désigné dans l'élément couvert. Les couvertures sont formellement évaluées chaque trimestre. Une couverture devrait être hautement efficace si les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert au cours de la période pour laquelle la couverture est désignée se situent entre 80 % et 125 %. Dans les cas où cet élément couvert est une transaction prévue, la Banque évalue si la transaction est hautement probable et présente une exposition aux variations des flux de trésorerie qui pourraient en fin de compte affecter le résultat.

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)

#### (j) Instruments financiers - Politique applicable après le 1<sup>er</sup> janvier 2018 (suite)

##### Couvertures de juste valeur

Pour les couvertures de juste valeur désignées et éligibles, la variation de la juste valeur d'un instrument de couverture dérivé est comptabilisée en profit ou perte dans les « autres produits ». Parallèlement, la variation de la juste valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert est comptabilisée comme faisant partie de la valeur comptable de l'élément couvert et est également comptabilisée en résultat dans les « autres produits ».

Si l'instrument de couverture a expiré, est vendu, résilié ou exécuté, ou si la couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, la relation de couverture est résiliée. Pour les éléments couverts comptabilisés au coût amorti, la différence entre la valeur comptable de l'élément couvert à la résiliation et la valeur nominale est amortie sur la durée restante de la couverture initiale en utilisant la méthode du Taux d'intérêt effectif (TIE). Si l'élément couvert est décomptabilisé, l'ajustement de juste valeur non amorti est immédiatement comptabilisé en résultat.

##### Couvertures de flux de trésorerie

Pour les couvertures de flux de trésorerie désignés et éligibles, la partie du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considérée comme une couverture efficace doit être comptabilisée directement en autres éléments du résultat global. La partie inefficace du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture doit être immédiatement comptabilisée en profit ou perte dans le compte de résultat comptable.

Lorsque la transaction couverte affecte le résultat, le gain ou la perte associé à l'instrument de couverture est comptabilisé en résultat sous la rubrique revenus ou charges correspondante. Lorsque l'instrument de couverture arrive à maturité ou est vendu, résilié, exercé ou, lorsque la couverture ne répond plus aux critères de comptabilité de couverture, la perte ou le profit cumulé dégagé qui a été comptabilisé en autres éléments du résultat global doit être maintenu séparément et comptabilisé lorsque la transaction couverte prévue est finalement comptabilisée en résultat. Lorsqu'une transaction prévue devient improbable, le profit ou la perte cumulée qui a été comptabilisé en autres éléments du résultat global est immédiatement transféré en résultat.

#### (k) Droits des employés

Les droits des employés à un salaire et aux congés annuels sont comptabilisés lorsqu'ils leurs sont payés.

Une provision est constituée au titre des charges prévisionnelles des indemnités de service acquis résultant des services rendus par les employés à la date de clôture. Les employés ont droit à un mois de salaire complet pour chaque année de service accomplie.

Une provision est constituée au titre des charges prévisionnelles du congé annuel résultant des services rendus par les employés à la date de clôture.

#### (l) Coûts des prestations de retraite

La Banque gère un fonds de prévoyance à cotisations définies pour ses salariés. Elle reverse 21 % du salaire brut de chaque employé au fonds, et les employés peuvent choisir de contribuer à hauteur de 7 %, 14 % ou 21 %. Les cotisations de la Banque au régime à cotisations définies sont comptabilisées en résultat dans l'exercice auquel elles se rapportent. Les fonds du régime sont détenus séparément des actifs de la Banque.

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)

#### (m) Passif éventuel

Les lettres de crédit, les acceptations, les garanties et les obligations sont généralement émises par la Banque pour appuyer le rendement des clients à des tiers. La Banque ne sera tenue de respecter ces obligations qu'en cas de défaillance des clients. Ces obligations sont comptabilisées séparément des opérations de l'état de la situation financière et présentées comme passif éventuel.

#### (n) Espèces et quasi-espèces

Afin de déterminer la situation des flux de trésorerie, les quasi-espèces comprennent les placements liquides à court terme qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui étaient à trois mois de l'échéance lors de l'acquisition ; moins les avances des banques remboursables dans les trois mois à compter de la date de l'avance.

#### (o) Contrats de location

Déterminer si un accord est, ou contient un contrat de location doit se fonder sur la substance de l'accord et impose d'apprécier si l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un actif ou d'actifs spécifique(s) et si l'accord confère un droit d'utiliser l'actif.

##### La Banque comme locataire

Un contrat de location est classé comme un contrat de location-financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Le contraire du contrat de location-financement est le contrat de location-exploitation. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en frais d'exploitation dans le résultat comptable de façon linéaire pendant la durée du contrat de location.

##### La Banque comme bailleur

Tout contrat de location dans lequel la Banque ne transfère pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif est un contrat de location simple et comptabilisé comme produit de façon linéaire sur toute la durée du contrat. Les coûts directs initiaux engagés lors de la négociation d'un contrat de location simple sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif loué et comptabilisés sur toute la durée du contrat de location sur les mêmes bases que les revenus locatifs.

#### (p) Provisions pour autres passifs

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Banque a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés. Une sortie sera probablement nécessaire pour éteindre l'obligation et une estimation fiable du montant de l'obligation sera faite.

#### (q) Subventions publiques

Les subventions publiques ne sont pas comptabilisées à moins qu'il n'y ait une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que la Banque se conformera aux conditions relatives à la subvention. Lorsque la subvention porte sur un élément de dépense, elle est systématiquement comptabilisée comme un revenu sur les périodes au cours desquelles les coûts connexes, qu'elle doit compenser, sont passés en charges. Lorsque la subvention se rapporte à un actif, elle est comptabilisée en tant que revenu dans des montants égaux sur la durée de vie utile prévue de l'actif. Lorsque la Banque reçoit en subvention des actifs non monétaires, l'actif et la subvention sont comptabilisés en montants nominaux et comptabilisés en résultat en versements annuels égaux pendant la durée de vie utile prévue de l'actif.

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)

#### (r) Dépôts dans les comptes de recouvrement

Les dépôts dans les comptes de recouvrement comprennent les montants perçus au nom des clients issus du produit des objets financés par la Banque. Les fonds sont détenus jusqu'à l'échéance des prêts sous-jacents. Les comptes de recouvrement sont reportés au coût amorti. Ils sont décomptabilisés lorsque les actifs sous-jacents sont apurés.

#### (s) Investissement dans les coentreprises

Une coentreprise est un type de partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'accord ont des droits sur l'actif net de la coentreprise. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle d'un accord, qui n'existe que lorsque les décisions concernant les activités pertinentes exigent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

L'investissement de la Banque dans sa coentreprise est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, l'investissement dans une coentreprise est initialement comptabilisé au coût. La valeur comptable de l'investissement est ajustée pour tenir compte de l'évolution de la quote-part de la Banque dans l'actif net de la coentreprise depuis la date d'acquisition. Le goodwill relatif à la coentreprise est inclus dans la valeur comptable de l'investissement et n'est pas soumis à un test de dépréciation individuel.

L'état des résultats et des autres éléments du résultat global reflète la quote-part de la Banque dans les résultats d'exploitation de la coentreprise. Toute modification des autres éléments du résultat global de l'entité détenue est présentée dans le cadre des autres éléments du résultat global de la Banque. En outre, lorsqu'un changement survenu a été directement comptabilisé dans les capitaux propres de la coentreprise, la Banque comptabilise sa quote-part des changements, le cas échéant, dans l'état des variations des capitaux propres. Les gains et les pertes non réalisés résultant des opérations entre la Banque et la coentreprise sont éliminés à concurrence de la participation dans la coentreprise.

L'agrégat de la quote-part de la Banque dans le résultat d'une coentreprise, nul en 2018 (nul également en 2017), est présenté dans le compte de résultat et dans les autres éléments du résultat global en dehors du résultat opérationnel et représente le résultat de la coentreprise.

Les états financiers de la coentreprise sont préparés pour la même période que ceux de la Banque. Au besoin, des ajustements sont faits pour aligner les méthodes comptables sur ceux de la Banque.

Après application de la méthode de la mise en équivalence, la Banque détermine s'il est nécessaire de constater une perte de valeur de son investissement dans sa coentreprise. À chaque date de clôture, la Banque détermine s'il existe une indication objective de dépréciation de l'investissement dans la coentreprise. S'il existe une telle preuve, la Banque calcule le montant de la dépréciation comme étant la différence entre la valeur recouvrable de la coentreprise et sa valeur comptable, puis comptabilise la perte en tant que « Part du bénéfice d'une coentreprise » dans l'état des résultats : perte et autres éléments du résultat global.

#### (t) Jugements importants concernant l'application des méthodes comptables de la Banque

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Banque, la direction a établi des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers au cours du prochain exercice. Les estimations et appréciations sont révisées de façon continue et s'appuient, entre autres facteurs, sur l'expérience du passé, notamment sur des anticipations d'événements futurs jugées raisonnables compte tenu des circonstances des actifs et des passifs au cours de l'exercice suivant.

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)

#### (t) Jugements importants concernant l'application des méthodes comptables de la Banque (Suite)

##### (i) Juste valeur des instruments financiers

Lorsque les justes valeurs des actifs et des passifs financiers reportés dans l'état de la situation financière ne peuvent être déduites des marchés actifs, elles sont déterminées à l'aide des diverses techniques d'évaluation, notamment l'utilisation de modèles mathématiques. Les contributions de ces modèles sont dérivées de données de marché observables si possible, mais si elles ne sont pas disponibles, un jugement s'impose pour la détermination des justes valeurs. Au titre des jugements figurent les considérations de liquidité et des données de modèle, notamment la volatilité des dérivés et des taux d'actualisation « à plus longue échéance », les taux de remboursement anticipé et les hypothèses de taux de défaut pour les titres « adossés à des actifs ». La Banque évalue à la juste valeur les instruments financiers, tels que les dérivés et les actifs non financiers, à chaque date de clôture.

La juste valeur des instruments financiers est présentée plus en détail à la Note 33.

##### (ii) Pertes de valeur sur prêts - Financement du commerce et de projet

Le jugement est réalisé en mettant en place un critère permettant de déterminer si le risque de crédit lié à l'instrument financier a considérablement augmenté depuis la comptabilisation initiale, de déterminer la méthode d'intégration d'informations prospectives dans l'évaluation des pertes de crédit attendues (ECL) et de sélectionner et approuver les modèles utilisés pour évaluer l'ECL.

Les actifs comptabilisés au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis à un test de dépréciation selon la méthodologie décrite dans la convention comptable 3 (b).

La Banque comptabilise une provision pour perte correspondant à un montant égal aux pertes de crédit attendues (ECL) sur 12 mois ou à vie. Les ECL à vie résultent de toutes les éventuelles défaillances sur la durée de vie attendue d'un instrument financier, tandis que les ECL sur 12 mois résultent d'éventuelles défaillances sur une période de 12 mois après la date de clôture.

En ce qui concerne les expositions de crédit pour lesquelles il n'y a pas eu d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, la Banque prévoit des ECL sur 12 mois. Celles-ci sont classées comme actifs de l'Étape 1.

Pour les expositions de crédit où le risque de crédit a considérablement augmenté depuis la comptabilisation initiale individuelle ou collective, une provision pour perte est nécessaire pour les ECL à vie. Celles-ci sont classées comme actifs de l'Étape 2.

Pour les expositions de crédit dépréciées et en défaut, comme pour les actifs de l'étape 2, une provision pour perte est nécessaire pour les ECL à vie. Toutefois, la probabilité de défaut de ces actifs est présumée être de 100 % moins le taux de recouvrement et de rétablissement déterminé.

La perte de valeur des prêts est présentée plus en détail aux notes 15, 16 et 17.

##### (iii) Classement et évaluation des actifs financiers

Le jugement résulte du classement de l'évaluation des actifs financiers du modèle économique dans lequel les actifs sont détenus et de l'évaluation pour savoir si les conditions contractuelles des actifs financiers portent uniquement sur le remboursement du principal et des intérêts (SPPI) sur le principal restant dû.

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)

#### (t) Jugements importants concernant l'application des méthodes comptables de la Banque (Suite)

##### (iii) Classement et évaluation des actifs financiers (Suite)

La Banque détermine le modèle économique à un niveau qui reflète la manière dont des groupes d'actifs financiers sont conjointement gérés pour atteindre un objectif commercial particulier. Cette évaluation inclut un jugement reflétant toutes les preuves pertinentes, notamment la manière d'évaluer et de mesurer la performance des actifs, les risques qui affectent la performance des actifs, leur gestion et la rémunération de ceux qui les gèrent. La Banque surveille les actifs financiers évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui sont décomptabilisés avant leur échéance, afin de comprendre le motif de leur cession et de déterminer si ces raisons sont compatibles avec l'objectif pour lequel l'entreprise détenait l'actif. Le suivi fait partie de l'évaluation continue de la Banque visant à déterminer si le modèle économique dans lequel les actifs financiers restants sont détenus est encore approprié, et dans le cas contraire, s'il y a eu un changement de modèle économique et donc un éventuel changement dans le classement de ces actifs.

##### (iv) Augmentation significative du risque de crédit

Comme expliqué à la note 3 (j) ci-dessus, les ECL sont évalués comme provision égale à une ECL sur 12 mois pour les actifs de l'étape 1, ou à une ECL à vie pour les actifs de l'étape 2 ou 3. Un actif passe à l'étape 2 lorsque son risque de crédit a augmenté de manière considérable depuis sa comptabilisation initiale. L'IFRS 9 ne prévoit pas de définition de ce qui constitue une augmentation significative du risque de crédit. Par contre, afin de déterminer si le risque de crédit d'un actif a considérablement augmenté, la Banque prend en compte des informations prospectives qualitatives et quantitatives qui sont raisonnables et justifiables.

Veuillez consulter la note 2 pour plus de détails.

#### (u) Principales sources d'incertitude relative aux estimations

##### i. Déterminer le nombre et la pondération relative des scénarios prospectifs pour chaque type de produit ainsi que les informations prospectives pertinentes pour chaque scénario :

Pour évaluer l'ECL, la Banque utilise des informations prospectives raisonnables et justifiables, qui reposent sur des hypothèses concernant l'évolution future de différents facteurs économiques et la manière dont ces facteurs auront une incidence les uns sur les autres.

##### ii. Probabilité de défaut :

La PD constitue un élément clé dans l'évaluation de l'ECL. La PD est une estimation de la possibilité de défaut sur un horizon temporel donné, dont le calcul inclut les données, hypothèses et attentes concernant les conditions futures.

##### iii. Perte en cas de défaut :

La LGD est une estimation de la perte causée par un défaut. Elle repose sur la différence entre les flux de trésorerie contractuels dus et ceux que le prêteur peut espérer recevoir, en tenant compte des flux de trésorerie provenant des garanties et des rehaussements de crédit intégraux.

##### iv. Immobilisations corporelles

Les administrateurs procèdent à des estimations critiques afin de déterminer les taux d'amortissement des immobilisations corporelles.

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)

#### (u) Principales sources d'incertitude relative aux estimations (Suite)

##### v. Évaluation de la juste valeur et processus d'évaluation

Afin d'estimer la juste valeur d'un actif ou d'un passif financier, le Groupe a recours à des données observables sur le marché, si elles sont disponibles. Lorsque ces données de niveau 1 ne sont pas disponibles, la Banque utilise des modèles d'évaluation pour déterminer la juste valeur de ses instruments financiers.

#### (v) Modèles et hypothèses utilisées

La Banque utilise divers modèles et hypothèses pour estimer l'ECL. La Banque exerce son jugement pour identifier le modèle le plus approprié pour chaque type d'actif, ainsi que pour déterminer les hypothèses utilisées dans ces modèles, notamment les hypothèses relatives aux principaux facteurs de risque de crédit. Veuillez consulter la note 2 pour plus de détails sur l'évaluation de l'ECL.

#### (w) Réserve de gestion

Le Conseil d'administration a approuvé la création d'une réserve de gestion en octobre 2018. Lorsque le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Banque a adopté le modèle de pertes attendues (ECL) de la norme IFRS 9 - Instruments financiers, il s'est avéré que la politique de crédit de la Banque était plus prudente et affichait 19,84 millions USD de dépréciations excédentaires.

Le Conseil a par conséquent autorisé la création de la réserve de gestion afin de protéger la Banque contre le risque de crédit et d'autres incidents susceptibles d'entraîner d'importantes pertes. La provision pour dépréciation excédentaire de 19,84 millions USD a été transférée à la réserve de gestion au 31 décembre 2018. Les mouvements de transfert vers et hors de cette réserve de gestion seront validés par le Conseil d'administration.

4. PRODUITS D'INTÉRÊTS	2018 USD	2017 USD
Sur prêts et facilités :		
Prêts pour financement de projet	125 422 165	95 166 425
Prêts pour financement du commerce	204 323 254	172 360 418
	329 745 419	267 526 843
Sur placements :		
Dépôts/détenus au coût amorti	31 842 477	8 487 099
	361 587 896	276 013 942

### 5. CHARGES D'INTÉRÊTS

Intérêts à payer sur les emprunts contractés auprès des :

Banques et institutions financières	109 789 083	68 076 920
Marchés obligataires régionaux et internationaux	51 544 521	43 946 456
Autres institutions	37 135 298	31 828 148
	198 468 902	143 851 524

## 6. COÛTS D'EMPRUNT

	2018 USD	2017 USD
Frais d'installation et de gestion	3 556 994	1 665 080
Frais de garantie	437 562	1 953 732
Frais d'engagement	2 068 253	1 608 761
Frais d'agence	270 784	631 802
Autres frais	271 745	496 813
Commission de la Banque	118 501	168 740
	<b>6 723 839</b>	<b>6 524 928</b>

## 7(a) PRODUITS D'HONORAIRES ET COMMISSION

Frais initiaux dans le financement du commerce	20 130 054	41 168 729
Frais des lettres de crédit dans le financement du commerce	4 364 683	5 952 378
Frais de gestion dans le financement du commerce	5 847 001	537 406
Frais d'installation dans le financement de projets	9 347 577	3 415 925
Frais de prélèvement dans le financement du commerce	683 225	2 247 760
Frais d'engagement dans le financement de projets	505 739	450 494
Frais de prélèvement dans le financement de projets	306 718	386 657
Autres frais dans le financement du commerce	(87 999)	185 500
Frais de restructuration dans le financement du commerce	1 914 115	875 204
Frais d'expertise dans le financement de projets	207 704	578 992
Frais de gestion dans le financement de projets	380 105	354 326
Frais des lettres de crédit dans le financement de projets	116 762	401 407
Frais de traitement de dossier dans le financement du commerce	269 453	151 589
Autres frais relatifs aux projets	207 317	97 912
	<b>44 192 454</b>	<b>56 804 279</b>

## (b) COÛTS D'ATTÉNUATION DU RISQUE

* Coûts de couverture d'assurance	32 139 864	22 275 106
** Coûts de réduction des risques	2 401 240	15 114 734
	<b>34 541 104</b>	<b>37 389 840</b>

\* Il s'agit de la prime sur la couverture d'assurance des prêts à divers emprunteurs. Au 31 décembre 2018, la couverture d'assurance s'élevait à 1,45 milliard USD (contre 1,65 milliard USD en 2017). La couverture a été prise avec African Trade Insurance Agency Ltd, la Société Islamique d'Assurance à l'Investissement et aux Crédits à l'Exportation (ICIEC), Mar Risk Services Limited et Lloyds de Londres, qui sont toutes des sociétés bien cotées.

\*\* Ils représentent les coûts de réduction des risques liés aux commissions versées aux acquéreurs d'actifs de prêts distribués via le marché secondaire. Cela correspond aux activités secondaires de négociation de prêts et de distribution d'actifs de la Banque dans le cadre desquelles les prêts sont négociés de manière sélective afin de gérer les limites prudentielles des débiteurs, des secteurs et des régions, permettre la comptabilisation de nouveaux actifs et générer des revenus supplémentaires. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Banque a vendu/distribué pour un total de 704 millions USD (contre 950 millions USD en 2017).

8. AUTRES PRODUITS	2018 USD	2017 USD
Actifs dépréciés recouvrés *	4 356 719	11 086 964
Autres produits	1 017 817	536 846
Intérêts sur arriérés de capitaux **	2 073 647	552 498
Subventions ***	-	297 346
Intérêts sur les prêts au personnel	39 668	28 859
Revenus locatifs	-	72 750
	<b>7 482 851</b>	<b>12 575 263</b>

\* Les actifs dépréciés recouvrés correspondent à des prêts précédemment amortis qui ont été recouvrés au cours de l'année.

\*\* Les intérêts sur arriérés de capitaux couvrent les intérêts sur les souscriptions d'immobilisations reçues au cours de l'année par les États membres qui avait des arriérés.

\*\*\* La subvention de la Banque africaine de développement (BAD) en vue du financement de diverses consultations et formations. Le produit est crédité au compte du produit différé de la BAD et inclus dans la section Autres dettes (Note 29). Il est transféré vers les produits lorsque les coûts auxquels la subvention se rapporte sont engagés.

9. DÉPENSES D'EXPLOITATION	2018 USD	2017 USD
Coûts de personnel (Note 10)	26 960 147	20 508 156
Consultants et conseillers	5 951 626	3 353 207
Amortissement des immobilisations corporelles	898 757	856 858
Missions officielles	2 028 531	1 604 402
Autres dépenses d'exploitation	1 316 520	894 520
Réunion du Conseil d'administration	814 697	893 231
Promotion de l'entreprise	1 334 185	1 318 308
Loyer	619 082	509 511
Réunion du Conseil des Gouverneurs	308 324	416 374
Amortissement des immobilisations incorporelles	421 913	374 244
Honoraires du vérificateur	54 000	56 000
	<b>40 707 782</b>	<b>30 784 811</b>

10. COÛTS DE PERSONNEL		
Salaires et traitements	15 331 421	12 571 500
Autres frais	4 041 442	2 901 054
Cotisations du personnel à la Caisse de prévoyance - plan de cotisation défini	2 340 775	1 952 534
Dépenses pour salaires et congés payés	1 644 260	1 026 547
Système de récompense et reconnaissance au personnel	3 602 249	2 056 521
	<b>26 960 147</b>	<b>20 508 156</b>

11. DÉPRÉCIATION SUR LES AUTRES ACTIFS FINANCIERS	2018 USD	2017 USD
Autres créances (Note 21)	3 226 125	-

Il s'agit de commissions d'expertise sur des projets antérieurement reconnus comme produits à recevoir, désormais amortis.

**12. BÉNÉFICE PAR ACTION**

Le bénéfice par action est calculé en divisant le résultat de l'exercice, soit 129 325 392 USD (contre 111 864 421 USD en 2017), par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

**Bénéfice de base par action :**

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est calculé en fonction des versements en capital exigibles à la fin de l'exercice. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice s'élevait à 100 794, soit 78 643 de catégorie A et 22 151 de catégorie B (contre 90 498 en 2017, dont 71 360 de catégorie A et 19 138 de catégorie B).

**Bénéfice dilué par action :**

Le bénéfice dilué par action est calculé en utilisant le nombre total d'actions en circulation au cours de l'exercice. Il tient compte de l'effet de dilution des actions de catégorie A sujettes à appel. Le nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice aux fins du bénéfice dilué par action s'est établi à 101 853 (contre 95 122 en 2017).

13. ESPÈCES ET SOLDES DÉTENUS SUR LES COMPTES D'AUTRES BANQUES	2018 USD	2017 USD
Comptes courants – Note 13 (i)	139 901 609	139 590 914
Dépôts à vue et à terme auprès des banques - Note 13 (ii)	1 006 016 769	1 093 389 513
	<b>1 145 918 378</b>	<b>1 232 980 427</b>
(i) Comptes courants :		
Montants en Dollars américains (USD)	7 915 526	7 991 823
Montants dans d'autres devises :		
Euro	18 937 550	77 072 156
Shilling tanzanien	2 805 352	3 953 925
Kwacha malawite	85 631 536	44 420 987
Birr éthiopien	408 055	521 832
Shilling ougandais	7 026	25 558
Dirham émirati	18 456 873	4 888 870
Rand sud-africain	8 279	5 136
Franc burundais	9 572	3 316
Roupie mauricienne	5 200	17 753
Livre sterling	17 258	425
Yen japonais	33 614	29 514
Kwacha zambien	5 660 730	642 645
Shilling kenyan	5 038	16 974
	<b>131 986 083</b>	<b>131 599 091</b>
	<b>139 901 609</b>	<b>139 590 914</b>

Le taux d'intérêt effectif moyen sur les comptes courants était de 4,95 % (contre 0,49 % en décembre 2017) par an.

### 13. ESPÈCES ET SOLDES DÉTENUS SUR LES COMPTES D'AUTRES BANQUES (Suite)

	2018 USD	2017 USD
(ii) Dépôts à vue et à terme auprès des banques :		
Dollars américains (USD)	967 299 667	1 006 613 250
Montants dans d'autres devises :		
Livre soudanaise	34 091 883	82 400 556
Shilling ougandais	4 625 219	4 375 707
	38 717 102	86 776 263
	<b>1 006 016 769</b>	<b>1 093 389 513</b>

Les taux d'intérêt effectifs annuels des dépôts par devise étaient les suivants :

	2018	2017
Shillings ougandais	11,79%	9,99%
Dollars américains	1,79%	0,51%

Les dépôts en livres soudanaises ne rapportent pas d'intérêts.

### 14. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cadre de la gestion de ses actifs et passifs, la Banque utilise des dérivés à des fins de couverture afin de réduire son exposition aux risques de taux d'intérêt et de change. Pour y parvenir, elle s'engage dans des swaps de taux d'intérêt, de devises et des contrats de change à terme.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats entre la Banque et d'autres institutions financières pour lesquels la Banque reçoit ou paie un taux d'intérêt variable en échange d'un paiement ou d'un versement, un taux d'intérêt fixe. Ces paiements sont généralement compensés les uns par rapport aux autres, la différence étant payée par une partie à l'autre. Ce swap n'est pas éligible à la comptabilité de juste valeur et la Banque a traité des swaps de taux d'intérêt contractés pour couvrir le risque d'exposition du taux d'intérêt associé au taux fixe sur ses euro-obligations en tant que couvertures économiques, par conséquent dérivés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

La Banque couvre son exposition aux fluctuations défavorables des taux de change sur ses décaissements en euro en concluant des contrats de change à terme. Les contrats de change à terme sont des couvertures, puisque la banque préserve la parité USD/Euro, protégeant ainsi la valeur des actifs des fluctuations.

Le tableau ci-dessous présente les instruments financiers dérivés, comptabilisés comme actif et passif à la fin de l'année.

## 14. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (Suite)

	2018 USD	2017 USD
a) Couvertures de devises :		
Contrats de change à terme de devises :		
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	(4 797 549)	75 418 629
Contrats négociés au cours de l'exercice - Net	26 665 311	(84 268 108)
Juste évaluation	32 175 178	4 051 930
Solde au 31 décembre	<b>54 042 940</b>	<b>(4 797 549)</b>
Total couverture de change	<b>54 042 940</b>	<b>(4 797 549)</b>
b) Swap de taux d'intérêt :		
Flux de trésorerie		
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	-	341 813
Montants dus par les contreparties	-	302 055
Montant versé par les contreparties	-	(196 062)
Montants réglés	-	(447 806)
Solde au 31 décembre	-	-
Total swap de taux d'intérêt	-	-
Total des actifs dérivés (a) et (b)	<b>54 042 940</b>	<b>(4 797 549)</b>

## 15. PRÊTS POUR FINANCEMENT DU COMMERCE

	2018 USD	2017 USD
Principaux prêts	2 686 114 042	2 512 940 589
Intérêts à recevoir	127 283 804	133 688 966
Prêts bruts	2 813 397 846	2 646 629 555
Dépréciation sur les prêts pour le financement du commerce (Note 17)	(79 952 961)	(75 381 275)
<b>Prêts nets</b>	<b>2 733 444 885</b>	<b>2 571 248 280</b>
Arrivant à échéance :		
Dans un an	1 102 563 832	1 911 498 219
Dans un à trois ans	1 487 909 814	439 339 600
Dans plus de trois ans	222 924 200	295 791 736
	<b>2 813 397 846</b>	<b>2 646 629 555</b>

## 15. PRÊTS POUR FINANCEMENT DU COMMERCE (Suite)

Les prêts pour le financement du commerce non productifs bruts étaient de 76 467 029 USD (contre 72 098 214 USD en 2017). Les provisions pour dépréciation spécifiques liées à ces prêts s'élevaient à 75 208 488 USD (contre 50 821 193 en 2017), par conséquent la valeur comptable du prêt s'élevait à 1 258 541 USD (contre 21 277 021 USD en 2017). Les provisions générales pour les prêts de financement du commerce s'élevaient à 54 744 473 USD (contre 24 560 077 USD en 2017).

## 16. PRÊTS POUR FINANCEMENT DE PROJETS

	2018 USD	2017 USD
Prêts décaissés	2 720 138 793	2 291 904 734
Intérêts capitalisés **	56 582 529	50 901 119
Prêts remboursés	(1 350 947 319)	(1 108 893 002)
Soldes principaux prêts	1 425 774 003	1 233 912 851
Intérêts à recevoir	34 144 315	33 372 663
Prêts bruts	1 459 918 318	1 267 285 514
Dépréciation sur les prêts pour le financement de projets (Note 17)	(30 359 524)	(32 165 365)
<b>Prêts nets</b>	<b>1 429 558 794</b>	<b>1 235 120 149</b>

\* Les prêts non signés renvoient à des prêts qui ont été approuvés mais dont les accords de facilitation n'ont pas encore été traités et signés.

\*\* Les intérêts capitalisés renvoient à des intérêts de retard sur des prêts restructurés et désormais capitalisés.

Arrivant à échéance :	2018 USD	2017 USD
Dans un an	221 675 395	385 586 099
Dans un à trois ans	526 726 621	301 717 151
Dans trois à cinq ans	349 469 998	267 791 904
Dans plus de cinq ans	362 046 304	312 190 360
	<b>1 459 918 318</b>	<b>1 267 285 514</b>

Les prêts globaux non productifs pour le financement de projets étaient de 24 147 841 USD (contre 21 485 839 USD en décembre 2017). Les provisions de dépréciation spécifiques liées à ces prêts se sont élevées à 24 147 841 USD (contre 21 485 839 USD en décembre 2017), la valeur comptable des prêts étant nulle (nulle aussi en décembre 2017). Les provisions générales des prêts pour financement de projets s'élevaient à 6 211 683 USD (contre 10 679 529 USD en décembre 2017).

## 17. ALLOCATION POUR DÉPRÉCIATION

Les mouvements des allocations sont les suivants :

	Prêts pour financement de projets USD	Prêts pour financement de projets USD	Actifs présentant un faible risque de crédit USD	Engagements hors bilan USD	Total des allocations USD
<b>Au 1er janvier 2017</b>	49 201 206	48 400 632	-	-	97 601 838
Montants amortis	(15 378 530)	-	-	-	(15 378 530)
(Produits)/Charge de l'exercice	(1 657 311)	26 980 643	-	-	25 323 332
- Montant repris	(5 124 877)	(4 871 937)	3 742 984	7 187 847	10 930 831
- Évalué individuellement	-	31 852 580	1 319 615	10 863 823	12 183 438
- Évalué collectivement	3 467 566	-	-	-	3 467 566
<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>32 165 365</b>	<b>75 381 275</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>107 546 640</b>
Au 1er janvier 2018 - comme traité précédemment	32 165 365	75 381 275	-	-	107 546 640
Impact du changement de méthode comptable*	(1 737 372)	(15 787 947)	1 501 887	-	(16 023 432)
<b>Au 1er janvier 2018 - comme retraité</b>	<b>30 427 993</b>	<b>59 593 328</b>	<b>1 501 887</b>	<b>-</b>	<b>91 523 208</b>
(Produits)/Charge de l'exercice	(68 469)	20 359 633	1 258 541	1 607 250	23 156 955
- Montant repris	(1 437 556)	-	-	-	(1 437 556)
- Provisions	1 369 087	20 359 633	1 258 541	1 607 250	24 594 511
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>30 359 524</b>	<b>79 952 961</b>	<b>2 760 428</b>	<b>1 607 250</b>	<b>114 680 163</b>

\*Découlant de l'adoption de la norme IFRS 9 en janvier 2018, ce qui a entraîné une baisse des provisions par rapport à celles détenues par le passé.

## 18. PLACEMENTS EN ACTIONS

i) Participation au capital

Au 31 décembre 2018 :

	Coûts de départ USD	Ajouts au coût USD	Coût total de départ USD	Valeur comptable de l'investissement à la fin de l'exercice USD	Valeur comptable de l'investissement Exercice précédent USD	Réserve de la juste valeur pour le jour 1 USD	Réserve de la juste valeur pour l'exercice USD
<b>À la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global :</b>							
African Export Import Bank	2 364 160	-	2 364 160	6 589 000	2 364 160	4 224 840	-
Société de réassurance de la ZEP	31 938 654	-	31 938 654	38 886 000	31 938 654	6 947 346	-
Tononoka	628 653	-	628 653	1 835 000	628 653	1 206 347	-
Tanuss	1 755 000	-	1 755 000	276 000	1 755 000	(1 691 000)	212 000
Africa Trade Insurance Company	1 000 000	-	1 000 000	1 015 000	1 000 000	(223 000)	238 000
Gulf African Bank	1 978 734	-	1 978 734	2 243 000	1 978 734	264 266	-
Pan African Housing Fund	592 756	84 974	677 730	677 730	592 756	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>40 257 957</b>	<b>84 974</b>	<b>40 342 931</b>	<b>51 521 730</b>	<b>40 257 957</b>	<b>10 728 799</b>	<b>450 000</b>

Au 31 décembre 2017 :

Au coût :

African Export Import Bank	2 364 160	-	2 364 160	2 364 160	2 364 160	-	-
African Trade Insurance Agency	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	-	-
Gulf African Bank	1 978 734	-	1 978 734	1 978 734	1 978 734	-	-
Pan African Housing Fund	433 657	159 099	592 756	592 756	433 657	-	-
Tanuss	1 755 000	-	1 755 000	1 755 000	1 755 000	-	-
Tononoka	628 653	-	628 653	628 653	628 653	-	-
ZEP-RE (Société de réassurance de la ZEP)	9 336 468	22 602 186	31 938 654	31 938 654	9 336 468	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>17 496 672</b>	<b>22 761 285</b>	<b>40 257 957</b>	<b>40 257 957</b>	<b>17 496 672</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Les principaux placements en actions de la Banque sont effectués sur ZEP-RE (Société de réassurance de la ZEP), African Export-Import Bank, Tanuss, Africa Trade Insurance Agency et Gulf African Bank. En outre, la Banque a souscrit aux fonds propres de divers projets dans ses États membres. La participation de la Banque est libellée en dollars américains. Au 31 décembre 2018, tous les placements étaient comptabilisés à la juste valeur conformément à la norme IFRS 9 adoptée en janvier 2018. Les années précédentes, ces placements étaient comptabilisés au coût, à l'exception de ceux du Pan African Housing Fund, qui ont toujours été comptabilisés à la juste valeur. La Banque n'a pas l'intention de céder les actions à court terme et aucune action n'a été décomptabilisée.

## 18. PLACEMENTS EN ACTIONS (Suite)

	2018 USD	2017 USD
ii) Acomptes versés :		
Capital total souscrit*	41 865 201	41 865 201
Moins : Versements non dus – Note 18 (iii)	(1 522 270)	(1 607 244)
<b>Acomptes versés à la fin de l'exercice – Note 18 (i) et (iv)</b>	<b>40 342 931</b>	<b>40 257 957</b>
** Le capital total souscrit comprend le capital libéré et les souscriptions non payées		
iii) Les souscriptions non payées libellées en dollars américains aux taux de fin d'année étaient composées de :		
African Export-Import Bank*	1 200 000	1 200 000
Pan African Housing Fund*	322 270	407 244
<b>* Les souscriptions impayées sont payables à vue.</b>	<b>1 522 270</b>	<b>1 607 244</b>
iv) Mouvement des acomptes versés :		
Au début de l'exercice	40 257 957	17 496 672
Ajouts nets au coût - Note 18 (i)	84 974	22 761 285
<b>À la fin de l'exercice</b>	<b>40 342 931</b>	<b>40 257 957</b>

## 19. INVESTISSEMENT DANS LES COENTREPRISES

La Banque détient une participation de 50 % dans l'Eastern and Southern African Trade Advisers Limited (ESATAL) et de 50 % dans le Fonds d'infrastructure de l'Afrique orientale et australe (ESAIF). Les coentreprises ont été constituées en 2016 et leur principal établissement est à Ebene en Ile Maurice. L'ESATAL et l'ESAIF serviront à lever et gérer respectivement le Fonds de financement du commerce et le Fonds pour les infrastructures. Les droits de vote de la Banque dans les coentreprises correspondent à sa participation. La participation de la Banque dans les coentreprises est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers. Il n'existe aucune cotation de marché pour les investissements. L'ESATAL et l'ESAIF présentent leur rapport de fin d'exercice le 31 décembre.

## 19. INVESTISSEMENT DANS LES COENTREPRISES (Suite)

Les informations financières résumées des coentreprises sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	2018 USD	2017 USD
Actifs		
Actifs courants – espèces et quasi-espèces	773 988	738 986
Actifs non courants	-	-
<b>Total des actifs</b>	<b>773 988</b>	<b>738 986</b>
Passifs		
Capitaux propres	773 988	738 986
<b>Valeur comptable de l'investissement de la Banque</b>	<b>386 994</b>	<b>369 493</b>

L'ESATAL et l'ESAIF n'ont pas encore démarré leurs opérations. Les coentreprises n'avaient pas de passif éventuel ni d'engagement de capital au 31 décembre 2018. L'ESATAL et l'ESAIF ne peuvent pas distribuer leurs bénéfices sans le consentement des parties à la coentreprise.

## 20. INVESTISSEMENT DANS DES TITRES PUBLICS

	2018 USD	2017 USD
<b>Bons du Trésor :</b>		
Au 1er janvier	57 275 058	214 699 238
Obligations échues	(57 275 058)	(159 180 887)
Produit à recevoir	-	1 756 707
<b>Au 31 décembre</b>	<b>-</b>	<b>57 275 058</b>

Le gouvernement du Malawi a émis et détient des bons du Trésor en tant que placements en équivalent du kwacha malawite. Ils sont arrivés à échéance en 2018 d'où le solde nul au 31 décembre 2018 (contre 57,3 millions USD en décembre 2017 portant l'intérêt au taux de 6,50 % par an). Ces placements sont gérés par la Reserve Bank of Malawi et FDH Bank. Les placements sont classés au coût amorti selon l'IFRS 9.

## 21. AUTRES CRÉANCES

	2018 USD	2017 USD
Actifs vendus*	70 000 000	75 000 072
Remboursements anticipés et autres créances**	44 886 422	29 828 548
Prêts et avances au personnel***	1 216 404	1 034 033
Frais d'expertise****	1 033 204	614 835
	<b>117 136 030</b>	<b>106 477 488</b>
Frais d'expertise à recevoir****		
Au 1 <sup>er</sup> janvier	614 835	585 040
Produit à recevoir	5 198 448	544 550
Entrées	(1 553 954)	(514 755)
Montants amortis (Note 11)	(3 226 125)	-
<b>Au 31 décembre</b>	<b>1 033 204</b>	<b>614 835</b>
<b>Echéances des autres créances à la clôture de l'exercice :</b>		
Montants dus dans un délai d'un an	116 834 370	106 173 304
Montants dus dans après un an	301 660	304 184
	<b>117 136 030</b>	<b>106 477 488</b>

\* Les actifs vendus à la baisse représentent les actifs vendus aux contreparties de la Banque sans subvention. Le montant sera réglé dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice. La vente à la baisse de créances à recevoir ne produit pas d'intérêt.

\*\* Les remboursements anticipés et autres créances comprennent principalement les coûts d'assurance sur les expositions de la Banque et les frais d'établissement payés en relation avec les facilités de crédit à court terme accordées à la Banque par les prêteurs.

\*\*\* Les prêts et avances au personnel sont accordés conformément au Statut et Règlement du Personnel approuvé par le Conseil d'Administration. Ces prêts et avances au personnel ont diverses échéances allant de 3 à 36 mois.

\*\*\*\* Les frais d'expertise sont constatés à titre de produit à recevoir lors de l'approbation d'une facilité auprès de l'emprunteur par la Banque.

## 22. DÉPENSES DIFFÉRÉES

Notes sur les  
états financiers  
pour l'exercice clos le  
31 décembre 2018

	2018 USD	2017 USD
<b>COÛT</b>		
Au début de l'exercice	-	30 429 340
Ajouts	-	-
Transfert*	-	(30 429 340)
<b>À la fin de l'exercice</b>	-	-
<b>AMORTISSEMENT</b>		
Au début de l'exercice	-	12 334 174
Charge de l'exercice	-	-
Transfert*	-	(12 334 174)
<b>À la fin de l'exercice</b>	-	-
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>		
<b>À la fin de l'exercice</b>	-	-

Les dépenses différées comprennent les coûts d'assurance-crédit à l'exportation, les coûts d'emprunt à long terme et les coûts encourus pour lever, émettre et recenser les obligations en monnaie locale et les euro-obligations dans les pays membres et les marchés internationaux de la Banque. Ces coûts sont amortis sur la durée des emprunts et obligations sous-jacents. Les cessions renvoient à des coûts entièrement amortis et retirés des comptes au cours de la période sous revue.

\*Il s'agit de transfert des dépenses différées sur des emprunts à long terme.

À partir de 2017, les dépenses différées ont été transférées sur des emprunts à long terme compatibles avec l'application du principe du taux d'intérêt effectif.

## 23. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Exercice clos le 31 décembre 2018 :

	Terres franches USD	Terres louées USD	Immeuble en construction USD	Immeubles USD	Véhicules à moteur USD	Mobilier et aménagement USD	Matériel de bureau USD	Total USD
<b>COÛT</b>								
Au 1er janvier 2018	140 400	2 453 865	463 157	22 699 181	588 349	1 551 287	2 043 603	29 939 842
Ajouts	-	-	603 982	3 883 342	136 920	210 023	145 302	4 979 569
Cessions	-	-	-	-	-	(10 586)	(11 741)	(22 327)
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>140 400</b>	<b>2 453 865</b>	<b>1 067 139</b>	<b>26 582 523</b>	<b>725 269</b>	<b>1 750 724</b>	<b>2 177 164</b>	<b>34 897 084</b>
<b>DÉPRÉCIATION</b>								
Au 1er janvier 2018	-	51 636	-	7 319 065	411 879	880 198	1 645 114	10 307 892
Charge de l'exercice	-	24 783	-	430 094	85 544	127 335	231 001	898 757
Cessions	-	-	-	-	-	(8 645)	(11 030)	(19 675)
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>-</b>	<b>76 419</b>	<b>-</b>	<b>7 749 159</b>	<b>497 423</b>	<b>998 888</b>	<b>1 865 085</b>	<b>11 186 974</b>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>								
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>140 400</b>	<b>2 377 446</b>	<b>1 067 139</b>	<b>18 833 364</b>	<b>227 846</b>	<b>751 836</b>	<b>312 079</b>	<b>23 710 110</b>

### Terres louées :

Les terres louées désignent les terres que la Banque possède et sur lesquelles elle détient un titre à bail de 99 ans. L'amortissement est calculé sur la durée du bail.

### Immeuble en construction :

La Banque envisage la construction d'un immeuble pour abriter des bureaux. Des coûts relatifs aux services professionnels, notamment les honoraires des entrepreneurs et des consultants, ont été engagés et, conformément à la norme IAS 16 - Immobilisations corporelles, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur ces coûts jusqu'à ce que le bâtiment soit prêt à l'usage.

Aucun actif n'a été engagé en garantie des emprunts de la Banque.

## 23. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Suite)

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

	Terres franches USD	Terres louées USD	Immeuble en construction USD	Immeubles USD	Véhicules à moteur USD	Mobilier et aménagement USD	Matériel de bureau USD	Total USD
<b>COÛT</b>								
Au 1er janvier 2017	140 400	2 453 865	117 730	22 697 471	481 786	1 323 046	1 880 082	29 094 380
Ajouts	-	-	345 427	1 710	106 563	228 241	170 592	852 533
Cessions	-	-	-	-	-	-	(7 071)	(7 071)
<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>140 400</b>	<b>2 453 865</b>	<b>463 157</b>	<b>22 699 181</b>	<b>588 349</b>	<b>1 551 287</b>	<b>2 043 603</b>	<b>29 939 842</b>
<b>DÉPRÉCIATION</b>								
Au 1er janvier 2017	-	26 850	-	6 875 927	349 410	775 514	1 428 138	9 455 839
Charge de l'exercice	-	24 786	-	443 138	62 469	104 684	221 781	856 858
Cessions	-	-	-	-	-	-	(4 805)	(4 805)
<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>-</b>	<b>51 636</b>	<b>-</b>	<b>7 319 065</b>	<b>411 879</b>	<b>880 198</b>	<b>1 645 114</b>	<b>10 307 892</b>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>								
<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>140 400</b>	<b>2 402 229</b>	<b>463 157</b>	<b>15 380 116</b>	<b>176 470</b>	<b>671 089</b>	<b>398 489</b>	<b>19 631 950</b>

## 24. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2018 USD	2017 USD
<b>COÛT</b>		
Au début de l'exercice	3 338 765	2 410 666
Ajouts	937 627	928 099
<b>À la fin de l'exercice</b>	<b>4 276 392</b>	<b>3 338 765</b>
<b>AMORTISSEMENT</b>		
Au début de l'exercice	2 000 735	1 626 491
Charge de l'exercice	421 913	374 244
<b>À la fin de l'exercice</b>	<b>2 422 648</b>	<b>2 000 735</b>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>		
<b>À la fin de l'exercice</b>	<b>1 853 744</b>	<b>1 338 030</b>

Les immobilisations incorporelles renvoient au coût des logiciels acquis.

Les logiciels sont amortis sur leur durée de vie utile estimée, qui est en moyenne de 5 ans.

## 25. DÉPÔTS SUR COMPTE DE RECOUVREMENT

	2018 USD	2017 USD
<b>Au 1er janvier</b>	<b>127 796 131</b>	<b>177 770 025</b>
Hausse	43 519 141	45 703 718
Baisse	(51 738 692)	(89 677 612)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>119 576 580</b>	<b>127 796 131</b>

## 26. EMPRUNTS À COURT TERME

	2018 USD	2017 USD
<b>(a) CERTIFICATS DE DÉPÔTS</b>		
Prêteur		
Reserve Bank of Malawi	-	94 313 391
Banque Commerciale du Congo	-	20 000 000
African Trade Insurance Agency	1 243 996	1 219 232
	<b>1 243 996</b>	<b>115 532 623</b>

Les certificats de dépôts concernent des emprunts remboursables dans un délai d'un an.

## 26. EMPRUNTS À COURT TERME (Suite)

### (b) AUTRES EMPRUNTS À COURT TERME

	Date de renouvellement/ d'avance	Date d'échéance	Devise	2018 USD	2017 USD
Prêt syndiqué - Citibank	Mai-18	Oct-21	USD	460 000 000	400 000 000
Prêt syndiqué - Asie (I)	Déc-17	Juin-19	USD	340 000 000	340 000 000
Prêt syndiqué - Middle First Abu Dhabi Bank PJSC	Déc-17	Déc-19	USD	329 301 555	307 052 975
Prêt syndiqué - Asie (II)	Déc-17	Déc-20	USD	237 000 000	237 000 000
The Bank of Tokyo Mitsubishi UFJ, Ltd	Déc-17	Déc-20	USD	221 220 401	75 000 000
Standard Chartered Bank London	Oct-18	Déc-21	USD	193 806 513	-
Cargill Kenya Limited	Déc-17	Déc-19	USD	148 247 850	100 000 000
Mashreq Bank	Déc-17	Déc-19	USD	100 000 000	70 000 000
Mizuho Bank Londres	Nov-18	Nov-19	USD	75 000 000	50 000 000
Nedbank	Nov-18	Nov-19	USD	60 912 877	-
Sumitomo Mitsui Banking Corporation Euro KfW	Oct-18	Nov-21	USD	58 931 936	22 713 734
Africa50	Juill-18	Fév-19	EUR	40 000 000	164 773 423
Citibank	Déc-18	Mars-19	USD	39 761 916	52 712 716
Bank One Ltd	Déc-18	Mars-19	USD	29 952 505	-
Standard Bank South Africa	Nov-18	Mars-19	USD	22 871 000	-
ABSA Bank	Oct-18	Jan-19	USD	5 141 589	-
African Trade Insurance Agency	Sep-18	Jan-19	USD	4 632 718	-
BHF BANK	Oct-18	Avr-19	USD	3 677 350	1 930 823
Commerzbank Frankfurt am Main	Jan-18	Sep-19	USD	2 140 494	8 009 538
Louis Dreyfus Commodities Kenya	Nov-18	Fév-19	USD	307 260	16 275 938
ABC Bank Incorporation Maurice	Juill-18	Jan-19	USD	-	126 117 322
Bunge S.A	Déc-17	Déc-18	USD	-	66 188 900
Standard Chartered Bank Kenya	Déc-17	Jan-18	USD	-	48 293 746
Allfirst Bank	Nov-17	Nov-18	USD	-	30 000 000
British Arab Commercial Bank PLC	Déc-17	Jan-18	USD	-	25 000 000
Nouvobanq	Déc-17	Juin-18	USD	-	19 098 457
Standard Chartered Bank	Déc-17	Mar-18	USD	-	1 130 482
Standard Chartered Bank	Déc-17	Avr-18	USD	-	-
<b>Sous-total pour autres emprunts à court terme</b>				<b>2 372 905 964</b>	<b>2 186 298 054</b>
INTÉRÊT À PAYER				9 103 641	12 731 606
Certificat de dépôts (Note 26a)				1 243 996	115 532 623
<b>TOTAL EMPRUNTS À COURT TERME</b>				<b>2 383 253 601</b>	<b>2 314 562 283</b>

Les emprunts sont classés comme à court ou à long terme sur la base du portefeuille que la Banque finance, c'est-à-dire des prêts pour financement du commerce ou de projets, et non sur la base de l'échéance contractuelle du passif.

27. EMPRUNTS À LONG TERME

Prêteur	Date de renouvellement/ de décaissement	Date d'échéance	Devise	Montants au 31 décembre 2018			Montants au 31 décembre 2017		
				Montant en Devise	Montant exigible dans un délai de un an USD	Montant dû après un an USD	Montant en Devise	Montant dû après un an USD	Montant dû dans un délai de un an USD
Banque africaine de développement	Déc-14	Aou-23	USD	171 696 249	171 696 249	158 746 264	65 876 015	14 376 015	51 500 000
Africa Agriculture and Trade Investment Fund	Sep-12	Sep-19	USD	20 000 000	20 000 000	10 000 000	30 000 000	10 000 000	20 000 000
China Development Bank	Déc-08	Mar-20	USD	48 302 095	48 302 095	20 000 000	84 906 473	36 604 378	48 302 095
KBC Bank	Plusieurs	Fév-20	USD	5 661 944	5 661 944	3 146 082	8 864 039	3 185 798	5 678 242
Exim Bank of India Loan	Plusieurs	Plusieurs	USD	113 192	113 192	106 706	513 451	400 638	112 813
Programme d'émissions de bons européens à moyen terme pour un montant de 1 milliard de dollars américains ; Première tranche	Déc-13	Déc-18	USD	-	-	-	217 031 000	217 031 000	-
Programme d'émissions de bons européens à moyen terme pour un montant de 1 milliard de dollars américains ; Deuxième tranche	Déc-13	Mar-22	USD	700 000 000	700 000 000	700 000 000	700 000 000	-	700 000 000
FMO	Mar-10	Jan-18	USD	-	-	-	2 000 000	2 000 000	-
Development Bank of Southern Africa	Mars-07	Juin-23	USD	23 437 500	23 437 500	14 062 500	38 591 099	15 153 599	23 437 500
Private Export Funding Corporation	Aou-11	Oct-21	USD	17 104 853	17 104 853	11 155 339	23 054 367	5 949 514	17 104 853
KfW	Déc-13	Déc-28	USD	107 142 857	107 142 857	101 428 571	85 000 000	2 857 143	82 142 857
KfW IPEX	Sep-16	Déc-28	USD	123 111 820	123 111 820	109 747 198	-	-	-
European Investment Bank	Aou-16	Sep-26	USD	88 120 000	88 120 000	82 245 333	88 120 000	-	88 120 000
CDC Group	Oct-16	Déc-25	USD	81 818 182	81 818 182	66 928 436	45 454 545	13 636 364	31 818 181
Standard Chartered Bank / USMID	Sep-17	Mars-24	USD	13 478 240	13 478 240	11 028 720	3 703 000	1 953 468	1 749 532
Japan Bank for International Corporation (JBIC)	Juil-17	Fév-24	USD	20 306 413	20 306 413	12 941 238	2 471 876	1 818 950	652 926
AFD - Agence Française de Développement	Déc-17	Mars-32	USD	57 000 000	57 000 000	57 000 000	12 000 000	-	12 000 000
The Exim - Import Bank of China	Déc-17	Déc-23	USD	250 000 001	250 000 001	224 725 276	250 000 000	21 033 379	228 966 621
Obligation à taux fixe libellée en devise locale de Tanzanie	Juin-15	Mai-20	TZS	5 365 496 168	2 351 638	982 192	3 779 765	1 391 378	2 388 387
Obligation à taux variable libellée en devise locale de Tanzanie	Juin-15	Mai-20	TZS	5 364 547 731	2 350 022	980 576	3 778 539	1 390 927	2 387 612
Industrial Development Corporation (IDC)	Mar-18	Déc-27	USD	100 565 184	100 565 184	89 391 275	-	-	-
BADEA	Fév-18	Sep-27	USD	5 001 933	5 001 933	5 001 933	-	-	-
Sous-total des emprunts à long terme				1 783 687 584	1 783 687 584	1 635 743 816	1 720 757 671	338 090 370	1 382 667 301
Intérêt à payer				25 024 959	25 024 959	-	17 987 840	17 987 840	-
Total				1 808 712 543	1 808 712 543	1 635 743 816	1 738 745 511	356 078 210	1 382 667 301
Dépenses différées				(26 682 475)	(26 682 475)	-	(30 455 963)	(112 777)	(30 343 186)
<b>Total des emprunts à long terme</b>				<b>1 782 030 068</b>	<b>1 782 030 068</b>	<b>1 635 743 816</b>	<b>1 708 289 548</b>	<b>355 965 433</b>	<b>1 352 324 115</b>

La Banque rembourse ces emprunts en versements trimestriels ou semestriels. La Banque n'a donné aucune garantie pour les emprunts. Elle s'est acquittée de tous ces emprunts. Les emprunts sont classés comme à court ou à long terme sur la base du portefeuille que la Banque finance, c'est-à-dire des prêts pour financement du commerce ou de projets, et non sur la base de l'échéance contractuelle du passif.

## 28. AUTRES DETTES

	2018 USD	2017 USD
Charges à payer	9 374 066	4 548 881
Frais à payer- Financement du commerce	850 382	968 344
Fonds de prévoyance*	1 243 471	8 119 134
Autres créanciers**	54 008 954	63 865 893
Avantage à payer et comptabilisation	4 971 407	3 006 127
Frais à payer - Financement de projets	1 370	42 170
Caution de loyer	51 622	51 622
Dividendes à payer	2 357 693	1 056 296
	<b>72 858 965</b>	<b>81 658 467</b>

\* Le fonds de prévoyance renvoie à la contribution de la Banque au fonds qui est exigible.

\*\* Les autres créanciers concernent principalement les dépôts en espèces par les clients.

### Echéances des autres dettes à la clôture de l'exercice :

	2018 USD	2017 USD
Montants dus dans un délai d'un an	65 535 685	75 009 560
Montants dus après un an	7 323 280	6 648 907
	<b>72 858 965</b>	<b>81 658 467</b>

## 29. PROVISION POUR SALAIRES ET CONGÉS PAYÉS

### (i) PROVISION POUR SALAIRES

Au début de l'exercice	5 081 470	4 480 046
Augmentation de la provision	1 155 218	792 997
Païement de l'indemnité de départ	(196 497)	(191 573)
<b>À la fin de l'exercice</b>	<b>6 040 191</b>	<b>5 081 470</b>

### (ii) PROVISION POUR CONGÉS PAYÉS

Au début de l'exercice	1 477 218	1 358 677
Augmentation de la provision	402 898	164 977
Païement des congés payés	(91 667)	(46 436)
<b>À la fin de l'exercice</b>	<b>1 788 449</b>	<b>1 477 218</b>
<b>TOTAL DE PROVISION POUR SALAIRES ET CONGÉS PAYÉS</b>	<b>7 828 640</b>	<b>6 558 688</b>

Les droits des employés à un salaire et aux congés annuels sont comptabilisés lorsqu'ils leurs sont payés.

## 30. CAPITAL SOCIAL

	Au 31 décembre 2018 :		Au 31 décembre 2017		TOTAL USD
	ACTIONS DE CATÉGORIE « A » USD	ACTIONS DE CATÉGORIE « B » USD	ACTIONS DE CATÉGORIE « A » USD	ACTIONS DE CATÉGORIE « B » USD	
Capital autorisé :					
- 88 234 actions ordinaires de catégorie « A » d'une valeur de 22 667 USD chacune	2 000 000 000	-	2 000 000 000	-	2 000 000 000
- 220 584 actions ordinaires de catégorie « B » d'une valeur de 4 533,42 USD chacune	-	1 000 000 000	-	1 000 000 000	1 000 000 000
Moins : Non souscrit	-	-	-	-	-
- catégorie « A »	(166 443 703)	-	(166 443 703)	(265 385 158)	(265 385 158)
- catégorie « B »	-	(895 282 523)	(895 282 523)	(902 613 064)	(902 613 064)
Capital souscrit :					
- 80 891 actions ordinaires de catégorie « A » contre 76 526 en 2017) d'une valeur de 22 667 USD chacune	1 833 556 297	-	1 833 556 297	-	1 734 614 842
- 23 099 actions ordinaires de catégorie « B » » contre 21 482 en 2017) d'une valeur de 4 533,40 USD chacune	-	104 717 477	-	97 386 936	97 386 936
Moins : Capital sujet à appel	(1 466 845 038)	-	(1 466 845 038)	(1 387 691 874)	(1 387 691 874)
Capital payable	366 711 259	104 717 477	471 428 736	97 386 936	444 309 904
Moins : Montants non échus	(6 404 787)	-	(6 404 787)	(9 367 819)	(9 367 819)
Capital échu	360 306 472	104 717 477	465 023 949	97 386 936	434 942 085
Moins : souscriptions arriérées	(3 281 391)	-	(3 281 391)	-	(3 716 659)
<b>Capital libéré</b>	<b>357 025 081</b>	<b>104 717 477</b>	<b>461 742 558</b>	<b>97 386 936</b>	<b>431 225 426</b>

### 30. CAPITAL SOCIAL (Suite)

	Au 31 décembre 2018			Au 31 décembre 2017		
	ACTIONS DE CATÉGORIE « A » USD	ACTIONS DE CATÉGORIE « B » USD	TOTAL USD	ACTIONS DE CATÉGORIE « A » USD	ACTIONS DE CATÉGORIE « B » USD	TOTAL USD
Mouvement du capital social libéré						
Au début de l'exercice	333 838 490	97 386 936	431 225 426	293 781 436	78 269 503	372 050 939
Banque africaine de développement	1 128 817	-	1 128 817	1 047 215	-	1 047 215
BADEA – Banque arabe pour le développement économique en Afrique	-	4 352 084	4 352 084	-	-	-
Caisse nationale de sécurité sociale d'Ouganda	-	389 875	389 875	-	235 738	235 738
Caisse nationale de retraite - Maurice	-	-	-	-	244 805	244 805
Conseil de sécurité sociale du Rwanda	-	376 274	376 274	-	4 234 215	4 234 215
Banco Nacional De Investment	-	-	-	-	117 869	117 869
Société africaine de réassurance	-	-	-	-	104 269	104 269
Fonds de l'OPEP pour le développement international	-	-	-	-	9 311 645	9 311 645
Fonds de prévoyance du personnel de la TDB	-	2 030 972	2 030 972	-	4 170 746	4 170 746
Fonds de prévoyance des administrateurs et des parties intéressées de la TDB	-	181 336	181 336	-	213 071	213 071
Biélorussie	1 222 205	-	1 222 205	1 145 137	-	1 145 137
Burundi	462 407	-	462 407	430 673	-	430 673
Chine	1 282 952	-	1 282 952	1 183 218	485 075	1 668 293
Comores	40 801	-	40 801	387 331	-	387 331
RDC	3 540 695	-	3 540 695	9 628 675	-	9 628 675
Djibouti	108 802	-	108 802	-	-	-
Égypte	2 012 830	-	2 012 830	1 858 694	-	1 858 694
Érythrée	45 216	-	45 216	41 761	-	41 761
Éthiopie	2 012 830	-	2 012 830	1 858 694	-	1 858 694
Kenya	2 012 830	-	2 012 830	1 858 694	-	1 858 694
Madagascar	400 753	-	400 753	-	-	-
Malawi	498 674	-	498 674	457 873	-	457 873
Maurice	952 014	-	952 014	838 679	-	838 679
Mozambique	145 069	-	145 069	2 063 604	-	2 063 604
Rwanda	539 475	-	539 475	953 089	-	953 089
Seychelles	99 735	-	99 735	95 201	-	95 201
Somalie	59 912	-	59 912	55 333	-	55 333
Soudan du sud	13 600	-	13 600	10 000 680	-	10 000 680
Swaziland	409 820	-	409 820	400 752	-	400 752
Tanzanie	1 944 829	-	1 944 829	1 799 760	-	1 799 760
Ouganda	2 520 571	-	2 520 571	2 357 368	-	2 357 368
Zambie	1 731 754	-	1 731 754	1 594 623	-	1 594 623
	23 186 591	7 330 541	30 517 132	40 057 054	19 117 433	59 174 487
	<b>357 025 081</b>	<b>104 717 477</b>	<b>461 742 558</b>	<b>333 838 490</b>	<b>97 386 936</b>	<b>431 225 426</b>

Le capital à payer correspond au cinquième du capital souscrit en actions de catégorie « A ». Les quatre cinquièmes restants du capital souscrit constituent un capital exigible. Le Conseil des gouverneurs de la Banque peut sur recommandation du Conseil d'administration recommander un remboursement uniquement lorsque son montant est nécessaire pour rembourser des emprunts existants ou pour honorer des engagements garantis. La note 44 contient l'état des souscriptions au capital par les pays membres.

## 30. CAPITAL SOCIAL (Suite)

Prime d'émission : (Actions de catégorie B uniquement)	Nombre d'actions	Capital de l'action USD	Prix payé USD	Capital d'émission USD
<b>Au 31 décembre 2018 :</b>				
Au 1er janvier 2018	21 482	97 386 936	150 355 414	52 968 478
Ajouts au cours de l'exercice	1 617	7 330 541	14 862 674	7 532 133
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>23 099</b>	<b>104 717 477</b>	<b>165 218 088</b>	<b>60 500 611</b>
<b>Au 31 décembre 2017 :</b>				
Au 1er janvier 2017 :	17 265	78 269 503	113 376 164	35 106 661
Ajouts au cours de l'exercice	4 217	19 117 433	36 979 250	17 861 817
<b>Au 31 décembre 2017 :</b>	<b>21 482</b>	<b>97 386 936</b>	<b>150 355 414</b>	<b>52 968 478</b>

## Actions de catégorie A et B

Au 31 décembre 2018 on comptait 80 891 actions ordinaires de catégorie « A » (contre 76 526 en 2017) et 23 099 actions ordinaires de catégorie « B » (contre 21 482 en 2017). Les actions de catégorie « A » ont une valeur nominale de 22 667 USD chacune (80 % sujettes à appel et 20 % exigibles) et ont été émises uniquement aux membres tandis que les actions de catégorie « B » ont une valeur nominale de 4 533 42 USD chacune et sont émises à la fois aux Membres et à d'autres investisseurs institutionnels. Toutes les actions ordinaires peuvent recevoir des dividendes dans la proportion du nombre d'actions détenues par chaque membre si le Conseil des gouverneurs juge la situation et le moment appropriés.

## Nature et objet de la prime d'émission

Des actions de catégorie « B » sont émises avec une prime de 6 929 47 USD (contre 5 884 58 USD en 2017) qui est fixée après une évaluation des actions de la Banque. La prime d'émission est utilisée pour financer les opérations de la Banque.

	2018 USD	2017 USD
<b>Dividendes sur actions ordinaires déclarés et payés :</b>		
Dividende final pour 2017 : 308 67 USD par action (contre 304 21 par action en 2016)		
-Déclaré et payé	25 049 089	23 293 199
-Déclaré et non payé/à payer	2 357 693	1 056 296
	<b>27 406 782</b>	<b>24 349 495</b>
<b>Dividendes consentis sur actions ordinaires :</b>		
Dividende pour 2018 : 315 93 USD par action (contre 308 67 USD par action en 2017)	<b>31 684 721</b>	<b>27 406 783</b>

Les dividendes proposés sur les actions ordinaires sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle et ne sont pas comptabilisés en tant que passif au 31 décembre.

### 31. RÉSERVE DE GESTION

La réserve de gestion sert à comptabiliser les dotations provenant des bénéfices non distribués afin de protéger la Banque contre le risque de crédit et d'autres incidents susceptibles d'entraîner d'importantes pertes. Les montants comptabilisés dans les réserves de gestion ne peuvent pas être reclassés en compte de résultat et les transferts vers et hors de cette réserve de gestion sont validés par le Conseil d'administration.

### 32. NOTES SUR LES ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2018 USD	2017 USD
<b>(a) Rapprochement du bénéfice pour l'exercice avec les espèces générées par l'exploitation :</b>		
Bénéfice de l'exercice	129 325 392	111 864 421
Ajustements :		
Amortissement des immobilisations corporelles (Note 23)	898 757	856 858
Amortissement des immobilisations incorporelles (Note 24)	421 913	374 244
Bénéfices tirés de la cession d'immobilisations corporelles	2 652	2 266
(Gain) en devises étrangères	(16 301 220)	(236 392)
Intérêts reçus	(271 215 413)	(235 762 869)
Intérêts payés	182 199 807	123 612 040
Réserve de gestion	19 842 913	-
Provision pour dépréciation	23 156 955	25 323 332
Augmentation de la provision pour salaires et congés payés	981 788	481 956
<b>Bénéfice avant la variation des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>69 313 544</b>	<b>26 515 856</b>
Augmentation des autres créances	(10 658 542)	(26 934 321)
(Augmentation)/Diminution des instruments de couverture dérivés-Actifs	(54 042 940)	75 760 442
(Diminution)/Augmentation des instruments de couverture dérivés-Passifs	(4 797 549)	4 797 549
Augmentation des prêts pour le financement du commerce	(182 556 237)	(205 086 013)
Augmentation des prêts pour le financement de projets	(194 370 177)	(386 576 110)
Diminution des dépenses différées	-	18 095 167
Diminution des dépôts dans les comptes de recouvrement	(8 219 550)	(43 973 894)
(Diminution)/Augmentation des autres dettes	(14 022 988)	16 980 773
Provision pour salaires et congés payés versés	288 164	238 009
Augmentation des intérêts sur les titres publics	-	(1 756 707)
Intérêts reçus	271 215 413	235 762 869
Intérêts payés	(182 199 807)	(123 612 040)
Augmentation nette des emprunts (Note 32 (b))	142 431 837	859 314 761
	<b>(167 618 832)</b>	<b>449 526 341</b>

## 32. NOTES SUR LES ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE (Suite)

	2018 USD	2017 USD
<b>(b) Analyse des variations des emprunts :</b>		
Emprunts à court terme :		
Au début de l'exercice	2 314 562 284	2 369 322 431
Prêts reçus	2 634 377 484	1 670 688 314
Remboursements	(2 565 686 167)	(1 725 448 461)
<b>À la fin de l'exercice</b>	<b>2 314 562 284</b>	<b>2 369 322 431</b>
Emprunts à long terme :		
Au début de l'exercice	1 708 289 548	794 214 640
Prêts reçus	547 625 476	1 175 933 883
Remboursements	(473 884 956)	(261 858 975)
<b>À la fin de l'exercice</b>	<b>1 782 030 068</b>	<b>1 708 289 548</b>
Total des emprunts :		
Au début de l'exercice	4 022 851 832	3 163 537 071
Prêts reçus	3 182 002 960	2 846 622 197
Remboursements	(3 039 571 123)	(1 987 307 436)
<b>À la fin de l'exercice</b>	<b>4 165 283 669</b>	<b>4 022 851 831</b>
<b>Augmentation du total des emprunts (Note 32 (a))</b>	<b>142 431 837</b>	<b>859 314 760</b>

Dans le cadre de l'état des flux de trésorerie, les emprunts reçus pour rétrocession sont traités comme des opérations normales de la Banque et par conséquent sont classés comme des flux de trésorerie provenant des opérations.

	2018 USD	2017 USD
<b>(c) Analyse des espèces et quasi-espèces</b>		
Encaisse et soldes avec d'autres banques - Note 13	1 145 918 378	1 232 980 427

## 32. NOTES SUR LES ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE (Suite)

Notes sur les  
états financiers  
pour l'exercice clos le  
31 décembre 2018

### (d) Facilités disponibles pour prêt

Au 31 décembre 2018, la Banque disposait des facilités suivantes pour les prêts :

#### FACILITÉS À COURT TERME

PRÊTEUR	Facilités disponibles USD	Facilités utilisées USD	Facilités inutilisées USD
Prêt syndiqué 1 - Asie	340 000 000	340 000 000	-
Syndication Moyen-Orient 2017 (First Abu Dhabi Bank PJSC)	329 301 555	329 301 555	-
Cargill Kenya	148 247 850	148 247 850	-
African Trade Insurance Agency	4 921 346	4 921 346	-
BHF Bank	34 306 500	4 972 880	29 333 620
AFREXIM	171 532 500	-	171 532 500
NIC Bank	40 000 000	-	40 000 000
Natixis	30 000 000	-	30 000 000
ING Bank	102 919 500	-	102 919 500
KBC Bank	28 588 750	-	28 588 750
DZ Bank	15 158 226	-	15 158 226
Standard Chartered Bank	330 000 000	221 419 972	108 580 028
Syndication Asie 11 2017 (Standard Chartered Bank)	237 000 000	237 000 000	-
Groupe BNP Paribas	75 000 000	-	75 000 000
Commerz Bank	114 355 000	307 260	114 047 740
Mauritius Commercial Bank	90 000 000	-	90 000 000
Standard Bank South Africa	90 000 000	5 141 589	84 858 411
Deutsche Bank	60 000 000	-	60 000 000
Commercial Bank of Africa	80 000 000	-	80 000 000
Mizuho	80 000 000	75 000 000	5 000 000
Sumitomo Mitsui Banking Corporation	220 000 000	73 665 000	146 335 000
Rand Merchant Bank	50 000 000	-	50 000 000
Bank of Tokyo Mitsubishi	221 220 401	221 220 401	-
Banque de Commerce de placement	9 865 500	-	9 865 500
State Bank of Mauritius	25 000 000	-	25 000 000
Mashreq Bank	100 000 000	100 000 000	-
FimBank	28 588 750	-	28 588 750
FBN Bank London	5 000 000	-	5 000 000
Société Générale	95 000 000	-	95 000 000
Barclays/Absa Bank	24 000 000	23 358 811	641 189
Banque BIA France	22 871 000	-	22 871 000
BMCE Bank	28 588 750	-	28 588 750
British Arab Commercial Bank	57 177 500	-	57 177 500
Citibank	65 000 000	49 554 598	15 445 402

## 32. NOTES SUR LES ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE (Suite)

## FACILITÉS À COURT TERME (Suite)

PRÊTEUR	Facilités disponibles USD	Facilités utilisées USD	Facilités inutilisées USD
Prêt syndiqué Oct 2018 (Citibank)	460 000 000	460 000 000	-
Nedbank	85 000 000	64 098 885	20 901 115
United Bank Limited	5 000 000	-	5 000 000
Africa50	39 761 917	39 761 917	-
Bank One	22 871 000	22 871 000	-
KFW IPEX	40 000 000	40 000 000	-
<b>TOTAL</b>	<b>4 006 276 045</b>	<b>2 460 843 064</b>	<b>1 545 432 981</b>

## FACILITÉS À LONG TERME

PRÊTEUR	Facilités disponibles USD	Facilités utilisées USD	Facilités inutilisées USD
Euro-obligation	700 000 000	700 000 000	-
Exim Bank India	100 000 000	75 000 000	25 000 000
Banque européenne d'investissement (BEI)	88 120 000	88 120 000	-
Banque africaine de développement	330 000 000	270 000 000	60 000 000
Development Bank of South Africa	95 000 000	95 000 000	-
Private Export Funding Corporation (PEFCO)	60 000 000	60 000 000	-
BKB Bank	51 403 510	36 854 139	14 549 371
Africa Agriculture and Trade Investment Fund	30 000 000	30 000 000	-
KfW	160 000 000	110 000 000	50 000 000
KfW- Ipex	133 135 287	133 135 287	-
China Development Bank	122 900 000	122 900 000	-
BHF Bank	18 000 000	7 300 000	10 700 000
Japan Bank for International Corporation (JBIC)	80 000 000	23 040 956	56 959 044
Obligation libellée en monnaie locale Shilling tanzanien	16 506 555	16 506 555	-
CDC Group	100 000 000	100 000 000	-
BADEA	15 000 000	5 000 000	10 000 000
IDC- Industrial Development Corporation	105 000 000	100 565 184	4 434 816
Standard Chartered Bank / USAID	50 000 000	14 703 000	35 297 000
AFD -Agence Française de Développement	75 000 000	57 000 000	18 000 000
The Exim -Import Bank of China	250 000 000	250 000 000	-
Fonds de l'OPEP pour le développement international	60 000 000	-	60 000 000
Exim Bank des États-unis	Sans limite	-	Sans limite
<b>TOTAL</b>	<b>2 640 065 352</b>	<b>2 295 125 121</b>	<b>344 940 231</b>
<b>TOTAL DES FACILITÉS : 31 décembre 2018</b>	<b>6 731 605 937</b>	<b>4 823 824 306</b>	<b>1 907 781 631</b>

Note:

Les facilités utilisées comprennent des lettres de crédit d'une valeur de 161 673 239 USD tel que décrit à la note 35 (b).

## 32. NOTES SUR LES ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE (Suite)

### (e) Facilités disponibles pour prêt (Suite)

Au 31 décembre 2017, la Banque disposait des facilités suivantes pour les prêts :

#### FACILITÉS À COURT TERME

PRÊTEUR	Facilités disponibles USD	Facilités utilisées USD	Facilités inutilisées USD
Prêt syndiqué 2	400 000 000	400 000 000	-
Prêt syndiqué 1	340 000 000	340 000 000	-
Syndication First Abu Dhabi Bank PJSC-Moyen-Orient	336 524 025	307 052 975	29 471 050
Syndication Standard Chartered Bank-Asie	237 000 000	237 000 000	-
Sumitomo Mitsui Banking Corporation	220 000 000	176 608 672	43 391 328
Standard Chartered Bank	180 000 000	89 305 073	90 694 927
AFREXIM Bank	179 662 500	-	179 662 500
KfW	164 773 423	164 773 423	-
Louis Dreyfus	126 117 322	126 117 322	-
Commerzbank	119 775 000	29 250 577	90 524 423
Certificats de dépôts	115 532 623	115 532 623	-
ING Bank	107 797 500	-	107 797 500
Cargill Kenya	100 000 000	100 000 000	-
Société Générale	95 000 000	-	95 000 000
Mauritius Commercial Bank	90 000 000	-	90 000 000
Standard Bank South Africa	90 000 000	9 053 385	80 946 615
Commercial Bank of Africa	80 000 000	-	80 000 000
Mizuho Bank	80 000 000	50 000 000	30 000 000
FBN Bank London	80 000 000	-	80 000 000
Groupe BNP Paribas	75 000 000	-	75 000 000
Bank of Tokyo Mitsubishi	75 000 000	75 000 000	-
Mashreq Bank	70 000 000	70 000 000	-
ABC Bank Maurice	66 188 900	66 188 900	-
Citibank	65 000 000	1 310 211	63 689 789
Deutsche Bank	60 000 000	-	60 000 000
British Arab Commercial Bank	59 887 500	25 000 000	34 887 500
Africa50	52 712 716	52 712 716	-
Rand Merchant Bank	50 000 000	25 000 000	25 000 000
Bunge S.A	48 293 746	48 293 746	-
NIC Bank	40 000 000	-	40 000 000
BHF Bank	35 932 500	19 424 305	16 508 195
Nedbank	35 000 000	-	35 000 000
Natixis	30 000 000	-	30 000 000
KBC Bank	29 943 750	-	29 943 750
FimBank	29 943 750	-	29 943 750
BMCE Bank	29 943 750	-	29 943 750
Bank One	25 000 000	-	25 000 000
Banque BIA France	23 955 000	-	23 955 000

## 32. NOTES SUR LES ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE (Suite)

## FACILITÉS À COURT TERME (Suite)

PRÊTEUR	Facilités disponibles USD	Facilités utilisées USD	Facilités inutilisées USD
Barclays/Absa Bank	20 000 000	6 178 650	13 821 350
Nouvobanq	19 098 457	19 098 457	-
DZ Bank	15 158 226	15 158 226	-
State Bank of Mauritius	15 000 000	-	15 000 000
Banque de Commerce de placement	9 993 430	-	9 993 430
United Bank Limited	5 000 000	-	5 000 000
African Trade Insurance Agency	1 930 823	-	1 930 823
Bank of China	8 000 000	-	8 000 000
Louis Dreyfus Commodities Kenya	6 421 063	6 421 063	-
United Bank Limited	5 000 000	-	5 000 000
	<b>4 130 164 941</b>	<b>2 568 059 261</b>	<b>1 562 105 680</b>

## FACILITÉS À LONG TERME

PRÊTEUR	Facilités disponibles USD	Facilités utilisées USD	Facilités inutilisées USD
Euro-obligation	700 000 000	700 000 000	-
Euro-obligation	300 000 000	300 000 000	-
Banque africaine de développement	330 000 000	270 000 000	60 000 000
Euro-obligation	300 000 000	300 000 000	-
The Exim - Import Bank of China	250 000 000	250 000 000	-
KfW	160 000 000	85 000 000	75 000 000
China Development Bank	122 900 000	122 900 000	-
Exim Bank India	100 000 000	75 000 000	25 000 000
Development Bank of South Africa	95 000 000	95 000 000	-
Banque européenne d'investissement (BEI)	88 120 000	88 120 000	-
Agence Française De Développement (AFD)	75 000 000	12 000 000	63 000 000
Private Export Funding Corporation (PEFCO)	60 000 000	60 000 000	-
BKB Bank	51 403 510	36 854 139	14 549 371
FMO	50 000 000	50 000 000	-
CDC Group	50 000 000	50 000 000	-
Standard Chartered Bank / USAID	50 000 000	3 703 000	46 297 000
Africa Agriculture and Trade Investment Fund	30 000 000	30 000 000	-
Industrial Development Bank (IDC)	30 000 000	-	30 000 000
BHF Bank	18 000 000	7 300 000	10 700 000
Obligation libellée en monnaie locale Shilling tanzanien	16 506 555	16 506 555	-
BADEA	15 000 000	-	15 000 000
Japan Bank for International Corporation (JBIC)	9 510 931	3 381 351	6 129 580
Exim Bank des États-unis	Sans limite	-	Sans limite
	<b>2 901 440 996</b>	<b>2 555 765 045</b>	<b>345 675 951</b>
<b>TOTAL DES FACILITÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017</b>	<b>6 731 605 937</b>	<b>4 823 824 306</b>	<b>1 907 781 631</b>

Note :

Les facilités utilisées comprennent des lettres de crédit d'une valeur de 475 127 528 USD tel que décrit à la note 35 (b).

### 33. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur

La section ci-dessous décrit comment les justes valeurs sont déterminées pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'aide des techniques d'évaluation. Il s'agit entre autre des hypothèses de la Banque sur ce que ferait un intervenant du marché lors de l'évaluation des instruments.

#### Instruments financiers dérivés nets

Les swaps de devises les swaps de taux d'intérêt et les contrats de change à terme sont des produits dérivés évalués selon une technique d'évaluation avec des données observables sur le marché. La technique d'évaluation la plus fréquemment utilisée est le modèle de swap utilisant les calculs de la valeur actuelle. Le modèle intègre diverses données y compris les taux de change et les taux à terme.

#### Instruments financiers présentés à la juste valeur

La direction a estimé que la juste valeur des instruments financiers non évalués à la juste valeur avoisine leur valeur comptable.

#### Hiérarchie de la juste valeur

La Banque utilise la hiérarchie suivante pour déterminer et communiquer la juste valeur des instruments financiers par la technique d'évaluation :

Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés dynamiques pour les actifs ou passifs identiques ;

Niveau 2 : autres techniques pour lesquelles toutes les données ayant un effet important sur la juste valeur comptabilisée sont directement ou indirectement observables ; et

Niveau 3 : techniques qui utilisent des données ayant un effet important sur la juste valeur comptabilisée et qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

#### Variations nettes de la juste valeur des actifs et des passifs financiers - Niveau 3

Au 31 décembre 2018 :	Niveau 1 USD	Niveau 2 USD	Niveau 3 USD	Total USD
<b>ACTIFS</b>				
Instruments financiers dérivés nets	-	54 042 940	-	54 042 940
Placements en actions à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global			51 521 730	51 521 730
	-	54 042 940	51 520 730	105 564 670
<b>Au 31 décembre 2017 :</b>				
<b>PASSIFS</b>				
Instruments financiers dérivés nets	-	4 797 549	-	4 797 549
	-	4 797 549	-	4 797 549

La Banque n'a pas désigné de prêt de créance ou d'emprunts et dettes à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

### 33. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (Suite)

#### Transferts entre niveaux 1, 2 et 3 :

Aux 31 décembre 2018 et 2017, il n'y avait pas de transferts entre les niveaux.

#### Évaluation des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur :

La Banque utilise des modèles d'évaluation largement reconnus pour déterminer la juste valeur des swaps de taux d'intérêt des swaps de devises et des contrats de change à terme. Les techniques d'évaluation les plus fréquemment utilisées sont la fixation de prix à terme et le modèle de swap utilisant les calculs de la valeur actuelle. Les modèles intègrent diverses données y compris des ajustements de la valeur de crédit et de débit pour le risque de contrepartie et le risque de crédit propre les taux de change au comptant et à terme et les courbes de taux d'intérêt. Pour ces instruments financiers les intrants importants dans les modèles sont observables sur le marché et inclus dans le niveau 2. L'évaluation répond au Système de gestion de trésorerie dans lequel ces instruments sont gérés.

La Banque investit dans des sociétés de capital-investissement qui ne sont pas cotées sur un marché actif. Les transactions sur de tels placements ne sont pas fréquentes. La Banque engage des experts pour évaluer ces placements. L'évaluation pour ces postes est effectuée conformément aux recommandations de l'International Private Equity Valuation Guidelines.

La Direction est chargée des évaluations des instruments financiers.

L'évaluation des instruments financiers dérivés se fait sur une base quotidienne grâce au Système de gestion de trésorerie tandis que celle des placements en actions se fait deux fois par an par des consultants recrutés par le Service de gestion financière. Ces évaluations sont également soumises au contrôle d'assurance-qualité réalisé par les commissaires aux comptes internes et externes de la Banque. Les experts testent aussi le degré de précision du calcul. La dernière évaluation est également comparée aux évaluations des périodes précédentes. Si les variations de la juste valeur (positives ou négatives) dépassent certains seuils elles sont soumises à l'appréciation de la direction. La direction juge de la pertinence des méthodes et des données relatives à l'évaluation et peut demander que d'autres méthodes d'évaluation soient appliquées pour étayer l'évaluation découlant de la méthode choisie.

#### Variations nettes de la juste valeur des actifs et des passifs financiers - Niveau 3

	Au 31 décembre 2018			Au 31 décembre 2017		
	Réalisé USD	Non réalisé USD	Total des gains/ (pertes) USD	Réalisé USD	Non réalisé USD	Total des gains/ (pertes) USD
<b>ACTIFS</b>						
Placements en actions - à la juste valeur par le biais les autres éléments du résultat global	11 178 799	-	11 178 799	-	-	-
<b>PASSIFS</b>						
	-	-	-	-	-	-

### 33. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (Suite)

La Banque a adopté la norme IFRS 9 - Instruments financiers le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les placements en actions qui étaient auparavant détenus au coût en vertu de l'IAS 39 sont désormais comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent le gain présenté au 31 décembre renvoie aux gains d'évaluation résultant de la comptabilisation des actifs à la juste valeur du coût.

#### Informations quantitatives sur les données non observables importantes - Niveau 3 :

Description	Évaluation technique	Donnée non observable	Portée (moyenne pondérée)	2018 USD	2017 USD
ACTIF					
Placements en actions - à la juste valeur par le biais les autres éléments du résultat global	International Private Equity Valuation Guidelines	Variables multiples	S.O.	51 521 730	-

#### Analyse de sensibilité aux variations importantes des données non observables dans la hiérarchie de niveau 3 - Niveau 3 :

Les données non observables importantes utilisées dans l'évaluation de la juste valeur classées au Niveau 3 ainsi qu'une analyse de sensibilité quantitative sont présentées ci-dessous :

##### Au 31 décembre 2018 :

Description	Donnée	Sensibilité utilisée	Incidence sur la juste valeur
Placements en actions - à la juste valeur par le biais les autres éléments du résultat global	Variables multiples	5%	2 576 087

##### Au 31 décembre 2017 : NUL

D'importantes augmentations (diminutions) des capitaux propres des sociétés émettrices isolées se traduiraient par une juste valeur plus élevée (moins élevée).

#### Rapprochement du Niveau 3

Le tableau suivant présente un rapprochement de tous les mouvements des instruments financiers catégorisés Niveau 3 entre le début et la fin de la période sous revue :

**33. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (Suite)**

	2018 USD	2017 USD
Solde au 31 janvier	40 257 957	17 496 672
Ajustement selon l'IFRS 9	10 728 799	-
Solde au 31 janvier - Retraité	50 986 756	17 496 672
Gains et pertes à la juste valeur	450 000	-
Ajouts	84 974	22 761 285
Ajouts/(retraits)	-	(288 500)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>51 521 730</b>	<b>40 257 957</b>

**34. INFORMATION SECTORIELLE**

L'activité principale de la Banque consiste à proposer des produits de prêt accordés dans diverses zones géographiques. À ce titre pour l'information sectorielle la Banque a choisi de s'organiser en fonction des produits de prêt offerts ainsi que des zones couvertes..

Les principaux types de produits de prêt sont les suivants :

- Financement du commerce - Financement à court et à moyen terme structuré pour soutenir des activités commerciale telles que les importations et les exportations dans divers États membres.
- Financement de projets - Financement à moyen et à long terme de projets du secteur privé et investissements dans divers secteurs ou filières économiques.

La Banque a également diverses autres activités génératrices de recettes tel que la location de bureaux qui ne peuvent pas être directement associées à l'activité principale de la Banque. Elle participe également à l'investissement dans des titres publics et d'autres placements en actions non cotés. Les transactions entre les secteurs d'activité sont effectuées sur la base de modalités commerciales normales. Les actifs et passifs sectoriels comprennent les actifs et passifs d'exploitation qui constituent la majeure partie de l'état de la situation financière.

## 34. INFORMATION SECTORIELLE (Suite)

## (a) ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

	Afrique de l'Est		Afrique du Nord-Est		Afrique australe		Pays francophones/lusophones		Multirégional		Total des opérations de prêts		Entreprises		Consolidé/Total de la banque		
	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	
<b>PRODUITS</b>																	
Produits d'intérêts	91 440 363	111 132 038	76 846 704	2 396 245	47 930 069	329 745 419	31 842 477	361 587 896									
Charge d'intérêts et autres coûts d'emprunt	(50 559 206)	(63 454 029)	(44 238 902)	(1 381 908)	(27 331 490)	(186 965 535)	(18 227 206)	(205 192 741)									
Produits d'intérêts nets	40 881 157	47 678 009	32 607 802	1 014 337	20 598 579	142 779 884	13 615 271	156 395 155									
Produits d'honoraires et commission	11 977 476	988 364	20 435 473	2 338 308	8 452 833	44 192 454	-	44 192 454									
<b>Revenu net d'exploitation</b>	<b>52 858 633</b>	<b>48 666 373</b>	<b>53 043 275</b>	<b>3 352 645</b>	<b>29 051 412</b>	<b>186 972 338</b>	<b>13 615 271</b>	<b>200 587 609</b>									
<b>COÛTS</b>																	
Coûts d'atténuation du risque	(8 221 032)	(9 019 064)	(14 032 706)	-	(279 333)	(31 552 135)	(2 988 969)	(34 541 104)									
Autres produits	1 564 251	-	2 533 153	49 940	-	4 147 344	3 335 507	7 482 851									
Amortissements	-	-	-	-	-	-	(1 320 670)	(1 320 670)									
Dépenses de fonctionnement	(897 995)	(389 952)	(450 054)	(748 743)	(3 415 261)	(5 902 005)	(33 485 107)	(39 387 112)									
Allocation pour dépréciation sur les prêts	(11 012 333)	(1 103 071)	(7 233 548)	(638 737)	(1 910 725)	(21 898 414)	(1 258 541)	(23 156 955)									
Dépréciation d'autres actifs	(471 125)	-	-	(255 000)	-	(726 125)	(2 500 000)	(3 226 125)									
Gain de change	-	-	-	-	-	-	22 886 898	22 886 898									
<b>BÉNÉFICE POUR L'EXERCICE</b>	<b>33 820 399</b>	<b>38 154 286</b>	<b>33 860 120</b>	<b>1 760 105</b>	<b>23 446 093</b>	<b>131 041 003</b>	<b>(1 715 611)</b>	<b>129 325 392</b>									

### 34. INFORMATION SECTORIELLE (Suite)

#### (a) ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL (Suite)

Le tableau ci-dessous analyse la répartition des actifs, passifs, produits et charges sectoriels.

Exercice clos le 31 décembre 2018 :	Financement du commerce USD	Financement de projets USD	Autre USD	Total USD
Produits d'intérêts bruts	204 323 254	125 422 165	31 842 477	361 587 896
Charge d'intérêts et autres coûts d'emprunt	(116 941 399)	(70 024 156)	(18 227 206)	(205 192 741)
Produits d'intérêts nets	87 381 855	55 398 029	13 615 271	156 395 155
Produits d'honoraires et commission	31 206 418	12 986 036	-	44 192 454
Coûts d'atténuation du risque	(23 385 321)	(7 905 473)	(3 250 310)	(34 541 104)
Autres produits	-	-	1 052 485	1 052 485
Intérêts sur arriérés de capitaux	-	-	2 073 647	2 073 647
Autres actifs amortis	(2 500 000)	(726 125)	-	(3 226 125)
Autres actifs récupérés	503 410	3 850 173	3 136	4 356 719
Dépenses d'exploitation	(19 781 660)	(19 605 452)	-	(39 387 112)
Amortissements	(662 813)	(657 857)	-	(1 320 670)
Dépréciation sur les actifs	(20 359 633)	68 469	(1 258 541)	(21 549 705)
Dépréciation sur les engagements hors bilan	(744 814)	(862 436)	-	(1 607 250)
Gain de change	22 886 898	-	-	22 886 898
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>74 544 340</b>	<b>42 545 364</b>	<b>12 235 688</b>	<b>129 325 392</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2017 :</b>				
Produits d'intérêts bruts	178 408 979	95 166 425	2 438 538	276 013 942
Charge d'intérêts et autres coûts d'emprunt	(102 929 017)	(44 409 204)	(3 038 231)	(150 376 452)
Produits d'intérêts nets	75 479 962	50 757 221	(599 693)	125 637 490
Produits d'honoraires et commissions	50 243 362	6 560 917	-	56 804 279
Coûts d'atténuation du risque	(29 889 732)	(4 128 898)	(3 371 210)	(37 389 840)
Autres produits	-	-	935 801	935 801
Intérêts sur arriérés de capitaux	-	-	552 498	552 498
Autres actifs récupérés	6 029 262	5 057 702	-	11 086 964
Dépenses d'exploitation	(15 312 618)	(14 241 090)	-	(29 553 708)
Amortissements	(624 062)	(607 041)	-	(1 231 103)
Dépréciation sur prêts	(26 980 643)	1 657 311	-	(25 323 332)
Perte de change	10 345 372	-	-	10 345 372
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>69 290 903</b>	<b>45 056 122</b>	<b>(2 482 604)</b>	<b>111 864 421</b>

### 34. INFORMATION SECTORIELLE (Suite)

Le tableau ci-dessous analyse la répartition des actifs, passifs, produits et charges sectoriels.

#### (b) PRODUITS ISSUS DES PRINCIPAUX GROUPES

	2018 USD	2017 USD
Groupes contribuant à 10 % ou plus des produits	223 371 145	146 206 289
Tous les autres clients	150 566 918	178 124 833
<b>Total des produits</b>	<b>373 938 063</b>	<b>324 331 122</b>

#### (c) ÉTAT DE LA POSITION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2018 :	Financement du commerce USD	Financement de projets USD	Autre USD	Total USD
<b>Actifs :</b>				
Espèces et soldes détenus sur les comptes d'autres banques	56 296 236	-	1 089 622 142	1 145 918 378
Investissement dans des titres publics détenus jusqu'à échéance	54 042 940	-	-	54 042 940
Autres créances	-	-	117 136 030	117 136 030
Prêts pour financement du commerce	2 733 444 885	-	-	2 733 444 885
Prêts pour financement de projets	-	1 429 558 794	-	1 429 558 794
Placements en actions au coût	-	40 257 957	-	40 257 957
Investissements dans les coentreprises	-	-	-	369 493
Immobilisations corporelles	51 521 730	-	19 631 950	19 631 950
Immobilisations incorporelles	-	-	1 338 030	1 338 030
<b>Total actifs</b>	<b>2 843 784 061</b>	<b>1 481 467 518</b>	<b>1 232 322 026</b>	<b>5 557 573 605</b>
<b>Passifs :</b>				
Emprunts à court terme	2 383 253 601	-	-	2 383 253 601
Emprunts à long terme	-	1 782 030 068	-	1 782 030 068
Dépôts sur compte de recouvrement	119 576 580	-	-	119 576 580
Provision pour salaires et congés payés	-	-	7 828 640	7 828 640
Provision for service and leave pay	-	-	72 858 965	72 858 965
Autres dettes	-	-	81 658 467	81 658 467
<b>Total passifs</b>	<b>2 502 830 181</b>	<b>1 782 030 068</b>	<b>80 687 605</b>	<b>4 365 547 854</b>
Capitaux propres	-	-	1 192 025 751	1 192 025 751
	<b>2 502 830 181</b>	<b>1 782 030 068</b>	<b>1 272 713 356</b>	<b>5 557 573 605</b>

## 34. INFORMATION SECTORIELLE (Suite)

## (c) ÉTAT DE LA POSITION FINANCIÈRE (Suite)

Au 31 décembre 2017 :

	Financement du commerce USD	Financement de projets USD	Autre USD	Total USD
Actifs :				
Espèces et soldes détenus sur les comptes d'autres banques	82 400 556	-	1 150 579 871	1 232 980 427
Investissement dans des titres publics-détenus jusqu'à échéance	57 275 058	-	-	57 275 058
Autres créances	-	-	106 477 488	106 477 488
Prêts pour financement du commerce	2 571 248 280	-	-	2 571 248 280
Prêts pour financement de projets	-	1 235 120 149	-	1 235 120 149
Placement en actions au coût	-	40 257 957	-	40 257 957
Investissement dans les coentreprises	-	369 493	-	369 493
Immobilisations corporelles	-	-	19 631 950	19 631 950
Immobilisations incorporelles	-	-	1 338 030	1 338 030
<b>Total actifs</b>	<b>2 710 923 894</b>	<b>1 275 747 599</b>	<b>1 278 027 339</b>	<b>5 264 698 832</b>
Passifs :				
Emprunts à court terme	2 314 562 283	-	-	2 314 562 283
Emprunts à long terme	-	1 708 289 548	-	1 708 289 548
Dépôts sur compte de recouvrement	127 796 131	-	-	127 796 131
Instruments financiers dérivés	4 797 549	-	-	4 797 549
Provision pour salaires et congés payés	-	-	6 558 688	6 558 688
Autres dettes	-	-	81 658 467	81 658 467
<b>Total passifs</b>	<b>2 447 155 963</b>	<b>1 708 289 548</b>	<b>88 217 155</b>	<b>4 243 662 666</b>
Capitaux propres	-	-	1 021 036 166	1 021 036 166
	<b>2 447 155 963</b>	<b>1 708 289 548</b>	<b>1 109 253 321</b>	<b>5 264 698 832</b>

### 35. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

	2018 USD	2017 USD
<b>(a) Dépenses d'investissement approuvées</b>		
Approuvées mais non contractées	17 294 830	12 841 523
Approuvées et contractées	10 105 737	-
<b>(b) Prêts engagés mais non déboursés</b>		
Prêts pour financement de projet	263 569 643	181 024 180
Prêts pour financement du commerce	265 445 719	513 906 227
	<b>529 015 362</b>	<b>694 930 407</b>

Conformément aux opérations bancaires normales la Banque effectue des acceptations des garanties et des performances impliquant les entreprises. La majorité de ces facilités sont compensées par des obligations correspondantes de tiers.

	2018 USD	2017 USD
Lettres de crédit - Prêts pour financement de projets	280 000	7 223 037
- Prêts pour financement du commerce	161 393 239	467 904 491
Garantie	17 000 000	-
	<b>178 673 239</b>	<b>475 127 528</b>

#### (c) Contrats de location-exploitation

La Banque comme bailleur

Il s'agit du bâtiment de la Banque à Bujumbura dont une partie a été louée. Les revenus locatifs gagnés au cours de l'exercice étaient nuls (tout comme en 2017). À la date de clôture la Banque avait passé des contrats avec des locataires pour les créances futures liées aux contrats de location (nul en 2017).

Les contrats de location sont négociés pour une durée moyenne de 2 ans et les loyers sont révisés tous les 2 ans. Les contrats sont annulés avec une pénalité si le locataire ne sert pas un préavis de 3 mois avant de quitter les lieux. Les contrats n'avaient pas été renouvelés au 31 décembre 2018.

La Banque comme locataire

À la fin de l'exercice la Banque avait des engagements en cours en vertu de contrats de location-exploitation suivants :

**35. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (Suite)**

	2018 USD	2017 USD
Dans un an	350 021	446 962
De la deuxième à la cinquième année incluses	256 661	199 308
	<b>606 682</b>	<b>646 270</b>

Les paiements de location-exploitation représentent les loyers payables par la Banque pour l'utilisation de ses locaux. Ces contrats sont négociés pour une durée moyenne de 5 ans.

**(d) Contentieux en cours**

Les litiges sont fréquents dans le secteur bancaire en raison de la nature des activités. La Banque dispose de contrôles et de politiques pour gérer les réclamations légales. Une fois les conseils d'expert donnés et le montant de la perte raisonnablement estimé la Banque prend des dispositions pour se couvrir des effets négatifs que les réclamations pourraient avoir sur sa situation financière.

Au 31 décembre 2018 des procédures judiciaires impliquant la Banque s'élevant à 38 789 873 USD (contre 25 100 000 USD en 2017) restaient non résolues. Aucune provision n'a été constituée car de l'avis des Administrateurs et des avocats de la Banque il est peu probable qu'une perte significative se produise.

**36. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS****(a) Composition et gouvernance**

En tant qu'institution financière de développement supranationale composée d'actionnaires de Catégorie A (vingt-deux États africains - les « États membres ») du COMESA deux États non africains et un membre institutionnel) et d'actionnaires de catégorie B (un État non africain et quatorze membres institutionnels) tous les membres de la Banque souscrivent au capital. Tous les pouvoirs de la Banque sont dévolus au Conseil des gouverneurs composé des gouverneurs nommés par chaque membre de la Banque qui exercent les droits de vote du membre nommé. Le Conseil d'Administration composé de dix-neuf (19) Administrateurs élus par les Membres conduit les opérations générales de la Banque et à cette fin exerce tous les pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil des Gouverneurs. La Banque accorde des prêts à certains de ses États membres. Elle emprunte également des fonds auprès de certains de ses membres. Les prêts accordés aux États membres sont validés par le Conseil d'administration.

Le tableau ci-dessous présente les détails des opérations et les soldes avec les apparentés :

### 36. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (Suite)

	2018 USD	2017 USD
<b>(b) Prêts aux États membres</b>		
Encours des prêts au 1er janvier	1 907 869 877	1 132 314 880
Prêts décaissés au cours de l'exercice	453 571 429	844 696 940
Prêts remboursés au cours de l'exercice	(559 053 690)	(69 141 943)
<b>Soldes des prêts en cours au 31 décembre</b>	<b>1 802 387 616</b>	<b>1 907 869 877</b>

Les prêts accordés à des apparentés font l'objet de négociations commerciales sur les conditions générales de divers taux d'intérêts et modalités. Les soldes à la fin de l'exercice sont garantis par des caution de dépôts en espèces des engagements/garanties souverains et des assurances. Les prêts aux États membres sont en cours et la Banque n'a pas constitué de provision spécifique pour créances douteuses relatives aux montants dus par des apparentés (2017 : Nul) Des provisions générales ont été émises le cas échéant.

	2018 USD	2017 USD
<b>(c) Emprunts auprès des membres</b>		
Encours des emprunts au 1er janvier	266 009 640	321 797 391
Emprunts reçus au cours de l'exercice	8 513 580	122 903 638
Emprunts remboursés au cours de l'exercice		
<b>Soldes des emprunts au 31 décembre</b>	<b>158 746 264</b>	<b>266 009 640</b>

Les emprunts auprès des apparentés font l'objet de négociations commerciales sur les conditions générales. Les soldes impayés à la fin de l'exercice ne sont pas garantis et la Banque n'a fourni aucune garantie pour les emprunts contractés auprès des membres. Les emprunts sont contractés pour une durée moyenne de dix ans.

	2018 USD	2017 USD
<b>(d) Produits et charges</b>		
Produits d'intérêts sur les prêts consentis au cours de l'exercice	180 127 858	124 347 488
Charges d'intérêts sur les emprunts contractés au cours de l'exercice	(9 367 901)	(8 275 603)
Honoraires et commissions perçus par les États membres au cours de l'exercice	20 406 465	43 171 393

**36. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (Suite)****(e) Autres apparentés**

La rémunération des principaux dirigeants au cours de l'exercice s'est établie comme suit :

	2018 USD	2017 USD
Salaire et autres avantages à court terme	4 520 153	2 854 882
Avantages postérieurs à l'emploi : Cotisations définies : Fonds de prévoyance	705 313	636 269
Indemnités des Administrateurs et du Conseil des gouverneurs	258 775	345 600
Autres avantages à long terme des employés	279 153	183 911
	<b>5 763 394</b>	<b>4 020 662</b>

**(f) Capital social**

Au cours de l'exercice des actions de catégorie B d'une valeur de 2 212 308 USD (contre 4 338 484 USD en 2017) ont été émises au Fonds de prévoyance du personnel et Fonds de prévoyance des administrateurs et des parties intéressées de la TDB.

**37. DEVICES**

Les états financiers sont présentés en dollars américains (USD). À la date de clôture les taux de conversion entre le dollar américain et d'autres devises ont été analysés et présentés dans le tableau ci-dessous :

	2018 USD	2017 USD
Livre sterling	0,7885	0,7411
Euro	0,8745	0,8318
Dirham émirati	3,6729	3,6730
Kwacha zambien	11,9500	9,9500
Livre soudanaise	28,8370	19,7015
Rand sud-africain	14,3717	12,3075
Birr éthiopien	28,3273	27,3345
Roupie mauricienne	34,1500	33,5095
Shilling kenyan	101,8000	103,3000
Yen japonais	110,4350	112,5400
Kwacha malawite	728,7700	726,0702
Franc burundais	1756,0000	1757,6050
Shilling tanzanien	2281,6000	2246,0000
Shilling ougandais	3726,2500	3635,7500

## 38. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Aucun événement important survenu après la date de clôture qui nécessiterait la publication ou l'ajustement de ces états financiers n'a été enregistré.

## 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les objectifs et les politiques de gestion des risques financiers sont présentés ci-dessous :

### (a) INTRODUCTION

Le risque est inhérent aux activités de la Banque mais il est géré au moyen d'un processus permanent d'identification de suivi d'évaluation et d'information assorti de limites de risque et d'autres contrôles. Ce processus de gestion des risques est essentiel pour assurer la rentabilité de la Banque et chaque membre de la Banque rend compte des expositions au risque en fonction de ses responsabilités. La Banque est exposée au risque de crédit au risque de liquidité et au risque de marché (risques non liés à la négociation). Elle est également soumise au risque pays.

#### Structure de gestion du risque

Le Conseil d'administration assume l'entière responsabilité de l'établissement et de la surveillance du cadre de gestion du risque de la Banque. Dans le cadre de sa structure de gouvernance le Conseil d'administration a intégré un cadre complet de gestion du risque pour mesurer surveiller contrôler et atténuer les risques de la Banque. Les politiques sont intégrées dans les systèmes globaux d'information de la Direction de la Banque et complétées par une structure hiérarchique de gestion.

Les politiques et les systèmes de gestion du risque sont régulièrement révisés afin de refléter les changements dans les conditions du marché ainsi que les produits et les services offerts. À travers ses normes et procédures de formation et de gestion la Banque vise à créer un environnement de contrôle discipliné et constructif dans lequel tous les employés et autres parties prenantes comprennent leurs rôles et obligations.

Le Comité de la gestion intégrée du risque (BIRMC) de la Banque est chargé de surveiller le respect des politiques et procédures de gestion du risque de la Banque et d'examiner la pertinence du cadre de gestion des risques par rapport aux risques encourus par la Banque. Le BIRMC procède à des examens réguliers et ad hoc des contrôles et procédures de gestion du risque dont les résultats sont communiqués au Conseil.

#### Mesure du risque et systèmes d'information

Les risques de la Banque sont mesurés à l'aide d'une méthode reflétant à la fois les pertes prévues dans des circonstances normales et les pertes imprévues qui sont une estimation des pertes réelles ultimes basée sur des modèles statistiques. Les modèles utilisent des probabilités dérivées de l'expérience passée ajustées pour refléter l'environnement économique. La Banque gère également les pires scénarios qui pourraient se produire si des événements extrêmes improbables survenaient.

Les risques liés à la surveillance et au contrôle sont principalement fonction des limites prudentielles fixées par la Banque. Ces limites reflètent la stratégie commerciale et l'environnement de marché de la Banque ainsi que le niveau de risque que la Banque est prête à prendre. En outre la politique de la Banque est de mesurer et de contrôler la capacité globale à supporter le risque par rapport à l'exposition globale au risque pour tous les types de risques et toutes les activités.

## 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

### (a) INTRODUCTION (Suite)

#### Mesure du risque et systèmes d'information (Suite)

Les notes ci-dessous fournissent des informations détaillées sur chacun des risques susmentionnés et sur les objectifs, les politiques et les processus de mesure et de gestion du risque de la Banque, ainsi que sur la gestion du capital par la Banque.

### (b) RISQUE DE CRÉDIT

La Banque définit le risque de crédit comme le risque que des changements défavorables dans la qualité de crédit des emprunteurs aient une incidence négative sur la performance financière et la situation financière de la Banque. Le risque de crédit découle à la fois du risque spécifique lié au client et du risque pays. À travers ses opérations de prêt aux entités du secteur privé et du secteur public de ses États Membres et dans une moindre mesure à travers ses opérations de trésorerie, la Banque est exposée au risque de crédit.

#### Appétit pour le risque de crédit

La Banque opte pour un appétit défini pour le risque de crédit, qui tient compte du maximum de pertes sur créances qu'elle est disposée à absorber sur ses prêts afin d'atteindre ses objectifs.

L'état de l'appétit pour le risque de crédit définit également les mandats de prêt fondés sur le risque et les limites dans la gestion des concentrations de risque de crédit aux niveaux des emprunteurs individuels/en groupe, des pays et des secteurs avec pour objectif de minimiser les pertes de crédit inattendues.

Toutes les limites respectaient les seuils approuvés d'appétit pour le risque au 31 décembre 2018.

#### Politiques et processus de gestion du risque

La Banque gère le risque de crédit au moyen d'un cadre de politique intégrée de gestion du risque et de processus qui mettent l'accent sur une sélection rigoureuse des emprunteurs au moment de l'établissement du prêt.

Les politiques et les processus de gestion des risques sont conçus pour identifier, mesurer, gérer et contrôler le risque de crédit tout au long du cycle du crédit. Le processus de prêt répond à un système formalisé de procédures et processus stricts ainsi que de processus de prise de décision fondés sur les comités.

#### Risque spécifique lié au client

La Banque a recours à des systèmes d'évaluation du crédit et de profilage des risques, notamment les modèles de notation du risque pour l'emprunteur, dans l'évaluation du risque de crédit des propositions d'investissement au moment de l'établissement du prêt et tout au long de sa durée.

Dans ses opérations de prêt, la Banque cherche à atténuer le risque de crédit et demande des mesures d'atténuation des risques telles que des garanties sous forme de garanties immobilières, personnelles et corporatives. Ces garanties sont réévaluées tous les trois ans ou plus tôt s'il y a des indices de perte de valeur.

## 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

### (b) RISQUE DE CRÉDIT (Suite)

#### Risque pays

La Banque prend en compte les événements politiques, sociaux et économiques propres au pays et susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur la qualité du crédit de ses emprunteurs. Afin d'atténuer ces risques, la Banque applique des politiques prudentes en matière de gestion de l'exposition au risque pays. En outre, la Banque prend en compte le profil économique, social et politique du pays dans lequel le projet d'investissement est domicilié avant toute validation. La proposition d'investissement comporte également une prime de risque qui reflète la cote de risque du pays hôte.

Les notes 42 et 43 des états financiers contiennent l'analyse de l'exposition par pays aux 31 décembre 2018 et 31 décembre 2017.

#### Risques liés aux engagements de crédit

La Banque met à la disposition de ses clients des garanties qui peuvent exiger qu'elle effectue les paiements en leur nom et s'engage à étendre les lignes de crédit pour sécuriser leurs besoins de liquidité. Les lettres de crédit et les garanties (y compris les lettres de crédit de soutien) engagent la Banque à effectuer des paiements au nom des clients dans le cas d'un acte spécifique, généralement lié à l'importation ou à l'exportation de biens. De tels engagements exposent la Banque à des risques similaires aux prêts et sont atténués par les mêmes processus et politiques de contrôle. Ils sont décrits plus en détail à la note 35(b).

#### Qualité du crédit

Les tableaux suivants fournissent des informations sur la qualité du crédit et l'exposition au risque de crédit des actifs financiers évalués au coût amorti (au 31 décembre 2018) et des prêts et créances (au 31 décembre 2017). Sauf indication contraire, les montants figurant dans les tableaux représentent les valeurs comptables brutes. En ce qui concerne les engagements de prêt, les montants figurant dans les tableaux représentent la tranche non utilisée des montants engagés. Les engagements de prêt, à l'instar des lettres de crédit, sont des facilités non décaissées. L'explication des termes « Étape 1 », « Étape 2 », « Étape 3 » et actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création (POCI) figure à la note 2 (b) et 3 (j).

### 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

#### (b) RISQUE DE CRÉDIT (Suite)

##### Qualité du crédit (Suite)

	31 décembre 2018			31 décembre 2017	
	Étape 1 USD	Étape 2 USD	Étape 3 USD	Total USD	Total USD
<b>Prêts pour financement de projet :</b>					
Moyen/Acceptable	1 254 771 124	-	-	1 254 771 124	1 094 560 380
Mention spéciale	-	180 999 353	-	180 999 353	151 239 295
Médiocre douteux et perte	-	-	24 147 841	24 147 841	21 485 839
	1 254 771 124	180 999 353	24 147 841	1 459 918 318	1 267 285 514
Provision pour perte	(1 584 648)	(4 627 035)	(24 147 841)	(30 359 524)	(32 165 365)
<b>Valeur comptable</b>	<b>1 253 186 476</b>	<b>176 372 318</b>	<b>-</b>	<b>1 429 558 794</b>	<b>1 235 120 149</b>
<b>Prêts pour financement du commerce :</b>					
Moyen/Acceptable	2 527 025 580	-	-	2 527 025 580	2 383 278 832
Mention spéciale	-	211 163 777	-	211 163 777	191 252 509
Médiocre douteux et perte	-	-	75 208 489	75 208 489	72 098 214
	2 527 025 580	211 163 777	75 208 489	2 813 397 846	2 646 629 555
Provision pour perte	(2 470 667)	(2 273 805)	(75 208 489)	(79 952 961)	(75 381 275)
<b>Valeur comptable</b>	<b>2 524 554 913</b>	<b>208 889 972</b>	<b>-</b>	<b>2 733 444 885</b>	<b>2 571 248 280</b>
<b>Engagements non décaissés :</b>					
Moyen/Acceptable	566 479 040	-	-	566 479 040	396 963 457
Mention spéciale	-	2 457 056	-	2 457 056	15 411 903
	566 479 040	2 457 056	-	568 936 096	412 375 360
Provision pour perte	(1 517 384)	(27 252)	-	(1 544 636)	-
<b>Valeur comptable</b>	<b>564 961 656</b>	<b>2 429 804</b>	<b>-</b>	<b>567 391 460</b>	<b>412 375 360</b>
<b>Lettres de crédit :</b>					
Moyen/Acceptable	19 121 521	-	-	19 121 521	47 948 322
Mention spéciale	-	-	-	-	22 682 974
	19 121 521	-	-	19 121 521	70 631 296
Provision pour perte	(62 614)	-	-	(62 614)	-
<b>Valeur comptable</b>	<b>19 058 907</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>19 058 907</b>	<b>70 631 296</b>
<b>Total des éléments hors bilan</b>					
Moyen/Acceptable	585 600 561	-	-	585 600 561	444 911 779
Mention spéciale	-	2 457 056	-	2 457 056	38 094 877
	585 600 561	2 457 056	-	588 057 617	483 006 656
Provision pour perte	(1 579 998)	(27 252)	-	(1 607 250)	-
<b>Valeur comptable</b>	<b>584 020 563</b>	<b>2 429 804</b>	<b>-</b>	<b>586 450 367</b>	<b>483 006 656</b>

### 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

#### (b) RISQUE DE CRÉDIT (Suite)

Exposition maximale aux risques de crédit avant garantie :

	2018 USD	%	2017 USD	%
<b>Éléments de l'état de la position financière bilan inclus</b>				
Espèces et soldes détenus sur les comptes d'autres banques	1 145 918 378	21	1 232 980 427	23
Investissement dans des titres publics	-	-	57 275 058	1
Autres créances	72 249 608	1	76 648 950	1
Instruments financiers dérivés	54 042 940	1	-	-
Prêts et avances	4 273 316 164	77	3 913 915 069	75
- Prêts pour financement de projets	1 459 918 318		1 267 285 514	
- Prêts pour financement du commerce	2 813 397 846		2 646 629 555	
<b>Sous-total</b>	<b>5 545 527 090</b>	<b>100</b>	<b>5 280 819 504</b>	<b>100</b>
<b>Éléments de l'état de la position financière hors bilan</b>				
Lettres de crédit	161 673 239	23	475 127 528	41
Engagements de prêt non déboursés	529 015 362	75	694 930 407	59
Garanties et cautions	17 000 000	2	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>707 688 601</b>	<b>100</b>	<b>1 170 057 935</b>	<b>100</b>
<b>Total des expositions au risque de crédit</b>	<b>6 253 215 691</b>		<b>6 450 877 439</b>	

Les chiffres ci-dessus représentent le pire scénario d'exposition au risque de crédit pour les deux exercices sans tenir compte des garanties détenues ou d'autres rehaussements de crédit. Les prêts et avances et les éléments de l'état de la situation financière hors bilan ont augmenté de 79,66 % en 2018 (contre 78,8 % en 2017) par rapport au risque de crédit maximum total.

En dehors des soldes en espèces et bancaires s'élevant à 1 145 918 378 USD (contre 1 232 980 427 USD en 2017) et des investissements dans des titres publics de 0 USD (contre 57 275 058 USD en 2017) toutes les autres expositions au risque de crédit sont garanties par des sûretés sous forme de privilèges en espèces hypothèques foncières et immobilières garanties sur les installations et machines et garanties de tiers.

Au 31 décembre 2018 la juste valeur des garanties détenues pour les avances et prêts dépréciés était de 251 217 197 USD (contre 256 464 924 USD en 2017) et couvrait suffisamment l'exposition brute de 100 614 870 USD (contre 93 584 053 USD en 2017) ainsi que l'exposition nette nulle (contre 21 277 021 USD en 2017) après déduction des provisions pour dépréciation.

### 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

#### (b) RISQUE DE CRÉDIT (Suite)

##### Classification des prêts et avances

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 :	Montant brut USD	Dépréciation de dépréciation USD	Montant brut USD	%
Catégorie				
Ni échu ni déprécié*	4 043 912 116	(10 956 156)	4 032 955 960	97
Échu mais non déprécié	128 789 178	-	128 789 178	3
Déprécié	100 614 870	(99 356 329)	1 258 541	0
<b>Total</b>	<b>4 273 316 164</b>	<b>(110 312 485)</b>	<b>4 163 003 679</b>	<b>100</b>

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017	Montant brut USD	Provision pour dépréciation USD	Montant brut USD	%
Catégorie				
Ni échu ni déprécié*	3 640 648 029	(35 239 608)	3 605 408 421	95
Échu mais non déprécié	179 682 987	-	179 682 987	4
Déprécié	93 584 053	(72 307 032)	21 277 021	1
<b>Total</b>	<b>3 913 915 069</b>	<b>(107 546 640)</b>	<b>3 806 368 429</b>	<b>100</b>

Les montants échus mais non dépréciés sont garantis par des sûretés sous forme de privilèges en espèces hypothèques foncières et immobilières garanties sur les installations et machines et garanties de tiers.

\* Les provisions pour dépréciation non échues ou dépréciées correspondent à des provisions générales.

### 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

#### (b) RISQUE DE CRÉDIT (Suite)

##### Classification des prêts et avances (Suite)

##### Maturation des arriérés pour les prêts et avances échus non dépréciés

	2018 USD	2017 USD
Moins de 30 jours	49 728 080	26 100 797
31 à 90 jours	4 326 490	31 394 293
91 à 180 jours	4 153 855	23 155 054
181 à 360 jours	40 221 656	58 044 357
Plus de 360 jours	30 359 097	40 988 486
<b>Total des arriérés</b>	<b>128 789 178</b>	<b>179 682 987</b>

##### Maturation des arriérés pour les prêts et avances dépréciés

Moins de 30 jours	195 265	1 214 342
31 à 90 jours	301 917	-
91 à 180 jours	739 049	12 287 561
181 à 360 jours	2 989 861	11 574 262
Plus de 360 jours	74 751 873	54 684 000
<b>Total des arriérés</b>	<b>78 977 965</b>	<b>79 760 165</b>

<b>Montants non arriérés</b>	<b>21 636 905</b>	<b>13 823 888</b>
------------------------------	-------------------	-------------------

<b>Total</b>	<b>100 614 870</b>	<b>93 584 053</b>
--------------	--------------------	-------------------

##### Prêts et avances non échus ni dépréciés

La Banque classe les prêts et avances dans cette catégorie pour les emprunteurs qui sont à jour dans leurs paiements de capital et d'intérêts et qui respectent toutes les modalités et conditions convenues. Ces emprunteurs font preuve de solidité financière et de capacité de continuer à servir leurs dettes à l'avenir. La Banque classe ces prêts en « Faible risque-PTAR 1 » et « Risque satisfaisant-PTAR 2 » conformément à sa politique de classification des prêts.

## 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

### (b) RISQUE DE CRÉDIT (Suite)

#### Échu mais non déprécié

Les prêts de cette catégorie ont un bon rendement mais présentent des faiblesses potentielles qui si elles ne sont pas corrigées en temps utile affecteront la capacité de remboursement de l'emprunteur. Ces faiblesses peuvent également entraîner une mauvaise protection des intérêts de la Banque. Il s'agit notamment de tensions de trésorerie temporaires et de la détérioration des conditions économiques. La Banque classe ces prêts en « Risque acceptable-PTAR 3 » et « Risque élevé-PTAR 4 » conformément à sa politique de classification des prêts. Les prêts souverains échus ne sont pas considérés comme dépréciés sauf approbation contraire du Conseil d'administration de la Banque.

#### Prêts et avances dépréciés

En fonction de la gravité du défaut et de la détérioration de la situation financière et des sûretés de l'emprunteur la Banque classe les prêts dépréciés en trois catégories : « Médiocre-PTAR 5 » « Douteux-PTAR 6 » et « Perte-PTAR 7 ». Ainsi les prêts dépréciés vont de ceux qui ne sont pas suffisamment protégés par leur valeur actuelle et leur capacité contributive à ceux qui sont considérés comme irrécouvrables ou d'une valeur si faible que leur maintien en tant qu'actifs bancables n'est pas justifié.

#### Garanties détenues

En plus de ses évaluations strictes du risque de crédit la Banque cherche à protéger ses intérêts en cas de facteurs imprévisibles et extrêmes qui ont une incidence négative sur la capacité de l'emprunteur à rembourser le prêt de la Banque en exigeant des rehaussements de crédit. À cet égard la Banque exige des sûretés telles que des intérêts hypothécaires sur des biens des titres enregistrés sur des actifs financés ou des actifs et des garanties de tiers. La couverture de sécurité requise est d'au moins une fois et un tiers le montant du prêt décaissé. Cette garantie fait l'objet de révisions régulières et si nécessaire d'une réévaluation tous les trois ans.

La Banque ne détient aucune garantie sur les dépôts effectués auprès d'autres banques ou institutions financières et les titres publics. Cependant la Banque place des dépôts auprès de contreparties sous contrôle et financièrement solides. En outre la Banque impose des limites aux expositions de contrepartie qui sont définies surveillées et examinées par le Comité de la gestion intégrée du risque de la Banque.

Pour les périodes clôturées les 31 décembre 2018 et 31 décembre 2017, les garanties dépassent l'encours total du portefeuille brut.

### 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

#### (b) RISQUE DE CRÉDIT (Suite)

##### Garanties détenues pour le portefeuille de prêts

	2018 USD	2017 USD
<b>(i) Total du portefeuille :</b>		
Hypothèques sur les propriétés	587 971 517	695 558 779
Charges fixes sur les installations et équipements	786 375 582	816 158 207
Dépôt de garantie en espèce	1 087 466 651	740 061 620
Entreprises souveraines	381 906 582	912 363 601
Assurances et garanties	2 979 738 078	2 082 965 110
Autre débenture flottante	63 678 563	45 878 563
Total de couverture des sûretés	5 887 136 973	5 292 985 880
Portefeuille brut	(4 273 316 164)	(3 913 915 069)
<b>Couverture nette</b>	<b>1 613 820 809</b>	<b>1 379 070 811</b>
<b>(ii) Prêts non dépréciés :</b>		
Hypothèques sur les propriétés	493 631 052	591 884 789
Charges fixes sur les installations et équipements	661 389 974	709 434 599
Dépôt de garantie en espèce	1 087 466 651	740 061 620
Entreprises souveraines	381 906 582	912 363 601
Assurances et garanties	2 947 846 954	2 036 897 784
Autre débenture flottante	63 678 563	45 878 563
Total de couverture des sûretés	5 635 919 776	5 036 520 956
Portefeuille brut	(4 172 701 294)	(3 820 331 016)
<b>Couverture nette</b>	<b>1 463 218 482</b>	<b>1 216 189 940</b>
<b>(iii) Prêts dépréciés :</b>		
Hypothèques sur les propriétés	94 340 465	103 673 990
Charges fixes sur les installations et équipements	124 985 608	106 723 608
Assurances et garanties	31 891 124	46 067 326
Total de couverture des sûretés	251 217 197	256 464 924
Portefeuille brut	(100 614 870)	(93 584 053)
<b>Couverture nette</b>	<b>150 602 327</b>	<b>162 880 871</b>

## 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

### (b) RISQUE DE CRÉDIT (Suite)

#### Données, hypothèses et techniques utilisées pour estimer la dépréciation

##### Augmentation significative du risque de crédit

Pour déterminer si le risque de crédit (c.-à-d. le risque de défaut) d'un instrument financier a augmenté de façon significative depuis la comptabilisation initiale la banque prend en compte des informations raisonnables et justifiables pertinentes et disponibles sans coûts ni efforts indus. Il s'agit d'informations à la fois quantitatives et qualitatives et des analyses basées sur les résultats passés de la Banque une évaluation de crédit par des experts et des données prospectives.

La Banque utilise les critères suivants pour déterminer s'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit :

- les indicateurs qualitatifs ;
- les prêts pour financement de projets et du commerce classés PTAR 3 et 4 ; et
- un filet de sécurité de 30 jours de retard

##### Classification du risque de crédit

La Banque classe chaque exposition dans une catégorie de risque de crédit à l'aide de son système d'évaluation du risque de crédit en fonction des attributs du risque de la juste valeur de ces expositions qui est déterminée avec précision et reflétée dans les livres comptables de la Banque ainsi que du jugement expérimenté en matière de crédit. La Banque se réfère à ces classifications pour identifier les augmentations significatives du risque de crédit en vertu de l'IFRS 9. Les classifications des risques sont définies grâce aux jours de retard et aux facteurs qualitatifs et quantitatifs qui indiquent le risque de défaut. Ces facteurs peuvent varier en fonction de la nature de l'exposition et du type d'emprunteur. La Banque procède à une évaluation du crédit et détermine la qualité de crédit de chaque exposition lors de la comptabilisation initiale en fonction des informations disponibles sur l'emprunteur. Les expositions font l'objet d'une surveillance permanente ce qui peut entraîner le classement d'une exposition dans une autre catégorie de risque de crédit.

Le tableau ci-dessous fournit une cartographie indicative de la relation entre les niveaux internes de crédit du Groupe et la PD.

##### Prêts pour financement du commerce

Classification :	PD moyenne pondérée sur 12 mois
Très faible risque	0,33 %
Faible risque	3,06 %
Risque modéré	
Risque élevé	100%
Médiocre	

## 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

### (b) RISQUE DE CRÉDIT (Suite)

#### Données hypothèses et techniques utilisées pour estimer la dépréciation (Suite)

##### Prêts pour financement de projet

Classification :	PD moyenne pondérée sur 12 mois
Très faible risque	0,54%
Faible risque	
Risque modéré	10,90%
Risque élevé	
Risque élevé	
Médiocre	100%
Mauvais et douteux	
Perte	

##### Déterminer un cas d'augmentation significative du risque de crédit

À chaque date de clôture, la Banque évalue si le risque de crédit a augmenté de manière considérable depuis la comptabilisation initiale. La Banque a mis en place un cadre intégrant des informations quantitatives et qualitatives afin de déterminer si le risque de crédit associé à un instrument financier donné a augmenté de manière considérable depuis sa comptabilisation initiale. Le cadre est aligné sur le processus interne de gestion du risque de crédit de la Banque. Les critères permettant de déterminer les augmentations significatives du risque de crédit varient d'un produit à l'autre et intègrent un filet de sécurité basé sur les niveaux de défaillance.

À l'heure actuelle la Banque estime que le risque de crédit d'une exposition particulière a considérablement augmenté depuis la comptabilisation initiale si un prêt est noté PTAR 3 et PTAR 4 ou en retard de paiement sur une période de 30 à 89 jours. La Banque met alors en place un modèle de notation interne. En outre l'évolution de la probabilité de défaut (PD) entre la date de clôture et la date de comptabilisation initiale / la date d'application initiale de l'IFRS 9 du prêt constitue la base de l'augmentation significative du risque de crédit. Dans certains cas faisant appel à son jugement d'expert en matière de crédit et si possible à ses résultats passés dans ce domaine la Banque peut déterminer qu'une exposition a subi une augmentation significative du risque de crédit si des facteurs qualitatifs spécifiques liés aux processus de gestion du risque de la Banque l'indiquent. Ces indicateurs peuvent ne pas être totalement pris en compte dans son analyse quantitative en temps opportun. En guise de garantie et conformément à l'IFRS 9, la Banque considère à priori qu'une augmentation significative du risque de crédit survient au plus tard lorsqu'un actif est arrivé à échéance depuis plus de 30 jours. La Banque détermine les arriérés en fonction du nombre de jours écoulés depuis la date d'échéance la plus proche à laquelle le remboursement intégral n'est pas effectif.

##### Définition de défaut

La Banque considère qu'un actif financier est en défaut lorsque :

- il est peu probable que l'emprunteur paye intégralement ses obligations de crédit à la Banque sans que celle-ci ait recours à des mesures telles que la réalisation d'une garantie (le cas échéant) ;
- la cote de risque de l'emprunteur est classée PTAR 5, 6 et 7 ; ou
- l'emprunteur a un retard de paiement de plus de 90 jours sur une dette importante envers la Banque.

## 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

### (b) RISQUE DE CRÉDIT (Suite)

#### Données, hypothèses et techniques utilisées pour estimer la dépréciation (Suite)

##### Définition de défaut (Suite)

Afin de déterminer la défaillance de l'emprunteur, la Banque se penche sur des indicateurs qui peuvent être :

- qualitatifs : par exemple des violations de contrat ;
- quantitatifs : par exemple le retard et le non-paiement d'une autre obligation du même émetteur envers la Banque ; et
- basés sur des données développées en interne et obtenues de sources externes.

Les données permettant de déterminer la défaillance d'un instrument financier et leur importance peuvent varier dans le temps reflétant ainsi des changements de conditions. La Banque n'a pas réfuté le filet de sécurité des 90 jours de retard.

##### Intégrer des informations prospectives

La Banque intègre des informations prospectives dans l'évaluation des ECL. La Banque formule trois scénarios économiques : un scénario de base qui est le scénario moyen dans lequel une probabilité de survie est de 50 % et deux scénarios moins probables l'un à la hausse et l'autre à la baisse soit respectivement une probabilité de 20 % et de 30 %. Le scénario de base représente un résultat très probable et correspond aux informations utilisées par la Banque pour déterminer les limites d'emprunt des pays ainsi que la planification stratégique. Les informations externes comprennent entre autres les données et prévisions économiques publiées par les organismes gouvernementaux et les autorités monétaires des différents pays dans lesquelles la Banque exerce ses activités des organisations supranationales telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ainsi que certains prévisionnistes des secteurs privé et universitaire.

La Banque élabore un « scénario de base » déterminant l'orientation future des variables économiques pertinentes dans les différents pays dans lesquelles elle exerce ses activités ainsi qu'un éventail représentatif d'autres scénarios possibles basés sur les avis du Comité de gestion des risques de la Banque et des experts économiques ainsi que sur des informations externes réelles et prévisionnelles.

Les variables macroéconomiques appliquées sont celles utilisées dans le cadre de la définition des cotes de risque pour différents pays qui empruntent auprès de la banque. Grâce aux informations macroéconomiques prévues les cotes de risque-pays sont fixées pour une période de trois (3) ans. Les changements cumulés des cotes de risque en glissement annuel à compter de l'année de référence (fin de l'exercice financier) sont utilisés comme informations prospectives.

La Banque a identifié et documenté les principaux facteurs de risque de crédit et de pertes de crédit pour chaque portefeuille d'instruments financiers et à l'aide d'une analyse des données historiques a estimé la relation entre les variables macroéconomiques et le risque de crédit et les pertes de crédit.

Ces facteurs clés sont le risque politique la puissance et la performance économiques le risque de transfert et de change la gouvernance la viabilité de la dette par rapport à la puissance financière et l'expérience de la Banque. Les cotes de risque-pays ont été élaborées sur la base de l'analyse de ces facteurs et l'ensemble des changements prévus pour ces cotes est considéré comme indicateur des futurs taux de défaut. Le Comité de crédit de la Banque valide les scénarios économiques utilisés.

## 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

### (b) RISQUE DE CRÉDIT (Suite)

#### Données, hypothèses et techniques utilisées pour estimer la dépréciation (Suite)

##### Actifs financiers modifiés (actifs restructurés)

Les termes d'un contrat de prêt peuvent être modifiés pour un certain nombre de raisons : notamment l'évolution des conditions du marché, la rétention de la clientèle et d'autres facteurs non liés à une détérioration effective ou potentielle du crédit du client. Un prêt existant dont les conditions ont été modifiées peut être décomptabilisé et le prêt renégocié sera comptabilisé comme un nouveau prêt à la juste valeur. Lorsque les conditions d'un actif financier sont modifiées et que cette modification n'entraîne pas de décomptabilisation, le fait de déterminer si le risque de crédit de l'actif a considérablement augmenté reflète la comparaison entre l'évaluation initiale du risque de crédit de l'emprunteur et l'évaluation actuelle au moment de la modification.

Lorsque la modification entraîne la décomptabilisation, un nouveau prêt est comptabilisé et affecté à l'Étape 1 (en supposant que le crédit n'a pas été déprécié à ce moment-là).

La Banque renégocie des prêts aux clients en difficulté financière (cela s'appelle une « restructuration ») afin de maximiser les possibilités de recouvrement et de minimiser le risque de défaut. Conformément à la politique de restructuration de la Banque, la restructuration des prêts est accordée sur une base sélective si le débiteur est en défaut de paiement à ce moment ou s'il existe un risque élevé de défaut de paiement. Elle s'applique également s'il apparaît que le débiteur a déployé tous les efforts raisonnables pour rembourser en vertu du contrat initial ou s'il est en mesure de respecter les nouvelles conditions révisées. Les conditions révisées comprennent généralement la prolongation de l'échéance, la modification du calendrier des paiements d'intérêts et la modification des conditions des clauses restrictives. Le Comité du crédit de la Banque examine régulièrement les rapports sur les activités de restructuration.

En ce qui concerne les actifs financiers modifiés dans le cadre de la politique d'indulgence de la Banque, l'estimation de la PD est fonction de l'amélioration ou du rétablissement de la capacité de la Banque de recouvrer les intérêts et le capital et des expériences antérieures de la Banque en matière d'indulgence. Lors de ce processus, la Banque évalue la performance des paiements de l'emprunteur par rapport aux conditions contractuelles modifiées et tient compte de divers indicateurs de comportement.

En général, la restructuration est un indicateur qualitatif des situations de défaut et des dépréciations de crédit. Ainsi, les attentes en matière de restructuration sont importantes pour déterminer s'il existe une augmentation sensible du risque de crédit. À la suite d'une restructuration, un client doit systématiquement afficher un bon comportement de paiement sur une période donnée avant que l'exposition ne soit plus considérée comme étant en défaut / en perte de crédit ou que la PD soit jugée réduite afin que la provision pour perte soit à nouveau réévaluée à un montant égal aux ECL sur 12 mois.

##### Données permettant l'évaluation des ECL

Les principales données permettant l'évaluation des ECL sont les structures d'échéances des variables suivantes :

- Probabilité de défaut (PD) ;
- Perte en cas de défaut (LGD) ; et
- Exposition en cas de défaut (EAD).

Ces paramètres sont tirés de modèles statistiques développés en interne et d'autres données historiques exploitant les modèles réglementaires. Ils sont ajustés pour refléter les informations prospectives décrites ci-dessus.

## 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

### (b) RISQUE DE CRÉDIT (Suite)

#### Données, hypothèses et techniques utilisées pour estimer la dépréciation (Suite)

##### Données permettant l'évaluation des ECL (Suite)

Les estimations de PD pour les prêts et avances se font à une certaine date. Elles sont calculées à partir de matrices statistiques de migrations qui modélisent le risque de voir une exposition passer à un statut de défaut et sont évaluées au niveau du portefeuille pour les portefeuilles d'actifs présentant des caractéristiques similaires. Ces modèles statistiques sont basés sur des données compilées en interne comprenant des facteurs quantitatifs et qualitatifs. Lorsqu'elles sont disponibles des données de marché externes peuvent également être utilisées pour calculer la PD pour les contreparties de grandes entreprises. Si la catégorie de cote d'une contrepartie ou d'une exposition change, cela entraîne également un changement dans l'estimation de la PD y associée. Les PD à vie sont calculées en tenant compte des échéances contractuelles des expositions et des estimations des taux de remboursement anticipés. Les estimations de la Banque en matière de PD pour les autres expositions sont des estimations à une certaine date. Elles sont calculées sur la base d'informations externes liées aux cotes de crédit et évaluées à l'aide d'outils de notation adaptés aux différentes catégories de contreparties et d'expositions.

La LGD représente l'ampleur de la perte probable en cas de défaut. La Banque détermine les paramètres de LGD sur la base des garanties disponibles contre les expositions et de l'historique des taux de recouvrement des créances sur les contreparties défaillantes. Les modèles de LGD prennent en compte la structure la qualité de la garantie le rang de la créance le secteur dans lequel exerce la contrepartie et les coûts de recouvrement de toute garantie faisant partie intégrante de l'actif financier. Les estimations de la LGD sont étalonnées pour différents types de garanties en appliquant des décotes pour ajuster la valeur de marché des garanties afin de refléter au mieux les montants recouvrables. Les valeurs des garanties à prendre en compte sont calculées sur la base des flux de trésorerie actualisés en utilisant l'intérêt effectif.

L'EAD représente l'exposition attendue en cas de défaut. La Banque détermine l'EAD de l'exposition actuelle à partir de la contrepartie et des modifications éventuelles du montant actuel autorisé en vertu du contrat y compris l'amortissement et les paiements anticipés. L'EAD d'un actif financier est la valeur comptable brute en défaut. Pour les engagements de prêt et les garanties non financières l'EAD prend en compte le montant prélevé ainsi que les éventuels futurs montants pouvant être prélevés ou remboursés en vertu du contrat. Ces derniers sont estimés sur la base d'observations historiques et de données prévisionnelles.

Comme la section ci-dessus le décrit et sous réserve d'utiliser une PD sur un maximum de 12 mois pour les actifs financiers pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté de manière considérable la Banque mesure les ECL en tenant compte du risque de défaillance sur la période contractuelle maximale (y compris les éventuelles possibilités de prolongation pour l'emprunteur) au cours desquelles elle est exposée à un risque de crédit même si aux fins de la gestion des risques la Banque envisage une période plus longue. La période contractuelle maximale est prolongée jusqu'à la date à laquelle la Banque a le droit d'exiger le remboursement d'une avance ou de mettre fin à un engagement ou à une garantie d'emprunt. Pour les découverts les facilités de garantie et autres facilités renouvelables qui comprennent à la fois un prêt et une composante d'engagement non utilisée la Banque mesure les ECL sur une période d'un an à moins que la durée de vie attendue de l'exposition ne puisse être raisonnablement déterminée.

Lorsque la modélisation d'un paramètre est faite sur une base collective les instruments financiers sont regroupés en fonction des caractéristiques de risque partagées notamment :

- le type de produit et
- le secteur d'activité.

Les regroupements sont soumis à un examen régulier afin de s'assurer que les expositions au sein d'un groupe particulier restent bien homogènes.

## 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

### (b) RISQUE DE CRÉDIT (Suite)

#### Montant découlant de l'ECL

#### Provision pour perte

Les tableaux suivants présentent les rapprochements entre le solde d'ouverture et le solde de clôture de la provision pour perte par segment. Les montants comparatifs pour 2017 sont présentés à la note 17 et représentent le compte de provision pour pertes sur créances. Ils reflètent la base d'évaluation en vertu de l'IAS 39.

	Au 31 décembre 2018			
	Étape 1 USD	Étape 2 USD	Étape 3 USD	Total USD
<b>Prêts pour financement de projet ;</b>				
Solde au 1er janvier	1 964 474	6 539 709	21 485 839	29 990 022
Transfert vers l'ECL sur 12 mois	773 111	(773 111)	-	-
Transfert vers l'ECL à vie non déprécié	(65 570)	65 570	-	-
Transfert vers l'ECL à vie déprécié	-	(47 915)	47 915	-
Réévaluation nette de la provision pour perte	(958 225)	(1 071 756)	4 051 643	2 021 662
Actifs financiers décomptabilisés	(129 142)	(85 462)	-	(214 604)
Actifs financiers amortis	-	-	(1 437 556)	(1 437 556)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>1 584 648</b>	<b>4 627 035</b>	<b>24 147 841</b>	<b>30 359 524</b>
<b>Prêts pour financement du commerce :</b>				
Solde au 1er janvier	3 756 909	3 039 495	50 821 193	57 617 597
Transfert vers l'ECL sur 12 mois	1 055 331	(1 055 331)	-	-
Transfert vers l'ECL à vie non déprécié	(65 989)	65 989	-	-
Transfert vers l'ECL à vie déprécié	-	(569 898)	569 898	-
Déduction faite des actifs financiers créés et réévaluation de la provision pour perte	(1 899 056)	(464 885)	25 075 938	22 711 997
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>2 470 575</b>	<b>1 015 357</b>	<b>76 467 029</b>	<b>79 952 961</b>
<b>Engagements non décaissés :</b>				
Solde au 1er janvier	1 670 699	89 134	-	1 759 833
Réévaluation nette de la provision pour perte	(177 385)	-	-	(177 385)
Actifs financiers créés ou acquis nets	1 265 725	27 252	-	1 292 977
Actifs financiers décomptabilisés	(1 241 655)	(89 134)	-	(1 330 789)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>1 517 384</b>	<b>27 252</b>	<b>-</b>	<b>1 544 636</b>
<b>Lettres de crédit :</b>				
Solde au 1er janvier	333 710	131 186	-	464 896
Réévaluation nette de la provision pour perte	5 287	-	-	5 287
Actifs financiers créés ou acquis nets	34 641	-	-	34 641
Actifs financiers décomptabilisés	(311 025)	(131 186)	-	(442 211)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>62 613</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>62 613</b>

## 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

### (b) RISQUE DE CRÉDIT (Suite)

#### Provisions pour perte (Suite)

Les ECL sur les espèces et les soldes auprès d'autres banques, les prêts et engagements pour financement du commerce et de projets sont présentés dans les espèces et soldes détenus sur les comptes d'autres banques, les prêts et les autres passifs liés au financement de projets dans l'état de la situation financière.

#### Prêts et avances bruts

Les tableaux suivants présentent les rapprochements entre le solde d'ouverture et le solde de clôture de la provision pour perte par segment. Les montants comparatifs pour 2017 représentent le compte de provision pour pertes sur créances et reflètent la base d'évaluation selon IAS 39.

	Au 31 décembre 2018			Au 31 décembre 2017	
	Étape 1 USD	Étape 2 USD	Étape 3 USD	Total USD	USD
<b>Prêts pour financement de projet ;</b>					
Solde au 1er janvier	1 076 907 090	151 239 295	21 485 839	1 249 632 224	846 886 728
Transfert vers l'ECL sur 12 mois	34 455 556	(34 455 556)	-	-	-
Transfert vers l'ECL à vie non déprécié	(61 713 993)	61 713 993	-	-	-
Transfert vers l'ECL à vie déprécié	-	(3 823 196)	3 823 196	-	-
Nouveaux actifs financiers créés	226 550 837	13 209 361	276 362	240 036 560	435 777 316
Actifs financiers décomptabilisés	(21 428 366)	(6 884 544)	-	(28 312 910)	-
Actifs financiers amortis	-	-	(1 437 556)	(1 437 556)	(15 378 530)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>1 254 771 124</b>	<b>180 999 353</b>	<b>24 147 841</b>	<b>1 459 918 318</b>	<b>1 267 285 514</b>
<b>Prêts pour financement du commerce :</b>					
Solde au 1er janvier	2 417 929 845	191 252 509	72 098 214	2 681 280 568	2 441 543 542
Transfert vers l'ECL sur 12 mois	75 155 108	(75 155 108)	-	-	-
Transfert vers l'ECL à vie non déprécié	(32 424 801)	32 424 801	-	-	-
Réévaluation nette	224 260 830	72 971 480	(7 215 825)	290 016 485	205 086 013
Actifs financiers décomptabilisés	(157 895 402)	(3 805)	-	(157 899 207)	-
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>2 527 025 580</b>	<b>211 163 777</b>	<b>75 208 489</b>	<b>2 813 397 846</b>	<b>2 646 629 555</b>
<b>Engagements non décaissés :</b>					
Solde au 1er janvier	396 963 457	15 411 903	-	412 375 360	-
Actifs financiers créés ou acquis nets	424 761 405	2 457 056	-	427 218 461	-
Actifs financiers décomptabilisés	(255 245 822)	15 411 903	-	270 657 725	-
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>566 479 040</b>	<b>2 457 056</b>	<b>-</b>	<b>568 936 096</b>	<b>-</b>
<b>Lettres de crédit :</b>					
Solde au 1er janvier	47 948 322	22 682 974	-	70 631 296	-
Actifs financiers créés ou acquis nets	4 797 522	-	-	4 797 522	-
Actifs financiers décomptabilisés	(4 254 323)	(22 682 974)	-	(66 937 297)	-
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>19 121 521</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>19 121 521</b>	<b>-</b>

### 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

#### (b) RISQUE DE CRÉDIT (Suite)

##### Concentration du risque par secteur

Au 31 décembre 2018

	Éléments de l'état de la position financière inscrits au bilan		Éléments de l'état de la position financière hors bilan		Nantissement en espèces/ En transit		Assurance		Exposition nette	
	USD	%	USD	%	USD	%	USD	%	USD	%
Agroalimentaire	1 074 418 460	25	199 350 368	28	(140 559 232)		(476 138 225)		657 071 371	25
Services bancaires et financiers	198 917 764	5	204 013 500	29	(149)		(61 391 880)		341 539 235	13
Éducation	2 308 796	-	-	-	-		-		2 308 796	-
Hôtellerie	34 547 045	1	15 000 000	2	-		-		49 547 045	2
Secteur manufacturier et industries lourdes	223 670 818	5	3 763 300	1	-		-		227 434 118	8
Autre	7 642 328	-	388 775	-	(204 720)		-		7 826 383	-
Services de santé	11 985 131	-	15 000 000	2	-		-		26 985 131	1
Énergie	192 794 558	5	145 128 143	20	-		(19 179 459)		318 743 242	13
Pétrole et gaz	1 412 473 215	33	33 422 949	5	(709 659 400)		(496 091 494)		240 145 270	9
Secteur immobilier	38 024 424	1	-	-	-		-		38 024 424	1
Télécommunications	4 620 074	-	6 663 365	1	-		(4 047 378)		7 236 061	-
Infrastructure	589 779 418	14	83 300 000	12	-		(314 011 050)		359 068 368	13
Transport et logistique	259 221 780	6	1 658 201	-	-		(61 200 000)		199 679 981	7
Marchandises en gros	91 986 022	2	-	-	-		(19 000 000)		72 986 022	3
TIC	130 926 331	3	-	-	-		-		130 926 331	5
	4 273 316 164	100	707 688 601	100	(850 423 501)		(1 451 059 486)		2 679 521 778	100

\* \* Les éléments de l'état de la position financière hors bilan comprennent les prêts approuvés mais non décaissés, les lettres de crédit en cours et les garanties et cautions de bonne exécution, le cas échéant.

## 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

## (b) RISQUE DE CRÉDIT (Suite)

## Concentration du risque

## Concentration du risque par secteur (Suite)

Au 31 décembre 2017

	Exposition brute						Assurance	Nantissement en espèces/ En transit	Exposition nette	%		
	Éléments de l'état de la position financière inscrits au bilan		Éléments de l'état de la position financière hors bilan		Assurance	Nantissement en espèces/ En transit					Exposition nette	%
	USD	%	USD	%								
Mines et carrières	8 567 631	-	-	-	-	-	-	8 567 631	-			
Agroalimentaire	910 940 603	23	196 765 320	17	(80 878 832)	(399 656 043)	627 171 048	26				
Services bancaires et financiers	278 284 537	7	292 026 009	25	2 000 000	(170 427 487)	401 883 059	16				
Éducation	4 037 391	-	-	-	-	-	4 037 391	-				
Hôtellerie	37 182 259	1	15 244 864	1	-	-	52 427 123	2				
Secteur manufacturier et industries lourdes	240 465 941	6	48 677 060	4	-	-	289 143 001	12				
Autre	73 715 613	2	185 841 241	16	(180 983 268)	(18 000 000)	60 573 586	2				
Services de santé	15 020 366	-	1 342 852	-	-	-	16 363 218	1				
Énergie	156 085 001	4	117 959 009	10	-	(24 589 200)	249 454 810	10				
Produits pétrochimiques	1 396 665 838	36	264 028 147	23	(720 675 589)	(691 975 775)	248 042 621	10				
Secteur immobilier	42 416 192	1	-	-	-	-	42 416 192	2				
Télécommunications	91 667 804	2	2 115 912	-	-	(5 059 926)	88 723 790	4				
Infrastructure	385 195 515	10	9 523 432	1	-	(280 000 000)	114 718 947	5				
Transport et logistique	273 670 379	7	36 534 089	3	-	(61 200 000)	249 004 468	10				
	<b>3 913 915 069</b>	<b>100</b>	<b>1 170 057 935</b>	<b>100</b>	<b>(980 537 689)</b>	<b>(1 650 908 431)</b>	<b>2 452 526 884</b>	<b>100</b>				

### 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

#### (b) RISQUE DE CRÉDIT (Suite)

##### Concentration du risque par pays

Au 31 décembre 2018

	Exposition brute		Éléments de l'état de la position financière hors bilan	Nantissement en espèces/ En transit	Assurance	Exposition nette	%
	Éléments de l'état de la position financière inscrits au bilan	%					
	USD	USD					
Burundi	13 102 481	-	-	-	(4 047 378)	9 055 103	-
RDC	12 958 133	-	-	-	-	12 958 133	-
Djibouti	48 980 244	2	-	-	-	48 980 244	3
Égypte	29 529 122	1	-	-	(19 000 000)	10 529 122	-
Éthiopie	184 184 481	4	108 576 800	(149)	-	292 761 132	11
Kenya	657 625 678	15	6 663 365	-	(280 000 000)	384 289 043	14
Malawi	439 317 346	10	125 364 368	(85 303 325)	(248 000 000)	231 378 389	9
Maurice	138 937 939	3	78 725 000	-	-	217 662 939	8
Mozambique	4 736 869	-	48 133 750	-	-	52 870 619	3
Rwanda	460 312 576	11	28 466 575	(150 000 000)	(61 200 000)	277 579 151	10
Seychelles	4 318 402	-	-	(880)	-	4 317 522	-
Soudan	648 191 877	15	-	(214 546 597)	(228 138 225)	205 507 055	8
Tanzanie	222 677 538	5	48 911 673	382 512	-	271 971 723	10
Ouganda	166 941 115	4	118 147 070	-	(34 011 050)	251 077 135	9
Zambie	686 824 380	16	60 500 000	(955 062)	(496 091 494)	250 277 824	9
Zimbabwe	554 677 983	14	84 200 000	(400 000 000)	(80 571 339)	158 306 644	6
	<b>4 273 316 164</b>	<b>100</b>	<b>707 688 601</b>	<b>(850 423 501)</b>	<b>(1 451 059 486)</b>	<b>2 679 521 778</b>	<b>100</b>

\* \* Les éléments de l'état de la position financière hors bilan comprennent les prêts approuvés mais non décaissés, les lettres de crédit en cours et les garanties et cautions de bonne exécution, le cas échéant.

Notes sur les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

## 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

## (b) RISQUE DE CRÉDIT (Suite)

## Concentration du risque par pays (Suite)

Au 31 décembre 2017

	Exposition brute		Éléments de l'état de la position financière hors bilan USD	%	Éléments de l'état de la position financière USD	Nantissement en espèces/ En transit USD	Assurance USD	Exposition nette USD	%
	Éléments de l'état de la position financière inscrits au bilan USD	%							
Burundi	13 064 427	-	-	-	(5 059 926)	-	8 004 501	-	
Djibouti	6 505 141	-	1 342 852	-	-	-	7 847 993	-	
DRC	46 012 291	2	17 500 000	1	-	-	63 512 291	3	
Égypte	28 168 977	1	-	-	(18 000 000)	-	10 168 977	-	
Éthiopie	123 554 893	3	224 006 841	19	2 000 000	-	349 561 734	14	
Kenya	438 090 767	11	38 149 999	3	(1 000)	(280 000 000)	196 239 766	8	
Malawi	248 075 222	6	251 900 000	22	(44 311 024)	(228 275 775)	227 388 423	10	
Maurice	128 562 888	3	286 087 668	24	(180 617 792)	(37 500 000)	196 532 764	8	
Rwanda	432 130 450	11	29 458 931	3	(140 000 000)	(61 200 000)	260 389 381	11	
Seychelles	5 698 688	-	-	-	(900)	-	5 697 788	-	
Soudan	681 130 494	17	-	-	(263 299 240)	(239 848 875)	177 982 379	7	
Tanzanie	209 885 358	5	73 952 121	7	(3 939 083)	-	279 898 396	11	
Ouganda	257 938 242	7	18 702 239	2	-	(100 000 000)	176 640 481	7	
Zambie	700 420 807	18	49 733 898	4	(368 650)	(550 000 000)	199 786 055	9	
Zimbabwe	594 676 424	16	179 223 386	15	(350 000 000)	(131 023 855)	292 875 955	12	
	<b>3 913 915 069</b>	<b>100</b>	<b>1 170 057 935</b>	<b>100</b>	<b>(980 537 689)</b>	<b>(1 650 908 431)</b>	<b>2 452 526 884</b>	<b>100</b>	

\*\* Les éléments hors bilan comprennent les prêts approuvés mais non décaissés, les lettres de crédit et garanties en cours et les cautionnements d'exécution, le cas échéant.

## 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

### (b) RISQUE DE CRÉDIT (Suite)

#### Prêts restructurés

Dans l'exercice des activités de la Banque et ses opérations de prêt, les actifs financiers peuvent être restructurés ou modifiés.

Les tableaux suivants concernent les actifs financiers restructurés lorsque la restructuration n'entraîne pas de décomptabilisation.

	2018 USD	2017 USD
Actifs financiers restructurés au cours de l'exercice*		
Valeur comptable brute avant la restructuration	56 600 390	20 220 515
Provision pour perte avant la restructuration	(1 525 044)	-
Coût net amorti avant la restructuration	55 075 336	20 220 515
Perte nette causée par la restructuration	(209 376)	-
Coût net amorti après la restructuration	54 865 960	20 220 515

Actifs financiers restructurés depuis la comptabilisation initiale lorsque la provision pour perte était basée sur l'ECL à vie.

Valeur comptable brute des actifs financiers pour lesquels la provision pour perte a été modifiée, passant du coût de l'ECL à vie à celui sur 12 mois, après la restructuration.

\*La provision pour perte de 2018 est basée sur la perte de crédit attendue (ECL) à vie selon la norme IFRS 9, tandis que la provision pour perte de 2017 est basée sur la perte encourue prévue par la norme IAS 39.

### (c) RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Banque ait des difficultés à honorer ses obligations financières. La politique de liquidité de la Banque lui assure des ressources suffisantes pour s'acquitter de ses obligations en matière de décaissements nets et de service de la dette et lui permet de choisir le moment opportun pour faire appel aux marchés financiers.

La Banque détient suffisamment d'actifs liquides pour lui permettre de poursuivre normalement ses activités, même dans le cas improbable où elle serait dans l'impossibilité d'obtenir de nouvelles ressources auprès de ses prêteurs et des marchés des capitaux pendant une longue période. Pour atteindre cet objectif, la Banque opère sur un niveau minimum prudentiel de liquidité, basé sur les besoins de trésorerie nets prévisionnels.

Ce niveau minimum est mis à jour tous les trimestres.

L'état de la situation de liquidité est présenté en prenant en compte la plus prudente des dates d'échéance. Les passifs sont classés en fonction de la date de remboursement la plus proche possible, tandis que les actifs sont classés selon la dernière date de remboursement possible.

Le Comité de la gestion intégrée du risque de la Banque (BIRMC) est chargé de veiller à ce que tous les engagements de financement prévisibles soient atteints à l'échéance, et que la Banque n'aura aucune difficulté à honorer des engagements relatifs à ses passifs financiers au fur et à mesure qu'ils surviennent.

Le BIRMC s'appuie en grande partie sur la Direction de la Trésorerie pour coordonner et assurer la discipline, certifier l'adéquation des liquidités dans des conditions normales et inhabituelles, sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation de la Banque.

## 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

## (c) RISQUE DE LIQUIDITÉ (Suite)

Les échéances des actifs et passifs financiers sont les suivants :

Au 31 décembre 2018

	Jusqu'à 1 mois		2 à 3 mois		4 à 6 mois		6 à 12 mois		1 à 5 ans		Plus de 5 ans		Total	
	USD		USD		USD		USD		USD		USD		USD	
<b>ACTIFS</b>														
Espèces et soldes sur les comptes d'autres banques	958 325 687	-	182 967 472	4 625 219	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 145 918 378
Autres créances	71 396 778	117 481	164 047	269 642	301 660	-	-	-	-	-	-	-	-	72 249 608
Instruments financiers dérivés	54 042 940	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	54 042 940
Prêts pour financement du commerce	190 018 891	88 866 009	344 140 366	494 825 692	2 177 224 269	41 639 354	-	-	-	-	-	-	-	3 336 714 581
Prêts pour financement de projets	5 509 960 5	59 790 767	58 900 733	169 856 644	1 359 940 100	642 159 604	-	-	-	-	-	-	-	2 345 747 453
Placements en actions à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global	-	-	-	-	51 521 730	-	-	-	-	-	-	-	-	51 521 730
Investissement dans les co-entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	386 994	-	-	-	-	386 994
<b>Total actifs</b>	<b>1 328 883 901</b>	<b>148 774 257</b>	<b>586 172 618</b>	<b>669 577 197</b>	<b>3 589 374 753</b>	<b>683 798 958</b>	<b>7 006 581 684</b>							
<b>PASSIFS</b>														
Emprunts à court terme	252 645 244	109 832 041	496 795 236	645 204 854	893 220 401	-	-	-	-	-	-	-	-	2 397 697 776
Emprunts à long terme	13 560 334	53 351 287	33 689 541	138 683 519	1 552 411 862	357 760 071	-	-	-	-	-	-	-	2 149 456 614
Compte de recouvrement	119 576 580	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	119 576 580
Autres dettes	64 311 909	226 454	333 016	664 306	4 750 909	5 520 749	-	-	-	-	-	-	-	75 807 343
<b>Total passifs</b>	<b>450 094 067</b>	<b>163 409 782</b>	<b>530 817 793</b>	<b>784 552 679</b>	<b>2 450 383 172</b>	<b>363 280 820</b>	<b>4 742 538 313</b>							
<b>Écart net de liquidité</b>	<b>878 789 834</b>	<b>(14 635 525)</b>	<b>55 354 825</b>	<b>(114 975 482)</b>	<b>1 138 991 581</b>	<b>320 518 138</b>	<b>2 264 043 371</b>							
<b>Écart cumulé</b>	<b>878 789 834</b>	<b>864 154 309</b>	<b>919 509 134</b>	<b>804 533 652</b>	<b>1 943 525 233</b>	<b>2 264 043 371</b>	<b>2 264 043 371</b>							

Le tableau ci-dessus analyse les actifs et passifs financiers de la Banque en les regroupant par classe d'échéance pertinente définie en fonction de la durée restant à courir à la date de clôture jusqu'à la date d'échéance contractuelle.

### 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

#### (c) RISQUE DE LIQUIDITÉ (Suite)

Les échéances des actifs et passifs financiers sont les suivants :

Au 31 décembre 2017

	Jusqu'à 1 mois USD	2 à 3 mois USD	4 à 6 mois USD	6 à 12 mois USD	1 à 5 ans USD	Plus de 5 ans USD	Total USD
<b>ACTIFS</b>							
Espèces et soldes sur les comptes d'autres banques	1 232 980 427	-	-	-	-	-	1 232 980 427
Investissement dans des titres publics	57 275 058	-	-	-	-	-	57 275 058
Autres créances	75 847 285	105 758	156 449	235 275	304 184	-	76 648 951
Prêts pour financement du commerce	100 611 075	225 648 773	336 334 051	1 565 962 488	848 586 613	1 820 500	3 078 963 500
Prêts pour financement de projets	11 584 658	210 502 557	124 885 693	128 870 005	785 529 011	375 621 242	1 636 993 166
Placement en actions au coût	-	-	-	-	40 257 957	-	40 257 957
Investissement dans les co-entreprises	-	-	-	-	369 493	-	369 493
<b>Total actifs</b>	<b>1 478 298 503</b>	<b>436 257 088</b>	<b>461 376 193</b>	<b>1 695 067 768</b>	<b>1 675 047 258</b>	<b>377 441 742</b>	<b>6 123 488 552</b>
<b>PASSIFS</b>							
Emprunts à court terme	253 987 143	357 739 680	68 052 488	671 043 419	998 604 537	-	2 349 427 267
Emprunts à long terme	25 215 078	43 933 835	24 606 962	326 842 575	1 364 120 384	251 533 898	2 036 252 732
Instruments financiers dérivés	4 797 549	-	-	-	-	-	4 797 549
Compte de recouvrement	127 796 131	-	-	-	-	-	127 796 131
Autres dettes	73 424 114	304 117	452 983	828 345	4 438 719	2 158 568	81 606 846
<b>Total passifs</b>	<b>485 220 015</b>	<b>401 977 632</b>	<b>93 112 433</b>	<b>998 714 339</b>	<b>2 367 163 640</b>	<b>253 692 466</b>	<b>4 599 880 525</b>
<b>Écart net de liquidité</b>	<b>993 078 488</b>	<b>34 279 456</b>	<b>368 263 760</b>	<b>696 353 429</b>	<b>(692 116 382)</b>	<b>123 749 276</b>	<b>1 523 608 027</b>
<b>Écart cumulé</b>	<b>993 078 488</b>	<b>1 027 357 944</b>	<b>1 395 621 704</b>	<b>2 091 975 133</b>	<b>1 399 858 751</b>	<b>1 523 608 027</b>	<b>1 523 608 027</b>

### 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

#### (c) RISQUE DE LIQUIDITÉ (Suite)

Les échéances des engagements de prêt et des passifs financiers hors bilan sont les suivantes :

Au 31 décembre 2018

	Jusqu'à 1 mois		2 à 3 mois		4 à 6 mois		6 à 12 mois		1 à 5 ans		Plus de 5 ans		Total	
	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD
Garanties	-	-	17 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17 000 000
Lettres de crédit	56 946 523	98 867 112	98 867 112	5 859 604	-	-	-	-	-	-	-	-	-	161 673 239
Engagements de prêt	52 901 536	105 803 072	158 704 609	211 606 145	-	-	-	-	-	-	-	-	-	529 015 362
<b>Total</b>	<b>109 848 059</b>	<b>221 670 184</b>	<b>164 564 213</b>	<b>211 606 145</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>707 688 601</b>

Au 31 décembre 2017

	Jusqu'à 1 mois		2 à 3 mois		4 à 6 mois		6 à 12 mois		1 à 5 ans		Plus de 5 ans		Total	
	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD
Lettres de crédit	64 183 515	172 281 800	86 207 002	133 562 349	18 892 862	-	-	-	-	-	-	-	-	475 127 528
Engagements de prêt	102 299 180	-	411 124 982	181 506 245	-	-	-	-	-	-	-	-	-	694 930 407
<b>Total</b>	<b>166 482 695</b>	<b>172 281 800</b>	<b>497 331 984</b>	<b>315 068 594</b>	<b>18 892 862</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 170 057 935</b>

## 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

### (c) RISQUE DE LIQUIDITÉ (Suite)

#### (i) Gestion de la liquidité et du financement

Les politiques de liquidité et de financement de la Banque exigent de :

- Signer des contrats de prêt en fonction des fonds disponibles,
- Projeter les flux de trésorerie par principales devises et tenir compte du niveau des liquidités nécessaires à cet effet,
- Veiller à avoir une gamme diversifiée de sources de financement avec des facilités de soutien,
- Investir dans des instruments liquides à court terme qui peuvent être facilement vendus sur le marché en cas de besoin,
- Investir dans les immobilisations corporelles correctement budgétisées et réalisées lorsque la Banque dispose de flux de trésorerie suffisants,
- Conserver des liquidités et financer des plans d'urgence. Ces plans doivent identifier les indicateurs précoces des conditions de stress et décrire les mesures à prendre en cas de difficultés découlant de crises systémiques ou d'autres crises, tout en minimisant les conséquences négatives à long terme.

#### (ii) Plans d'urgence

La Banque planifie le financement d'urgence au début de l'exercice. Ainsi, les mesures suivantes sont prises pour lutter contre la crise de liquidité :

- Lignes de crédit inutilisées, y compris les facilités de réserve, provenant de différentes contreparties.
- Dépôts à terme auprès des contreparties et perspectives de retrait et de transfert.
- Portefeuille d'investissement et sa période de défaisance. -
- Montant des ressources à court terme assorti d'une période de temps nécessaire pour accroître ces ressources.
- Montant qui peut être obtenu auprès d'autres contreparties en fonction des relations passées de la Banque.

### (d) RISQUE DE MARCHÉ

Le processus de gestion du risque de marché de la Banque vise à gérer et contrôler les expositions au risque de marché afin d'optimiser le rendement lié au risque. Le risque de marché est le risque que l'évolution des facteurs du marché, notamment les taux d'intérêt et les taux de change, réduise le produit ou la valeur du portefeuille.

Le BIRMC est chargé de la gestion du risque de marché. La Direction de la Trésorerie est responsable de l'élaboration de politiques détaillées de gestion des risques de marché et de la mise en œuvre quotidienne de ces politiques.

La gestion du risque de marché est complétée par le suivi de l'analyse de sensibilité des principales variables de risque de marché. La Banque utilise habituellement des modèles de simulation pour mesurer l'incidence des variations des taux d'intérêt sur le produit net d'intérêts. Les principales hypothèses utilisées dans ces modèles comprennent les volumes de prêts, les prix et les variations dans les conditions du marché. Ces hypothèses se fondent sur les meilleures estimations des positions réelles. Les modèles ne permettent pas de prédire avec précision l'incidence réelle des variations des taux d'intérêt sur le produit, car ces hypothèses sont très incertaines.

#### (i) Risque du taux d'intérêt

Le risque du taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'ampleur de l'exposition au risque de taux d'intérêt dépend en grande partie de la durée pendant laquelle le taux d'intérêt est fixé pour un instrument financier. L'objectif principal de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt est de générer une marge nette d'intérêts appropriée en faisant correspondre respectivement la caractéristique de taux d'intérêt et le profil de réévaluation des actifs avec ceux des emprunts sous-jacents et des sources des capitaux propres.

### 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

#### (d) RISQUE DE MARCHÉ (Suite)

##### (i) Risque du taux d'intérêt (Suite)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition de la Banque au risque du taux d'intérêt

Au 31 décembre 2018 :

	Jusqu'à 1 mois		2 à 3 mois		4 à 6 mois		6 à 12 mois		1 à 5 ans		Plus de 5 ans		Total	
	USD		USD		USD		USD		USD		USD		USD	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>														
Espèces et soldes sur les comptes d'autres banques	902 029 451	182 967 472	4 625 219	-	-	-	-	-	-	-	56 296 236	1 145 918 378		
Autres créances	-	-	-	-	914 339	-	-	-	-	-	71 335 269	72 249 608		
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	54 042 940	54 042 940		
Prêts pour financement du commerce	203 086 043	781 557 716	478 249 313	-	1 270 551 813	-	-	-	-	-	-	2 733 444 885		
Prêts pour financement de projet	72 530 429	1 247 295 494	-	-	109 732 871	-	-	-	-	-	-	1 429 558 794		
Placements en actions à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global	-	-	-	-	51 521 730	-	-	-	-	-	-	51 521 730		
Investissement dans les coentreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	386 994	386 994		
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>1 177 645 923</b>	<b>2 211 820 682</b>	<b>482 874 532</b>	<b>-</b>	<b>1 381 199 023</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>233 583 169</b>	<b>5 487 123 329</b>		
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>														
Emprunts à court terme	436 539 339	1 628 889 926	315 290 536	-	2 533 800	-	-	-	-	-	-	2 383 253 601		
Emprunts à long terme	280 695 902	801 334 166	-	-	700 000 000	-	-	-	-	-	-	1 782 030 068		
Comptes de recouvrement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	119 576 580	119 576 580		
Autres dettes	-	-	-	-	8 660 284	-	-	-	-	-	64 147 059	72 807 343		
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>717 235 241</b>	<b>2 430 224 092</b>	<b>315 290 536</b>	<b>-</b>	<b>711 194 084</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>183 723 639</b>	<b>4 357 667 592</b>		
<b>Risque du taux d'intérêt net</b>	<b>460 410 682</b>	<b>(218 403 410)</b>	<b>167 583 996</b>	<b>-</b>	<b>670 004 939</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>49 859 530</b>	<b>1 129 455 737</b>		
<b>Risque du taux d'intérêt cumulé</b>	<b>460 410 682</b>	<b>242 007 272</b>	<b>409 591 268</b>	<b>409 591 268</b>	<b>1 079 596 207</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 129 455 737</b>	<b>1 129 455 737</b>		

\* Les éléments comportant un taux d'intérêt fixe et sans intérêts sont comptabilisés au coût amorti ou à leur valeur comptable qui se rapproche de leur juste valeur.

## 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

## (d) RISQUE DE MARCHÉ (Suite)

## (i) Risque du taux d'intérêt (Suite)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition de la Banque au risque du taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2017 :

	Jusqu'à 1 mois	2 à 3 mois	4 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>							
Espèces et soldes sur les comptes d'autres banques	1 150 579 872	-	-	-	-	82 400 555	1 232 980 427
Investissements dans des titres publics	-	-	-	-	57 275 058	-	57 275 058
Autres créances	-	-	-	-	854 947	75 794 004	76 648 951
Prêts pour financement du commerce	418 911 241	729 453 680	213 404 000	19 482 554	1 189 996 805	-	2 571 248 280
Prêts pour financement de projet	345 717 665	775 878 035	-	-	97 559 575	15 964 874	1 235 120 149
Placement en actions au coût	-	-	-	-	-	40 257 957	40 257 957
Investissement dans les coentreprises	-	-	-	-	-	369 493	369 493
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>1 915 208 778</b>	<b>1 505 331 715</b>	<b>213 404 000</b>	<b>19 482 554</b>	<b>1 345 686 385</b>	<b>214 786 883</b>	<b>5 213 900 315</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>							
Emprunts à court terme	501 955 108	1 226 180 118	352 940 970	-	233 486 087	-	2 314 562 283
Emprunts à long terme	13 433 428	774 045 655	-	-	920 810 465	-	1 708 289 548
Comptes de recouvrement	-	-	-	-	-	127 796 131	127 796 131
Autres dettes	-	-	-	-	-	4 797 549	4 797 549
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>515 388 536</b>	<b>2 000 225 773</b>	<b>352 940 970</b>	<b>-</b>	<b>1 161 828 735</b>	<b>206 668 343</b>	<b>4 237 052 357</b>
<b>Risque du taux d'intérêt net</b>	<b>1 399 820 242</b>	<b>(494 894 058)</b>	<b>(139 536 970)</b>	<b>19 482 554</b>	<b>183 857 650</b>	<b>8 118 540</b>	<b>976 847 958</b>
<b>Risque du taux d'intérêt cumulé</b>	<b>1 399 820 242</b>	<b>(904 926 184)</b>	<b>765 389 214</b>	<b>(784 871 768)</b>	<b>968 729 418</b>	<b>976 847 958</b>	<b>976 847 958</b>

## 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

### (d) RISQUE DE MARCHÉ (Suite)

#### (i) Risque du taux d'intérêt (Suite)

##### **Risque du taux d'intérêt - Analyse de sensibilité**

La Banque surveille l'incidence qu'une potentielle augmentation ou baisse immédiate des taux d'intérêt de 100 points de base appliquée au début de l'année aurait sur le produit net d'intérêts.

L'analyse de sensibilité ci-dessous a été établie en fonction du risque de taux d'intérêt pour les instruments non dérivés à la fin de l'exercice. L'analyse a été préparée sur la base des hypothèses suivantes :

- Les actifs et passifs portant des intérêts au 31 décembre 2018 étaient impayés à ces niveaux pour toute l'année,
- Les actifs et passifs portant des intérêts libellés en devises autres que le dollar américain ont connu des mouvements similaires du taux d'intérêt, et
- Toutes les autres variables restent constantes.

Si les taux d'intérêt avaient été supérieurs ou inférieurs de 100 points de base par rapport aux hypothèses ci-dessus, le bénéfice net de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 de 129 325 392 USD (contre 111 864 421 USD en 2017) augmenterait ou diminuerait de 4 098 006 USD (contre 7 848 718 USD en 2017) ainsi qu'il suit :

##### **Effet sur le bénéfice net de la Banque :**

Le bénéfice pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 augmenterait à 133 423 398 USD (contre 119 713 139 USD) ou baisserait à 125 227 386 USD (contre 104 015 703 USD en 2017).

La variation potentielle est de 3,2 % (contre 7 % en 2017) du bénéfice sur l'exercice.

#### (ii) Risque de change

Le risque de change est défini comme la perte potentielle qui pourrait résulter de variations défavorables des taux de change. Les risques de change sont minimisés et, si possible, éliminés lorsqu'il est exigé que les actifs soient financés par des passifs ayant des caractéristiques de change correspondantes.

Les positions en devises étrangères font l'objet d'un suivi trimestriel. L'exposition dans une devise, quelle que soit la position courte ou longue, ne doit pas dépasser la limite de 10 % de la valeur nette de la Banque.

39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

(d) RISQUE DE MARCHÉ (Suite)

(ii) Risque de change (Suite)

Les actifs et passifs financiers de la Banque sont libellés en USD.

La position de change de la Banque au 31 décembre 2018 était la suivante :

	USD	GBP	EURO	KES	SDG	UGX	AED	MWK	TZSH	AUTRE	TOTAL
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>											
Espèces et soldes sur les comptes d'autres banques	975 223 472	17 258	18 937 550	5 038	34 091 883	4 632 245	18 456 873	85 631 536	2 805 352	6 117 171	1 145 918 378
Autres créances	2 249 608	-	70 000 000	-	-	-	-	-	-	-	72 249 608
Investissement dans les dérivés financiers	1 088 955 690	-	(1 034 912 750)	-	-	-	-	-	-	-	54 042 940
Prêts pour financement du commerce	1 591 736 052	-	1 141 708 833	-	-	-	-	-	-	-	2 733 444 885
Prêts pour financement de projet	1 402 654 661	-	20 336 543	-	-	-	-	-	6 567 590	-	1 429 538 794
Placements en actions à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global	51 521 730	-	-	-	-	-	-	-	-	-	51 521 730
Investissement dans les coentreprises	386 994	-	-	-	-	-	-	-	-	-	386 994
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>5 112 728 207</b>	<b>17 258</b>	<b>216 070 176</b>	<b>5 038</b>	<b>34 091 883</b>	<b>4 632 245</b>	<b>18 456 873</b>	<b>85 631 536</b>	<b>9 372 942</b>	<b>6 117 171</b>	<b>5 487 123 329</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>											
Emprunts à court terme	2 285 474 141	-	97 779 460	-	-	-	-	-	-	-	2 383 253 601
Emprunts à long terme	1 777 327 209	-	-	-	-	-	-	-	4 702 859	-	1 782 030 068
Compte de recouvrement	205 749 05	-	-	-	33 461 879	-	85 519 973	-	(587 232)	976 211	119 576 580
Autres dettes	72 649 235	-	-	152 773	-	-	-	-	-	5 335	72 807 343
Autres dettes	-	-	-	151 023	-	-	-	-	-	6 350	81 606 846
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>4 135 656 334</b>	<b>-</b>	<b>97 779 460</b>	<b>152 773</b>	<b>33 461 879</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>85 519 973</b>	<b>4 115 627</b>	<b>981 546</b>	<b>4 357 667 592</b>
<b>POSITION NETTE</b>	<b>977 071 873</b>	<b>17 258</b>	<b>118 290 716</b>	<b>(147 735)</b>	<b>630 004</b>	<b>4 632 245</b>	<b>18 456 873</b>	<b>111 563</b>	<b>5 257 315</b>	<b>5 135 625</b>	<b>1 129 455 737</b>

**39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)****(d) RISQUE DE MARCHÉ (Suite)****(ii) Risque de change (Suite)**

Les actifs et passifs financiers de la Banque sont libellés en USD.

La position de change de la Banque au 31 décembre 2017 était la suivante :

	USD	GBP	EURO	KES	SDG	UGX	AED	MWK	TZSH	AUTRE	TOTAL
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>											
Espèces et soldes sur les comptes d'autres banques	1 014 605 073	425	77 072 156	16 975	82 400 265	4 401 265	4 888 870	44 420 987	3 953 925	1 220 486	1 232 980 427
Investissement dans des titres publics	57 275 058	-	-	-	-	-	-	-	-	-	57 275 058
Autres créances	76 648 951	-	-	-	-	-	-	-	-	-	76 648 951
Prêts pour financement du commerce	1 394 732 339	-	1 176 515 941	-	-	-	-	-	-	-	2 571 248 280
Prêts pour financement de projet	1 202 942 585	-	23 423 835	-	-	-	-	-	8 753 729	-	1 235 120 149
Placement en actions au coût	40 257 957	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40 257 957
Investissement dans les co-entreprises	369 493	-	-	-	-	-	-	-	-	-	369 493
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>3 786 831 456</b>	<b>425</b>	<b>1 277 011 932</b>	<b>16 975</b>	<b>82 400 265</b>	<b>4 401 265</b>	<b>4 888 870</b>	<b>44 420 987</b>	<b>12 707 654</b>	<b>1 220 486</b>	<b>5 213 900 315</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>											
Emprunts à court terme	2 183 627 303	-	130 934 980	-	-	-	-	-	-	-	2 314 562 283
Emprunts à long terme	1 700 730 044	-	-	-	-	-	-	-	7 559 504	-	1 708 289 548
Compte de recouvrement	(1 632 500)	-	-	-	80 877 832	-	-	44 311 024	3 573 608	666 167	127 796 131
Instruments financiers dérivés	(1 087 446 834)	-	1 092 244 383	-	-	-	-	-	-	-	4 797 549
Autres dettes	81 449 473	-	-	151 023	-	-	-	-	-	6 350	81 606 846
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>2 876 727 486</b>	<b>-</b>	<b>1 223 179 363</b>	<b>151 023</b>	<b>80 877 832</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>44 311 024</b>	<b>11 133 112</b>	<b>672 517</b>	<b>4 237 052 357</b>
<b>POSITION NETTE</b>	<b>910 103 970</b>	<b>425</b>	<b>53 832 569</b>	<b>(134 048)</b>	<b>1 522 433</b>	<b>4 401 265</b>	<b>4 888 870</b>	<b>109 963</b>	<b>1 574 542</b>	<b>547 679</b>	<b>976 847 958</b>

## 39. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (Suite)

### (d) RISQUE DE MARCHÉ (Suite)

#### (ii) Risque de change (Suite)

##### Risque de change - Analyse de sensibilité

La Banque est principalement exposée à l'euro, à la livre sterling, au shilling kenyan, au shilling tanzanien, à la livre soudanaise et au shilling ougandais. L'analyse suivante détaille la sensibilité de la Banque à une hausse et à une baisse de 10 % de la valeur du dollar par rapport aux autres devises. Ce pourcentage (10 %) représente le taux de sensibilité utilisé pour déclarer le risque de change à l'interne et représente l'évaluation par la Direction de la variation raisonnablement possible des taux de change. L'analyse de sensibilité comprend les dépôts en espèces et à terme, les titres, les prêts et les emprunts libellés en devises autres que le dollar américain. Un nombre positif ci-dessous indique une chute des bénéfices et des réserves lorsque le dollar américain se renforce de 10 % par rapport aux autres devises dans lesquelles la Banque a une position d'actif nette. Pour une dépréciation de 10 % du dollar américain par rapport aux devises concernées, on noterait une incidence contraire sur le bénéfice net.

La Banque est présente au Zimbabwe et y accorde des crédits à ses clients, mais toutes les transactions sont libellées en USD.

	GBP	EURO	KES	TSH	AED	SDG	UGX
2018	2 291	10 778 941	(1 110)	230	502 451	2 135	(11 150)
2017	287	6 913 644	(143)	72	124 440	15 708	(33 941)

## 40. GESTION DU CAPITAL

En tant qu'institution financière supranationale, la Banque n'est soumise à aucun contrôle réglementaire de la part d'un organisme national. Les opérations sont confiées au Conseil d'administration qui surveille étroitement, directement ou par l'intermédiaire de son Comité d'audit, la performance, le profil de risque et l'adéquation des fonds propres de la Banque.

Vu le besoin de se prémunir contre les risques accrus de crédit associés aux projets et au financement des infrastructures dans les économies africaines en développement, la politique de gestion du capital de la Banque recommande de maintenir un ratio de fonds propres d'au moins 30 %. Ce ratio est calculé conformément aux recommandations du document du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire intitulé « Convergence internationale de la mesure des fonds propres et des normes de fonds propres » de juillet 1988, avec ses modifications successives (document de Bâle I) et le document préparé par le Comité de Bâle intitulé « Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres : Dispositif révisé » de juin 2004, avec ses modifications successives (document de Bâle II).

Les objectifs de la Banque en matière de gestion du capital, qui est un concept plus large que les « capitaux propres » dans l'état de la situation financière, sont les suivants :

- Disposer de capitaux suffisants pour soutenir sa mission de développement ;
- Préserver la capacité de la Banque à poursuivre ses activités afin de d'assurer des rendements aux actionnaires et des avantages aux États membres et aux autres parties prenantes ; et
- Garantir une base de capital solide pour soutenir le développement de ses activités.

L'adéquation des fonds propres est contrôlée tous les mois par la Direction de la Banque à l'aide des techniques basées sur les lignes directrices élaborées par le Comité de Bâle. À l'heure actuelle, le capital de la Banque est entièrement constitué de fonds propres de catégorie 1, à savoir : le capital-actions libéré, les bénéfices non répartis et les autres réserves.

#### 40. GESTION DU CAPITAL (Suite)

Les actifs pondérés en fonction des risques sont évalués selon une structure de sept pondérations de risque classées pour refléter une estimation des risques de crédit, de marché et autres associés à chaque actif et contrepartie, en tenant compte des sûretés ou garanties éligibles. Un traitement similaire est adopté pour le risque de la situation financière hors bilan, avec quelques ajustements visant à refléter la nature plus contingente des potentielles pertes.

Le tableau ci-dessous résume les calculs de suffisance du capital de la Banque.

	2018 USD	2017 USD
ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES		
État de la position financière bilan inclus	3 336 944 081	2 657 945 022
État de la position financière hors bilan	32 334 648	95 025 505
<b>Total des actifs pondérés en fonction des risques</b>	<b>3 369 278 729</b>	<b>2 752 970 527</b>
CAPITAL		
Capital libéré	461 742 558	431 225 426
Bénéfices non distribués et réserves	730 283 193	589 810 739
<b>Total du capital</b>	<b>1 192 025 751</b>	<b>1 021 036 165</b>
<b>RATIO D'ADÉQUATION DU CAPITAL</b>	<b>35,4%</b>	<b>37,1%</b>

En plus de son capital libéré, la Banque a accès à un capital supplémentaire sous forme de capital exigible. Au cours des années, la Banque s'est conformée à ses exigences en matière d'adéquation du capital. Aucun événement important n'est survenu après la date de clôture.

## 41. CATÉGORIES D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Notes sur les  
états financiers  
pour l'exercice clos le  
31 décembre 2018

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des catégories d'instruments financiers.

Au 31 décembre 2018 :

	Coût amorti	À la juste valeur par le biais du compte de résultats	À la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global	Valeur comptable totale
	USD	USD	USD	USD
<b>Actifs financiers</b>				
Espèces et soldes détenus sur les comptes d'autres banques	1 145 918 378	-	-	1 145 918 378
Autres créances	72 249 608	-	-	72 249 608
Prêts pour financement du commerce	2 733 444 885	-	-	2 733 444 885
Prêts pour financement de projet	1 429 558 794	-	-	1 429 558 794
Placements en actions à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global	-	-	51 521 730	51 521 730
Investissement dans les coentreprises	386 994	-	-	386 994
Instruments financiers dérivés	-	54 042 940	-	54 042 940
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>5 381 558 659</b>	<b>54 042 940</b>	<b>51 521 730</b>	<b>5 487 123 329</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Dépôts sur compte de recouvrement	119 576 580	-	-	119 576 580
Emprunts à court terme	2 383 253 601	-	-	2 383 253 601
Emprunts à long terme	1 782 030 068	-	-	1 782 030 068
Autres dettes	72 807 343	-	-	72 807 343
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>4 357 667 592</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 357 667 592</b>

Note : Le classement au 31 décembre 2018 repose sur la norme IFRS 9.

## 41. CATÉGORIES D'INSTRUMENTS FINANCIERS (Suite)

Au 31 décembre 2017 :

	Prêts et créances	À la juste valeur par le biais du compte de résultats	Disponible à la vente	Instruments de couverture	Détenus jusqu'à l'échéance	Valeur comptable totale
	USD	USD	USD	USD	USD	USD
<b>Actifs financiers</b>						
Espèces et soldes détenus sur les comptes d'autres banques	1 232 980 427	-	-	-	-	1 232 980 427
Investissement dans des titres publics	-	-	-	-	57 275 058	57 275 058
Autres créances	76 648 951	-	-	-	-	76 648 951
Prêts pour financement du commerce	2 571 248 280	-	-	-	-	2 571 248 280
Prêts pour financement de projet	1 235 120 149	-	-	-	-	1 235 120 149
Placement en actions au coût	-	-	40 257 957	-	-	40 257 957
Investissement dans les coentreprises	-	-	369 493	-	-	369 493
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>5 115 997 807</b>	<b>-</b>	<b>40 427 450</b>	<b>-</b>	<b>57 275 058</b>	<b>5 213 900 315</b>
<b>Passifs financiers</b>						
Dépôts sur compte de recouvrement	127 796 131	-	-	-	-	127 796 131
Instruments financiers dérivés	-	4 797 549	-	-	-	4 797 549
Emprunts à court terme	2 314 562 283	-	-	-	-	2 314 562 283
Emprunts à long terme	1 708 289 548	-	-	-	-	1 708 289 548
Autres dettes	81 606 846	-	-	-	-	81 606 846
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>4 232 254 808</b>	<b>4 797 549</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 237 052 357</b>

Note : Le classement au 31 décembre 2017 repose sur la norme IAS 39.

## 42. PORTEFEUILLE DE PRÊTS FINANCIERS

Pays	Au 31 décembre 2018				Au 31 décembre 2017			
	Solde		Montants exigibles dans		Solde		Montants exigibles dans	
	encours	un délai de six mois	un délai de six mois	après un délai de six mois	encours	un délai de six mois	après un délai de six mois	
	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD
RDC	10 053 966	53 966	10 000 000	2 530 000	2 530 000	-	-	-
Djibouti	5 338 371	29 200	5 309 171	4 948 151	548 684	4 399 467	4 399 467	4 399 467
Égypte	29 529 122	29 529 122	-	28 168 977	28 168 977	-	-	-
Éthiopie	110 056 653	31 343 679	78 712 974	58 307 075	8 306 721	50 000 354	50 000 354	50 000 354
Kenya	30 493 663	980 363	29 513 300	25 708 146	4 591 646	21 116 500	21 116 500	21 116 500
Malawi	439 317 346	173 701 598	265 615 748	241 879 726	118 177 171	123 702 555	123 702 555	123 702 555
Maurice	10 852 025	10 852 025	-	43 647 842	43 647 842	-	-	-
Rwanda	196 309 241	1 309 241	195 000 000	140 150 914	-	140 150 914	140 150 914	140 150 914
Soudan	611 176 960	138 770 894	472 406 066	646 441 078	122 706 295	523 734 783	523 734 783	523 734 783
Tanzanie	179 263 850	113 323 337	65 940 513	169 760 948	100 417 163	69 343 785	69 343 785	69 343 785
Ouganda	78 938 128	37 321 450	41 616 678	177 230 606	69 237 311	107 993 295	107 993 295	107 993 295
Zambie	670 633 392	134 633 392	536 000 000	679 696 821	41 501 167	638 195 654	638 195 654	638 195 654
Zimbabwe	441 435 129	12 430 788	429 004 341	428 159 271	26 239 089	401 920 182	401 920 182	401 920 182
Zambia	679 696 821	41 501 167	638 195 654	677 441 537	231 158 838	446 282 699	446 282 699	446 282 699
Zimbabwe	428 159 271	26 239 089	401 920 182	102 204 004	20 473 387	81 730 617	81 730 617	81 730 617
<b>Prêts bruts</b>	<b>2 813 397 846</b>	<b>684 279 055</b>	<b>2 129 118 791</b>	<b>2 646 629 555</b>	<b>566 072 066</b>	<b>2 080 557 489</b>	<b>2 080 557 489</b>	<b>2 080 557 489</b>
Moins : Dépréciation sur les prêts pour le financement du commerce (Note 17)	(79 952 961)	-	(79 952 961)	(75 381 275)	-	(75 381 275)	(75 381 275)	(75 381 275)
<b>PRÊTS NETS</b>	<b>2 733 444 885</b>	<b>684 279 055</b>	<b>2 049 165 830</b>	<b>2 571 248 280</b>	<b>566 072 066</b>	<b>2 005 176 214</b>	<b>2 005 176 214</b>	<b>2 005 176 214</b>

Notes sur les  
états financiers  
pour l'exercice clos le  
31 décembre 2018

## 43. PORTEFEUILLE DE PRÊTS AUX PROJETS

Pays	Montants Décaissés		Intérêts Capitalisés		Montants Remboursés		Intérêts à recevoir		Solde encours		exigible dans un délai de un an		après un délai de un an		Solde encours		exigible dans un délai de un an		après un délai de un an		
	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD
Burundi	26 176 875	1 192 186	(15 240 573)	973 994	13 102 482	4 788 604	8 313 878	13 064 427	2 679 656	10 384 771											
RDC	2 835 000	-	-	69 168	2 904 168	2 388 540	43 041 144	43 482 291	2 228 958	41 253 333											
Djibouti	44 200 000	-	(2 946 666)	2 388 540	43 641 874	600 730	2 303 438	1 556 990	64 843	1 492 147											
Érythrée	403 652	-	(403 652)	-	-	-	-	-	-	-											
Éthiopie	118 686 267	603 611	(48 551 941)	3 389 890	74 127 827	5 466 504	68 661 323	65 247 817	12 514 129	52 733 688											
Kenya	968 413 563	1 532 900	(354 048 895)	11 234 446	627 132 014	67 539 019	559 592 995	412 382 620	51 480 420	360 902 200											
Malawi	60 793 337	2 920	(60 796 257)	-	-	-	-	6 195 495	6 195 497	(2)											
Maurice	138 914 516	-	(11 566 112)	737 511	128 085 915	19 892 107	108 193 808	84 915 046	2 981 158	81 933 888											
Mozambique	4 666 250	-	-	70 619	4 736 869	70 619	4 666 250	-	-	-											
Rwanda	375 079 500	3 612 691	(118 071 523)	3 382 667	264 003 335	33 772 051	230 231 284	291 979 537	189 653 714	102 325 823											
Seychelles	41 364 276	-	(37 046 094)	220	4 318 402	1 363 856	2 954 546	5 698 687	1 380 506	4 318 181											
Soudan	45 106 624	17 056 064	(25 392 904)	245 132	37 014 916	245 132	36 769 784	34 689 416	20 549 806	14 139 610											
Tanzanie	204 861 005	682 910	(163 634 208)	1 503 981	43 413 688	11 762 367	31 651 321	40 124 412	15 513 281	24 611 131											
Ouganda	232 819 778	6 103 522	(156 882 191)	5 961 877	88 002 986	23 749 363	64 253 623	80 707 638	29 104 023	51 603 615											
Zambie	131 225 914	25 086 069	(140 120 995)	-	16 190 988	7 601 691	8 589 297	20 723 986	8 574 675	12 149 311											
Zimbabwe	324 592 236	709 656	(216 245 308)	4 186 270	113 242 854	42 434 812	70 808 042	166 517 152	42 665 433	123 851 719											
Prêts bruts	2 720 138 793	56 582 529	(1 350 947 319)	34 144 315	1 459 918 318	221 675 395	1 238 242 923	1 267 285 514	385 586 099	881 699 415											
Moins :																					
Dépréciation sur les prêts pour le financement de projets (Note 17)					(30 359 524)	-	(30 359 524)			(32 165 365)											
<b>PRÊTS NETS</b>					<b>1 429 558 794</b>	<b>221 675 395</b>	<b>1 207 883 399</b>	<b>1 235 120 149</b>	<b>385 586 099</b>	<b>849 534 050</b>											

## 44. ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL-ACTIONS

Au 31 décembre 2018 :

Actions de catégorie « A »	Actions souscrites	Pourcentage du total	Valeur USD	Capital exigible USD	Capital social USD	Tranches exigibles au 31/12/2018 USD	Tranches libérées au 31/12/2018 USD
Biélorussie	1 205	1,49	27 313 735	21 850 988	5 462 747	5 462 747	5 462 747
Burundi	1 602	1,98	36 312 534	29 050 027	7 262 507	7 262 507	7 262 507
Chine	4 433	5,48	100 482 811	80 386 249	20 096 562	20 096 562	20 096 562
Comores	173	0,21	3 921 391	3 137 113	784 278	784 278	784 278
Djibouti	380	0,47	8 613 460	6 890 768	1 722 692	1 722 692	1 722 692
RDC	5 607	6,93	127 093 869	101 675 095	25 418 774	25 418 774	25 418 774
Égypte	6 962	8,61	157 807 654	126 246 123	31 561 531	31 561 531	31 561 531
Érythrée	240	0,30	5 440 080	4 352 064	1 088 016	1 088 016	709 306
Éthiopie	6 962	8,61	157 807 654	126 246 123	31 561 531	31 561 531	31 561 531
Kenya	6 962	8,61	157 807 654	126 246 123	31 561 531	31 561 531	31 561 531
Madagascar	442	0,55	10 018 814	8 015 051	2 003 763	400 753	400 753
Malawi	1 721	2,13	39 009 907	31 207 926	7 801 981	7 801 981	7 801 981
Maurice	3 293	4,07	74 642 431	59 713 945	14 928 486	14 928 486	14 928 486
Mozambique	2 252	2,78	51 046 084	40 836 869	10 209 215	6 208 944	4 208 806
Rwanda	1 957	2,42	44 359 319	35 487 455	8 871 864	8 871 864	8 871 864
Seychelles	351	0,43	7 956 117	6 364 894	1 591 223	1 591 223	1 591 223
Somalie	318	0,39	7 208 106	5 766 485	1 441 621	1 441 621	939 830
Soudan du sud	2 209	2,73	50 071 403	40 057 122	10 014 281	10 014 281	10 014 281
Soudan	5 277	6,52	119 613 759	95 691 007	23 922 752	23 922 752	23 922 752
eSwatini	444	0,55	10 064 148	8 051 318	2 012 830	1 211 324	810 572
Tanzanie	6 735	8,33	152 662 245	122 129 796	30 532 449	30 532 449	30 532 449
Ouganda	5 129	6,34	116 259 043	93 007 234	23 251 809	23 251 809	23 251 809
Zambie	5 989	7,40	135 752 663	108 602 130	27 150 533	27 150 533	27 150 533
Zimbabwe	6 337	7,83	143 640 779	114 912 623	28 728 156	28 728 156	28 728 156
Banque africaine de développement	3 911	4,83	88 650 637	70 920 510	17 730 127	17 730 127	17 730 127
	<b>80 891</b>	<b>100</b>	<b>1 833 556 297</b>	<b>1 466 845 038</b>	<b>366 711 259</b>	<b>360 306 472</b>	<b>357 025 081</b>

Notes sur les  
états financiers  
pour l'exercice clos le  
31 décembre 2018

## 44. ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL-ACTIONS (Suite)

Actions de catégorie « B »	Nombre d'actions	Pourcentage du total	Capital exigible		Tranches exigibles à la fin de l'exercice	Capital exigible		Capital d'émission	Total payé
			USD	USD		USD	USD		
<b>Au 31 décembre 2018 :</b>									
Total d'actions émises	220 584	100%	1 000 000 000						
Banque africaine de développement	3 333	14,43	15 109 890		15 109 890		4 890 110	20 000 000	
Société africaine de réassurance	780	3,38	3 536 068		3 536 068		1 832 411	5 368 479	
BADEA – Banque arabe pour le développement économique en Afrique	960	4,16	4 352 084		4 352 084		5 649 196	10 001 280	
Banco Nacional de Investimento	888	3,84	4 025 677		4 025 677		1 488 038	5 513 715	
Mauritian Eagle Insurance Company Limited	270	1,17	1 224 024		1 224 024		395 976	1 620 000	
Caisse nationale de retraite - Maurice	1 787	7,74	8 101 222		8 101 222		2 973 564	11 074 786	
Caisse nationale de sécurité sociale d'Ouganda	2 966	12,84	13 446 125		13 446 125		12 381 427	25 827 552	
Fonds de l'OPEP pour le développement international	2 054	8,89	9 311 645		9 311 645		10 688 153	19 999 798	
République populaire de Chine	3 556	15,39	16 120 843		16 120 843		5 976 999	22 097 842	
Conseil de sécurité sociale du Rwanda	3 066	13,27	13 899 467		13 899 467		7 893 485	21 792 952	
Sacos Group Limited	121	0,52	548 544		548 544		454 304	1 002 848	
Caisse de retraite des Seychelles	1 029	4,45	4 664 890		4 664 890		2 343 654	7 008 544	
Fonds de prévoyance des administrateurs et des parties intéressées de la TDB	87	0,38	394 408		394 408		145 292	539 700	
Fonds de prévoyance du personnel de la TDB	834	3,61	3 780 873		3 780 873		1 223 127	5 004 000	
ZEP-RE (Société de réassurance de la ZEP)	1 368	5,92	6 201 717		6 201 717		2 164 875	8 366 592	
ZEP-RE (PTA Reinsurance company)	834	3,61	3 780 873		3 780 873		1 223 127	5 004 000	
	<b>23 099</b>	<b>100</b>	<b>104 717 477</b>		<b>104 717 477</b>		<b>60 500 611</b>	<b>165 218 088</b>	

Les actions de catégorie « B » ont été émises pour la première fois en 2013 après approbation du Conseil des gouverneurs en Décembre 2012, afin d'augmenter le capital autorisé de la Banque de 2 à 3 milliards USD. Cette augmentation a été possible grâce à la création de nouvelles actions de catégorie « B » d'une valeur nominale de 4 533,420375 USD chacune. Les actions de catégorie « B » n'ont pas de partie sujette à appel et sont payables immédiatement.

## 44. ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL-ACTIONS (Suite)

Au 31 décembre 2017 :

Actions de catégorie « A »	Actions souscrites	Pourcentage du total	Valeur USD	Capital exigible	Capital social	Tranches exigibles	Tranches libérées
				USD	USD	au 31/12/2017	au 31/12/2017
Biélorussie	1 156	1,51	26 203 052	20 962 442	5 240 610	4 240 542	4 240 542
Burundi	1 500	1,96	34 000 500	27 200 400	6 800 100	6 800 100	6 800 100
Chine	4 150	5,42	94 068 050	75 254 440	18 813 610	18 813 610	18 813 610
Comores	164	0,21	3 717 388	2 973 910	743 478	743 478	743 478
Djibouti	356	0,47	8 069 452	6 455 562	1 613 890	1 613 890	1 613 890
RDC	5 340	6,98	121 041 780	96 833 424	24 208 356	24 208 356	21 878 078
Égypte	6 518	8,52	147 743 506	118 194 805	29 548 701	29 548 701	29 548 701
Érythrée	240	0,31	5 440 080	4 352 064	1 088 016	1 088 016	664 089
Éthiopie	6 518	8,52	147 743 506	118 194 805	29 548 701	29 548 701	29 548 701
Kenya	6 518	8,52	147 743 506	118 194 805	29 548 701	29 548 701	29 548 701
Malawi	1 611	2,11	36 516 537	29 213 230	7 303 307	7 303 307	7 303 307
Maurice	3 083	4,03	69 882 361	55 905 889	13 976 472	13 976 472	13 976 472
Mozambique	2 220	2,90	50 320 740	40 256 592	10 064 148	4 063 740	4 063 740
Rwanda	1 838	2,40	41 661 946	33 329 557	8 332 389	8 332 389	8 332 389
Seychelles	329	0,43	7 457 443	5 965 954	1 491 489	1 491 489	1 491 489
Somalie	318	0,42	7 208 106	5 766 485	1 441 621	1 441 621	879 919
Soudan du sud	2 206	2,88	50 003 402	40 002 722	10 000 680	10 000 680	10 000 680
Soudan	5 277	6,90	119 613 759	95 691 007	23 922 752	23 922 752	23 922 752
eSwatini	442	0,58	10 018 814	8 015 051	2 003 763	801 505	400 753
Tanzanie	6 306	8,24	142 938 102	114 350 482	28 587 620	28 587 620	28 587 620
Ouganda	4 830	6,31	109 481 610	87 585 287	21 896 323	20 731 238	20 731 238
Zambie	5 607	7,33	127 093 869	101 675 095	25 418 774	25 418 774	25 418 774
Zimbabwe	6 337	8,28	143 640 779	114 912 623	28 728 156	28 728 156	28 728 156
Banque africaine de développement	3 662	4,79	83 006 554	66 405 243	16 601 311	16 601 311	16 601 311
	<b>76 526</b>	<b>100</b>	<b>1 734 614 842</b>	<b>1 387 691 874</b>	<b>346 922 968</b>	<b>337 555 149</b>	<b>333 838 490</b>

À notre  
Actionnaires

Notes sur les  
états financiers  
pour l'exercice clos le  
31 décembre 2018

#### 44. ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL-ACTIONS (Suite)

Actions de catégorie « B »	Nombre d'actions	Pourcentage du total	Capital exigible	Tranches exigibles à la fin de l'exercice	Capital exigible	Capital d'émission	Total payé
<b>Au 31 décembre 2017 :</b>							
Société africaine de réassurance	780	3,63	3 536 068	3 536 068	3 536 068	1 832 411	5 368 479
Banque africaine de développement	3 333	15,52	15 109 890	15 109 890	15 109 890	4 890 110	20 000 000
Banco Nacional de Invertemto	888	4,13	4 025 677	4 025 677	4 025 677	1 488 038	5 513 715
Mauritian Eagle Insurance Company Limited	270	1,26	1 224 024	1 224 024	1 224 024	395 976	1 620 000
Caisse nationale de retraite - Maurice	1 787	8,32	8 101 222	8 101 222	8 101 222	2 973 564	11 074 786
Caisse nationale de sécurité sociale d'Ouganda	2 880	13,41	13 056 251	13 056 251	13 056 251	11 875 353	24 931 604
Fonds de l'OEPEP pour le développement international	2 054	9,56	9 311 645	9 311 645	9 311 645	10 688 153	19 999 798
République populaire de Chine	3 556	16,55	16 120 843	16 120 843	16 120 843	5 976 999	22 097 842
Conseil de sécurité sociale du Rwanda	2 983	13,89	13 523 193	13 523 193	13 523 193	7 405 065	20 928 258
Caisse de retraite des Seychelles	1 029	4,79	4 664 890	4 664 890	4 664 890	2 343 654	7 008 544
Socos Group Limited	121	0,56	548 544	548 544	548 544	454 304	1 002 848
Fonds de prévoyance du personnel de la TDB	920	4,28	4 170 747	4 170 747	4 170 747	1 349 253	5 520 000
Fonds de prévoyance des administrateurs et des parties intéressées de la TDB	47	0,22	213 071	213 071	213 071	72 469	285 540
ZEP-RE (Société de réassurance de la ZEP)	834	3,88	3 780 873	3 780 873	3 780 873	1 223 127	5 004 000
	<b>21 482</b>	<b>100</b>	<b>97 386 936</b>	<b>97 386 936</b>	<b>97 386 936</b>	<b>52 968 478</b>	<b>150 355 414</b>



